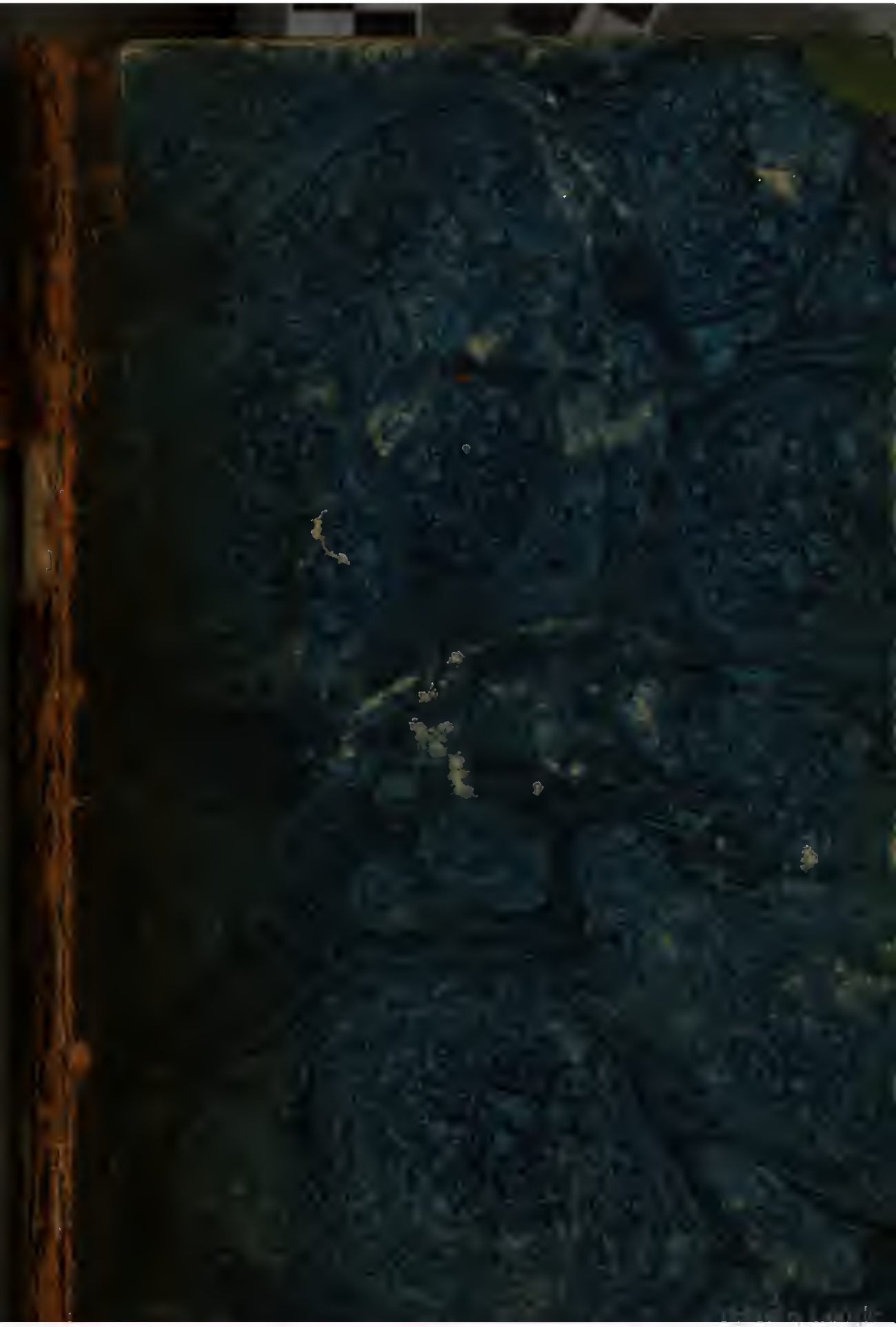

le Gubernatis
A
1
1

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

BIBLIOTECA NAZIONALE CENTRALE
FIRENZE

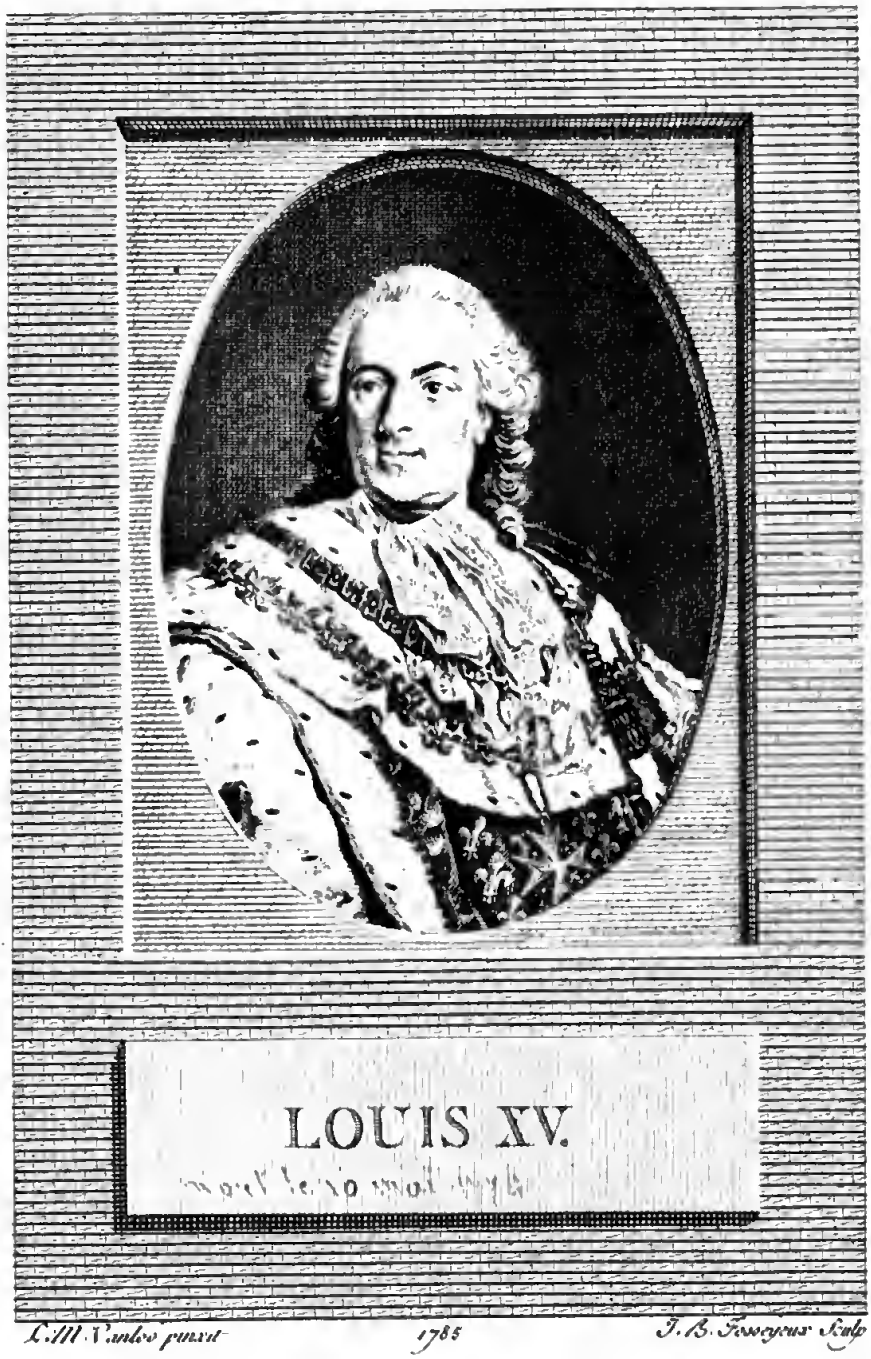

LOUIS XV.

L.M. Vanloo pinxit 1785 J.B. Fouquet Sculp

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME VINGT-DEUXIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1 7 8 5.

PRECIS

DU SIECLE

DE

LOUIS XV.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau de l'Europe après la mort de Louis XIV.

NOUS avons donné avec quelque étendue une idée du ſiècle de *Louis XIV*, ſiècle des grands hommes, des beaux arts et de la politeſſe : il fut marqué, il eſt vrai, comme tous les autres, par des calamités publiques et particulières, inſéparables de la nature humaine ; mais tout ce qui peut conſoler les hommes dans la misère de leur condition faible et périſſable, ſemble avoir été prodigué dans ce ſiècle. Il faut voir maintenant ce qui ſuivit ce règne, orageux dans ſon commencement, brillant du plus grand éclat pendant cinquante années, mêlé enſuite de grandes adverſités et de quelque bonheur, et finiſſant dans une triſteſſe aſſez ſombre, après avoir commencé dans des factions turbulentes.

Teſtament de *Louis XIV* caſſé.

Sept. 1715.

Louis XV était un enfant orphelin. Il eût été trop long, trop difficile et trop dangereux d'aſſembler les états-généraux pour régler les prétentions à la régence. Le parlement de Paris l'avait déjà donnée à deux reines : il la donna au duc d'Orléans. Il avait caſſé le teſtament de *Louis XIII :* il caſſa celui de *Louis XIV. Philippe*, duc d'Orléans, petit-fils de France, fut déclaré maître abſolu par ce même parlement qu'il envoya bientôt après en exil. (*a*)

(*a*) Après tous les abſurdes menſonges qu'on a été forcé de relever dans les prétendus mémoires de madame de *Maintenon*, et dans les notes de *la Beaumelle*, inſérées dans ſon édition du *Siècle de Louis XIV*, à Francfort, le lecteur ne ſera point ſurpris que cet auteur ait oſé avancer que la grand' ſalle était remplie d'officiers armés ſous leurs habits. Cela n'eſt pas vrai ; j'y étais ; il y avait beaucoup plus de gens de robe et de ſimples citoyens que d'officiers. Nulle apparence d'aucun parti, encore moins de tumulte. Il eût été de la plus grande folie d'introduire des gens apoſtés avec des piſtolets, et de révolter les eſprits qui étaient tous diſpoſés en faveur du duc d'Orléans. Il n'y avait autour du palais où l'on rend la juſtice qu'un détachement des gardes françaiſes et ſuiſſes. Cette fable que la grand ſalle était pleine d'officiers armés ſous leurs habits eſt tirée des mémoires de la régence et de la vie de *Philippe*, duc d'Orléans, ouvrages de ténèbres imprimés en Hollande, et remplis de fauſſetés.

L'auteur des mémoires de *Maintenon* avance que *le préſident Lubert*, *le premier préſident de Maiſons*, *et pluſieurs membres de l'aſſemblée*, *étaient prêts de ſe déclarer contre le duc d'Orléans.*

Il y avait en effet un préſident de *Lubert*, mais qui n'était que préſident aux enquêtes, et qui ne ſe mêlait de rien. Il n'y a jamais eu de premier préſident de *Maiſons*. C'était alors *Claude de Meſmes*, du nom d'*Avaux*, qui avait cette place ; M. de *Maiſons*, beau-frère du maréchal de *Villars*, était préſident à mortier, et très-attaché au duc d'Orléans. C'était chez lui que le marquis de *Canillac* avait arrangé le plan de la régence avec quelques autres confidens du prince. Il avait parole d'être garde des ſceaux, et mourut quelque temps après. Ce ſont des faits publics dont j'ai été témoin, et qui ſe trouvent dans les mémoires manuſcrits du maréchal de *Villars*.

Le compilateur des mémoires de *Maintenon* ajoute à cette occaſion que dans le traité de Raſtadt, fait par le maréchal de *Villars* et le prince *Eugène*, *il y a des articles ſecrets qui excluent le duc d'Orléans du trône.* Cela

Pour mieux ſentir par quelle fatalité aveugle les affaires de ce monde ſont gouvernées, il faut remarquer que l'empire ottoman, qui avait pu attaquer l'empire d'Allemagne pendant la longue guerre de 1701, attendit la concluſion totale de la paix générale, pour faire la guerre contre les chrétiens. Les Turcs s'emparèrent aiſément, en 1715, du Péloponèſe, que le célèbre *Moroſini*, ſurnommé *le péloponéſiaque*, avait pris ſur eux vers la fin du dix-ſeptième ſiècle, et qui était reſté aux Vénitiens par la paix de Carlovitz. L'empereur garant de cette paix fut obligé de ſe déclarer contre les Turcs. Le prince *Eugène*, qui les avait déjà battus autrefois à Zenta, paſſa le Danube, et livra bataille près de Petervaradin, au grand-viſir *Ali*, favori du ſultan *Achmet III*, et remporta la victoire la plus ſignalée.

Guerre de l'Allemagne contre la Turquie, en 1715.

Quoique les détails n'entrent point dans un plan général, on ne peut s'empêcher de rapporter ici l'action d'un français, célèbre par ſes aventures ſingulières. Un comte de *Bonneval*, qui avait quitté le ſervice de France ſur quelques mécontentemens du miniſtère, major-général alors ſous le prince *Eugène*, ſe trouva dans cette bataille entouré d'un corps nombreux de janiſſaires; il n'avait auprès de lui que deux cents ſoldats de ſon régiment; il réſiſta

Comte de *Bonneval*.

eſt faux et abſurde : il n'y eut aucun article ſecret dans le traité de Raſtadt : c'etait un traité de paix authentique. On n'insère des articles ſecrets qu'entre des confédéres qui veulent cacher leurs conventions au public. Exclure le duc d'Orléans en cas de malheur, ç'eût été donner la France à *Philippe V*, roi d'Eſpagne, compétiteur de l'empereur *Charles VI*, avec lequel on traitait; ç'eût été détruire l'édifice de la paix d'Utrecht auquel on donnait la dernière main, outrager l'empereur, renverſer l'équilibre de l'Europe. On n'a jamais rien écrit de plus abſurde.

une heure entière ; et ayant été abattu d'un coup de lance, dix ſoldats qui lui reſtaient le portèrent à l'armée victorieuſe. Ce même homme proſcrit en France vint enſuite ſe marier publiquement à Paris ; et quelques années après il alla prendre le turban à Conſtantinople, où il eſt mort bacha.

Le grand-viſir *Ali* fut bleſſé à mort dans la bataille. Les mœurs turques n'étaient pas encore adoucies ; ce viſir, avant d'expirer, fit maſſacrer un général de l'empereur qui était ſon priſonnier. (*b*)

Victoires du prince *Eugène*. 1717.

L'année d'après, le prince *Eugène* aſſiégea Belgrade, dans laquelle il y avait près de quinze mille hommes de garniſon ; il ſe vit lui-même aſſiégé par une armée innombrable de turcs, qui avançaient contre ſon camp, et qui l'environnèrent de tranchées ; il était préciſément dans la ſituation où ſe trouva *Céſar* en aſſiégeant Alexie ; il s'en tira comme lui ; il battit les ennemis et prit la ville ; toute ſon armée devait périr, mais la diſcipline militaire triompha de la force et du nombre.

Paix avec les Turcs. 1718.

Ce prince mit le comble à ſa gloire par la paix de Paſſarovitz, qui donna Belgrade et Témeſvar à l'empereur ; mais les Vénitiens, pour qui on avait fait la guerre, furent abandonnés, et perdirent la Gréce ſans retour.

La face des affaires ne changeait pas moins entre les princes chrétiens. L'intelligence et l'union de la France et de l'Eſpagne, qu'on avait tant redoutée, et qui avait alarmé tant d'États, fut rompue dès que *Louis XIV* eut les yeux fermés. Le duc d'Orléans

(*b*) Il s'appelait *Breûner*.

régent de France, quoiqu'irréprochable ſur les ſoins de la conſervation de ſon pupille, ſe conduiſit comme s'il eût dû lui ſuccéder. Il s'unit étroitement avec l'Angleterre, réputée l'ennemie naturelle de la France, et rompit ouvertement avec la branche de *Bourbon* qui régnait à Madrid : et *Philippe V*, qui avait renoncé à la couronne de France par la paix, excita, ou plutôt prêta ſon nom pour exciter des ſéditions en France, qui devaient lui donner la régence d'un pays où il ne pouvait régner. Ainſi, après la mort de *Louis XIV*, toutes les vues, toutes les négociations, toute la politique, changèrent dans ſa famille et chez tous les princes. Régence du duc d'Orléans.

Le cardinal *Albéroni*, premier miniſtre d'Eſpagne, ſe mit en tête de bouleverſer l'Europe, et fut ſur le point d'en venir à bout. Il avait en peu d'années rétabli les finances et les forces de la monarchie eſpagnole ; il forma le projet d'y réunir la Sardaigne, qui était alors à l'empereur, et la Sicile, dont les ducs de Savoie étaient en poſſeſſion depuis la paix d'Utrecht. Il allait changer la conſtitution de l'Angleterre, pour l'empêcher de s'oppoſer à ſes deſſeins ; et dans la même vue, il était prêt d'exciter en France une guerre civile. Il négociait à la fois avec la Porte ottomane, avec le czar *Pierre le grand*, et avec *Charles XII*. Il était prêt d'engager les Turcs à renouveler la guerre contre l'empereur : et *Charles XII*, réuni avec le czar devait mener lui-même le prétendant en Angleterre, et le rétablir ſur le trône de ſes pères. *Albéroni.*

Ce cardinal en même temps ſoulevait la Bretagne en France ; et déjà il feſait filer ſecrètement dans

le royaume quelques troupes déguiſées en faux-ſauniers, conduites par un nommé *Colineri*, qui devait ſe joindre aux révoltés. La conſpiration de la ducheſſe du Maine, du cardinal de *Polignac*, et de tant d'autres, était prête d'éclater; le deſſein était d'enlever, ſi l'on pouvait, le duc d'Orléans, de lui ôter la régence, et de la donner au roi d'Eſpagne *Philippe V.* Ainſi le cardinal *Albéroni*, autrefois curé de village auprès de Parme, allait être à la fois premier miniſtre d'Eſpagne et de France, et donnait à l'Europe entière une face nouvelle.

La fortune fit évanouir tous ces vaſtes projets; une ſimple courtiſane découvrit à Paris la conſpiration, qui devint inutile dès qu'elle fut connue. Cette affaire mérite un détail qui fera voir comment les plus faibles reſſorts ſont ſouvent les grandes deſtinées.

Le prince de *Cellamare*, ambaſſadeur d'Eſpagne à Paris, conduiſait toute cette intrigue. Il avait avec lui le jeune abbé de *Porto-Carrero*, qui feſait ſon apprentiſſage de politique et de plaiſir. Une femme publique, nommée *Fillon*, auparavant fille de joie du plus bas étage, devenue une entremetteuſe diſtinguée, fourniſſait des filles à ce jeune homme. Elle avait long-temps ſervi l'abbé *du Bois*, alors ſecrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, depuis cardinal et premier miniſtre. Il employa la *Fillon* dans ſon nouveau département. Celle-ci fit agir une fille fort adroite, qui vola des papiers importans avec quelques billets de banque dans les poches de l'abbé *Carrero*, au moment de ces diſtractions où perſonne ne penſe à ſes poches. Les billets de banque lui

demeurèrent, les lettres furent portées au duc d'Orléans ; elles donnèrent assez de lumières pour faire connaître la conspiration, mais non assez pour en découvrir tout le plan.

L'abbé *Porto-Carrero* ayant vu ses papiers disparaître, et ne retrouvant plus la fille, partit sur le champ pour l'Espagne ; on courut après lui, on l'arrêta près de Poitiers. Le plan de la conspiration fut trouvé dans sa valise avec les lettres du prince de *Cellamare*. Il s'agissait de faire révolter une partie du royaume, et d'exciter une guerre civile ; et, ce qui est très-remarquable, l'ambassadeur, qui ne parle que de mettre le feu aux poudres, et de faire jouer les mines, parle aussi de la *miséricorde divine*. Et à qui en parlait-il ? au cardinal *Albéroni*, homme aussi pénétré de la miséricorde divine que le cardinal *du Bois* son émule.

Albéroni, dans le même temps qu'il voulait bouleverser la France, voulait mettre le prétendant, fils du roi *Jacques*, sur le trône d'Angleterre par les mains de *Charles XII*. Ce héros imprudent fut tué en Norvège, et *Albéroni* ne fut point découragé. Une partie des projets de ce cardinal commençait déjà à s'effectuer, tant il avait préparé de ressorts. La flotte qu'il avait armée descendit en Sardaigne, dès l'année 1717, et la réduisit en peu de jours sous l'obéissance d'Espagne : bientôt après elle s'empara de presque toute la Sicile, en 1718.

Mais *Albéroni* n'ayant pu réussir ni à empêcher les Turcs de consommer leur paix avec l'empereur *Charles VI*, ni à susciter des guerres civiles en France

et en Angleterre, vit à la fois l'empereur, le régent de France et le roi *George I*, réunis contre lui.

Le régent fait sous le nom de *Louis XV* la guerre au roi d'Espagne, oncle de *Louis XV*.

Le régent de France fit la guerre à l'Espagne de concert avec les Anglais, de sorte que la première guerre, entreprise sous *Louis XV*, fut contre son oncle, que *Louis XIV* avait établi au prix de tant de sang; c'était en effet une guerre civile.

Le roi d'Espagne avait eu soin de faire peindre les trois fleurs de lis sur tous les drapeaux de son armée. Le même maréchal de *Berwick*, qui lui avait gagné des batailles pour affermir son trône, commandait l'armée française. Le duc de *Liria*, son fils, était officier-général dans l'armée espagnole. Le père
1719. exhorta le fils par une lettre pathétique à bien faire son devoir contre lui-même. L'abbé *du Bois*, depuis cardinal, enfant de la fortune comme *Albéroni*, et aussi singulier que lui par son caractère, dirigea toute cette entreprise. *La Motte-Houdard*, de l'académie française, composa le manifeste qui ne fut signé de personne.

Une flotte anglaise battit celle d'Espagne auprès de Messine, et alors tous les projets du cardinal *Albéroni* étant déconcertés, ce ministre, regardé six mois auparavant comme le plus grand homme d'Etat, ne passa plus alors que pour un téméraire et un
Chute d'*Albéroni*. brouillon. Le duc d'Orléans ne voulut donner la paix à *Philippe V*, qu'à condition qu'il renverrait son ministre; il fut livré par le roi d'Espagne aux troupes françaises, qui le conduisirent sur les frontières d'Italie. (1) Ce même homme étant depuis légat à

(1) C'est au même ministre que l'Espagne doit la conservation du tribunal de l'inquisition, et de cette foule de prérogatives tyranniques ou

Bologne, et ne pouvant plus entreprendre de bouleverſer des royaumes, occupa ſon loiſir à tenter

ſéditieuſes qui, ſous le nom d'immunités eccléſiaſtiques, ont changé en couvens et en déſerts le pays de l'Europe le plus beau et le plus fertile, et ont rendu inutiles cette force d'ame et cette ſagacité naturelle qui ont toujours formé le caractère et l'eſprit de la nation eſpagnole.

Macanaz, fiſcal du conſeil de Caſtille, avait préſenté un mémoire à *Philippe V*, ſur la néceſſité de diminuer les énormes abus de ces immunités eccleſiaſtiques. Le cardinal *Guidice*, grand-inquiſiteur et ambaſſadeur en France, ayant une copie de ce mémoire qu'un miniſtre lui avait confiée, trahit ſon prince, et la remit à un inquiſiteur. Le ſaint-office rendit un décret contre le mémoire, et *Guidice* confirma ce décret par ſon approbation.

Cet excès d'inſolence devait faire détruire l'inquiſition, et perdre *Guidice*. Qu'eſpérer pour un pays dans lequel un mémoire préſenté au ſouverain peut être condamné et flétri par un tribunal, où les avis qu'un citoyen, qu'un miniſtre croit devoir donner au prince, ſont pourſuivis comme un crime?

Philippe V défendit la publication du décret. Alors les inquiſiteurs déclarent que leur conſcience ne leur permet point d'obéir. *Guidice* offre de ſe démettre de ſa place de grand-inquiſiteur, ne pouvant, diſait-il, concilier ſon reſpect pour le roi avec ſon devoir; mais il s'arrangea pour faire refuſer ſa démiſſion par le pape.

Albéroni venait de conclure le mariage de *Philippe V* avec la princeſſe de Parme; il croit qu'il eſt de ſon intérêt de s'unir avec *Guidice*. Tous deux déterminent la nouvelle reine à chaſſer honteuſement la princeſſe des *Urſins*; *Orri* qui gouvernait ſous elle eſt renvoyé en France. *Macanaz* eſt forcé de s'enfuir, et le petit-fils d'*Henri IV* ſoumet ſa couronne au ſaint-office. Ce fut ſous ces auſpices qu'*Albéroni* entra dans le miniſtère.

Le jéſuite *Robinet*, confeſſeur du roi, n'avait pas déſapprouvé *Macanaz*; il avait même dit à ſon pénitent que ce miniſtre n'avançait dans ſon mémoire que des principes avoués en France, qu'on pouvait les adopter ſans bleſſer la conſcience; il perdit ſa place, et on vit diſgracier un jéſuite pour n'avoir pas été aſſez fanatique.

Daubenton, plus digne d'être l'inſtrument d'*Albéroni*, fut appelé pour diriger la conſcience de *Philippe V*.

Le cardinal *Guidice* ſe crut maître de l'Eſpagne; mais *Albéroni*, qui avait apprécié ſon ambition et ſon incapacité, briſa bientôt un appui devenu inutile, et *Guidice* alla intriguer à Rome contre le roi d'Eſpagne, de qui il tenait ſa fortune.

C'eſt ainſi que l'Eſpagne conſerva l'inquiſition, et les abus eccléſiaſtiques que l'établiſſement d'une nouvelle race de ſouverains ſemblait devoir anéantir; et cette révolution, qui devait rendre ce royaume une des premières puiſſances de l'Europe, fut arrêtée par les intrigues de deux prêtres.

de détruire la république de Saint-Marin. Cependant il réſulta de tous ſes grands deſſeins qu'on s'accorda
1720. à donner la Sicile à l'empereur *Charles VI*, et la Sardaigne aux ducs de Savoie, qui l'ont toujours poſſédée depuis ce temps, et qui prennent le titre de rois de Sardaigne : mais la maiſon d'Autriche a perdu depuis la Sicile.

Ces événemens publics ſont aſſez connus, mais ce qui ne l'eſt pas, et qui eſt très-vrai, c'eſt que quand le régent voulut mettre pour condition de la paix, qu'il marierait ſa fille, mademoiſelle de *Montpenſier*, au prince des Aſturies, dom *Louis*, et qu'on donneràit l'infante d'Eſpagne au roi de France, il ne put y parvenir qu'en gagnant le jéſuite *Daubenton*, confeſſeur de *Philippe V.* Ce jéſuite détermina le roi d'Eſpagne à ce double mariage; mais ce fut à condition que le duc d'Orléans, qui s'était déclaré contre les jéſuites, en deviendrait le protecteur, et qu'il ferait enregiſtrer la conſtitution. Il le promit, et tint parole. Ce ſont-là ſouvent les ſecrets reſſorts des grands changemens dans l'Etat et dans l'Egliſe. L'abbé *du Bois*, déſigné archevêque de Cambrai, conduiſit ſeul cette affaire, et ce fut ce qui lui valut le cardinalat. Il fit enregiſtrer la bulle purement et ſimplement, comme on l'a déjà dit, par le grand-conſeil, ou plutôt malgré le grand-conſeil, par les princes du ſang, les ducs et pairs, les maréchaux de France, les conſeillers d'Etat et les maîtres des requêtes, et ſur-tout par le chancelier d'*Agueſſeau* lui-même, qui avait été ſi long-temps contraire à cette acceptation. D'*Agueſſeau*, par cette faibleſſe, ſe déshonorait aux yeux des citoyens, mais non pas des politiques. L'abbé *du Bois* obtint

même une rétractation du cardinal de *Noailles*. Le régent de France, dans cette intrigue, ſe trouva lié quelques temps par les mêmes intérêts avec le jéſuite *Daubenton*.

Philippe V commençait à être attaqué d'une mélancolie qui, jointe à ſa dévotion, le portait à renoncer aux embarras du trône, et à le réſigner à ſon fils aîné, dom *Louis*; projet qu'en effet il exécuta depuis, en 1724. (2) Il confia ce ſecret à *Daubenton*. Ce jéſuite trembla de perdre tout ſon crédit quand ſon pénitent ne ſerait plus le maître, et d'être réduit à le ſuivre dans une ſolitude. Il révéla au duc d'Orléans la confeſſion de *Philippe V*, ne doutant pas que ce prince ne fît tout ſon poſſible pour empêcher le roi d'Eſpagne d'abdiquer. Le régent avait des vues contraires : il eût été content que ſon gendre fût roi, et qu'un jéſuite qui avait tant gêné ſon goût dans l'affaire de la conſtitution ne fût plus en état

Révélation de la confeſſion de *Philippe V*.

(2) *Philippe V* était attaqué d'une mélancolie profonde qui le rendait quelquefois incapable de tout travail. Ce fut pour dérober cet état aux yeux de la nation que ceux qui le conſeillaient ſe prêtèrent au projet d'abdiquer qu'il avait formé. Il ſe retira au château de Balſain avec la reine, ſon confeſſeur et ſon miniſtre de confiance; mais le jeune roi, dom *Louis*, n'eut d'abord que les honneurs de la royauté; c'était à Balſain que ſe décidaient toutes les affaires. Cependant, quoique ce règne n'ait duré que quelques mois, les miniſtres du nouveau roi, tous nommés par *Philippe*, tentèrent de brouiller le père et le fils. On propoſa dans le conſeil de *Louis*, de retrancher la moitié de la penſion du roi *Philippe*, ſous le prétexte du déſordre des finances. *Louis* rejeta cette propoſition avec l'indignation qu'elle méritait. *Philippe* en fut inſtruit; et lorſqu'il remonta ſur le trône, à la mort de ſon fils, il dit au marquis de *Leide*, l'un de ceux qui avait opiné pour le retranchement, et qui lui devait ſa fortune : *M. le marquis de Leide, je n'aurais jamais cru cela de vous.* De *Leide* ſe retira de la cour, et mourut de chagrin peu de temps après. Nous verrons bientôt un exemple plus frappant encore de l'ingratitude des miniſtres à l'égard des rois deſcendus du trône.

de lui preſcrire des conditions. Il envoya la lettre de *Daubenton* au roi d'Eſpagne. Ce monarque montra froidement la lettre à ſon confeſſeur, qui tomba évanoui, et mourut peu de temps après. (*c*)

CHAPITRE II.

Suite du tableau de l'Europe. Régence du duc d'Orléans. Syſtême de Law ou Laſs.

Ce qui étonna le plus toutes les cours de l'Europe, ce fut de voir quelque temps après, en 1724 et 1725, *Philippe V* et *Charles VI*, autrefois ſi acharnés l'un contre l'autre, maintenant étroitement unis, et les affaires ſorties de leur route naturelle au point que le miniſtère de Madrid gouverna une année entière

(*c*) Ce fait ſe trouve atteſté dans l'hiſtoire civile d'Eſpagne, écrite par *Bellando*, imprimée avec la permiſſion du roi d'Eſpagne lui-même; elle doit être dans la bibliothèque des cordeliers à Paris. On peut la lire à la page 306 de la IVe partie. J'en ai la copie entre les mains. Cette perfidie de *Daubenton*, plus commune qu'on ne croit, eſt connue de plus d'un grand d'Eſpagne qui l'atteſte.

N. B. Victor-Amédée eſt le premier prince de l'Europe qui ait renoncé aux confeſſeurs jéſuites, et ôté à ces pères les colléges de ſes Etats. Voici à quelle occaſion. Un jéſuite qu'il avait pour confeſſeur étant tombé malade, *Victor* allait ſouvent le voir; peu de jours avant de mourir le confeſſeur le pria de s'approcher de lui: *Comblé de vos bontés*, lui dit-il, *je ne puis vous marquer ma reconnaiſſance qu'en vous donnant un dernier conſeil; mais ſi important que peut-être il ſuffit pour m'acquitter envers vous. N'ayez jamais de confeſſeur jéſuite. Ne me demandez point les motifs de ce conſeil, il ne me ſerait pas permis de vous le dire.* *Victor* le crut, et depuis ce temps, il ne voulut plus confier aux jéſuites ni ſa conſcience, ni l'éducation de ſes ſujets. Nous tenons ce fait d'un homme auſſi véridique qu'éclairé, qui l'a entendu de la bouche même de *Victor-Amédée*.

la cour de Vienne. Cette cour, qui n'avait jamais eu d'autre intention que de fermer à la maiſon françaiſe d'Eſpagne tout accès dans l'Italie, ſe laiſſa entraîner loin de ſes propres ſentimens, juſqu'à recevoir un fils de *Philippe V*, et d'*Eliſabeth de Parme*, ſa ſeconde femme, dans cette même Italie, dont on voulait exclure tout français et tout eſpagnol. L'empereur donna à ce fils puîné de ſon concurrent, l'inveſtiture de Parme et de Plaiſance, et du grand duché de Toſcane : quoique la ſucceſſion de ces Etats ne fût point ouverte, dom *Carlos* y fut introduit avec ſix mille eſpagnols; et il n'en coûta à l'Eſpagne que deux cents mille piſtoles données à Vienne.

Cette faute du conſeil de l'empereur ne fut pas au rang des fautes heureuſes; elle lui coûta plus cher dans la ſuite. Tout était étrange dans cet accord; c'était deux maiſons ennemies qui s'uniſſaient ſans ſe fier l'une à l'autre; c'était les Anglais, qui ayant tout fait pour détrôner *Philippe V*, et lui ayant arraché Minorque et Gibraltar, étaient les médiateurs de ce traité; c'était un hollandais, *Ripperda*, devenu duc, et tout-puiſſant en Eſpagne, qui le ſignait, qui fut diſgracié après l'avoir ſigné, et qui alla mourir enſuite dans le royaume de Maroc, où il tenta d'établir une religion nouvelle.

Cependant en France la régence du duc d'Orléans, que ſes ennemis ſecrets, et le bouleverſement général des finances devaient rendre la plus orageuſe des régences, avait été la plus paiſible et la plus fortunée. L'habitude que les Français avaient priſe d'obéir ſous *Louis XIV*, fit la ſureté du régent et la tranquillité publique. La conſpiration, dirigée de loin par le

cardinal *Albéroni*, et mal tramée en France, fut diſſipée auſſitôt que formée. Le parlement, qui dans la minorité de *Louis XIV* avait fait la guerre civile pour douze charges de maîtres des requêtes, et qui avait caſſé les teſtamens de *Louis XIII* et de *Louis XIV* avec moins de formalités que celui d'un particulier, eut à peine la liberté de faire des remontrances lorſqu'on eut augmenté la valeur numéraire des eſpèces trois fois au delà du prix ordinaire. Sa marche à pied, de la grand'chambre au louvre, ne lui attira que les railleries du peuple. L'édit le plus injuſte qu'on ait jamais rendu, celui de défendre à tous les habitans d'un royaume d'avoir chez ſoi plus de cinq cents francs d'argent comptant, n'excita pas le moindre mouvement. La diſette entière des eſpèces dans le public; tout un peuple en foule ſe preſſant pour aller recevoir à un bureau quelques monnaies néceſſaires à la vie, en échange d'un papier décrié dont la France était inondée; pluſieurs citoyens écraſés dans cette foule, et leurs cadavres portés par le peuple au palais royal, ne produiſirent pas une apparence de ſédition. Enfin ce fameux ſyſtême de *Laſs*, qui ſemblait devoir ruiner la régence et l'Etat, ſoutint en effet l'un et l'autre par des conſéquences que perſonne n'avait prévues.

La cupidité qu'il réveilla dans toutes les conditions, depuis le plus bas peuple juſqu'aux magiſtrats, aux évêques et aux princes, détourna tous les eſprits de toute attention au bien public, et de toute vue politique et ambitieuſe, en les rempliſſant de la crainte de perdre et de l'avidité de gagner. C'était un jeu nouveau et prodigieux, où tous les citoyens pariaient

les uns contre les autres. Des joueurs acharnés ne quittent point leurs cartes pour troubler le gouvernement. Il arriva par un preſtige dont les reſſorts ne purent être viſibles qu'aux yeux les plus exercés et les plus fins, qu'un ſyſtême tout chimérique enfanta un commerce réel, et fit renaître la compagnie des Indes, établie autrefois par le célèbre *Colbert*, et ruinée par les guerres. Enfin, s'il y eut beaucoup de fortunes particulières détruites, la nation devint bientôt plus commerçante et plus riche. Ce ſyſtême éclaira les eſprits, comme les guerres civiles aiguiſent les courages.

Ce fut une maladie épidémique qui ſe répandit de France en Hollande et en Angleterre ; elle mérite l'attention de la poſtérité ; car ce n'était point l'intérêt politique de deux ou trois princes qui bouleverſait des nations. Les peuples ſe précipitèrent d'eux-mêmes dans cette folie, qui enrichit quelques familles, et qui en réduiſit tant d'autres à la mendicité. Voici qu'elle fut l'origine de cette démence précédée et ſuivie de tant de folies.

Syſtême de *Law* ou *Laſs*.

Un écoſſais, nommé *Jean Law*, que nous nommons *Jean Laſs*, (*d*) qui n'avait d'autre métier que d'être grand joueur et grand calculateur, obligé de fuir de la Grande-Bretagne pour un meurtre, avait dès long-temps rédigé le plan d'une compagnie, qui payerait en billets les dettes d'un Etat, et qui ſe rembourſerait par les profits. Ce ſyſtême était très-compliqué ; mais, réduit à ſes juſtes bornes, il

(*d*) On le dit fils d'un orfèvre dans les mémoires infidèles de la régence. On appelle en anglais orfèvre, *Goldſmith*, un dépoſitaire d'argent, eſpèce d'agent de change.

pouvait être très-utile. C'était une imitation de la banque d'Angleterre et de ſa compagnie des Indes. Il propoſa cet établiſſement au duc de Savoie, depuis premier roi de Sardaigne, *Victor-Amédée*, qui répondit qu'il n'était pas aſſez puiſſant pour ſe ruiner. Il le vint propoſer au contrôleur-général *Deſmarets;* mais c'était dans le temps d'une guerre malheureuſe où toute confiance était perdue; et la baſe de ce ſyſtême était la confiance.

Enfin il trouva tout favorable ſous la régence du duc d'Orléans: deux milliars de dettes à éteindre, une paix qui laiſſait du loiſir au gouvernement, un prince et un peuple amoureux des nouveautés.

Il établit d'abord une banque en ſon propre nom, en 1716. Elle devint bientôt un bureau général des recettes du royaume. On y joignit une compagnie du Miſſiſſipi, compagnie dont on feſait eſpérer de grands avantages. Le public, ſéduit par l'appât du gain, s'empreſſa d'acheter avec fureur les actions de cette compagnie et de cette banque réunies. Les richeſſes, auparavant reſſerrées par la défiance, circulèrent avec profuſion; les billets doublaient, quadruplaient ces richeſſes. La France fut très-riche en effet par le crédit. Toutes les profeſſions connurent le luxe; et il paſſa chez les voiſins de la France, qui eurent part à ce commerce.

La banque fut déclarée banque du roi, en 1718. Elle ſe chargea du commerce du Sénégal. Elle acquit le privilége de l'ancienne compagnie des Indes, fondée par le célèbre *Colbert*, tombée depuis en décadence, et qui avait abandonné ſon commerce aux négocians de Saint-Malo. Enfin elle ſe chargea

des

des fermes générales du royaume. Tout fut donc entre les mains de l'écoſſais *Laſs*, et toutes les finances du royaume dépendirent d'une compagnie de commerce.

Cette compagnie paraiſſant établie ſur de ſi vaſtes fondemens, ſes actions augmentèrent vingt fois au-delà de leur première valeur. Le duc d'Orléans fit, ſans doute, une grande faute d'abandonner le public à lui-même. Il était aiſé au gouvernement de mettre un frein à cette frénéſie; mais l'avidité des courtiſans et l'eſpérance de profiter de ce déſordre empêchèrent de l'arrêter. Les variations fréquentes dans le prix de ces effets, produiſirent à des hommes inconnus des biens immenſes : pluſieurs en moins de ſix mois devinrent beaucoup plus riches que beaucoup de princes. *Laſs*, ſéduit lui-même par ſon ſyſtême, et ivre de l'ivreſſe publique et de la ſienne, avait fabriqué tant de billets, que la valeur chimérique des actions valait, en 1719, quatre-vingts fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le royaume. Le gouvernement rembourſa en papiers tous les rentiers de l'Etat.

Le régent ne pouvait plus gouverner une machine ſi immenſe, ſi compliquée, et dont le mouvement rapide l'entraînait malgré lui. Les anciens financiers et les gros banquiers réunis épuisèrent la banque royale, en tirant ſur elle des ſommes conſidérables. Chacun chercha à convertir ſes billets en eſpèces; mais la diſproportion était énorme. Le crédit tomba tout d'un coup : le régent voulut le ranimer par des arrêts qui l'anéantirent. On ne vit plus que du papier; une misère réelle commençait à ſuccéder à

tant de richeſſes fictives. Ce fut alors qu'on donna la place de contrôleur-général des finances à *Laſs*, préciſément dans le temps qu'il était impoſſible qu'il la remplît; c'était en 1720, époque de la ſubverſion de toutes les fortunes des particuliers et des finances du royaume. On le vit en peu de temps d'écoſſais devenir français par la naturaliſation; (3) de proteſtant, catholique; d'aventurier, ſeigneur des plus belles terres; et de banquier, miniſtre d'Etat. Je l'ai vu arriver dans les ſalles du palais royal, ſuivi de ducs et pairs, de maréchaux de France et d'évêques. Le déſordre était au comble. Le parlement de Paris s'oppoſa autant qu'il le put à ces innovations, et il fut exilé à Pontoiſe. Enfin dans la même année *Laſs*, chargé de l'exécration publique, fut obligé de fuir du pays qu'il avait voulu enrichir, et qu'il avait bouleverſé. Il partit dans une chaiſe de poſte que lui prêta le duc de *Bourbon-Condé*, n'emportant avec lui que deux mille louis, preſque le ſeul reſte de ſon opulence paſſagère.

Duc d'Orléans encore calomnié.

Les libelles de ce temps-là accuſent le régent de s'être emparé de tout l'argent du royaume pour les vues de ſon ambition; et il eſt certain qu'il eſt mort endetté de ſept millions exigibles. On accuſait *Laſs* d'avoir fait paſſer pour ſon profit les eſpèces de la France dans les pays étrangers. Il a vécu quelque temps à Londres des libéralités du marquis de *Laſſay*, et eſt mort à Veniſe, en 1729, dans un état à peine

(3) Les lettres de naturaliſation ne furent pas enregiſtrées. L'académie des ſciences l'avait choiſi, en 1719, pour un de ſes honoraires; mais ſon élection fut declarée nulle, en 1721, à cauſe de ce defaut d'enregiſtrement, et le cardinal de *Fleuri* élu à ſa place.

au-dessus de l'indigence. J'ai vu sa veuve à Bruxelles, aussi humiliée qu'elle avait été fière et triomphante à Paris. De telles révolutions ne sont pas les objets les moins utiles de l'histoire. (4)

(4) Il est sûr qu'en payant en papier-mounaie les dettes d'un Etat, il se trouve libéré sans qu'il en ait rien coûté : mais pour que cette opération soit juste et utile, il faut que ces billets aient dans le commerce une valeur égale à la somme d'argent qu'ils représentent. Or des billets ne peuvent conserver cette valeur, s'il n'existe pas une opinion générale que tout possesseur de ces billets pourra, au moment qu'il voudra, les convertir en argent comptant. Cette opinion n'est pas fondée uniquement sur la proportion de la somme de ces billets avec la masse d'argent donné à la banque, ni même avec la totalité de l'argent du pays. Il suffit que chacun se regarde comme assuré que le nombre des billets qu'on voudra liquider à la fois n'excédera point la somme que la banque peut réaliser à chaque instant; et, ce qui en est la conséquence, qu'ils continueront de circuler dans le commerce; mais lorsque la somme de ces billets est supérieure à celle qu'on suppose que la banque peut réunir en argent, cette opération ne peut s'établir que peu à peu et par l'habitude. En supposant même la confiance entière, la valeur totale des billets doit encore avoir des bornes; si elle surpasse la quantité d'argent nécessaire pour la circulation, c'est-à-dire, pour les opérations du commerce intérieur, le surplus devient inutile, et ceux qui le possèdent doivent chercher à le réaliser. Il faudrait donc qu'outre la somme nécessaire à tenir en réserve pour liquider les billets qui servent à la circulation, la banque eût toujours en argent comptant une somme égale à la valeur de ces billets superflus. Ainsi, loin d'être utiles à la banque dont ils seraient sortis, ou à l'Etat qui les aurait employés, ils leur deviendraient à charge, et les exposeraient à perdre leur crédit, s'ils n'avaient pas des moyens sûrs, quoiqu'onéreux, de rassembler en peu de jours les sommes nécessaires pour ces liquidations. Les Etats-Unis d'Amérique, tout éclairés qu'ils sont, n'ont pas senti ces vérités si simples, et le discrédit rapide de leurs papiers a prouvé combien l'opinion de l'usage indéfini d'un papier-monnaie était peu fondée.

Law paraît avoir été dans la même erreur; mais il savait très-bien que si l'on se bornait, dans la circonstance où il se trouvait, à payer les dettes en papier-monnaie, ces billets seraient bientôt sans valeur; il fallait donc chercher à leur en donner une. Il employa pour cela trois moyens; le premier consistait à donner à la banque des profits de finance ou des priviléges de commerce, en admettant les porteurs de billets au partage de ces profits. Il était clair en effet que dès-lors le papier pouvait

Peſte en Provence.

Pendant ce temps la peſte déſolait la Provence. On avait la guerre avec l'Eſpagne. La Bretagne était

valoir, outre la ſomme qu'il repréſentait, un profit plus ou moins conſidérable; il devait donc, ſuivant l'idée qu'on aurait de la poſſibilité de ces profits, ou ſe maintenir au niveau de ſa valeur, ou même s'élever au-deſſus. Le gouvernement avait beſoin d'une confiance moins grande, puiſque l'eſpérance de gagner doit engager à courir des riſques: mais il fallait que le profit eſpéré fût au-deſſus de l'intérêt ordinaire du commerce, et dès-lors l'établiſſement de la banque n'était plus qu'un emprunt onéreux pour l'Etat. Auſſi ce n'était point ce que voulait *Laſs*; il eſpérait ſeulement accréditer les billets par des eſpérances vagues ou plutôt trompeuſes, comptant que lorſque la nation y ſerait accoutumée, ils pourraient ſe ſoutenir d'eux-mêmes; et c'eſt ſur-tout dans cette partie de ſes opérations qu'il ſe permit d'employer la charlatanerie. Nous n'en citerons qu'un exemple. Lorſqu'il accorda à la banque le privilége du commerce d'Afrique, il y joignit une petite prime pour chaque livre d'or qu'elle introduirait en France; cette prime n'était pas un cinquième pour cent de la valeur, et par conſéquent ne pouvait être comptée pour quelque choſe, qu'en ſuppoſant l'introduction d'une grande quantité de livres d'or. Le premier moyen réuſſit; les actions gagnèrent, et *Laſs* les multipliait à l'excès, en y attachant toujours de nouveaux profits en eſpérance.

Ces charlataneries ne pouvaient ſoutenir le crédit que pendant très-peu de temps; les billets tombèrent. Il prit alors un ſecond moyen; on contraignit à recevoir les billets de banque comme argent comptant. Ceux qui remboursèrent leurs dettes avec ces billets eurent le profit des banqueroutes dont ils partageaient l'honneur avec le miniſtère. Mais cette contrainte ne peut exiſter dans les opérations de commerce; le marchand qui vend ſa denrée argent comptant, eſt le maître de la donner à meilleur marché que s'il la vend en billets: ainſi ce moyen injuſte en lui-même ne put ni ſoutenir ſuffiſamment les billets, ni avoir long-temps de l'influence.

Laſs juſque-là était un homme perſuadé fauſſement que l'établiſſement d'une banque augmentait les richeſſes réelles, et que dans le cas où il la fondait, elle devait anéantir la dette publique. Peu délicat ſur les moyens, il avait été injuſte et charlatan; mais il pouvait paraître habile aux yeux de ceux qui n'étaient point aſſez éclairés pour ſentir qu'il ne pouvait réſulter de ſon ſyſtême, en lui ſuppoſant tout le ſuccès poſſible, que l'exiſtence d'une compagnie maîtreſſe des impôts et des privilèges de commerce, une banque très-compliquée, enfin une banqueroute faite au haſard, et ſans que les pertes fuſſent proportionnelles, ce qui la rendait encore plus injuſte et plus funeſte.

Google

prête à ſe ſoulever. Il s'était formé des conſpirations contre le régent; et cependant il vint à bout preſque ſans peine de tout ce qu'il voulut au dehors et au dedans. Le royaume était dans une confuſion qui feſait tout craindre, et cependant ce fut le règne des plaiſirs et du luxe.

Il fallut, après la ruine du ſyſtême de *Laſs*, réformer l'Etat; on fit un recenſement de toutes les fortunes des citoyens, ce qui était une entrepriſe *Viſa.*

Mais à cette dernière époque toute cette habileté apparente diſparut; il imagina d'abord de dégoûter de l'argent comptant par des variations rapides dans les monnaies: l'argent monnayé devenant par ce moyen d'un uſage incommode, et ceux qoi avaient des monnaies ancieunes ne pouvant ni les employer dans le commerce, ni les vendre avec avantage comme matière, la valeur des billets devait augmenter; mais cette hauſſe était plus que compenſée par la diminution de la confiance. Il finit par défendre de garder de l'argent chez ſoi: l'effet de cette dernière loi fut encore de rendre l'argent plus rare, mais auſſi de faire tomber les billets de plus en plus. Au milieu de toutes ces lois, le publie de Paris occupé, non plus des fortunes qu'on pouvait faire en actions ou en payant ſes dettes en billets, mais de celles que l'agiotage de ces billets feſait eſpérer, ne voyait encore qu'à demi l'illuſion des projets de *Laſs*. Lui-même enfin réduiſit ſes billets à la moitié de leur valeur; alors le preſtige qui l'avait ſoutenu fut abſolument diſſipé, et *Laſs* fut obligé de quitter le miniſtère et la France.

Telle eſt l'hiſtoire abrégée de ce ſyſtême, tel que nous avons pu le ſaiſir au milieu de cette foule de lois et d'opérations qui ſe ſuccédaient avec une rapidité dont il n'y a peut-être jamais eu d'exemple.

L'ignorance où l'on était alors, principalement en France, ſur la nature et les effets des opérations de ce genre, fut la ſeule cauſe du ſuccès momentané du ſyſtême de *Laſs*; des révolutions prodigieuſes qu'il cauſa dans les fortunes; ſon effet dans l'adminiſtration fut une banqueroute partielle faite de la manière la plus injuſte, la plus propre à multiplier les déſaſtres particuliers; et il n'en eſt reſté dans les eſprits que des préjugés contre les billets de banque, qui cependant peuvent ſouvent être utiles, ſoit pour diminuer le prix de l'argent, et en laiſſer une plus grande quantité pour le commerce étranger ou pour les différens uſages qu'on peut faire de l'argent non monnayé, ſoit pour augmenter la production et le commerce, en rendant la circulation plus facile et moins coûteuſe.

non moins extraordinaire que le ſyſtême : ce fut l'opération de finance et de juſtice la plus grande et la plus difficile qu'on ait jamais faite chez aucun peuple. On la commença vers la fin de 1721. Elle fut imaginée, rédigée et conduite par quatre (*e*) frères, qui juſque-là n'avaient point eu de part principale aux affaires publiques, et qui, par leur génie et par leurs travaux, méritèrent qu'on leur confiât la fortune de l'Etat. Ils établirent aſſez de bureaux de maîtres des requêtes et d'autres juges ; ils formèrent un ordre aſſez sûr et aſſez net pour que le chaos fût débrouillé ; cinq cents onze mille et neuf citoyens, la plupart pères de famille, portèrent leur fortune en papier à ce tribunal. Toutes ces dettes innombrables furent liquidées à près de ſeize cents trente et un millions numéraires effectifs en argent, dont l'Etat fut chargé. C'eſt ainſi que finit ce jeu prodigieux de la fortune, qu'un étranger inconnu avait fait jouer à toute une nation. (*f*)

Après la deſtruction de ce vaſte édifice de *Laſs*, ſi hardiment conçu, et qui écraſa ſon architecte, il reſta de ſes débris une compagnie des Indes, qu'on

(*e*) Les frères *Pâris*.

(*f*) L'hiſtorien de la régence et celui du duc d'Orléans parlent de cette grande affaire avec auſſi peu de connaiſſance que tous les autres : ils diſent que le contrôleur-général, M. de *la Houſſaie*, était chambellan du duc d'Orléans : ils prennent un écrivain obſcur, nommé *la Jonchère*, pour *la Jonchère*, le tréſorier des guerres. Ce ſont des livres de Hollande. Vous trouverez dans une continuation de l'Hiſtoire univerſelle de *Bénigne Boſſuet*, imprimée en 1738, chez l'*Honoré*, à Amſterdam, que le duc de *Bourbon-Condé*, premier miniſtre après le duc d'Orléans, *fit bâtir le château de Chantilli de fond en comble du produit des actions* : vous y verrez que *Laſs* avait vingt millions ſur la banque d'Angleterre : autant de lignes, autant de menſonges.

crut quelque temps à Paris, la rivale de celle de Londres et d'Amſterdam. (5)

La fureur du jeu des actions, qui avait ſaiſi les Français, anima auſſi les Hollandais et les Anglais. Ceux qui avaient obſervé en France les reſſorts par leſquels tant de particuliers avaient élevé des fortunes ſi rapides et ſi immenſes ſur la crédulité et ſur la misère publiques, portèrent dans Amſterdam, dans Roterdam, dans Londres, le même artifice et la même folie. On parle encore avec étonnement de ces temps de démence et de ce fléau politique; mais qu'il eſt peu conſidérable en comparaiſon des guerres civiles et de celles de religion qui ont ſi long-temps enſanglanté l'Europe, et des guerres de peuple à peuple, ou plutôt de prince à prince, qui dévaſtent tant de contrées! Il ſe trouva dans Londres et dans Roterdam des charlatans qui firent des dupes. On créa des compagnies et des commerces imaginaires. Amſterdam fut bientôt déſabuſé. Roterdam fut ruiné pour quelque temps. Londres fut bouleverſé pendant l'année 1720. Il réſulta de cette manie, en France et en Angleterre, un nombre prodigieux de banqueroutes, de fraudes, de vols publics et particuliers, et toute la dépravation de mœurs que produit une cupidité effrénée.

(5) Elle ne ſe ſoutint qu'aux dépens du tréſor public, que l'ignorance des miniſtres ſur les principes du commerce prodiguait à cette compagnie ou plutôt à ſes agens. Voyez le chap. XXIX.

CHAPITRE III.

De l'abbé du Bois, archevêque de Cambrai, cardinal, premier miniſtre. Mort du duc d'Orléans.

Il ne faut pas paſſer ſous ſilence le miniſtère du cardinal *du Bois*. C'était le fils d'un apothicaire de Brive-la-Gaillarde, dans le fond du Limouſin. Il avait commencé par être inſtituteur du duc d'Orléans, et enſuite en ſervant ſon élève dans ſes plaiſirs, il en acquit la confiance : un peu d'eſprit, beaucoup de débauche, de la ſoupleſſe, et ſur-tout le goût de ſon maître pour la ſingularité, firent ſa prodigieuſe fortune : ſi ce cardinal premier miniſtre avait été un homme grave, cette fortune aurait excité l'indignation, mais elle ne fut qu'un ridicule. Le duc d'Orléans ſe jouait de ſon premier miniſtre, et reſſemblait à ce pape qui fit ſon porte-ſinge cardinal. Tout ſe tournait en gaieté et en plaiſanterie dans la régence du duc d'Orléans : c'était le même eſprit que du temps de la fronde, à la guerre civile près; ce caractère de la nation, le régent l'avait fait renaître après la ſévère triſteſſe des dernières années de *Louis XIV*.

Le cardinal *du Bois* meurt ſans vouloir recevoir les ſacremens.

Le cardinal *du Bois*, archevêque de Cambrai, mourut d'un ulcère dans l'urètre, ſuite de ſes débauches. Il trouva un expédient pour n'être pas fatigué dans ſes derniers momens par les pratiques de la religion catholique, dont jamais miniſtre ne fit moins de cas que lui. Il prétexta qu'il y avait

pour les cardinaux un cérémonial particulier, et qu'un cardinal ne recevait pas l'extrême-onction et le viatique comme un autre homme. Le curé de Verſailles alla aux informations, et pendant ce temps *du Bois* mourut, le 19 auguſte 1723. Nous rîmes de ſa mort comme de ſon miniſtère : tel était le goût des Français, accoutumés à rire de tout. (*g*)

Le duc d'Orléans prit alors le titre de premier miniſtre, parce que le roi étant majeur, il n'y avait plus de régence; mais il ſuivit bientôt ſon cardinal. C'était un prince à qui on ne pouvait reprocher que ſon goût ardent pour les plaiſirs et pour les nouveautés.

De toute la race de *Henri IV*, *Philippe d'Orléans* fut celui qui lui reſſembla le plus; il en avait la valeur, la bonté, l'indulgence, la gaieté, la facilité, la franchiſe, avec un eſprit plus cultivé. Sa phyſionomie, incomparablement plus gracieuſe, était cependant celle de *Henri IV*. Il ſe plaiſait quelquefois à mettre une fraiſe, et c'était alors *Henri IV* embelli.

Il avait alors un ſingulier projet, dont ſa mort ſubite ſauva la France. C'était de rappeler *Laſs*, réfugié et oublié dans Veniſe, et de faire revivre ſon ſyſtême, dont il comptait rectifier les abus, et augmenter les avantages. Rien ne put jamais le détacher de l'idée d'une banque générale, chargée de payer

(*g*) Le régent, en 1722, avait fait le cardinal *du Bois* premier miniſtre. Où le compilateur des mémoires de *Maintenon* a-t-il pris que *Louis XIV*, ayant donné un petit bénéfice, en 1692, à cet abbé *du Bois*, alors obſcur, avait dit de lui : *Il ne s'attache point aux femmes qu'il aime; s'il boit il ne s'enivre pas; et s'il joue il ne perd jamais?* Voilà de ſingulières raiſons pour donner un bénéfice. Peut-on faire parler ainſi *Louis XIV?* et ce monarque jetait-il la vue ſur l'abbé *du Bois?* D'ailleurs l'abbé *du Bois* n'était ni joueur ni buveur.

toutes les dettes de l'Etat. L'exemple de Veniſe, de la Hollande, de l'Angleterre, lui feſait illuſion. Son ſecrétaire *Melon*, eſprit ſyſtématique, très-éclairé, mais chimérique, lui avait inſpiré ce deſſein, et l'y confirmait de jour en jour. Il oubliait la différence établie par la nature entre le génie des Français et des peuples qu'on voulait imiter; combien de temps il faut pour faire réuſſir de tels établiſſemens; que la nation était alors plus révoltée contre le ſyſtême de *Laſs* qu'elle n'en avait été d'abord enivrée; et que *Laſs*, revenant une ſeconde fois bouleverſer la France avec des billets, trouverait des ennemis plus en garde, plus acharnés et plus puiſſans qu'il n'en avait eu à combattre dans ſes premiers preſtiges.

La contemplation continuelle de cette grande entrepriſe qui ſéduiſait le duc d'Orléans, et celle des orages qu'il allait exciter, allumèrent ſon ſang. Les plaiſirs de la table et de l'amour dérangèrent ſa ſanté davantage. Il fut averti par une légère attaque d'apoplexie qu'il négligea, et qui lui en attira une ſeconde, le 2 décembre 1723, à Verſailles. Il mourut au moment qu'il en fut frappé.

Son fils, le duc de Chartres, d'un caractère faible et bizarre, plus fait pour une cellule à Sainte-Geneviève, où il a fini ſes jours, que pour le miniſtère, ne demanda pas la place de ſon père. Le duc de *Bourbon*, arrière-petit-fils du grand *Condé*, la demanda ſur le champ au jeune roi majeur. Le roi était avec *Fleuri*, ancien évêque de Fréjus, ſon précepteur. Il conſulta par un regard ce vieillard ambitieux et circonſpect, qui n'oſa pas s'oppoſer par un ſigne de tête à la demande du prince.

La patente de premier miniſtre était déjà dreſſée par le ſecrétaire d'Etat *la Vrillière*, et le duc de *Bourbon* fut le maître du royaume en deux minutes.

Le ſort des princes de *Condé* a toujours été d'être opprimés par des prêtres. Le premier prince de *Condé*, *Louis*, oncle de *Henri IV*, fut toute ſa vie perſécuté par les prêtres de Rome et de la France, aſſaſſiné ſur le champ de bataille immédiatement après la perte de la journée de Jarnac.

Le ſecond, *Henri*, couſin germain de *Henri IV*, plus pourſuivi encore par les prêtres de la ligue, empoiſonné dans Saint-Jean d'Angeli.

Le troiſième, *Henri II*, mis en priſon ſous le gouvernement du florentin *Concini*, et depuis toujours tourmenté par le cardinal de *Richelieu*, quoiqu'il eût marié ſon fils à la nièce de ce cardinal.

Le quatrième, qui eſt le grand *Condé*, enfermé à Vincennes et au Havre, pourſuivi hors du royaume par le cardinal *Mazarin*.

Enfin, celui dont nous parlons, et que nous appelons *Monſieur le Duc*, ſupplanté, chaſſé de la cour, et exilé par *Fleuri*, évêque de Fréjus, qui fut cardinal bientôt après.

Voici comment ſe fit cette révolution qui étonna la France, et qui n'était après tout qu'un changement de miniſtre, ordinaire dans toutes les cours.

Monſieur le Duc abandonna d'abord tout le département de l'Egliſe, et le ſoin de pourſuivre les calviniſtes et les janſéniſtes à l'évêque de Fréjus; ſe réſervant l'adminiſtration de tout le reſte. Ce partage produiſit quelques difficultés entre eux. Le prince était gouverné par un des frères *Pâris*, nommé *du Verney*, qui

avait eu la principale part à l'ouvrage inoui de la liquidation des biens de tous les citoyens, après le renverſement des chimères de *Laſs*. Une autre perſonne gouvernait plus gaiement le prince miniſtre ; c'était la fille du traitant *Pléneuf*, mariée au marquis de *Prie*, jeune femme brillante, légère, d'un eſprit vif et agréable. Pour *Fleuri*, âgé alors de ſoixante et treize ans, il n'était gouverné par perſonne, et il avait ſur le roi ſon élève un aſcendant ſuprême, fruit de l'autorité d'un précepteur ſur ſon diſciple et de l'habitude.

Pâris du Verney, étroitement lié avec cette marquiſe de *Prie*, réſolut avec elle de mettre le roi entièrement dans la dépendance du prince, et de chaſſer le précepteur. Nous avons déjà vu que le duc d'Orléans, régent de France, pour finir ſa guerre contre le roi d'Eſpagne, *Philippe V*, avait marié l'infante, fille de ce monarque et de la princeſſe de Parme, âgée alors de cinq ans et demie, au roi de France qui en avait quinze. Il fallait attendre environ dix ans au moins la naiſſance incertaine d'un dauphin. Madame de *Prie* et *du Verney* prirent ce prétexte pour renvoyer l'infante à ſon père, et pour faire un véritable mariage du roi de France avec une ſœur du duc de *Bourbon*, très-belle et très-capable de donner des enfans, élevée à Fontevraud ſous le nom de princeſſe de *Vermandois*.

On commença par renvoyer la femme de cinq ans avant de s'aſſurer d'une plus mûre. On la fit partir pour l'Eſpagne, ſans preſſentir ſon père et ſa mère, ſans adoucir la dureté d'une telle démarche par la plus légère excuſe. On chargea ſeulement l'abbé de *Livry Sanguin*, fils d'un premier maître

d'hôtel du roi, miniſtre alors en Portugal, de paſſer en Eſpagne pour en inſtruire le roi et la reine, pendant que leur enfant était en chemin, reconduite à petites journées. Cet oubli de toute bienſéance n'était l'effet d'aucune querelle entre les cours de France et d'Eſpagne. Il ſemblait qu'une telle démarche ne pouvait être imputée qu'au caractère de *du Verney* qui, ayant été garçon cabaretier dans ſon enfance, chez ſa mère, en Dauphiné; ſoldat aux gardes dans ſa jeuneſſe, et plongé depuis dans la finance, retint toute ſa vie un peu de la dureté de ces trois profeſſions. La marquiſe de *Prie* ne ſongea jamais aux conſéquences, et *Monſieur le Duc* n'était pas politique.

L'infante, qui fut ainſi reconduite, fut depuis reine en Portugal. Elle donna à *Joſeph II* les enfans qu'on ne voulut pas qu'elle donnât à *Louis XV*, et n'en fut pas plus heureuſe.

Quelques mois après ſon renvoi, madame de *Prie* courut en poſte à Fontevraud eſſayer ſi la princeſſe de *Vermandois* lui convenait, et ſi on pouvait s'aſſurer de gouverner le roi de France par elle. La princeſſe, encore plus fière que la marquiſe n'était légère et inconſidérée, la reçut avec une hauteur dédaigneuſe, et lui fit ſentir qu'elle était indignée que ſon frère lui dépêchât une telle ambaſſadrice. Cette ſeule entrevue la priva de la couronne. On la laiſſa faire la fière dans ſon couvent : elle mourut abbeſſe de Beaumont-lès-Tours trois ans après.

Il y avait dans Paris une madame *Texier*, maîtreſſe d'un ancien militaire, nommé *Vauchon*, veuve d'un caiſſier qui avait appartenu à *Pléneuf*, père de madame de *Prie*. Elle était retenue pour toujours dans ſon lit

par une maladie affreuſe qui lui avait rongé la moitié du viſage. *Vauchon* lui parla de *Staniſlas Leczinski* fait roi de Pologne par *Charles XII*, dépoſſédé par *Pierre le grand*, et réfugié à Veiſſembourg, frontière de l'Alſace, y vivant d'une penſion modique que le miniſtère de France lui payait très-mal. Il avait une fille élevée dès ſon berceau dans le malheur, dans la modeſtie et dans les vertus qui rendaient ſes infortunes plus intéreſſantes. La dame *Texier* pria la marquiſe de la venir voir; elle lui parla de cette princeſſe pour laquelle on avait propoſé des partis un peu au-deſſous d'un roi de France. (6) Madame de *Prie* partit deux jours après pour Veiſſembourg, vit cette infortunée princeſſe polonaiſe, trouva qu'on ne lui en avait pas aſſez dit, et la fit reine.

Dans le conſeil privé qu'on aſſembla pour décider de cette alliance, l'évêque de Fréjus dit ſimplement qu'il ne s'était jamais mêlé de mariage. Il laiſſa conclure l'affaire ſans la recommander, et ſans s'y oppoſer. La nouvelle reine fut auſſi reconnaiſſante envers *Monſieur le Duc*, que le roi et la reine d'Eſpagne furent indignés du renvoi, ou plutôt de l'expulſion de l'infante.

Quelque temps après, les murmures de Verſailles et de Paris ayant éclaté, la défiance entre *Monſieur le Duc* et le précepteur étant augmentée, la cour ayant formé deux partis, les eſprits commençant à s'aigrir, l'évêque déclare enfin au prince miniſtre que le ſeul moyen d'en prévenir les ſuites était de renvoyer de la

(6) Entre autre le dernier maréchal d'*Eſtrées* du nom de *le Tellier*. Le mariage manqua, parce qu'on ne voulut pas faire duc et pair le comte d'*Eſtrées* en conſidération de cette alliance. La princeſſe, devenue reine, le traita toujours avec diſtinction, et comme un homme qui dans ſon infortune s'était occupé du ſoin de l'adoucir.

cour madame de *Prie*, qui était dame du palais de la reine. La marquiſe de ſon côté réſolut, ſelon les règles de la guerre de cour, de faire partir le précepteur.

Une des mortifications du premier miniſtre était que lorſqu'il travaillait avec le roi aux affaires d'Etat, *Fleuri* y aſſiſtait toujours, et que lorſque *Fleuri* ſefait ſigner au roi des ordres pour l'Egliſe, le prince n'y était point admis. On engagea un jour le roi à venir tenir ſon petit conſeil ſur des objets de peu d'importance dans la chambre de la reine, et quand l'évêque de Fréjus voulut entrer, la porte lui fut fermée. *Fleuri*, incertain ſi le roi n'était pas du complot, prit incontinent le parti de ſe retirer au village d'Iſſi, entre Paris et Verſailles, dans une petite maiſon de campagne appartenant à un ſéminaire. C'était-là ſon refuge quand il était mécontent ou qu'il feignait de l'être.

Le parti du premier miniſtre paraît triompher pendant quelques heures, mais ce fut une ſeconde *journée des dupes*, ſemblable à cette journée ſi connue, dans laquelle le cardinal de *Richelieu*, chaſſé par *Marie de Médicis* et par ſes autres ennemis, les chaſſa tous à ſon tour.

Le jeune *Louis XV*, accoutumé à ſon précepteur, aimait en lui un vieillard qui, n'ayant rien demandé juſque-là pour ſa famille inconnue à la cour, n'avait d'autre intérêt que celui de ſon pupille. *Fleuri* lui plaiſait par la douceur de ſon caractère, par les agrémens de ſon eſprit naturel et facile. Il n'y avait pas juſqu'à ſa phyſionomie douce et impoſante, et juſqu'au ſon de ſa voix qui n'eût ſubjugué le roi. *Monſieur le Duc*, ayant reçu de la nature des qualités contraires, inſpirait au roi une ſecrète répugnance.

Le monarque qui n'avait jamais marqué de volonté,

qui avait vu avec indifférence ſon gouverneur, le maréchal de *Villeroi*, exilé par le duc d'Orléans régent, qui, ayant reçu pour femme un enfant de ſix ans ſans en être ſurpris, l'avait vu partir comme un oiſeau qu'on change de cage, qui avait épouſé la fille de *Staniſlas Leczinski*, ſans faire attention à elle ni à ſon père ; ce prince enfin à qui tout paraiſſait égal, fut réellement affligé de la retraite de l'évêque de Fréjus. Il le redemanda vivement, non pas comme un enfant qui ſe dépite quand on change ſa nourrice, mais comme un ſouverain qui commence à ſentir qu'il eſt le maître. Il fit des reproches à la reine qui ne répondit qu'avec des larmes. *Monſieur le Duc* fut obligé d'écrire lui-même à l'évêque, et de le prier au nom du roi de revenir.

Ce petit démêlé domeſtique fut incontinent le ſujet de tous les diſcours chez tous les courtiſans, chez tout ce qui habitait Verſailles. Je remarquai qu'il fit plus d'impreſſion ſur les eſprits que n'en firent depuis toutes les nouvelles d'une guerre funeſte à la France et à l'Europe. On s'agitait, on s'interrogeait, on parlait avec égarement et avec défiance. Les uns déſiraient une grande révolution, les autres la craignaient ; tout était en alarmes.

Il y avait ce jour-là ſpectacle à la cour : on jouait Britannicus. Le roi et la reine arrivèrent une heure plus tard qu'à l'ordinaire. Tout le monde s'aperçut que la reine avait pleuré ; et je me ſouviens que lorſque *Narciſſe* prononça ce vers :

Que tardez-vous, Seigneur, à la répudier,

preſque toute la ſalle tourna les yeux ſur la reine pour l'obſerver avec une curioſité plus indiſcrète que maligne.

Le

Le lendemain *Fleuri* revint. Il affecta de ne ſe point plaindre; et ſans paraître demander ni ſatisfaction ni vengeance, il ſe contenta d'abord d'être en ſecret le maître des affaires. Enfin, le 11 juin 1726, le roi ayant invité *Monſieur le Duc* à venir coucher à la maiſon de plaiſance de Rambouillet, et étant parti, diſait-il, pour l'attendre, le duc de *Charoſt*, capitaine des gardes, vint arrêter ce prince dans ſon appartement; il le mit entre les mains d'un exempt qui le conduiſit à Chantilli, ſéjour de ſes pères et ſon exil.

La diſſimulation de l'évêque dans cette exécution n'était pas extraordinaire; celle du roi parut l'être; mais le précepteur avait inſpiré à ſon élève une partie de ſon caractère; et d'ailleurs on avait dit depuis ſi long-temps, *qui ne ſait diſſimuler ne ſait pas régner*, que ce proverbe royal, inventé pour les grandes occaſions, était toujours appliqué aux petites.

Pâris du Verney, dès ce moment ne fut plus le maître de l'Etat. Le roi déclara dans un conſeil extraordinaire que c'était lui qui devait l'être, et que tous les miniſtres iraient travailler chez l'évêque de Fréjus, c'eſt-à-dire, que *Fleuri* allait régner; les frères *Pâris* furent exilés, et bientôt *du Verney* fut mis à la baſtille.

C'eſt ce même *du Verney* que nous avons vu depuis jouir d'une aſſez grande fortune, et de beaucoup de conſidération. Il fut l'inventeur, et le vrai fondateur de l'école militaire. Pour madame de *Prie*, elle fut envoyée au fond de la Normandie, où elle mourut bientôt dans les convulſions du déſeſpoir.

Il manquait à *Fleuri* d'être cardinal. C'eſt une qualité étrangère à l'Egliſe et à l'Etat, que tout eccléſiaſtique romain, à portée de l'obtenir, pourſuit avec

fureur, que les papes font long-temps eſpérer pour avoir des créatures, et que les rois honorent chez eux par une ancienne coutume qui tient lieu de raiſon et même de politique.

Monſieur le Duc avait ſecrètement empêché par le cardinal de *Polignac*, ambaſſadeur à Rome, et par l'abbé de *Rothelin*, qu'on n'envoyât cette barrette tant déſirée: elle arriva bientôt; *Fleuri* la reçut avec la même ſimplicité apparente qu'il avait reçu la place de premier miniſtre, et qui dirigea toutes les actions de ſa vie, ſans jamais laiſſer entrevoir ſur ſon viſage, ni les ſourcils de la fierté ni les grimaces de l'hypocriſie.

S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux ſur la terre, c'était ſans doute le cardinal de *Fleuri*. On le regarda comme un homme des plus aimables, et de la ſociété la plus délicieuſe juſqu'à l'âge de ſoixante et treize ans; et lorſqu'à cet âge, où tant de vieillards ſe retirent du monde, il eut pris en main le gouvernement, il fut regardé comme un des plus ſages. Depuis 1726 juſqu'à 1742, tout lui proſpéra. Il conſerva juſqu'à près de quatre-vingt-dix ans une tête ſaine, libre et capable d'affaires.

Quand on ſonge que de mille contemporains il y en a très-rarement un ſeul qui parvienne à cet âge, on eſt obligé d'avouer que le cardinal de *Fleuri* eut une deſtinée unique. Si ſa grandeur fut ſingulière, en ce qu'ayant commencé ſi tard elle dura ſi long-temps ſans aucun nuage, ſa modération et la douceur de ſes mœurs ne le furent pas moins. On ſait quelles étaient les richeſſes et la magnificence du cardinal d'*Amboiſe*, qui aſpirait à la tiare; et l'hypocriſie arrogante de *Ximenès*, qui levait des armées à ſes dépens, et qui,

vétu en moine, disait qu'avec son cordon il conduisait les grands d'Espagne : on connaît le faste royal de *Richelieu*, les richesses prodigieuses accumulées par *Mazarin*. Il restait au cardinal de *Fleuri* la distinction de la modestie ; il fut simple et économe en tout, sans jamais se démentir. L'élévation manquait à son caractère. Ce défaut tenait à des vertus, qui sont la douceur, l'égalité, l'amour de l'ordre et de la paix : il prouva que les esprits doux et concilians sont faits pour gouverner les autres.

Il s'était démis le plus tôt qu'il avait pu de son évêché de Fréjus, après l'avoir libéré de dettes par son économie, et y avoir fait beaucoup de bien par son esprit de conciliation. C'étaient-là les deux parties dominantes de son caractère. La raison qu'il allégua à ses diocésains était l'état de sa santé qui *le mettait désormais dans l'impuissance de veiller à son troupeau.* Mais heureusement il n'avait jamais été malade.

Cet évêché de Fréjus, loin de la cour, dans un pays peu agréable, lui avait toujours déplu. Il disait que, dès qu'il avait vu sa femme, il avait été dégoûté de son mariage, et signa dans une lettre de plaisanterie au cardinal *Quirini : Fleuri, évêque de Fréjus par l'indignation divine.*

Il se démit vers le commencement de 1715. Le maréchal de *Villeroi*, après beaucoup de sollicitations, obtint de *Louis XIV*, qu'il nommât l'évêque de Fréjus précepteur par son codicille. Cependant voici comme le nouveau précepteur s'en explique dans une lettre au cardinal *Quirini.*

J'ai regretté plus d'une fois la solitude de Fréjus. En

arrivant j'ai appris que le roi était à l'extrémité, et qu'il m'avait fait l'honneur de me nommer précepteur de son petit-fils : s'il avait été en état de m'entendre, je l'aurais supplié de me décharger d'un fardeau qui me fait trembler ; mais après sa mort on n'a pas voulu m'écouter : j'en ai été malade, et je ne me console point de la perte de ma liberté.

Il s'en consola en formant insensiblement son élève aux affaires, au secret, à la probité, et conserva dans toutes les agitations de la cour, pendant la minorité, la bienveillance du régent et l'estime générale ; ne cherchant point à se faire valoir, ne se plaignant de personne, ne s'attirant jamais de refus, n'entrant dans aucune intrigue ; mais il s'instruisait en secret de l'administration intérieure du royaume, et de la politique étrangère. Il fit désirer à la France, par la circonspection de sa conduite, par la séduction aimable de son esprit, qu'on le vît à la tête des affaires. Ce fut le second précepteur qui gouverna la France : il ne prit point le titre de premier ministre, et se contenta d'être absolu. Son administration fut moins contestée et moins enviée que celle de *Richelieu* et de *Mazarin*, dans les temps les plus heureux de leurs ministères. Sa place ne changea rien dans ses mœurs. On fut étonné que le premier ministre fût le plus aimable et le plus désintéressé des courtisans. Le bien de l'Etat s'accorda long-temps avec sa modération. On avait besoin de cette paix qu'il aimait ; et tous les ministres étrangers crurent qu'elle ne serait jamais rompue pendant sa vie.

Il laissa tranquillement la France réparer ses pertes, et s'enrichir par un commerce immense, sans faire aucune innovation ; traitant l'Etat comme un corps

puiſſant et robuſte qui ſe rétablit de lui-même; haïſſant tout ſyſtême, parce que ſon eſprit était heureuſement borné; ne comprenant abſolument rien à une affaire de finance, exigeant ſeulement des ſous-miniſtres la plus ſévère économie; incapable d'être commis d'un bureau, et capable de gouverner l'Etat. (*h*)

Les affaires politiques rentrèrent inſenſiblement dans leur ordre naturel. Heureuſement pour l'Europe le premier miniſtre d'Angleterre, *Robert Walpol*, était d'un caractère auſſi pacifique; et ces deux hommes continuèrent à maintenir preſque toute l'Europe dans ce repos qu'elle goûta depuis la paix d'Utrecht juſqu'en 1733; repos qui n'avait été troublé qu'une fois par les guerres paſſagères de 1718 et de 1726. Ce fut un temps heureux pour toutes les nations, qui, cultivant à l'envi le commerce et les arts, oublièrent toutes leurs calamités paſſées.

Ruſſie et Pruſſe.

En ces temps-là ſe formaient deux puiſſances, dont l'Europe n'avait point entendu parler avant ce ſiècle. La première était la Ruſſie, que le czar *Pierre le grand* avait tirée de la barbarie. Cette puiſſance ne conſiſtait avant lui que dans des déſerts immenſes et dans un peuple ſans lois, ſans diſcipline, ſans connaiſſances, tel que de tout temps ont été les Tartares. Il était ſi étranger à la France, et ſi peu connu, que lorſqu'en 1668 *Louis XIV* avait reçu une ambaſſade moſcovite, on célébra par une médaille cet événement comme l'ambaſſade des Siamois.

(*h*) Dans quelques livres étrangers, on a confondu le cardinal de *Fleuri* avec l'abbé *Fleuri*, auteur de l'hiſtoire de l'Egliſe, et des excellens diſcours qui ſont ſi au-deſſus de ſon hiſtoire. Cet abbé *Fleuri* fut le confeſſeur de *Louis XV*: mais il vécut à la cour inconnu; il avait une modeſtie vraie, et l'autre *Fleuri* avait la modeſtie d'un ambitieux habile.

Cet empire nouveau commença à influer ſur toutes les affaires, et à donner des lois au Nord après avoir abattu la Suède. La ſeconde puiſſance, établie à force d'art, et ſur des fondemens moins vaſtes, était la Pruſſe. Ses forces ſe préparaient, et ne ſe déployaient pas encore.

La maiſon d'Autriche était reſtée à peu-près dans l'état où la paix d'Utrecht l'avait miſe. L'Angleterre conſervait ſa puiſſance ſur mer, et la Hollande perdait inſenſiblement la ſienne. Ce petit Etat, puiſſant par le peu d'induſtrie des autres nations, tombait en décadence, parce que ſes voiſins feſaient eux-mêmes le commerce dont il avait été le maître. La Suède languiſſait; le Danemarck était floriſſant; l'Eſpagne et le Portugal ſubſiſtaient par l'Amérique : l'Italie, toujours faible, était diviſée en autant d'Etats qu'au commencement du ſiècle, ſi on excepte Mantoue, devenue patrimoine autrichien.

Abdication de *Victor-Amédée*, duc de Savoie.

La Savoie donna alors un grand ſpectacle au monde et une grande leçon aux ſouverains. Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, ce *Victor-Amédée*, tantôt allié, tantôt ennemi de la France et de l'Autriche, et dont l'incertitude avait paſſé pour politique, laſſé des affaires et de lui-même, abdiqua par un caprice, en 1730, à l'âge de ſoixante-quatre ans, la couronne qu'il avait portée le premier de ſa famille, et ſe repentit par un autre caprice un an après. La ſociété de ſa maîtreſſe devenue ſa femme, la dévotion et le repos ne purent ſatisfaire une ame occupée pendant cinquante ans des affaires de l'Europe. Il fit voir quelle eſt la faibleſſe humaine, et combien il eſt difficile de remplir ſon cœur ſur le trône et hors du

trône. Quatre ſouverains dans ce ſiècle renoncèrent à la couronne ; *Chriſtine*, *Caſimir*, *Philippe V*, et *Victor-Amédée*. *Philippe V* ne reprit le gouvernement que malgré lui ; *Caſimir* n'y penſa jamais ; *Chriſtine* en fut tentée quelque temps par un dégoût qu'elle eut à Rome ; *Amédée* ſeul voulut remonter par la force ſur le trône que ſon inquiétude lui avait fait quitter. La ſuite de cette tentative eſt connue. Son fils, *Charles-Emmanuel*, aurait acquis une gloire au-deſſus des couronnes, en remettant à ſon père celle qu'il tenait de lui, ſi ce père ſeul l'eût redemandée, et ſi la conjoncture des temps l'eût permis ; mais c'était, dit-on, une maîtreſſe ambitieuſe qui voulait régner, et tout le conſeil fut forcé d'en prévenir les ſuites funeſtes, et de faire arrêter celui qui avait été ſon ſouverain. Il mourut depuis en priſon, en 1732. Il eſt très-faux que la cour de France voulut envoyer vingt mille hommes pour défendre le père contre le fils, comme on l'a dit dans les mémoires de ce temps-là. Ni l'abdication de ce roi, ni ſa tentative pour reprendre le ſceptre, ni ſa priſon, ni ſa mort, ne causèrent le moindre mouvement chez les nations voiſines. Ce fut un terrible événement qui n'eut aucune ſuite. (6)

Empriſonnement et mort de *Victor Amédée*.

(6) *Victor Amédée* avait un fils aîné, qui rempli de qualités aimables en feſait eſpérer de brillantes. Il mourut à dix-ſept ans. Sa mort plongea ſon père dans un déſeſpoir qui fit craindre pour ſa vie. Cependant ſon courage triompha de ſa douleur. Il s'occupa de ſon ſecond fils, que juſque-là il avait négligé, et traité même avec dureté parce que l'extérieur peu avantageux de ce prince l'humiliait, et que ſa douceur et ſa timidité naturelles, qualités trop oppoſées au caractère impétueux du roi *Victor*, lui paraiſſaient annoncer un défaut d'activité et de courage. Il donna cependant tous ſes ſoins à l'inſtruction de ce fils, le ſeul qui lui reſtât ; ſans ceſſe il l'occupait à paſſer en revue ou à faire manœuvrer ſes régimens, à lever le plan de toutes ſes places ; il lui fit apprendre tous les détails des manufactures établies dans ſes Etats, lui développa tous ſes

Tout était paiſible depuis la Ruſſie juſqu'à l'Eſpagne, lorſque la mort d'*Auguſte II*, roi de Pologne, électeur

projets de finance et de légiſlation, les motifs de ce qu'il avait fait, le ſuccès heureux ou malheureux de toutes ſes tentatives pour rendre ſon pays floriſſant; et lorſqu'il le crut aſſez inſtruit, il le fit travailler avec lui dans toutes les affaires, n'en décidant aucune qu'après l'avoir diſcutée avec le prince *Charles*. Mais il continuait de le traiter avec la même dureté, ne lui laiſſant aucune liberté; pas même, après ſon ſecond mariage, celle de vivre à ſon gré avec ſa femme. Vers la fin de 1729, *Victor* forma le projet d'abdiquer; il croyait ſon fils en état de gouverner: l'Europe était en paix. L'on pouvait eſpérer que cette paix durerait quelques années; et il ne voulait pas expoſer ſon Etat à n'avoir pour chef, pendant la guerre qu'il prevoyait pour un temps plus éloigné, qu'un jeune prince encore ſans expérience, ou un vieillard abattu par l'âge et par les infirmités. Il ne ſe trouvait plus ni la même activité pour le travail, ni la même netteté d'eſprit; il ſentait qu'il n'avait plus la force de dompter ſon humeur.

Il avait toujours mené une vie ſimple, ſe montrant ſupérieur à l'étiquette de la grandeur comme au faſte et à la molleſſe. Il imagina qu'il coulerait des jours tranquilles dans ſa retraite avec la marquiſe de *Saint-Sébaſtien*, dame d'honneur de la princeſſe de Piémont, qu'il prit la réſolution d'épouſer. Il n'avait jamais été ſon amant, et elle avait quarante-cinq ans; mais ſouvent trompé par des femmes, il avait des preuves de la vertu de madame de *Saint-Sébaſtien*, et avait pris inſenſiblement du goût pour elle dans de fréquens tête à tête, où ils examinaient enſemble les plus ſecrets détails du ménage du prince, ſur leſquels un violent déſir d'avoir de la poſtérité donnait au roi *Victor* une curioſité ſingulière. Il ne mit point madame de *Saint-Sébaſtien* dans la confidence de ſon abdication, l'épouſa en ſecret, le 12 auguſte 1730, et abdiqua le 3 ſeptembre, ne ſe réſervant qu'une penſion de cinquante mille écus.

Il recommanda à ſon fils le prince de *Saint-Thomas*, ancien miniſtre, ſujet fidèle et bon citoyen; *Rebender*, général allemand, qu'il venait de faire maréchal; et le marquis d'*Ormea*, alors ambaſſadeur à Rome. D'*Ormea* était un homme ſans naiſſance, que *Victor-Amédée* qui lui trouvait de l'adreſſe, avait tiré de la misère. Ce miniſtre lui avait rendu le ſervice de terminer des différens avec la cour de Rome, qui avaient duré une grande partie de ſon règne, et d'obtenir d'elle un concordat plus favorable que *Victor* n'eût pu l'eſpérer. Il ne ſavait pas que d'*Ormea* ayant prodigué l'argent au cardinal *Coſcia*, (Cuiſſe) qui gouvernait *Benoît XIII*, *Coſcia* avait fait lire un concordat au pape, et lui en avait fait ſigner un autre. Le marquis d'*Ormea*, rappelé de Rome, et placé dans le miniſtère, forma dès ſon arrivée le projet d'être le maître. Il craignait peu les autres miniſtres, qu'il parvint bientôt à rendre ſuſpects ou inutiles;

de Saxe, replongea l'Europe dans les diſſentions et dans les malheurs, dont elle eſt ſi rarement exempte.

mais le roi *Victor* était un obſtacle à ſon ambition ; on lui envoyait tous les jours un bulletin qui renfermait la note de tout ce que les différens bureaux avaient fait, et dans les affaires importantes, ſon fils paraiſſait ne décider que d'après lui.

L'hiver qui ſuivit ſon abdication, le roi *Victor* eut une attaque d'apoplexie dont il reſta défiguré. Son fils n'alla point le voir parce que lui-même s'y oppoſa ; mais il lui écrivit pour l'engager à choiſir ſa retraite en Piémont, plus près de Turin, et dans un climat plus doux. Le bulletin avait été interrompu pendant la maladie de *Victor*, et on ne lui en envoya plus après ſa convaleſcence. D'*Ormea* prit ſur lui de ceſſer cet uſage, éluda les ordres du roi *Charles* qui voulait donner à ſon père cette marque de reſpect, et finit par l'en dégoûter.

Le roi *Victor* fut irrité de ce procédé. Son fils ſe propoſa de le voir à Chamberi, en allant aux eaux. Il lui envoya d'abord deux miniſtres lui rendre compte des affaires de leurs départemens. *Victor* les écouta, les remercia de leur attention pour lui ; mais refuſa de croire qu'il dût leur confiance aux ordres de ſon fils ; il le traita, lorſqu'il le vit, avec la même humeur et la même dureté qu'il lui avait prodiguées dans ſon enfance, et ne cacha au marquis d'*Ormea* et à *Delborgo*, autre miniſtre alors uni avec d'*Ormea*, ni ſon mépris, ni ſa haine, ni le déſir qu'il avait de détromper ſon fils, et d'obtenir de lui leur diſgrâce.

A ſon retour, le roi *Charles* revit ſon père ; il en fut encore plus maltraité. Il devait reſter quinze jours avec lui. D'*Ormea* ſentit que tôt ou tard *Victor* ſe rendrait maître de ſon humeur, et que ſa perte ſerait le réſultat d'une conférence paiſible entre le père et le fils. Alors il cherche à effrayer le jeune roi, à lui perſuader qu'il n'eſt pas en ſureté dans le château de ſon père, que ſa liberté eſt en danger, ſa vie expoſée à un mouvement de violence ; il le détermina à partir à cheval, au milieu de la nuit. La reine le ſuit quelques jours après, et *Victor* lui-même part pour le Piémont avec ſa femme ; il s'arrête à Monearlier, et mande à ſon fils que d'après le conſeil qu'il lui avait donné de ſe rapprocher de Turin, et de ne plus s'expoſer au climat rigoureux de la Savoie, il a quitté Chambéri, et attend qu'il lui donne une nouvelle retraite. La première entrevue fut très-violente, et les menaces contre les miniſtres redoublèrent. D'*Ormea* vit qu'il n'avait plus à choiſir qu'entre ſa perte et celle du roi *Victor* ; mais comment faire conſentir un fils, jeune, accoutumé au reſpect et à la crainte, à faire arrêter ſon père, à ſoulever par cette violence l'Europe entière contre lui ? Il ſuppoſa que le roi *Victor* avait formé le projet de remonter ſur le trône, tirant parti de quelques mots qui lui étaient échappés. *Foſquieri*, gouverneur de Turin, avait été ſéduit, ainſi que le marquis de *Rivarol* ; le roi *Victor* avait fait une tentative pour s'introduire dans la citadelle. Il avait eu

des entretiens avec des médecins et des apothicaires de la cour ; tout annonçait le complot le plus funeste. Il fallait, ou rendre ces complots inutiles en s'assurant de la personne de *Victor*, ou lui céder le trône ; action qui, suivant ces indignes conseillers, avilirait le roi *Charles* aux yeux de toutes les puissances, et le ferait regarder comme incapable de régner. Cependant *Mahomet II*, qui remit deux fois le trône à son père, avait laissé un assez grand nom. Obsédé par ses ministres qui ne lui laissaient aucun relâche, et qui tous étaient les instrumens d'*Ormea*, quoique jaloux de lui, et le haïssant, le roi *Charles* céda ; il ordonna d'arrêter son père.

Au milieu de la nuit, des grenadiers, les uns armés de baïonnettes, les autres portant des flambeaux, entrent dans la maison où était *Victor* ; on brise à coups de hache la porte de sa chambre qui se remplit de soldats. Il était couché avec sa femme. On lui signifia l'ordre de son fils ; dédaignant de parler aux officiers, il s'adressa aux grenadiers : *Et vous*, leur dit il, *avez-vous oublié le sang que j'ai versé à votre tête pour le service de l'Etat ?* Ils ne répondirent que par leur silence ; s'obstinant à ne point obéir, on l'arrache de son lit, et des bras de sa femme qu'il tenait embrassée ; on la traîne dans une chambre voisine ; sa chemise déchirée l'exposait toute entière aux yeux des soldats. *Victor* consent enfin à se faire habiller, on le porte dans une voiture ; il aperçoit en sortant les gardes de son fils qu'on lui avait donnés par honneur, les jours précédens. *Vous avez bien fait votre devoir*, leur dit-il. La voiture était entourée d'un détachement de dragons du régiment de son fils. *On a pris toutes les précautions*, dit-il, en les reconnaissant, et il se laissa placer dans la voiture. Un colonel des satellites voulut y monter avec lui ; ce colonel était un homme de fortune. *Victor* le repoussa avec la main. *Apprenez*, lui dit-il, *que dans quelque état que soit votre roi, vous n'êtes pas fait pour vous asseoir à côté de lui.* On le conduisit à Revole, dans une maison dont on avait fait griller les fenêtres, et où il était entouré de gardes et d'espions. Sa femme fut conduite dans la forteresse de Ceva, où l'on n'enfermait que des femmes perdues.

Le marquis *Fosquiéri*, le marquis de *Rivarol*, deux médecins, un apothicaire furent arrêtés pour achever de tromper le roi, et pour en imposer au peuple ; mais bientôt après on fut obligé de les relâcher. On ne trouva dans la cassette du roi *Victor* aucun papier qui annonçât des projets ; et trente mille livres, reste d'un quartier de sa pension, payé quelques jours auparavant, étaient tout son trésor. Tels avaient été les préparatifs de la prétendue révolution.

Louis XV, petit-fils du roi *Victor*, pouvait prendre la défense de son grand-père ; il se ferait couvert de gloire en marchant lui-même à son secours à la tête d'une armée. La nation eût applaudi à cette guerre ; l'Europe eût respecté ses motifs. Comment le roi *Charles*, sans alliés, au milieu d'un peuple qui avait cessé de haïr un prince malheureux, et ne se souvenait plus que de sa prison, ne pouvait compter ni sur ses troupes ni sur les commandans de

ſes places, ni ſur ſa nobleſſe, eût-il pu réſiſter aux premieres nouvelles de la réſolution de ſon neveu. Il eût vu l'abyme où l'ingratitude et la ſcélérateſſe d'*Ormea* l'avaient plongé ; cette victime immolée à ſon père eût rétabli la paix, et lui eût rendu ſa gloire.

Le cardinal de *Fleuri* n'avait qu'une politique faible ou machiaveliſte ; le garde des ſceaux, *Chauvelin*, n'avait point un génie plus élevé. Ils ne furent frappés que de la crainte d'obliger le roi *Charles* de s'unir avec l'empereur ; la nature, le devoir, l'honneur, furent ſacrifiés à un intérêt qui même n'exiſtait pas, et ils portérent la puſillanimité juſqu'à ne pas oſer faire demander, au nom du roi de France, qu'on adoucît la priſon de ſon grand-père, tandis que le roi *Charles* et ſes deux miniſtres étaient dans les plus grandes inquiétudes ſur le parti que la France pourrait prendre.

Fleuri avait peut-être des motifs plus perſonnels ; il craignait de rapprocher *Louis XV* de ſon aïeul ; il n'ignorait pas que *Victor-Amédée* blâmait ſa conduite, le ſoin qu'il avait d'éloigner le roi des affaires, de ne lui laiſſer voir, ni ſes troupes, ni ſes places de guerre, ni ſes provinces, de favoriſer ſa timidité naturelle qui l'empêchait de parler à ſes ſujets ou aux étrangers.

Quelques mois après, on tranſporta le roi *Victor* à Moncarlier. *Rivole* était placé ſur le grand chemin de France à Rome, à la vue du palais de Turin, dans les campagnes où le roi chaſſait tous les jours. Un étranger que le roi *Victor* avait traité avec cette affabilité franche qui plaît tant dans les rois, fut le ſeul qui oſa s'intéreſſer à ſon infortune ; il fit ſentir à d'*Ormea* combien toutes ces circonſtances rendaient plus odieuſe encore la priſon de ce malheureux prince. On lui rendit ſa femme, à laquelle d'*Ormea* défendit ſous peine de la vie d'avouer qu'elle eût été enfermée au château de Céva. Il mourut la même année. Dans ſes derniers jours, il demandait à voir ſon fils, promettant de ne lui faire aucun reproche. D'*Ormea* eut le crédit d'empêcher une entrevue qui pouvait le perdre, en apprenant au roi que toute cette horrible cataſtrophe était l'ouvrage de ſon miniſtre. Telle fut la fin de *Victor-Amédée*, victime d'un ſujet qu'il avait comblé de biens. Les malheurs du père et du fils doivent apprendre aux princes à quels revers, à quels crimes involontaires ils s'expoſent, lorſque, plus frappés des talens que de la probité, ils comptent la vertu pour rien dans le choix de ceux qu'ils élèvent aux grandes places.

Nous avons cru ces détails intéreſſans ; c'eſt d'ailleurs un devoir de détruire des calomnies accréditées, même contre la mémoire des morts. On avait accuſé *Victor* d'inconſtance, ſa femme d'ambition, et tous deux du projet de troubler leur pays pour ſatisfaire leur ambition. Ils ne furent coupables que de trop de ſenſibilité aux outrages d'un ſujet ingrat. Pourquoi ne pas apprendre à ceux que le récit de cet événement indigne ou attendrit que le roi *Charles Emmanuel* fut trompé lui-même, qu'il ne fut que lorſqu'il n'en était plus temps, et l'innocence des démarches de ſon père, et l'inſolente cruauté de ſes perſécuteurs ? Pourquoi ne pas dévouer le vrai coupable au jugement de la poſtérité ?

CHAPITRE IV.

Staniſlas Leczinski deux fois roi de Pologne et deux fois dépoſſédé. Guerre de 1734. La Lorraine réunie à la France.

Le roi *Staniſlas*, beau-père de *Louis XV*, déjà nommé roi de Pologne en 1704, fut élu roi, en 1733, de la manière la plus légitime et la plus ſolennelle. Mais l'empereur *Charles VI* fit procéder à une autre élection, appuyée par ſes armes et par celles de la Ruſſie. Le fils du dernier roi de Pologne, électeur de Saxe, qui avait épouſé une nièce de *Charles VI*, l'emporta ſur ſon concurrent. Ainſi la maiſon d'Autriche, qui n'avait pas eu le pouvoir de ſe conſerver l'Eſpagne et les Indes occidentales, et qui en dernier lieu n'avait pu même établir une compagnie de commerce à Oſtende, eut le crédit d'ôter la couronne de Pologne au beau-père de *Louis XV*. La France vit renouveler ce qui était arrivé au prince de *Conti*, qui ſolennellement élu, mais n'ayant ni argent ni troupes, et plus recommandé que ſoutenu, perdit le royaume où il avait été appelé.

Le roi *Staniſlas* alla à Dantzick ſoutenir ſon élection. Le grand nombre, qui l'avait choiſi, céda bientôt au petit nombre qui lui était contraire. Ce pays, où le peuple eſt eſclave, où la nobleſſe vend ſes ſuffrages, où il n'y a jamais dans le tréſor public de quoi entretenir les armées, où les lois ſont ſans

vigueur, où la liberté ne produit que des diviſions; ce pays, dis-je, ſe vantait en vain d'une nobleſſe belliqueuſe, qui peut monter à cheval au nombre de cent mille hommes. Dix mille ruſſes firent d'abord diſparaître tout ce qui était aſſemblé en faveur de *Staniſlas*. La nation polonaiſe, qui un ſiècle auparavant regardait les ruſſes avec mépris, était alors intimidée et conduite par eux. L'empire de Ruſſie était devenu formidable, depuis que *Pierre le grand* l'avait formé. Dix mille eſclaves ruſſes diſciplinés diſpersèrent toute la nobleſſe de Pologne; et le roi *Staniſlas*, renfermé dans la ville de Dantzick, y fut bientôt aſſiégé par une armée de ruſſes.

L'empereur d'Allemagne, uni avec la Ruſſie, était sûr du ſuccès. Il eût fallu, pour tenir la balance égale, que la France eût envoyé par mer une nombreuſe armée; mais l'Angleterre n'aurait pas vu ces préparatifs immenſes ſans ſe déclarer. Le cardinal de *Fleuri*, qui ménageait l'Angleterre, ne voulut, ni avoir la honte d'abandonner entièrement le roi *Staniſlas*, ni haſarder de grandes forces pour le ſecourir. Il fit partir une eſcadre avec quinze cents hommes, commandée par un brigadier. Cet officier ne crut pas que ſa commiſſion fût ſérieuſe: il jugea quand il fut près de Dantzick, qu'il ſacrifierait ſans fruit ſes ſoldats; et il alla relâcher en Danemarck. Le comte de *Plélo*, ambaſſadeur de France auprès du roi de Danemarck, vit avec indignation cette retraite, qui lui paraiſſait humiliante. C'était un jeune homme qui joignait à l'étude des belles-lettres et de la philoſophie des ſentimens héroïques dignes d'une meilleure fortune. Il réſolut de ſoutenir Dantzick

Le cardinal de *Fleuri* envoie quinze cents français contre trente mille ruſſes.

contre une armée avec cette petite troupe, ou d'y périr. Il écrivit, avant de s'embarquer, une lettre à l'un des ſecrétaires d'Etat, laquelle finiſſait par ces mots : » Je ſuis ſûr que je n'en reviendrai pas; je » vous recommande ma femme et mes enfans. » Il arriva à la rade de Dantzick, débarqua et attaqua l'armée ruſſe; il y périt percé de coups, comme il l'avait prévu. Sa lettre arriva avec la nouvelle de ſa mort. Dantzick fut pris; l'ambaſſadeur de France auprès de la Pologne, qui était dans cette place, fut priſonnier de guerre, malgré les priviléges de ſon caractère. Le roi *Staniſlas* vit ſa tête miſe à prix par le général des Ruſſes, le comte de *Munick*, dans la ville de Dantzick, dans un pays libre, dans ſa propre patrie, au milieu de la nation qui l'avait élu ſuivant toutes les lois. Il fut obligé de ſe déguiſer en matelot, et n'échappa qu'à travers les plus grands dangers. Remarquons ici que ce comte maréchal de *Munick*, qui le pourſuivait ſi cruellement, fut quelque temps après relégué en Sibérie, où il vécut vingt ans dans une extrême misère, pour reparaître enſuite avec éclat. Telle eſt la viciſſitude des grandeurs.

La tête du roi *Staniſlas* miſe à prix.

A l'égard des quinze cents Français qu'on avait ſi imprudemment envoyés contre une armée entière de ruſſes, ils firent une capitulation honorable : mais un navire de Ruſſie ayant été pris dans ce temps-là même par un vaiſſeau du roi de France, les quinze cents hommes furent retenus et tranſportés auprès de Pétersbourg : ils pouvaient s'attendre à être inhumainement traités dans un pays qu'on avait regardé comme barbare au commencement du ſiècle. L'impératrice *Anne* régnait alors; elle traita les officiers

Les priſonniers français traités à Pétersbourg avec une généroſité inouie.

comme des ambaſſadeurs, et fit donner aux ſoldats des raſraîchiſſemens et des habits. Cette généroſité inouie juſqu'alors était en ce même temps l'effet du prodigieux changement que le czar *Pierre* avait ſait dans la cour de Ruſſie, et une eſpèce de vengeance noble que cette cour voulait prendre des idées déſavantageuſes, ſous leſquelles l'ancien préjugé des nations l'enviſageait encore.

Le miniſtère de France eût entièrement perdu cette réputation néceſſaire au maintien de ſa grandeur, ſi elle n'eût tiré vengeance de l'outrage qu'on lui avait ſait en Pologne ; mais cette vengeance n'était rien, ſi elle n'était pas utile. L'éloignement des lieux ne permettait pas qu'on ſe portât ſur les Moſcovites ; et la politique voulait que la vengeance tombât ſur l'empereur. On l'exécuta efficacement en Allemagne et en Italie. La France s'unit avec l'Eſpagne et la Sardaigne. Ces trois puiſſances avaient leurs intérêts divers, qui tous concouraient au même but, d'affaiblir l'Autriche.

Les ducs de Savoie avaient depuis long-temps accru petit à petit leurs Etats, tantôt en donnant des ſecours aux empereurs, tantôt en ſe déclarant contre eux. Le roi *Charles-Emmanuel* eſpérait le Milanais ; et il lui fut promis par les miniſtres de Verſailles et de Madrid. Le roi d'Eſpagne *Philippe V*, ou plutôt la reine *Eliſabeth de Parme*, ſon épouſe, eſpérait pour ſes enfans de plus grands établiſſemens que Parme et Plaiſance. Le roi de France n'enviſageait aucun avantage pour lui que ſa propre gloire, l'abaiſſement de ſes ennemis et le ſuccès de ſes alliés.

Perſonne ne prévoyait alors que la Lorraine dût

être le fruit de cette guerre: on eſt preſque toujours mené par les événemens, et rarement on les dirige. Jamais négociation ne fut plus promptement terminée que celle qui uniſſait ces trois monarques.

L'Angleterre et la Hollande, accoutumées depuis long-temps à ſe déclarer pour l'Autriche contre la France l'abandonnèrent en cette occaſion. Ce fut le fruit de cette réputation d'équité et de modération que la cour de France avait acquiſe. L'idée de ſes vues pacifiques et dépouillées d'ambition, enchaînait encore ſes ennemis naturels, lors même qu'elle feſait la guerre; et rien ne fit plus d'honneur au miniſtère que d'être parvenu à faire comprendre à ces puiſſances que la France pouvait faire la guerre à l'empereur, ſans alarmer la liberté de l'Europe. Tous les potentats regardèrent donc tranquillement ſes ſuccès rapides. Une armée de français fut maîtreſſe de la campagne ſur le Rhin, et les troupes de France, d'Eſpagne et de Savoie jointes enſemble, furent les maîtreſſes de l'Italie. Le maréchal de *Villars*, déclaré généraliſſime des armées françaiſe, eſpagnole et piémontaiſe, finit ſa glorieuſe carrière, à quatre-vingt-deux ans, après avoir pris Milan. Le maréchal de *Coigni*, ſon ſucceſſeur, gagna deux batailles, tandis que le duc de *Montemar*, général des Eſpagnols, remporta une victoire dans le royaume de Naples, à Bitonto, dont il eut le ſurnom. C'eſt une récompenſe que la cour d'Eſpagne donne ſouvent, à l'exemple des anciens Romains. Dom *Carlos*, qui avait été reconnu prince héréditaire de Toſcane, fut bientôt roi de Naples et de Sicile. Ainſi l'empereur *Charles VI* perdit preſque toute l'Italie, pour avoir

Mort du maréchal de *Villars*. 1734.

avoir donné un roi à la Pologne : et un fils du roi d'Eſpagne eut en deux campagnes ces deux Siciles, priſes et repriſes tant de fois auparavant, et l'objet continuel de l'attention de la maiſon d'Autriche pendant plus de deux ſiècles.

Cette guerre d'Italie eſt la ſeule qui ſe ſoit terminée avec un ſuccès ſolide pour les Français depuis *Charlemagne*. La raiſon en eſt qu'ils avaient pour eux le gardien des Alpes, devenu le plus puiſſant prince de ces contrées ; qu'ils étaient ſecondés des meilleures troupes d'Eſpagne, et que les armées furent toujours dans l'abondance.

Seule guerre en Italie dont la fin ait été heureuſe pour la France.

L'empereur fut alors trop heureux de recevoir des conditions de paix que lui offrait la France victorieuſe. Le cardinal de *Fleuri*, miniſtre de France, qui avait eu la ſageſſe d'empêcher l'Angleterre et la Hollande de prendre part à cette guerre, eut auſſi celle de la terminer heureuſement ſans leur intervention.

Par cette paix, dom *Carlos* fut reconnu roi de Naples et de Sicile. L'Europe était déjà accoutumée à voir donner et changer des Etats. On aſſigna à *François* duc de Lorraine, gendre de l'empereur *Charles VI*, l'héritage des *Médicis* qu'on avait auparavant accordé à dom *Carlos;* et le dernier grand-duc de Toſcane, près de ſa fin, demandait *ſi on ne lui donnerait pas un troiſième héritier, et quel enfant l'Empire et la France voulaient lui faire.* Ce n'eſt pas que le grand-duché de Toſcane ſe regardât comme un fief de l'Empire ; mais l'empereur le regardait comme tel, auſſi-bien que Parme et Plaiſance, revendiqués toujours par le ſaint-ſiége, et dont le dernier duc de Parme avait fait hommage au pape : tant les

droits changent ſelon les temps. Par cette paix, ces duchés de Parme et Plaiſance, que les droits du ſang donnaient à dom *Carlos*, fils de *Philippe V* et d'une princeſſe de Parme, furent cédés à l'empereur *Charles VI* en propriété.

Le roi de Sardaigne duc de Savoie, qui avait compté ſur le Milanais, auquel ſa maiſon, toujours agrandie par degrés, avait depuis long-temps des prétentions, n'en obtint qu'une petite partie, comme le Novarois, le Tortonois, les fiefs des Langhes. Il tirait ſes droits ſur le Milanais d'une fille de *Philippe II*, roi d'Eſpagne, dont il deſcendait. La France avait auſſi ſes anciennes prétentions, par *Louis XII*, héritier naturel de ce duché. *Philippe V* avait les ſiennes, par les inféodations renouvelées à quatre rois d'Eſpagne ſes prédéceſſeurs. Mais toutes ces prétentions cédèrent à la convenance et au bien public. L'empereur garda le Milanais; ce n'eſt pas un fief dont il doive toujours donner l'inveſtiture : c'était originairement le royaume de Lombardie annexé à l'Empire, devenu enſuite un fief ſous les *Viſcontis* et ſous les *Sforzes* et aujourd'hui c'eſt un Etat appartenant à l'empereur; Etat démembré, à la vérité, mais qui avec la Toſcane et Mantoue rend la maiſon impériale très-puiſſante en Italie.

Par ce traité, le roi *Staniſlas* renonçait au royaume qu'il avait eu deux fois, et qu'on n'avait pu lui conſerver; il gardait le titre de roi. Il lui fallait un autre dédommagement; et ce dédommagement fut pour la France encore plus que pour lui. Le cardinal de *Fleuri* ſe contenta d'abord du Barois, que le duc de Lorraine devait donner au roi *Staniſlas*,

avec la reverſion à la couronne de France ; et la Lorraine ne devait être cédée que lorſque ſon duc ſerait en pleine poſſeſſion de la Toſcane. C'était faire dépendre cette ceſſion de la Lorraine de beaucoup de haſards. C'était peu profiter des plus grands ſuccès et des conjonctures les plus favorables. Le garde des ſceaux, *Chauvelin*, encouragea le cardinal de *Fleuri* à ſe ſervir de ſes avantages : il demanda la Lorraine aux mêmes conditions que le Barois, et il l'obtint. (8)

Il n'en coûta que quelque argent comptant, et une penſion de trois millions cinq cents mille livres faite au duc *François*, juſqu'à ce que la Toſcane lui fût échue.

Ainſi la Lorraine fut réunie à la couronne irrévocablement ; réunion tant de fois inutilement tentée. Par-là un roi polonais fut tranſplanté en Lorraine ; cette province eut pour la dernière fois un ſouverain réſidant chez elle, et il la rendit heureuſe. La maiſon régnante des princes lorrains devint ſouveraine de la Toſcane. Le ſecond fils du roi d'Eſpagne fut transféré à Naples. On aurait pu

(8) Quoique l'Angleterre ne fût pas intervenue dans le traité, cependant le cardinal de *Fleuri* avait réglé avec l'ambaſſadeur d'Angleterre tous les points de la négociation ; et ce fut par faibleſſe qu'il conſentit à demander la Lorraine ſans en inſtruire le miniſtre anglais. Cette conduite diminua la confiance qu'on avait en lui ; l'Angleterre et la Hollande regardaient cette ceſſion éventuelle de la Lorraine comme un gage de conſentement que la France donnerait aux diſpoſitions de *Charles VI* et à l'élection de ſon gendre à l'empire. L'accompliſſement de la ceſſion de la Lorraine aurait été le prix de la modération de la France. Le cardinal l'avait ſenti ; il voyait par cette diſpoſition la paix plus aſſurée contre les intrigues des ambitieux qui voudraient allumer la guerre ; et il ne pardonna point au garde des ſceaux, *Chauvelin*, d'avoir abuſé de ſa faibleſſe.

renouveler la médaille de *Trajan : regna assignata*, *les trônes donnés.*

Tout reſta paiſible entre les princes chrétiens, ſi on en excepte les querelles naiſſantes de l'Eſpagne et de l'Angleterre pour le commerce de l'Amérique. La cour de France continua d'être regardée comme l'arbitre de l'Europe.

L'empereur feſait la guerre aux Turcs, ſans conſulter l'Empire; cette guerre fut malheureuſe : *Louis XV* le tira de ce précipice par ſa médiation; et M. de *Villeneuve*, ſon ambaſſadeur à la Porte ottomane, alla en Hongrie conclure, en 1739, avec le grand-viſir, la paix dont l'empereur avait beſoin.

Preſque dans le même temps il pacifiait l'Etat de Gènes menacé d'une guerre civile; il ſoumit et adoucit pour un temps les Corſes qui avaient ſecoué le joug de Gènes. Le même miniſtère étendait ſes ſoins ſur Genève, et apaiſait une guerre civile élevée dans ſes murs.

Il interpoſait ſur-tout ſes bons offices entre l'Eſpagne et l'Angleterre qui commençaient à ſe faire ſur mer une guerre plus ruineuſe que les droits qu'elles ſe diſputaient n'étaient avantageux. On avait vu le même gouvernement, en 1735, employer ſa médiation entre l'Eſpagne et le Portugal : aucun voiſin n'avait à ſe plaindre de la France, et toutes les nations la regardaient comme leur médiatrice et leur mère commune. Cette gloire et cette félicité ne furent pas de longue durée.

CHAPITRE V.

Mort de l'empereur Charles VI. La ſucceſſion de la Maiſon d'Autriche diſputée par quatre puiſſances. La reine de Hongrie reconnue dans tous les Etats de ſon père. La Siléſie priſe par le roi de Pruſſe.

L'EMPEREUR *Charles VI* mourut, au mois d'octobre 1740, à l'âge de cinquante-cinq ans. Si la mort du roi de Pologne, *Auguſte II*, avait cauſé de grands mouvemens, celle de *Charles VI*, dernier prince de la maiſon d'Autriche, devait entraîner bien d'autres révolutions. L'héritage de cette maiſon ſembla ſurtout devoir être déchiré ; il s'agiſſait de la Hongrie et de la Bohême, royaumes long-temps électifs, que les princes autrichiens avaient rendus héréditaires ; de la Suabe-autrichienne appelée *Autriche antérieure ;* de la haute et baſſe Autriche conquiſes au treizième ſiècle ; de la Stirie, de la Carinthie, de la Carniole, de la Flandre, du Burgau, des quatre villes foreſtières, du Briſgau, du Frioul, du Tirol, du Milanais, du Mantouan, du duché de Parme : à l'égard de Naples et de Sicile, ces deux royaumes étaient entre les mains de dom *Carlos*, fils du roi d'Eſpagne, *Philippe V.*

Marie-Thérèſe, fille aînée de *Charles VI*, ſe fondait ſur le droit naturel qui l'appelait à l'héritage de ſon père, ſur une pragmatique ſolennelle qui confirmait ce droit, et ſur la garantie de preſque toutes les puiſſances. *Charles-Albert*, électeur de Bavière, demandait

la ſucceſſion en vertu d'un teſtament de l'empereur *Ferdinand I*, frère de *Charles-Quint*.

Auguſte III, roi de Pologne, électeur de Saxe, alléguait des droits plus récens, ceux de ſa femme même, fille aînée de l'empereur *Joſeph I*, frère aîné de *Charles VI*.

Le roi d'Eſpagne étendait ſes prétentions ſur tous les Etats de la maiſon d'Autriche, en remontant à la femme de *Philippe II*, fille de l'empereur *Maximilien II*. *Philippe V* deſcendait de cette princeſſe par les femmes. *Louis XV* aurait pu prétendre à cette ſucceſſion, à d'auſſi juſtes titres que perſonne, puiſqu'il deſcendait en droite ligne de la branche aînée maſculine d'Autriche par la femme de *Louis XIII*, et par celle de *Louis XIV;* mais il lui convenait plus d'être arbitre et protecteur que concurrent : car il pouvait alors décider de cette ſucceſſion et de l'empire, de concert avec la moitié de l'Europe; mais s'il y eût prétendu, il aurait eu l'Europe à combattre. Cette cauſe de tant de têtes couronnées fut plaidée dans tout le monde chrétien par des mémoires publics ; tous les princes, tous les particuliers y prenaient intérêt. On s'attendait à une guerre univerſelle; mais ce qui confondit la politique humaine, c'eſt que l'orage commença d'un côté où perſonne n'avait tourné les yeux.

Du royaume de Pruſſe.

Un nouveau royaume s'était élevé au commencement de ce ſiècle : l'empereur *Léopold*, uſant du droit que ſe ſont toujours attribué les empereurs d'Allemagne de créer des rois, avait érigé, en 1701, la Pruſſe ducale en royaume, en faveur de l'électeur de Brandebourg, *Frédéric-Guillaume*. La Pruſſe n'était encore qu'un vaſte déſert ; mais *Frédéric-Guillaume II*, ſon

ſecond roi, qui avait une politique différente de celle des princes de ſon temps, dépenſa près de vingt-cinq millions de notre monnaie à faire défricher ces terres, à bâtir des villages, et à les peupler : il y fit venir des familles de Suabe et de Franconie; il y attira plus de ſeize mille émigrans de Saltzbourg, leur fourniſſant à tous de quoi s'établir et de quoi travailler. En ſe formant ainſi un nouvel Etat, il créait, par une économie ſingulière, une puiſſance d'une autre eſpèce : il mettait tous les mois environ quarante mille écus d'Allemagne en réſerve, tantôt plus, tantôt moins; ce qui lui compoſa un tréſor immenſe en vingt-huit années de règne. Ce qu'il ne mettait pas dans ſes coffres lui ſervait à former une armée d'environ ſoixante et dix mille hommes choiſis, qu'il diſciplina lui-même d'une manière nouvelle, ſans néanmoins s'en ſervir : mais ſon fils, *Frédéric III*, fit uſage de tout ce que le père avait préparé. Il prévit la confuſion générale, et ne perdit pas un moment pour en profiter. Il prétendait en Siléſie quatre duchés. Ses aïeux avaient renoncé à toutes leurs prétentions par des tranſactions réitérées, parce qu'ils étaient faibles : il ſe trouva puiſſant, et il les réclama.

Economie du ſecond roi de Pruſſe.

Déjà la France, l'Eſpagne, la Bavière, la Saxe ſe remuaient pour faire un empereur. La Bavière preſſait la France de lui procurer au moins un partage de la ſucceſſion autrichienne. L'électeur réclamait tous ces héritages par ſes écrits; mais il n'oſait les demander tout entiers par ſes miniſtres. Cependant *Marie-Thérèſe*, épouſe du grand-duc de Toſcane *François de Lorraine*, ſe mit d'abord en poſſeſſion de tous les domaines qu'avait laiſſés ſon père ; elle reçut

les hommages des états d'Autriche à Vienne, le 7 novembre 1740. Les provinces d'Italie, la Bohême lui firent leurs sermens par leurs députés : elle gagna sur-tout l'esprit des Hongrois en se soumettant à prêter l'ancien serment du roi *André II*, fait l'an 1222. *Si moi ou quelques-uns de mes successeurs, en quelque temps que ce soit, veut enfreindre vos privilèges, qu'il vous soit permis, en vertu de cette promesse, à vous et à vos descendans, de vous défendre, sans pouvoir être traités de rebelles.*

Serment singulier qui ne devait pas l'être.

Plus les aïeux de l'archiducheſſe-reine avaient montré d'éloignement pour l'exécution de tels engagemens, plus aussi la démarche prudente dont je viens de parler rendit cette princesse extrêmement chère aux Hongrois. Ce peuple, qui avait toujours voulu secouer le joug de la maison d'Autriche, embrassa celui de *Marie-Thérèse ;* et après deux cents ans de séditions, de haines et de guerres civiles, il passa tout d'un coup à l'adoration. La reine ne fut couronnée à Presbourg que quelques mois après, le 24 juin 1741. Elle n'en fut pas moins souveraine; elle l'était déjà de tous les cœurs par une affabilité populaire que ses ancêtres avaient rarement exercée; elle bannit cette étiquette et cette morgue qui peuvent rendre le trône odieux sans le rendre plus respectable. L'archiducheſſe sa tante, gouvernante des Pays-Bas, n'avait jamais mangé avec personne. *Marie-Thérèse* admettait à sa table toutes les dames et tous les officiers de distinction : les députés des états lui parlaient librement; jamais elle ne refusa d'audience, et jamais on n'en sortit mécontent d'elle.

Qualités de *Marie-Thérèse.*

Son premier ſoin fut d'aſſurer au grand-duc de Toſcane, ſon époux, le partage de toutes ſes couronnes ſous le nom de *co-régent*, ſans perdre en rien ſa ſouveraineté, et ſans enfreindre la pragmatique ſanction : elle ſe flattait dans ces premiers momens que les dignités dont elle ornait ce prince lui préparaient la couronne impériale ; mais cette princeſſe n'avait point d'argent, et ſes troupes très-diminuées étaient diſperſées dans ſes vaſtes Etats.

Frédéric III, roi de Pruſſe.

Le roi de Pruſſe lui fit propoſer alors qu'elle lui cédât la baſſe Siléſie, et lui offrit ſon crédit, ſes ſecours, ſes armes, avec cinq millions de nos livres, pour lui garantir tout le reſte, et donner l'Empire à ſon époux. Des miniſtres habiles prévirent que, ſi la reine de Hongrie refuſait de telles offres, l'Allemagne ſerait bientôt bouleverſée ; mais le ſang de tant d'empereurs, qui coulait dans les veines de cette princeſſe, ne lui laiſſa pas ſeulement l'idée de démembrer ſon patrimoine ; elle était impuiſſante et intrépide. Le roi de Pruſſe voyant qu'en effet cette puiſſance n'était alors qu'un grand nom, et que l'état où était l'Europe lui donnerait infailliblement des alliés, marcha en Siléſie, au milieu du mois de décembre 1740.

Démarches ſingulières.

On voulut mettre ſur ſes drapeaux cette deviſe : *pro Deo et patriâ :* il raya *pro Deo*, diſant qu'il ne fallait point ainſi mêler le nom de DIEU dans les querelles des hommes, et qu'il s'agiſſait d'une province et non de religion. Il fit porter devant ſon régiment des gardes l'aigle romaine éployée en relief au haut d'un bâton doré : cette nouveauté lui impoſait la néceſſité d'être invincible. Il harangua ſon armée pour reſſembler en tout aux anciens Romains. Entrant

enſuite en Siléſie, il s'empara de preſque toute cette province dont on lui avait refuſé une partie; mais rien n'était encore décidé. Le général *Neuperg* vint avec environ vingt-quatre mille autrichiens au ſecours de cette province déjà envahie: il mit le roi de Pruſſe dans la néceſſité de donner bataille à Molvitz, près de la rivière de Neiſſe. On vit alors ce que valait l'infanterie pruſſienne: la cavalerie du roi, moins forte de près de moitié que l'autrichienne, fut entièrement rompue: la première ligne de ſon infanterie fut priſe en flanc; on crut la bataille perdue; tout le bagage du roi fut pillé; et ce prince, en danger d'être pris, fut entraîné loin du champ de bataille par tous ceux qui l'environnaient. La ſeconde ligne de l'infanterie rétablit tout par cette diſcipline inébranlable à laquelle les ſoldats pruſſiens ſont accoutumés, par ce feu continuel qu'ils font, en tirant cinq coups au moins par minute, et chargeant leurs fuſils avec leurs baguettes de fer en un moment. La bataille fut gagnée: et cet événement devint le ſignal d'un embraſement univerſel.

Bataille de Molvitz.

CHAPITRE VI.

Le roi de France s'unit aux rois de Pruſſe et de Pologne pour faire élire empereur l'électeur de Bavière, Charles-Albert. Ce prince eſt déclaré lieutenant-général du roi de France. Son élection, ſes ſuccès et ſes pertes rapides.

L'EUROPE crut que le roi de Pruſſe était déjà d'accord avec la France quand il prit la Siléſie; on ſe trompait : c'eſt ce qui arrive preſque toujours lorſqu'on raiſonne d'après ce qui n'eſt que vraiſemblable. Le roi de Pruſſe haſardait beaucoup, comme il l'avoua lui-même; mais il prévit que la France ne manquerait pas une ſi belle occaſion de le ſeconder. L'intérêt de la France ſemblait être alors de favoriſer contre l'Autriche ſon ancien allié, l'électeur de Bavière, dont le père avait tout perdu autrefois pour elle après la bataille d'Hochſtet. Ce même électeur de Bavière, *Charles-Albert*, avait été retenu priſonnier dans ſon enfance par les Autrichiens, qui lui avaient ravi juſqu'à ſon nom de *Bavière*. La France trouvait ſon avantage à le venger; il paraiſſait aiſé de lui procurer à la fois l'Empire et une partie de la ſucceſſion autrichienne; par-là on enlevait à la nouvelle maiſon d'Autriche-Lorraine cette ſupériorité que l'ancienne avait affectée ſur tous les autres potentats de l'Europe: on anéantiſſait cette vieille rivalité entre les *Bourbons* et les Autrichiens; on feſait plus que *Henri IV* et le cardinal de *Richelieu* n'avaient pu eſpérer.

Frédéric III, en partant pour la Siléſie, entrevit le premier cette révolution, dont aucun fondement n'était encore jeté : il eſt ſi vrai qu'il n'avait pris aucune meſure avec le cardinal de *Fleuri*, que le marquis de *Beauvau*, envoyé par le roi de France à Berlin pour complimenter le nouveau monarque, ne ſut, quand il vit les premiers mouvemens des troupes de Pruſſe, ſi elles étaient deſtinées contre la France ou contre l'Autriche. Le roi *Frédéric* lui dit en partant : *Je vais, je crois, jouer votre jeu : ſi les as me viennent, nous partagerons.* (*i*)

Diſcours ſingulier.

Ce fut-là le ſeul commencement de la négociation encore éloignée. Le miniſtère de France héſita longtemps. Le cardinal de *Fleuri*, âgé de quatre-vingt-cinq ans, ne voulait commettre ni ſa réputation, ni ſa vieilleſſe, ni la France à une guerre nouvelle. La pragmatique ſanction, ſignée et authentiquement garantie, le retenait.

Le comte, depuis maréchal de *Belle-Iſle*, et ſon frère, petits-fils du fameux *Fouquet*, ſans avoir ni l'un ni l'autre aucune influence dans les affaires, ni encore aucun accès auprès du roi, ni aucun pouvoir ſur l'eſprit du cardinal de *Fleuri*, firent réſoudre cette entrepriſe.

Maréchal de *Belle-Iſle*.

Le maréchal de *Belle-Iſle*, ſans avoir fait de grandes choſes, avait une grande réputation. Il n'avait été ni miniſtre ni général, et paſſait pour l'homme le plus capable de conduire un Etat et une armée : mais une ſanté très-faible détruiſait ſouvent en lui le fruit

(*i*) L'auteur était en ce temps-là auprès du roi de Pruſſe. Il peut aſſurer que le cardinal de *Fleuri* ignorait abſolument à quel prince il avait à faire.

de tant de talens. Toujours en action, toujours plein de projets, ſon corps pliait ſous les efforts de ſon ame; on aimait en lui la politeſſe d'un courtiſan aimable, et la franchiſe apparente d'un ſoldat. Il perſuadait ſans s'exprimer avec éloquence, parce qu'il paraiſſait toujours perſuadé.

Son frère, le chevalier de *Belle-Iſle*, avait la même ambition, les mêmes vues, mais encore plus approfondies, parce qu'une ſanté plus robuſte lui permettait un travail plus infatigable. Son air plus ſombre était moins engageant; mais il ſubjuguait lorſque ſon frère inſinuait. Son éloquence reſſemblait à ſon courage; on y ſentait ſous un air froid et profondement occupé quelque choſe de violent; il était capable de tout imaginer, de tout arranger et de tout faire.

Ces deux hommes étroitement unis, plus encore par la conformité des idées que par le ſang, entreprirent donc de changer la face de l'Europe, aidés dans ce grand deſſein par une dame alors trop puiſſante. Le cardinal combattit; il donna même au roi ſon avis par écrit: et cet avis était contre l'entrepriſe. On croyait qu'il ſe retirerait alors; ſa carrière entière eût été glorieuſe; mais il n'eut pas la force de renoncer au miniſtère, et de vivre avec lui-même ſur le bord de ſon tombeau.

Le maréchal de *Belle-Iſle* et ſon frère arrangèrent tout, et le vieux cardinal préſida à une entrepriſe qu'il déſapprouvait.

Tout ſembla d'abord favorable. Le maréchal de *Belle-Iſle* fut envoyé à Francfort, au camp du roi de Pruſſe, et à Dreſde, pour concerter ces vaſtes projets

que le concours de tant de princes ſemblait rendre infaillibles. Il fut d'accord de tout avec le roi de Pruſſe et le roi de Pologne, électeur de Saxe. Il négociait dans toute l'Allemagne : il était l'ame du parti qui devait procurer l'Empire et des couronnes héréditaires à un prince qui pouvait peu par lui-même. La France donnait à la fois à l'électeur de Bavière de l'argent,
31 juillet 1741. des alliés, des ſuffrages et des armées. Le roi, en lui envoyant l'armée qu'il lui avait promiſe, créa par lettres-patentes(*k*) ſon lieutenant-général celui qu'il allait faire empereur d'Allemagne.

L'électeur de Bavière, fort de tant de ſecours, entra facilement dans l'Autriche tandis que la reine *Marie-Thérèſe* réſiſtait à peine au roi de Pruſſe. Il ſe rend d'abord maître de Paſſau, ville impériale qui appartient à ſon évêque, et qui ſépare la haute Autriche de la Bavière. Il arrive à Lintz, capitale de cette haute
15 auguſte. Autriche. Des partis pouſſent juſqu'à trois lieues de Vienne ; l'alarme s'y répand ; on s'y prépare à la hâte à ſoutenir un ſiége : on détruit un faubourg preſque tout entier, et un palais qui touchait aux fortifications : on ne voit ſur le Danube que des bateaux chargés d'effets précieux qu'on cherche à mettre en ſureté. L'électeur de Bavière fit même faire une ſommation au comte de *Kevembuller*, gouverneur de Vienne.

L'Angleterre et la Hollande étaient alors loin de tenir cette balance qu'elles avaient long-temps prétendu avoir dans leurs mains ; les états-généraux reſtaient dans le ſilence à la vue d'une armée du maréchal de *Maillebois* qui était en Veſtphalie, et cette même armée en impoſait au roi d'Angleterre qui

(*k*) Ces lettres ne furent ſcellées que le 20 auguſte 1741.

craignait pour ſes Etats d'Hanovre où il était pour lors. Il avait levé vingt-cinq milles hommes pour ſecourir *Marie-Thérèſe;* mais il fut obligé de l'abandonner à la tête de cette armée levée pour elle, et de ſigner un traité de neutralité.

Il n'y avait alors aucune puiſſance ni dans l'Empire ni hors de l'Empire qui ſoutînt cette pragmatique ſanction que tant d'Etats avaient garantie. Vienne, mal fortifiée par le côté menacé, pouvait à peine réſiſter : ceux qui connaiſſaient le mieux l'Allemagne et les affaires publiques croyaient voir avec la priſe de Vienne le chemin fermé aux Hongrois, tout le reſte ouvert aux armées victorieuſes, toutes les prétentions réglées, et la paix rendue à l'Empire et à l'Europe.

Courage de *Marie-Thérèſe.* 11 ſeptemb. 1741.

Plus la ruine de *Marie-Thérèſe* paraiſſait inévitable, plus elle eut de courage; elle était ſortie de Vienne, et elle s'était jetée entre les bras des Hongrois ſi ſévèrement traités par ſon père et par ſes aïeux. Ayant aſſemblé les quatre ordres de l'Etat à Presbourg, elle y parut tenant entre ſes bras ſon fils aîné preſque encore au berceau ; et leur parlant en latin, langue dans laquelle elle s'exprimait bien, elle leur dit à peu-près ces propres paroles : *Abandonnée de mes amis, perſécutée par mes ennemis, attaquée par mes plus proches parens, je n'ai de reſſource que dans votre fidélité, dans votre courage et dans ma conſtance; je mets en vos mains la fille et le fils de vos rois, qui attendent de vous leur ſalut.* Tous les palatins attendris et animés tirèrent leurs ſabres en s'écriant : *moriamur pro rege noſtro Mariâ-Thereſiâ*, mourons pour notre roi *Marie-Thérèſe.* Ils donnent toujours le titre de roi à leur reine. Jamais princeſſe en effet n'avait mieux mérité ce titre. Ils

verſaient des larmes en feſant ſerment de la défendre; elle ſeule retint les ſiennes : mais quand elle fut retirée avec ſes filles d'honneur, elle laiſſa couler en abondance les pleurs que ſa fermeté avait retenus. Elle était enceinte alors, et il n'y avait pas long-temps qu'elle avait écrit à la ducheſſe de Lorraine, ſa belle-mère : *J'ignore encore s'il me reſtera une ville pour y faire mes couches.*

Dans cet état elle excitait le zèle de ſes Hongrois ; elle ranimait en ſa faveur l'Angleterre et la Hollande, qui lui donnaient des ſecours d'argent : elle agiſſait dans l'Empire: elle négociait avec le roi de Sardaigne, et ſes provinces lui fourniſſaient des ſoldats.

Enthouſiaſme de l'Angleterre pour *Marie-Thereſe.*

Toute la nation anglaiſe s'anima en ſa faveur. Ce peuple n'eſt pas de ceux qui attendent l'opinion de leur maître pour en avoir une. Des particuliers proposèrent de faire un don gratuit à cette princeſſe. La ducheſſe de *Marlborough*, veuve de celui qui avait combattu pour *Charles VI*, aſſembla les principales dames de Londres; elles s'engagèrent à fournir cent mille livres ſterling; et la ducheſſe en dépoſa quarante mille. La reine de Hongrie eut la grandeur d'ame de ne pas recevoir cet argent qu'on avait la généroſité de lui offrir ; elle ne voulut que celui qu'elle attendait de la nation aſſemblée en parlement.

On croyait que les armées de France et de Bavière victorieuſes allaient aſſiéger Vienne. Il faut toujours faire ce que l'ennemi craint. C'était un de ces coups déciſifs, une de ces occaſions que la fortune préſente une fois et qu'on ne trouve plus. L'électeur de Bavière avait oſé concevoir l'eſpérance de prendre Vienne ;

Vienne ; mais il ne s'était point préparé à ce ſiége ; il n'avait ni gros canons ni munitions. Le cardinal de *Fleuri* n'avait point porté ſes vues juſqu'à lui donner cette capitale : les partis mitoyens lui plaiſaient : il aurait voulu diviſer les dépouilles avant de les avoir ; et il ne prétendait pas que l'empereur qu'il feſait eût toute la ſucceſſion.

Le comte de Saxe.

L'armée de France, aux ordres de l'électeur de Bavière, marcha donc vers Prague, aidée de vingt mille ſaxons, au mois de novembre 1741. Le comte *Maurice de Saxe*, frère naturel du roi de Pologne, attaqua la ville. Ce général, qui avait la force du corps ſingulière du roi ſon père, avec la douceur de ſon eſprit et la même valeur, poſſédait de plus grands talens pour la guerre. Sa réputation l'avait fait élire, d'une commune voix, duc de Courlande, le 28 juin 1726 ; mais la Ruſſie, qui donnait des lois au Nord, lui avait enlevé ce que le ſuffrage de tout un peuple lui avait accordé : il s'en conſolait dans le ſervice des Français et dans les agrémens de la ſociété de cette nation qui ne le connaiſſait pas encore aſſez.

Il fallait ou prendre Prague en peu de jours, ou abandonner l'entrepriſe. On manquait de vivres, on était dans une ſaiſon avancée ; cette grande ville, quoique mal fortifiée, pouvait aiſément ſoutenir les premières attaques. Le général *Ogilvi*, irlandais de naiſſance, qui commandait dans la place, avait trois mille hommes de garniſon ; et le grand-duc marchait au ſecours avec une armée de trente mille hommes ; il était déjà arrivé à cinq lieues de Prague, le 25 novembre ; mais la nuit même les Français et les Saxons donnèrent l'aſſaut.

Prague prise par escalade.

Ils firent deux attaques avec un grand fracas d'artillerie, qui attira toute la garnison de leur côté : pendant ce temps le comte de *Saxe* en silence fait préparer une seule échelle vers les remparts de la ville neuve à un endroit très-éloigné de l'attaque. M. de *Chevert*, alors lieutenant-colonel du régiment de Beauce, monte le premier. Le fils aîné du maréchal de *Broglie* le suit : on arrive au rempart, on ne trouve à quelque pas qu'une sentinelle ; on monte en foule, et on se rend maître de la ville ; toute la garnison met bas les armes. *Ogilvi* se rend prisonnier de guerre avec ses trois mille hommes. Le comte de *Saxe* préserva la ville du pillage, et ce qu'il y eut d'étrange, c'est que les conquérans et le peuple conquis furent pêle-mêle ensemble pendant trois jours, Français, Saxons, Bavarois, Bohémiens, étaient confondus, ne pouvant se reconnaître, sans qu'il y eût une goutte de sang répandu.

L'électeur de Bavière, qui venait d'arriver au camp, rendit compte au roi de ce succès, comme un général qui écrit à celui dont il commande les armées : il fit son entrée dans la capitale de la Bohême, le jour même de sa prise, et s'y fit couronner au mois de décembre. Cependant le grand-duc qui n'avait pu sauver cette capitale, et qui ne pouvait subsister dans les environs, se retira au sud-est de la province, et laissa à son frère, le prince *Charles de Lorraine*, le commandement de son armée.

Marie-Thérèse près de la ruine.

Dans le même temps le roi de Prusse se rendait maître de la Moravie, province située entre la Bohême et la Silésie ; ainsi *Marie-Thérèse* semblait accablée de tous côtés. Déjà son compétiteur avait

été couronné archiduc d'Autriche à Lintz ; il venait de prendre la couronne de Bohême à Prague, et de là il alla à Francfort recevoir celle d'empereur, ſous le nom de *Charles VII.*

Le maréchal de *Belle-Iſle*, qui l'avait ſuivi de Prague à Francfort, ſemblait être plutôt un des premiers électeurs qu'un ambaſſadeur de France. Il avait ménagé toutes les voix, et dirigé toutes les négociations ; il recevait les honneurs dûs au repréſentant d'un roi qui donnait la couronne impériale. L'électeur de Maïence, qui préſide à l'élection, lui donnait la main dans ſon palais, et l'ambaſſadeur ne donnait la main chez lui qu'aux ſeuls électeurs, et prenait le pas ſur tous les autres princes. Ses pleins-pouvoirs furent remis en langue françaiſe : la chancellerie allemande, juſque-là, avait toujours exigé que de telles pièces fuſſent préſentées en latin, comme étant la langue d'un gouvernement qui prend le titre d'Empire romain. *Charles-Albert*, fut élu le 4 janvier 1742, de la manière la plus tranquille et la plus ſolennelle : on l'aurait cru au comble de la gloire et du bonheur ; mais la fortune changea, et il devint un des plus infortunés princes de la terre par ſon élévation même.

Charles-Albert empereur.

CHAPITRE VII.

Déſaſtres rapides qui ſuivent les ſuccès de l'empereur Charles-Albert de Bavière.

On commençait à ſentir la faute qu'on avait faite de n'avoir pas aſſez de cavalerie. Le maréchal de *Belle-Iſle* était malade à Francfort, et voulait à la fois conduire des négociations, et commander de loin une armée. La méſintelligence ſe gliſſait entre les puiſſances alliées; les Saxons ſe plaignaient beaucoup des Pruſſiens, et ceux-ci des Français qui à leur tour les accuſaient. *Marie-Thérèſe* était ſoutenue de ſa fermeté, de l'argent de l'Angleterre, de celui de la Hollande et de Veniſe, d'emprunts en Flandre, mais ſur-tout de l'ardeur déſeſpérée de ſes troupes raſſemblées enfin de toutes parts. L'armée françaiſe, ſous des chefs peu accrédités, ſe détruiſait par les fatigues, la maladie et la déſertion : les recrues venaient difficilement. Il n'en était pas comme des armées de *Guſtave-Adolphe* qui, ayant commencé ſes campagnes en Allemagne avec moins de dix mille hommes, ſe trouvait à la tête de trente mille, augmentant ſes troupes dans le pays même à meſure qu'il y feſait des progrès. Chaque jour affaibliſſait les Français vainqueurs, et fortifiait les Autrichiens. Le prince *Charles de Lorraine*, frère du grand-duc, était dans le milieu de la Bohême avec trente-cinq mille hommes : tous les habitans étaient pour lui ;

il commençait à faire avec ſuccès une guerre défenſive, en tenant continuellement ſon ennemi en alarmes, en coupant ſes convois, en le harcelant ſans relâche de tous les côtés par des nuées de houſſards, de croates, de pandours et de talpaches. Les *pandours* ſont des Sclavons qui habitent le bord de la Drave et de la Save ; ils ont un habit long ; ils portent pluſieurs piſtolets à la ceinture, un ſabre et un poignard. Les *talpaches* ſont une infanterie hongroiſe armée d'un fuſil, de deux piſtolets et d'un ſabre. Les *croates*, appelés en France *cravates*, ſont des miliciens de Croatie. Les *houſſards* ſont des cavaliers hongrois, montés ſur de petits chevaux légers et infatiguables : ils déſolent les troupes diſperſées en trop de poſtes et peu pourvues de cavalerie. Les troupes de France et de Bavière étaient par-tout dans ce cas. L'empereur *Charles VII* avait voulu conſerver avec peu de monde une vaſte étendue de terrain, qu'on ne croyait pas la reine de Hongrie en état de reprendre ; mais tout fut repris, et la guerre fut enfin reportée du Danube au Rhin.

Pandours

Talpaches.

Croates.

Houſſards.

Le cardinal de *Fleuri*, voyant tant d'eſpérances trompées, tant de déſaſtres qui ſuccédaient à de ſi heureux commencemens, écrivit au général de *Kœnigseck* une lettre qu'il lui fit rendre par le maréchal de *Belle-Iſle* même, il s'excuſait dans cette lettre de la guerre entrepriſe, et il avouait qu'il avait été entraîné au-delà de ſes meſures. *Bien des gens ſavent*, dit-il, *combien j'ai été oppoſé aux réſolutions que nous avons priſes, et que j'ai été en quelque façon forcé d'y conſentir. Votre excellence eſt trop inſtruite de tout ce*

Fauſſes démarches du cardinal de *Fleuri*.

11 juillet 1742.

qui ſe paſſe, pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le roi à entrer dans une ligue qui était ſi contraire à mon goût et à mes principes.

Pour toute réponſe, la reine de Hongrie fit imprimer la lettre du cardinal de *Fleuri*. Il eſt aiſé de voir quels mauvais effets cette lettre devait produire : en premier lieu elle rejetait évidemment tout le reproche de la guerre ſur le général chargé de négocier avec le comte de *Kœnigseck*, et ce n'était pas rendre la négociation facile que de rendre ſa perſonne odieuſe ; en ſecond lieu, elle avouait de la faibleſſe dans le miniſtère, et c'eût été bien mal connaître les hommes que de ne pas prévoir qu'on abuſerait de cette faibleſſe, que les alliés de la France ſe refroidiraient, et que ſes ennemis s'enhardiraient. Le cardinal voyant la lettre imprimée, en écrivit une ſeconde, dans laquelle il ſe plaint au général autrichien de ce qu'on a publié ſa première lettre, et lui dit *qu'il ne lui écrira plus déſormais ce qu'il penſe*. Cette ſeconde lettre lui fit encore plus de tort que la première. Il les fit déſavouer toutes deux dans quelques papiers publics, et ce déſaveu, qui ne trompa perſonne, mit le comble à ſes fauſſes démarches que les eſprits les moins critiques excusèrent dans un homme de quatre-vingt-ſept ans, fatigué des mauvais ſuccès. Enfin l'empereur bavarois fit propoſer à Londres des projets de paix, et ſur-tout des ſéculariſations d'évêchés en faveur d'Hanovre. Le miniſtère anglais ne croyait pas avoir beſoin de l'empereur pour les obtenir. On inſulta à ſes offres en les rendant publiques; et l'empereur fut réduit à déſavouer ſes offres de paix, comme le cardinal de *Fleuri* avait déſavoué la guerre.

La querelle s'échauffa plus que jamais. La France d'un côté, l'Angleterre de l'autre, parties principales en effet ſous le nom d'auxiliaires, s'efforcèrent de tenir la balance à main armée. La maiſon de *Bourbon* fut obligée pour la ſeconde fois de tenir tête à preſque toute l'Europe.

Le cardinal de *Fleuri*, trop âgé pour ſoutenir un ſi peſant fardeau, prodigua à regret les tréſors de la France dans cette guerre entrepriſe malgré lui, et ne vit que des malheurs cauſés par des fautes. Il n'avait jamais cru avoir beſoin d'une marine : ce qui reſtait à la France de forces maritimes, fut abſolument détruit par les Anglais ; et les provinces de France furent expoſées. L'empereur que la France avait fait, fut chaſſé trois fois de ſes propres Etats.

Les armées françaiſes furent détruites en Bavière et en Bohême, ſans qu'il ſe donnât une ſeule grande bataille; et le déſaſtre fut au point, qu'une retraite dont on avait beſoin, et qui paraiſſait impraticable, fut regardée comme un bonheur ſignalé. Le maréchal de *Belle-Iſle* ſauva le reſte de l'armée françaiſe aſſiégée dans Prague, et ramena environ treize mille hommes de Prague à Egra, par une route détournée de trente-huit lieues, au milieu des glaces, et à la vue des ennemis. Enfin la guerre fut reportée du fond de l'Autriche au Rhin. Décembre 1746.

Le cardinal de *Fleuri* mourut au village d'Iſſi, au milieu de tous ces déſaſtres, et laiſſa les affaires de la guerre, de la marine, de la finance et de la politique dans une criſe qui altéra la gloire de ſon miniſtère, et non la tranquillité de ſon ame. Mort du cardinal de *Fleuri*. 29 janvier 1743.

Louis XV prit dès-lors la réſolution de gouverner

par lui-même, et de ſe mettre à la tête d'une armée. Il ſe trouvait dans la même ſituation où fut ſon biſaïeul dans une guerre nommée, comme celle-ci, la guerre de la ſucceſſion.

Il avait à ſoutenir la France et l'Eſpagne contre les mêmes ennemis, c'eſt-à-dire contre l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande et la Savoie. Pour ſe faire une idée juſte de l'embarras qu'éprouvait le roi, des périls où l'on était expoſé, et des reſſources qu'il eut, il faut voir comment l'Angleterre donnait le mouvement à toutes ces ſecouſſes de l'Europe.

CHAPITRE VIII.

Conduite de l'Angleterre. Ce que fit le prince de Conti en Italie.

On ſait qu'après l'heureux temps de la paix d'Utrecht, les Anglais, qui jouiſſaient de Minorque, et de Gibraltar en Eſpagne, avaient encore obtenu de la cour de Madrid des priviléges que les Français ſes défenſeurs n'avaient pas. Les commerçans anglais allaient vendre aux colonies eſpagnoles les nègres qu'ils achetaient en Afrique pour être eſclaves dans le nouveau monde. Des hommes vendus par d'autres hommes, moyennant trente-trois piaſtres par tête qu'on payait au gouvernement eſpagnol, étaient un objet de gain conſidérable; car la compagnie anglaiſe, en fourniſſant quatre mille huit cents nègres, avait obtenu encore de vendre les huit cents

ſans payer de droits ; mais le plus grand avantage des Anglais, à l'excluſion des autres nations, était la permiſſion dont cette compagnie jouit, dès 1716, d'envoyer un vaiſſeau à Porto-Bello.

Ce vaiſſeau, qui d'abord ne devait être que de cinq cents tonneaux, ſut, en 1717, de huit cents cinquante par convention, mais en effet de mille par abus ; ce qui feſait deux millions peſant de marchandiſes. Ces mille tonneaux étaient encore le moindre objet de ce commerce de la compagnie anglaiſe ; une patache qui ſuivait toujours le vaiſſeau, ſous prétexte de lui porter des vivres, allait et venait continuellement ; elle ſe chargeait dans les colonies anglaiſes des effets qu'elle apportait à ce vaiſſeau, lequel ne ſe déſempliſſant jamais par cette manœuvre tenait lieu d'une flotte entière. Souvent même d'autres navires venaient remplir ce vaiſſeau de permiſſion, et leurs barques allaient encore ſur les côtes de l'Amérique porter des marchandiſes dont les peuples avaient beſoin, mais qui feſaient tort au gouvernement eſpagnol, et même à toutes les nations intéreſſées au commerce qui ſe fait des ports d'Eſpagne au golfe du Mexique. Les gouverneurs eſpagnols traitèrent avec rigueur les marchands anglais, et la rigueur ſe pouſſe toujours trop loin.

Un patron de vaiſſeau marchand fait déclarer la guerre.

Un patron de vaiſſeau, nommé *Jenkins*, vint, en 1739, ſe préſenter à la chambre des communes. C'était un homme franc et ſimple, qui n'avait point fait de commerce illicite, mais dont le vaiſſeau avait été rencontré par un garde-côte eſpagnol dans un parage de l'Amérique, où les Eſpagnols ne voulaient pas ſouffrir de navires anglais. Le capitaine eſpagnol

avait saisi le vaisseau de *Jenkins*, mis l'équipage aux fers, fendu le nez, et coupé les oreilles au patron. En cet état *Jenkins* se présenta au parlement; il raconta son aventure avec la naïveté de sa profession et de son caractère. *Messieurs*, dit-il, *quand on m'eut ainsi mutilé on me menaça de la mort; je l'attendis; je recommandai mon ame à* DIEU *et ma vengeance à ma patrie.* Ces paroles prononcées naturellement excitèrent un cri de pitié et d'indignation dans l'assemblée. Le peuple de Londres criait à la porte du parlement, *la mer libre ou la guerre.* On n'a peut-être jamais parlé avec plus de véritable éloquence qu'on parla sur ce sujet dans le parlement d'Angleterre : et je ne sais si les harangues méditées qu'on prononça autrefois dans Athènes et dans Rome, en des occasions à peu-près semblables, l'emportent sur les discours non préparés du chevalier *Windham*, du lord *Carteret*, du ministre *Robert Walpole*, du comte de *Chesterfield*, de M. *Pultney*, depuis comte de *Bath*. Ces discours, qui sont l'effet naturel du gouvernement et de l'esprit anglais, étonnent quelquefois les étrangers, comme les productions d'un pays qui sont à vil prix sur leur terrain, sont recherchées précieusement ailleurs. Mais il faut lire avec précaution toutes ces harangues où l'esprit de parti domine. Le véritable état de la nation y est presque toujours déguisé. Le parti du ministère y peint le gouvernement florissant; la faction contraire assure que tout est en décadence : l'exagération règne par-tout. *Où est le temps*, s'écriait alors un membre du parlement, *où est le temps où un ministre de la guerre disait qu'il ne fallait pas qu'on osât tirer un coup de canon en Europe sans la permission de l'Angleterre?*

Enfin le cri de la nation détermina le parlement et le roi. On déclara la guerre à l'Eſpagne dans les formes, à la fin de l'année 1739.

La mer fut d'abord le théâtre de cette guerre, dans laquelle les corſaires des deux nations, pourvus de lettres-patentes, allaient en Europe et en Amérique attaquer tous les vaiſſeaux marchands, et ruiner réciproquement le commerce pour lequel ils combattaient. On en vint bientôt à des hoſtilités plus grandes.

L'amiral *Vernon* pénétra dans le golfe du Mexique, y attaqua et prit la ville de Porto-Bello, l'entrepôt des tréſors du nouveau monde, la raſa et en fit un chemin ouvert, par lequel les Anglais purent exercer, à main armée, le commerce autrefois clandeſtin, qui avait été le ſujet de la rupture. Cette expédition fut regardée par les Anglais comme un des plus grands ſervices rendus à la nation. L'amiral fut remercié par les deux chambres du parlement : elles lui écrivirent ainſi qu'elles en avaient uſé avec le duc de *Marlborough* après la journée d'Hochſtet. Depuis ce temps, les actions de leur compagnie du Sud augmentèrent, malgré les dépenſes immenſes de la nation. Les Anglais eſpérèrent alors de conquérir l'Amérique eſpagnole. Ils crurent que rien ne réſiſterait à l'amiral *Vernon*; et lorſque, quelque temps après, cet amiral alla mettre le ſiége devant Carthagène, ils ſe hâtèrent d'en célébrer la priſe : de ſorte que dans le temps même que *Vernon* en levait le ſiége, ils firent frapper une médaille où l'on voyait le port et les environs de Carthagène avec cette légende, *il a pris Carthagène :* le revers repréſentait l'amiral

Les Anglais prennent Porto-Bello. Mars 1740.

Vernon, et on y lisait ces mots : *au vengeur de sa patrie.* Il y a beaucoup d'exemples de ces médailles prématurées qui tromperaient la postérité, si l'histoire plus fidèle et plus exacte ne prévenait pas de telles erreurs.

La France qui n'avait qu'une marine faible, ne se déclarait pas alors ouvertement ; mais le ministère de France secourait les Espagnols autant qu'il était en son pouvoir.

Ce qui se passait en Italie dans cet embrasement général.

On était en ces termes entre les Espagnols et les Anglais, quand la mort de l'empereur *Charles VI* mit le trouble dans l'Europe. On a vu ce que produisit en Allemagne la querelle de l'Autriche et de la Bavière. L'Italie fut aussi bientôt désolée pour cette succession autrichienne. Le Milanais était réclamé par la maison d'Espagne. Parme et Plaisance devaient revenir par le droit de naissance à un des fils de la reine née princesse de Parme. Si *Philippe V* avait voulu avoir le Milanais pour lui, il eût trop alarmé l'Italie. Si l'on eût destiné Parme et Plaisance à dom *Carlos*, déjà maître de Naples, trop d'Etats réunis sous un même souverain eussent encore alarmé les esprits. Dom *Philippe*, puîné de dom *Carlos*, fut le premier auquel on destina le Milanais et le Parmesan. La reine de Hongrie, maîtresse du Milanais, fesait ses efforts pour s'y maintenir. Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, revendiquait ses droits sur cette province ; il craignait de la voir dans les mains de la maison de Lorraine entée sur la maison d'Autriche, qui, possédant à la fois le Milanais et la Toscane, pourrait un jour lui ravir les terres qu'on lui avait cédées par les traités de 1737 et 1738 ; mais il

craignait encore davantage de ſe voir preſſé par la France et par un prince de la maiſon de *Bourbon*, tandis qu'il voyait un autre prince de cette maiſon maître de Naples et de Sicile.

Il ſe réſolut, dès le commencement de 1742, à s'unir avec la reine de Hongrie, ſans s'accorder dans le fond avec elle. Ils ſe réuniſſaient ſeulement contre le péril préſent ; ils ne ſe feſaient point d'autres avantages : le roi de Sardaigne ſe réſervait même de prendre, quand il voudrait, d'autres meſures. C'était un traité de deux ennemis qui ne ſongeaient qu'à ſe défendre d'un troiſième. La cour d'Eſpagne envoyait l'infant dom *Philippe* attaquer le duc-roi de Sardaigne, qui n'avait voulu de lui ni pour ami ni pour voiſin. Le cardinal de *Fleuri* avait laiſſé paſſer dom *Philippe* et une partie de ſon armée par la France, mais il n'avait pas voulu lui donner de troupes. Conduite du roi de Sardaigne.

On fait beaucoup dans un temps, on craint de faire même peu dans un autre. La raiſon de cette conduite était qu'on ſe flattait encore de regagner le roi de Sardaigne, qui laiſſait toujours des eſpérances.

On ne voulait pas d'ailleurs alors de guerre directe avec les Anglais, qui l'auraient infailliblement déclarée. Les révolutions des affaires de terre, qui commençaient alors en Allemagne, ne permettaient pas de braver par-tout les puiſſances maritimes. Les anglais s'oppoſaient ouvertement à l'établiſſement de dom *Philippe* en Italie, ſous prétexte de maintenir l'équilibre de l'Europe.

Cette balance, bien ou mal entendue, était devenue la paſſion du peuple anglais ; mais un intérêt

plus couvert était le but du miniſtère de Londres. Il voulait forcer l'Eſpagne à partager le commerce du nouveau monde : il eût à ce prix aidé dom *Philippe* à paſſer en Italie, ainſi qu'il avait aidé dom *Carlos*, en 1731. Mais la cour d'Eſpagne ne voulait point enrichir ſes ennemis à ſes dépens, et comptait établir dom *Philippe* dans ſes Etats.

Neutralités ſingulières en Italie.

Dès le mois de novembre et décembre 1741, la cour d'Eſpagne avait envoyé par mer pluſieurs corps de troupes en Italie ſous la conduite du duc de *Montemar*, célèbre par la victoire de Bitonto, et enſuite par ſa diſgrâce. Ces troupes avaient débarqué ſucceſſivement ſur les côtes de la Toſcane et dans les ports qu'on appelle l'Etat *degli præſidii*, appartenant à la couronne des deux Siciles. Il fallait paſſer ſur les terres de la Toſcane. Le grand-duc, mari de la reine de Hongrie, fut obligé de leur accorder le paſſage, et de déclarer ſon pays neutre. Le duc de Modène, marié à la fille du duc d'Orléans, régent de France, ſe déclara neutre auſſi. Le pape *Benoît IV* ſur les terres de qui l'armée eſpagnole devait paſſer dans ces conjonctures, ainſi que celle des Autrichiens, embraſſa la même neutralité à meilleur titre que perſonne, en qualité de père commun des princes et des peuples, tandis que ſes enfans vivaient à diſcrétion ſur ſon territoire.

De nouvelles troupes eſpagnoles arrivèrent par la voie de Gènes. Cette république ſe dit encore neutre, et les laiſſa paſſer. Vers ce temps-là même, le roi de Naples embraſſait la neutralité, quoiqu'il s'agît de la cauſe de ſon père et de ſon frère : mais de tous ces potentats neutres en apparence, aucun ne l'était en effet.

A l'égard de la neutralité du roi de Naples, voici quelle en fut la ſuite. On fut étonné, le 18 auguſte, de voir paraître à la vue du port de Naples une eſcadre anglaiſe compoſée de ſix vaiſſeaux de ſoixante canons, de ſix frégates et de deux galiotes à bombes. Le capitaine *Martin*, depuis amiral, qui commandait cette eſcadre, envoya à terre un officier avec une lettre au premier miniſtre, qui portait en ſubſtance qu'il fallait que le roi rappelât ſes troupes de l'armée eſpagnole, ou que l'on allait dans l'inſtant bombarder la ville. On tint quelques conférences; le capitaine anglais dit enfin, en mettant ſa montre ſur le tillac, qu'il ne donnait qu'une heure pour ſe déterminer. Le port était mal pourvu d'artillerie; on n'avait point pris les précautions néceſſaires contre une inſulte qu'on n'attendait pas. On vit alors que l'ancienne maxime, *qui eſt maître de la mer l'eſt de la terre*, eſt ſouvent vraie. On fut obligé de promettre tout ce que le commandant anglais voulait, et même il fallut le tenir juſqu'à ce qu'on eût le temps de pourvoir à la défenſe du port et du royaume.

Etrange aventure à Naples.

Les Anglais eux-mêmes ſentaient bien que le roi de Naples ne pouvait pas plus garder en Italie cette neutralité forcée que le roi d'Angleterre n'avait gardé la ſienne en Allemagne.

L'armée eſpagnole commandée par le duc de *Montemar*, venue en Italie pour ſoumettre la Lombardie, ſe retirait alors vers les frontières du royaume de Naples, toujours preſſée par les Autrichiens. Alors le roi de Sardaigne retourna dans le Piémont, et dans ſon duché de Savoie, où les viciſſitudes de

Pendant qu'on ſe bat en Allemagne l'infant dom *Philippe* prend la Savoie. Décembre 1743.

la guerre demandaient ſa préſence. L'infant dom *Philippe* avait en vain tenté de débarquer à Gènes avec de nouvelles troupes. Les eſcadres d'Angleterre l'en avaient empêché, mais il avait pénétré par terre dans le duché de Savoie, et s'en était rendu maître. C'eſt un pays preſque ouvert du côté du Dauphiné. Il eſt ſtérile et pauvre. Ses ſouverains en retiraient alors à peine quinze cents mille livres de revenu. *Charles-Emmanuel*, roi de Sardaigne, et duc de Savoie, l'abandonna pour aller défendre le Piémont, pays plus important.

Récapitulation de l'état de l'Europe.

On voit, par cet expoſé, que tout était en alarmes, et que toutes les provinces éprouvaient des revers, du fond de la Siléſie au fond de l'Italie. L'Autriche n'était alors en guerre ouverte qu'avec la Bavière : et cependant on déſolait l'Italie. Les peuples du Milanais, du Mantouan, de Parme, de Modène, de Guaſtalla regardaient avec une triſteſſe impuiſſante toutes ces irruptions et toutes ces ſecouſſes, accoutumés depuis long-temps à être le prix du vainqueur, ſans oſer ſeulement donner leur excluſion et leur ſuffrage.

La cour d'Eſpagne fit demander aux Suiſſes le paſſage par leur territoire pour porter de nouvelles troupes en Italie ; elle fut refuſée : la Suiſſe vend des ſoldats à tous les princes, et défend ſon pays contre eux. Le gouvernement y eſt pacifique, et les peuples guerriers. Une telle neutralité fut reſpectée. Veniſe de ſon côté leva vingt mille hommes pour donner du poids à la ſienne.

Il y avait dans Toulon une flotte de ſeize vaiſſeaux eſpagnols, deſtinée d'abord pour tranſporter dom

dom *Philippe* en Italie; mais il avait paſſé par terre, comme on a vu. Elle devait apporter des proviſions à ſes troupes, et ne le pouvait, retenue continuellement dans le port par une flotte anglaiſe qui dominait dans la Méditerranée, et inſultait toutes les côtes de l'Italie et de la Provence. Les canonniers eſpagnols n'étaient pas experts dans leur art; on les exerça dans le port de Toulon pendant quatre mois; en les feſant tirer au blanc, et en excitant leur émulation et leur induſtrie par des prix propoſés.

Quand ils ſe furent rendus habiles, on fit ſortir de la rade de Toulon l'eſcadre eſpagnole, commandée par dom *Joſeph Navarro*. Elle n'était que de douze vaiſſeaux. Les Eſpagnols n'ayant pas aſſez de matelots et de canonniers pour en manœuvrer ſeize, elle fut jointe auſſitôt par quatorze vaiſſeaux français, quatre frégates et trois brûlots, ſous les ordres de M. de *Court*, qui à l'âge de quatre-vingts ans avait toute la vigueur de corps et d'eſprit qu'un tel commandement exige. Il y avait quarante années qu'il s'était trouvé au combat naval de Malaga, où il avait ſervi en qualité de capitaine ſur le vaiſſeau amiral, et depuis ce temps il ne s'était donné de bataille ſur mer en aucune partie du monde que celle de Meſſine, en 1718. L'amiral anglais *Mattheus* ſe préſenta devant les deux eſcadres combinées de France et d'Eſpagne. La flotte de *Mattheus* était de quarante-cinq vaiſſeaux, de cinq frégates et de quatre brûlots : avec cet avantage du nombre il ſut auſſi ſe donner d'abord celui du vent; manœuvre dont dépend ſouvent la victoire dans les combats de mer, comme elle dépend ſur la

Bataille navale de Toulon, 22 fevr. 1744.

terre d'un poſte avantageux. Ce ſont les Anglais qui les premiers ont rangé leurs forces navales en bataille dans l'ordre où l'on combat aujourd'hui, et c'eſt d'eux que les autres nations ont pris l'uſage de partager leurs flottes en avant-garde, arrière-garde et corps de bataille.

On combattit donc à la bataille de Toulon dans cet ordre. Les deux flottes furent également endommagées et également diſperſées.

Cette journée navale de Toulon fut donc indéciſe, comme preſque toutes les batailles navales, (à l'exception de celle de la Hogue) dans leſquelles le fruit d'un grand appareil et d'une longue action eſt de tuer du monde de part et d'autre, et de démâter des vaiſſeaux. Chacun ſe plaignit; les Eſpagnols crurent n'avoir pas été aſſez ſecourus; les Français accusèrent les Eſpagnols de peu de reconnaiſſance. Ces deux nations, quoique alliées, n'étaient point toujours unies. L'antipathie ancienne ſe réveillait quelquefois entre les peuples, quoique l'intelligence fût entre leurs rois.

Au reſte le véritable avantage de cette bataille fut pour la France et l'Eſpagne : la mer Méditerranée fut libre au moins pendant quelque temps, et les proviſions dont avait beſoin dom *Philippe* purent aiſément lui arriver des côtes de Provence; mais ni les flottes françaiſes, ni les eſcadres d'Eſpagne ne purent s'oppoſer à l'amiral *Mattheus*, quand il revint dans ces parages. Ces deux nations, obligées d'entretenir continuellement de nombreuſes armées de terre, n'avaient pas ce fonds inépuiſable de marine, qui fait la reſſource de la puiſſance anglaiſe.

CHAPITRE IX.

Le prince de Conti force les paſſages des Alpes. Situation des affaires d'Italie.

LOUIS XV, au milieu des tous ces efforts, déclara la guerre au roi *George II*, et bientôt à la reine de Hongrie, qui la lui déclarèrent auſſi dans les formes. Ce ne fut de part et d'autre qu'une cérémonie de plus. Ni l'Eſpagne ni Naples ne déclarèrent la guerre, mais ils la firent. 13 mai 1744. 26 avril.

Dom *Philippe* à la tête de vingt mille eſpagnols dont le marquis de *la Mina* était le général, et le prince de *Conti* ſuivi de vingt mille français, inſpirèrent tous deux à leurs troupes cet eſprit de confiance et de courage opiniâtre dont on avait beſoin pour pénétrer dans le Piémont, où un bataillon peut à chaque pas arrêter une armée entière, où il faut à tout moment combattre entre des rochers, des précipices et des torrens, et où la difficulté des convois n'eſt pas un des moindres obſtacles. Le prince de *Conti*, qui avait ſervi en qualité de lieutenant-général dans la guerre malheureuſe de Bavière, avait de l'expérience dans ſa jeuneſſe.

Le premier d'avril 1744, l'infant dom *Philippe* et lui paſsèrent le Var, rivière qui tombe des Alpes, et qui ſe jette dans la mer de Gènes, au-deſſous de Nice. Tout le comté de Nice ſe rendit; mais pour avancer il fallait attaquer les retranchemens

Eſcalade de Ville-Franche et de Montalban.

élevés près de Ville-Franche, et après eux, on trouvait ceux de la fortereſſe de Montalban au milieu des rochers qui forment une longue ſuite de remparts preſque inacceſſibles. On ne pouvait marcher que par des gorges étroites, et par des abymes ſur leſquels plongeait l'artillerie ennemie, et il fallait ſous ce feu gravir de rochers en rochers. On trouvait encore juſque dans les Alpes des anglais à combattre : l'amiral *Mattheus*, après avoir radoubé ſes vaiſſeaux était venu reprendre l'empire de la mer. Il avait débarqué lui-même à Ville-Franche. Ses ſoldats étaient avec les Piémontais, et ſes canonniers ſervaient l'artillerie. Malgré ces périls, le prince de *Conti* ſe préſente au pas de Ville-Franche, rempart du Piémont, haut de près de deux cents toiſes, que le roi de Sardaigne croyait hors d'atteinte, et qui fut couvert de français et d'eſpagnols. L'amiral anglais et ſes matelots furent ſur le point d'être faits priſonniers.

Journée de Château-Dauphin. 19 juillet. 1744.

On avança, on pénétra enfin juſqu'à la vallée de Château-Dauphin. Le comte de *Campo-Santo* ſuivait le prince de *Conti*, à la tête des Eſpagnols, par une autre gorge. Le comte de *Campo-Santo* portait ce nom et ce titre depuis la bataille de Campo-Santo où il avait fait des actions étonnantes ; ce nom était ſa récompenſe, comme on avait donné le nom de *Bitonto* au duc de *Montemar* après la bataille de Bitonto. Il n'y a guère de plus beau titre que celui d'une bataille qu'on a gagnée.

Le bailli de *Givri* eſcalade en plein jour un roc ſur lequel deux mille piémontais ſont retranchés. Ce brave *Chevert*, qui avait monté le premier ſur

les remparts de Prague, monte à ce roc un des premiers; et cette entrepriſe était plus meurtrière que celle de Prague. On n'avait point de canon : les Piémontais foudroyaient les aſſaillans avec le leur. Le roi de Sardaigne, placé lui-même derrière ces retranchemens, animait ſes troupes. Le bailli de *Givri* était bleſſé dès le commencement de l'action; et le marquis de *Villemur*, inſtruit qu'un paſſage non moins important venait d'être heureuſement forcé par les Français, envoyait ordonner la retraite. *Givri* la fait battre; mais les officiers et les ſoldats trop animés ne l'écoutent point. Le lieutenant-colonel de Poitou ſaute dans les premiers retranchemens; les grenadiers s'élancent les uns ſur les autres; et, ce qui eſt à peine croyable, ils paſſent par les embraſures mêmes du canon ennemi, dans l'inſtant que les pièces ayant tiré reculaient par leur mouvement ordinaire; on y perdit près de deux mille hommes; mais il n'échappa aucun piémontais. Le roi de Sardaigne au déſeſpoir voulait ſe jeter lui-même au milieu des attaquans, et on eut beaucoup de peine à le retenir : il en coûta la vie au bailli de *Givri;* le colonel *Salis*, le marquis de *la Carte* y furent tués; le duc d'*Agénois* et beaucoup d'autres bleſſés. Mais il en avait coûté encore moins qu'on ne devait s'attendre dans un tel terrain. Le comte de *Campo-Santo*, qui ne put arriver à ce défilé étroit et eſcarpé où ce furieux combat s'était donné, écrivit au marquis de *la Mina*, général de l'armée eſpagnole ſous dom *Philippe : Il ſe préſentera quelques occaſions où nous ferons auſſi-bien que les Français; car il n'eſt pas poſſible de faire mieux.*

Je rapporte toujours les lettres des généraux, lorſque j'y trouve des particularités intéreſſantes ; ainſi je tranſcrirai encore ce que le prince de *Conti* écrivit au roi touchant cette journée : *C'eſt une des plus brillantes et des plus vives actions qui ſe ſoient jamais paſſées ; les troupes y ont montré une valeur au-deſſus de l'humanité. La brigade de Poitou, ayant M. d'Agénois à ſa tête, s'eſt couverte de gloire.*

La bravoure et la préſence d'eſprit de M. de Chevert ont principalement décidé l'avantage. Je vous recommande M, de Solémi et le chevalier de Modène. La Carte a été tué ; votre majeſté, qui connaît le prix de l'amitié, ſent combien j'en ſuis touché. Ces expreſſions d'un prince à un roi ſont des leçons de vertu pour le reſte des hommes, et l'hiſtoire doit les conſerver.

Journée des barricades.

Pendant qu'on prenait Château-Dauphin, il fallait emporter ce qu'on appelait *les barricades ;* c'était un paſſage de trois toiſes entre deux montagnes qui s'élèvent juſqu'aux nues. Le roi de Sardaigne avait fait couler dans ce précipice la rivière de Sture qui baigne cette vallée. Trois retranchemens et un chemin couvert par-delà la rivière défendaient ce poſte, qu'on appelait les barricades ; il fallait enſuite ſe rendre maître du château de Démont, bâti avec des frais immenſes ſur la tête d'un rocher iſolé, au milieu de la vallée de Sture ; après quoi les Français maîtres des Alpes voyaient les plaines du Piémont. Ces barricades furent tournées habilement par les Français et par les Eſpagnols, la veille de l'attaque de Château-

18 juillet. Dauphin. On les emporta preſque ſans coup férir,

en mettant ceux qui les défendaient entre deux feux. Cet avantage fut un des chefs-d'œuvre de l'art de la guerre ; car il fut glorieux, il remplit l'objet proposé, et ne fut pas sanglant.

CHAPITRE X.

Nouvelles disgrâces de l'empereur Charles VII. Bataille de Dettingue.

TANT de belles actions ne servaient de rien au but principal, et c'est ce qui arrive dans presque toutes les guerres. La cause de la reine de Hongrie n'en était pas moins triomphante. L'empereur *Charles VII*, nommé en effet empereur par le roi de France, n'en était pas moins chassé de ses Etats héréditaires, et n'était pas moins errant dans l'Allemagne. Les Français n'étaient pas moins repoussés au Rhin et au Mein. La France enfin n'en était pas moins épuisée pour une cause qui lui était étrangère, et pour une guerre qu'elle aurait pu s'épargner; guerre entreprise par la seule ambition du maréchal de *Belle-Isle*, dans laquelle on n'avait que peu de chose à gagner et beaucoup à perdre.

L'empereur *Charles VII* se réfugia d'abord dans Augsbourg, ville impériale et libre, qui se gouverne en république, fameuse par le nom d'*Auguste*, la seule qui ait conservé les restes quoique défigurés de ce nom d'*Auguste*, autrefois commun à tant de villes sur les frontières de la Germanie et des

Gaules. Il n'y demeura pas long-temps, et en la quittant, au mois de juin 1743, il eut la douleur d'y voir entrer un colonel de houſſards, nommé *Mentzel*, fameux par ſes férocités et ſes brigandages, qui le chargea d'injures dans les rues.

Il portait ſa malheureuſe deſtinée dans Francfort ville encore plus privilégiée qu'Augsbourg, et dans laquelle s'était faite ſon élection à l'empire; mais ce fut pour y voir accroitre ſes infortunes. Il ſe donnait une bataille qui décidait de ſon ſort à quatre milles de ſon nouveau refuge.

Le comte *Stair*, écoſſais, l'un des élèves du duc de *Marlborough*, autrefois ambaſſadeur en France, avait marché vers Francfort à la tête d'une armée de cinquante mille hommes, compoſée d'anglais, d'hanovriens et d'autrichiens. Le roi d'Angleterre arriva avec ſon ſecond fils le duc de *Cumberland*, après avoir paſſé à Francfort dans ce même aſile de l'empereur qu'il reconnaiſſait toujours pour ſon ſouverain, et auquel il feſait la guerre dans l'eſpérance de le détrôner.

Le maréchal duc de *Noailles*, qui commandait l'armée oppoſée au roi d'Angleterre, avait porté les armes dès l'âge de quinze ans. Il avait commandé en Catalogne dans la guerre de 1701, et paſſa depuis par toutes les fonctions qu'on peut avoir dans le gouvernement : à la tête des finances au commencement de la régence, général d'armée et miniſtre d'Etat, il ne ceſſa dans tous ces emplois de cultiver la littérature; exemple autrefois commun chez les Grecs et chez les Romains, mais rare aujourd'hui dans l'Europe. Ce général par une

manœuvre ſupérieure fut d'abord le maître de la campagne. Il cotoya l'armée du roi d'Angleterre qui avait le Mein entre elle et les Français; il lui coupa les vivres en ſe rendant maître des paſſages au-deſſus et au-deſſous de leur camp.

Le roi d'Angleterre s'était poſté dans Aſchafenbourg, ville ſur le Mein, qui appartient à l'électeur de Maïence. Il avait fait cette démarche malgré le comte de *Stair*, ſon général, et commençait à s'en repentir. Il y voyait ſon armée bloquée et affamée par le maréchal de *Noailles*. Le ſoldat fut réduit à la demi-ration par jour. On manquait de fourrages au point qu'on propoſa de couper les jarrets aux chevaux, et on l'aurait fait ſi on était reſté encore deux jours dans cette poſition. Le roi d'Angleterre fut obligé enfin de ſe retirer pour aller chercher des vivres à Hanau ſur le chemin de Francfort; mais en ſe retirant il était expoſé aux batteries du canon ennemi placé ſur la rive du Mein. Il fallait faire marcher en hâte une armée que la diſette affaibliſſait, et dont l'arrière-garde pouvait être accablée par l'armée françaiſe : car le maréchal de *Noailles* avait eu la précaution de jeter des ponts entre Dettingue et Aſchafenbourg, ſur le chemin de Hanau, et les Anglais avaient joint à leurs fautes celle de laiſſer établir ces ponts. Le 26 juin, au milieu de la nuit, le roi d'Angleterre fit décamper ſon armée dans le plus grand ſilence, et haſarda cette marche précipitée et dangereuſe à laquelle il était réduit. Le maréchal de *Noailles* voit les Anglais qui ſemblent marcher à leur perte dans un chemin étroit entre une montagne et la rivière. Il ne manqua

pas d'abord de faire avancer tous les eſcadrons compoſés de la maiſon du roi, de dragons et de houſſards, vers le village de Dettingue, devant lequel les Anglais devaient paſſer. Il fait défiler ſur deux ponts quatre brigades d'infanterie avec celle des gardes-françaiſes. Ces troupes avaient ordre de reſter poſtées dans le village de Dettingue en-deçà d'un ravin profond. Elles n'étaient point aperçues des Anglais, et le maréchal voyait tout ce que les Anglais feſaient. M. de *Vallière* lieutenant-général, homme qui avait pouſſé le ſervice de l'artillerie auſſi loin qu'il peut aller, tenait ainſi dans un défilé les ennemis entre deux batteries qui plongeaient ſur eux du rivage. Ils devaient paſſer par un chemin creux qui eſt entre Dettingue et un petit ruiſſeau. On ne devait fondre ſur eux qu'avec un avantage certain. Le roi d'Angleterre pouvait être pris lui-même: c'était enfin un de ces momens déciſifs qui ſemblaient devoir mettre fin à la guerre.

Le maréchal recommande au duc de *Grammont*, ſon neveu, lieutenant-général et colonel des gardes, d'attendre dans cette poſition que l'ennemi vînt lui-même ſe livrer. Il alla malheureuſement reconnaître un gué pour faire encore avancer de la cavalerie. La plupart des officiers diſaient qu'il eût mieux fait de reſter à l'armée pour ſe faire obéir. Il envoya faire occuper le poſte d'Aſchafenbourg par cinq brigades, de ſorte que les Anglais étaient pris de tous côtés. Un moment d'impatience dérangea toutes ces meſures.

27 juin. Le duc de *Grammont* crut que la première colonne ennemie était déjà paſſée, et qu'il n'y avait qu'à

fondre ſur une arrière-garde qui ne pouvait réſiſter; il fit paſſer le ravin à ſes troupes. Quittant ainſi un terrain avantageux où il devait reſter, il avancé avec le régiment des gardes et celui de *Noailles* infanterie dans une petite plaine qu'on appelle *champ des coqs*. Les Anglais, qui défilaient en ordre de bataille, ſe formèrent bientôt. Par-là les Français, qui avaient attiré les ennemis dans le piége, y tombèrent eux-mêmes. Ils attaquèrent les ennemis en déſordre et avec des forces inégales. Le canon que M. de *Vallière* avait établi le long du Mein, et qui foudroyait les ennemis par le flanc, et ſur-tout les Hanovriens, ne fut plus d'aucun uſage, parce qu'il aurait tiré contre les Français mêmes. Le maréchal revient dans le moment qu'on venait de faire cette faute.

La maiſon du roi à cheval, les carabiniers, enfoncèrent d'abord par leur impétuoſité deux lignes entières d'infanterie; mais ces lignes ſe reformèrent dans le moment, et enveloppèrent les Français. Les officiers du régiment des gardes marchèrent hardiment à la tête d'un corps aſſez faible d'infanterie; vingt et un de ces officiers furent tués ſur la place, autant furent dangereuſement bleſſés. Le régiment des gardes fut mis dans une déroute entière.

Le duc de *Chartres*, depuis duc d'Orléans, le prince de *Clermont*, le comte d'*Eu*, le duc de *Penthièvre*, malgré ſa grande jeuneſſe, feſaient des efforts pour arrêter le déſordre. Le comte de *Noailles* eut deux chevaux de tués ſous lui. Son frère le duc d'*Ayen* fut renverſé.

Le marquis de *Puyſégur*, fils du maréchal de ce

nom, parlait aux ſoldats de ſon régiment, courait après eux, ralliait ce qu'il pouvait, et en tua de ſa main quelques-uns qui ne voulaient plus ſuivre, et qui criaient *ſauve qui peut.* Les princes et les ducs de *Biron*, de *Luxembourg*, de *Richelieu*, de *Péquigni-Chevreuſe* ſe mettaient à la tête des brigades qu'ils rencontraient, et s'enfoncèrent dans les lignes des ennemis.

D'un autre côté la maiſon du roi et les carabiniers ne ſe rebutaient point. On voyait ici une troupe de gendarmes, là une compagnie des gardes, cent mouſquetaires dans un autre endroit, des compagnies de cavalerie s'avançant avec des chevau-légers; d'autres qui ſuivaient les carabiniers ou les grenadiers à cheval, et qui couraient aux Anglais le ſabre à la main avec plus de bravoure que d'ordre. Il y en avait ſi peu qu'environ cinquante mouſquetaires, emportés par leur courage, pénétrèrent dans le régiment de cavalerie du lord *Stair.* Vingt-ſept officiers de la maiſon du roi à cheval périrent dans cette confuſion, et ſoixante-ſix furent bleſſés dangereuſement. Le comte d'*Eu*, le comte d'*Harcourt*, le comte de *Beuvron*, le duc de *Boufflers* furent bleſſés; le comte de *la Mothe-Houdancour*, chevalier d'honneur de la reine, eut ſon cheval tué, fut foulé long-temps aux pieds des chevaux, et remporté preſque mort. Le marquis de *Gontaut* eut le bras caſſé; le duc de *Rochechouart*, premier gentilhomme de la chambre, ayant été bleſſé deux fois, et combattant encore, fut tué ſur la place. Les marquis de *Sabran*, de *Fleuri*, le comte d'*Eſtrade*, le comte de *Roſlaing* y laiſsèrent la vie. Parmi les

ſingularités de cette triſte journée on ne doit pas omettre la mort d'un comte de *Boufflers* de la branche de *Rémiancourt*. C'était un enfant de dix ans et demi : un coup de canon lui caſſa la jambe; il reçut le coup, ſe vit couper la jambe et mourut avec un égal ſang-froid. Tant de jeuneſſe et tant de courage attendrirent tous ceux qui furent témoins de ſon malheur.

La perte n'était guère moins conſidérable parmi les officiers anglais. Le roi d'Angleterre combattait à pied et à cheval, tantôt à la tête de la cavalerie, tantôt à celle de l'infanterie. Le duc de *Cumberland* fut bleſſé à ſes côtés; le duc d'*Aremberg*, qui commandait les Autrichiens, reçut une balle de fuſil au haut de la poitrine. Les Anglais perdirent pluſieurs officiers-généraux. Le combat dura trois heures. Mais il était trop inégal; le courage ſeul avait à combattre la valeur, le nombre et la diſcipline. Enfin le maréchal de *Noailles* ordonna la retraite.

Le roi d'Angleterre dîna ſur le champ de bataille, et ſe retira enſuite, ſans même ſe donner le temps d'enlever tous ſes bleſſés, dont il laiſſa environ ſix cents que le lord *Stair* recommanda à la généroſité du maréchal de *Noailles*. Les Français les recueillirent comme des compatriotes; les Anglais et eux ſe traitaient en peuples qui ſe reſpectaient.

Les deux généraux s'écrivirent des lettres qui font voir juſqu'à quel point on peut pouſſer la politeſſe et l'humanité au milieu des horreurs de la guerre.

Cette grandeur d'ame n'était pas particulière au comte *Stair* et au duc de *Noailles*. Le duc de

Cumberland ſur-tout fit un acte de généroſité qui doit être tranſmis à la poſtérité. Un mouſquetaire, nommé *Girardeau*, bleſſé dangereuſement, avait été porté près de ſa tente. On manquait de chirurgiens, aſſez occupés ailleurs; on allait panſer le prince à qui une balle avait percé les chairs de la jambe. *Commencez*, dit le prince, *par ſoulager cet officier français; il eſt plus bleſſé que moi; il manquerait de ſecours, et je n'en manquerai pas.*

Au reſte la perte fut à peu-près égale dans les deux armées. Il y eut du côté des alliés deux mille deux cents trente et un hommes, tant tués que bleſſés. On ſut ce calcul par les Anglais qui rarement diminuent leur perte, et n'augmentent guère celle de leurs ennemis.

Les Français ſouffrirent une grande perte en feſant avorter le fruit des plus belles diſpoſitions par cette ardeur précipitée et cette indiſcipline qui leur avait fait perdre autrefois les batailles de Poitiers, de Créci, d'Azincourt. Celui qui écrit cette hiſtoire vit, ſix ſemaines après, le comte *Stair* à la Haie; il prit la liberté de lui demander ce qu'il penſait de cette bataille. Ce général lui répondit: Je penſe que les Français ont ſait une grande faute, et nous deux: la vôtre a été de ne ſavoir pas attendre; les deux nôtres ont été de nous mettre d'abord dans un danger évident d'être perdus, et enſuite de n'avoir pas ſu profiter de la victoire.

Après cette action beaucoup d'officiers français et anglais allèrent à Francfort, ville toujours neutre, où l'empereur vit l'un après l'autre le comte *Stair* et le maréchal de *Noailles*, ſans pouvoir leur marquer

d'autres ſentimens que ceux de la patience dans ſon infortune.

Le Maréchal de *Noailles* trouva l'empereur accablé de chagrin, ſans Etats, ſans eſpérance, n'ayant pas de quoi faire ſubſiſter ſa famille dans cette ville impériale, où perſonne ne voulait faire la moindre avance au chef de l'Empire; il lui donna une lettre de crédit de quarante mille écus, certain de n'être pas déſavoué par le roi ſon maître. Voilà où en était réduite la majeſté de l'Empire romain.

CHAPITRE XI.

Première campagne de Louis XV en Flandre; ſes ſuccès. Il quitte la Flandre pour aller au ſecours de l'Alſace menacée, pendant que le prince de Conti continue à s'ouvrir le paſſage des Alpes. Nouvelles ligues. Le roi de Pruſſe prend encore les armes.

Ce fut dans ces circonſtances dangereuſes, dans ce choc de tant d'Etats, dans ce mélange et ce chaos de guerre et de politique, que *Louis XV* commença ſa première campagne. On gardait à peine les frontières du côté de l'Allemagne. La reine de Hongrie s'était fait prêter ſerment de fidélité par les habitans de la Bavière et du haut Palatinat. Elle fit préſenter dans Francfort même, où *Charles VII* était retiré, un mémoire où l'élection de cet empereur était qualifiée *nulle de toute nullité*. Il était obligé enfin de ſe déclarer neutre, tandis qu'on

Première campagne de *Louis XV*, en 1744.

le dépouillait. On lui propoſait de ſe démettre, et de réſigner l'empire à *François de Lorraïne*, grand-duc de Toſcane, époux de *Marie-Thérèſe*.

Le prince *Charles de Lorraine*, frère du grand-duc, commençait à s'établir dans une île du Rhin auprès du vieux Briſach. Des partis hongrois pénétraient juſque par-delà la Sarre, et entamaient les frontières de la Lorraine. Ce fameux partiſan *Mentzel* feſait répandre dans l'Alſace, dans les Trois-Evêchés, dans la Franche-Comté des manifeſtes par leſquels il invitait les peuples, au nom de la reine de Hongrie, à retourner ſous l'obéiſſance de la maiſon d'Autriche; il menaçait les habitans qui prendraient les armes de les faire pendre, *après les avoir forcés de ſe couper eux-mêmes le nez et les oreilles*. Cette inſolence, digne d'un ſoldat d'*Attila*, n'était que mépriſable; mais elle était la preuve des ſuccès. Les armées autrichiennes menaçaient Naples, tandis que les armées françaiſes et eſpagnoles n'étaient encore que dans les Alpes. Les Anglais, victorieux ſur terre, dominaient ſur les mers; les Hollandais allaient ſe déclarer, et promettaient de ſe joindre en Flandre aux Autrichiens et aux Anglais. Tout était contraire. Le roi de Pruſſe, ſatisfait de s'être emparé de la Siléſie, avait fait ſa paix particulière avec la reine de Hongrie.

Louis XV ſoutint tout ce grand fardeau. Non-ſeulement il aſſura les frontières ſur les bords du Rhin et de la Moſelle par des corps d'armée, mais il prépara une deſcente en Angleterre même. Il fit venir de Rome le jeune prince *Charles-Edouard*, fils aîné du prétendant, et petit-fils de l'infortuné roi

Jacques II.

Jacques II. Une flotte de vingt et un vaiſſeaux, chargée de vingt-quatre mille hommes de débarquement, le porta dans le canal d'Angleterre. Ce prince vit pour la première fois le rivage de ſa patrie: mais une tempête et ſur-tout les vaiſſeaux anglais rendirent cette entrepriſe infructueuſe. 9 janvier 1744.

Ce fut dans ce temps-là que le roi partit pour la Flandre. Il avait une armée floriſſante que le comte d'*Argenſon*, ſecrétaire d'Etat de la guerre, avait pourvue de tout ce qui pouvait faciliter la guerre de campagne et de ſiége.

Louis XV arrive en Flandre. A ſon approche les Hollandais, qui avaient promis de ſe joindre aux troupes de la reine de Hongrie et aux Anglais, commencent à craindre. Ils n'oſent remplir leur promeſſe: ils envoient des députés au roi au lieu de troupes contre lui. Le roi prend Courtrai et Menin en préſence des députés. Courtrai, le 18 mai.

Le lendemain même de la priſe de Menin, il inveſtit Ypres. C'était le prince de *Clermont*, abbé de Saint-Germain-des-Prés, qui commandait les principales attaques au ſiége d'Ypres. On n'avait point vu en France, depuis les cardinaux de *la Valette* et de *Sourdis*, d'homme qui réunît la profeſſion des armes et celle de l'Egliſe. Le prince de *Clermont* avait eu cette permiſſion du pape *Clément XII*, qui avait jugé que l'Etat eccléſiaſtique devait être ſubordonné à celui de la guerre dans l'arrière-petit-fils du grand *Condé*. On inſulta le chemin couvert du front de la baſſe ville, quoique cette entrepriſe parût prématurée et haſardée; le marquis de *Beauvau*, maréchal de camp, qui marchait à la tête des Menin, le 5 juin. 6 juin.

grenadiers de Bourbonnais et de Royal-Comtois, y reçut une bleſſure mortelle qui lui cauſa les douleurs les plus vives. Il mourut dans des tourmens intolérables, regretté des officiers et des ſoldats comme capable de commander un jour les armées, et de tout Paris comme un homme de probité et d'eſprit. Il dit aux ſoldats qui le portaient: *Mes amis, laiſſez-moi mourir, et allez combattre.*

25 juin. Ypres capitula bientôt, nul moment n'était
29 juin. perdu. Tandis qu'on entrait dans Ypres, le duc de
11 juillet. *Boufflers* prenait le Kenoque; et pendant que le roi allait, après ces expéditions, viſiter les places frontières, le prince de *Clermont* feſait le ſiége de Furnes, qui arbora le drapeau blanc au bout de cinq jours de tranchée ouverte. Les généraux anglais et autrichiens qui commandaient vers Bruxelles regardaient ces progrès, et ne pouvaient les arrêter. Un corps que commandait le maréchal de *Saxe*, que le roi leur oppoſait, était ſi bien poſté, et couvrait les ſiéges ſi à propos que les ſuccès étaient aſſurés. Les alliés n'avaient point de plan de campagne fixe et arrêté. Les opérations de l'armée françaiſe étaient concertées. Le maréchal de *Saxe*, poſté à Courtrai, arrêtait tous les efforts des ennemis, et facilitait toutes les opérations. Une artillerie nombreuſe qu'on tirait aiſément de Douai, un régiment d'artillerie de près de cinq mille hommes, plein d'officiers capables de conduire des ſiéges, et compoſé de ſoldats qui ſont pour la plupart des artiſtes habiles, enfin le corps des ingénieurs, étaient des ayantages que ne peuvent avoir des nations réunies à la hâte pour faire enſemble la guerre quelques années. De pareils établiſſemens

ne peuvent être que le fruit du temps et d'une attention ſuivie dans une monarchie puiſſante. La guerre de ſiége devait néceſſairement donner la ſupériorité à la France.

Le prince *Charles de Lorraine* paſſe le Rhin. 29 et 30 juin 1744.

Au milieu de ces progrès la nouvelle vient que les Autrichiens ont paſſé le Rhin du côté de Spire, à la vue des Français et des Bavarois, que l'Alſace eſt entamée, que les frontières de la Lorraine ſont expoſées. On ne pouvait d'abord le croire, mais rien n'était plus certain. Le prince *Charles*, en donnant de la jalouſie en pluſieurs endroits, et feſant à la fois plus d'une tentative, avait enfin réuſſi du côté où était poſté le comte de *Seckendorf* qui commandait les Bavarois, les Palatins et les Heſſois, alliés payés par la France.

Les Autrichiens en Alſace.

L'armée autrichienne, au nombre d'environ ſoixante mille hommes, entre en Alſace ſans réſiſtance. Le prince *Charles* s'empare en une heure de Lauterbourg, poſte peu fortifié, mais de la plus grande importance. Il fait avancer le général *Nadaſti* juſqu'à Veiſſembourg, ville ouverte, dont la garniſon eſt forcée de ſe rendre priſonnière de guerre. Il met un corps de dix mille hommes dans la ville et dans les lignes qui la bordent. Le maréchal de *Coigni*, qui commandait dans ces quartiers, général hardi, ſage et modeſte, célèbre par deux victoires en Italie, dans la guerre de 1738, vit que ſa communication avec la France était coupée, que le pays Meſſin, la Lorraine allaient être en proie aux Autrichiens et aux Hongrois: il n'y avait d'autre reſſource que de paſſer ſur le corps de l'ennemi pour rentrer en Alſace et couvrir le pays. Il marche auſſitôt avec

la plus grande partie de ſon armée à Veiſſembourg, dans le temps que les ennemis venaient de s'en emparer. Il les attaque dans la ville et dans les lignes; les Autrichiens ſe défendent avec courage. On ſe battait dans les places et dans les rues; elles étaient couvertes de morts. La réſiſtance dura ſix heures entières. Les Bavarois, qui avaient mal gardé le Rhin, réparèrent leur négligence par leur valeur. Ils étaient ſur-tout encouragés par le comte de *Mortagne*, alors lieutenant général de l'empereur, qui reçut dix coups de fuſil dans ſes habits. Le marquis de *Montal* menait les Français.

15 juillet 1744.

Celui qui rendit les plus grands ſervices dans cette journée, et qui ſauva en effet l'Alſace, fut le marquis de *Clermont-Tonnerre*. Il était à la tête de la brigade *Montmorin*; tout plia devant lui. C'eſt le même qui l'année ſuivante commanda une aile de l'armée à la bataille de Fontenoi, et qui contribua plus que perſonne à la victoire. On l'a vu depuis doyen des maréchaux de France. Son fils fut l'héritier de ſa valeur et de ſes vertus.

On reprit enfin Veiſſembourg et les lignes; mais on fut bientôt obligé, par l'arrivée de toute l'armée autrichienne, de ſe retirer vers Haguenau, qu'on fut même forcé d'abandonner. Des partis ennemis, qui allèrent à quelques lieues au-delà de la Sarre, portèrent l'épouvante juſqu'à Lunéville, dont le roi *Staniſlas Leczinski* fut obligé de partir avec ſa cour.

Le roi de France marche au ſecours de l'Alſace.

A la nouvelle de ces revers que le roi apprit à Dunkerque, il ne balança pas ſur le parti qu'il devait prendre; il ſe réſolut à interrompre le cours

de ſes conquêtes en Flandre, à laiſſer le maréchal de *Saxe*, avec environ quarante mille hommes, conſerver ce qu'il avait pris, et à courir lui-même au ſecours de l'Alſace.

Il fait d'abord prendre les devans au maréchal de *Noailles*. Il envoie le duc d'*Harcourt* avec quelques troupes garder les gorges de Phaltzbourg. Il ſe prépare à marcher à la tête de vingt-ſix bataillons et trente-trois eſcadrons. Ce parti, que prenait le roi dès ſa première campagne, tranſporta les cœurs des Français, et raſſura les provinces alarmées par le paſſage du Rhin, et ſur-tout par les malheureuſes campagnes précédentes en Allemagne.

Le roi prit ſa route par Saint-Quentin, la Fère, Laon, Reims, feſant marcher ſes troupes, dont il aſſigna le rendez-vous à Metz. Il augmenta pendant cette marche la paye et la nourriture du ſoldat; et cette attention redoubla encore l'affection de ſes ſujets. Il arriva dans Metz, le 5 auguſte, et le 7, on apprit un événement qui changeait toute la face des affaires, qui forçait le prince *Charles* à ſortir de l'Alſace, qui rétabliſſait l'empereur, et mettait la reine de Hongrie dans le plus grand danger où elle eut été encore.

Il ſemblait que cette princeſſe n'eût alors rien à craindre du roi de Pruſſe après la paix de Breſlau, et ſur-tout après une alliance défenſive conclue, la même année que la paix de Breſlau, entre lui et le roi d'Angleterre; mais il était viſible que la reine de Hongrie, l'Angleterre, la Sardaigne, la Saxe et la Hollande s'étant unies contre l'empereur par un traité fait à Vorms, les puiſſances du Nord et ſur-tout

la Ruſſie étant vivement ſollicitées, les progrès de la reine de Hongrie augmentant en Allemagne, tout était à craindre tôt ou tard pour le roi de Pruſſe: il avait enfin pris le parti de rentrer dans ſes engagemens avec la France. Le traité avait été ſigné ſecrètement, le 5 avril, et on avait fait depuis à Francfort une alliance étroite entre le roi de France, l'empereur, le roi de Pruſſe, l'électeur palatin et le roi de Suède, en qualité de landgrave de Heſſe. Ainſi l'union de Francfort était un contre-poids aux projets de l'union de Vorms. Une moitié de l'Europe était ainſi animée contre l'autre, et des deux côtés on épuiſait toutes les reſſources de la politique et de la guerre.

27 mai 1744.

La guerre plus vive qu'auparavant: le roi de Pruſſe fait marcher cent mille hommes.

Le maréchal *Schmettau*, vint de la part du roi de Pruſſe, annoncer au roi que ſon nouvel allié marchait à Prague avec quatre-vingts mille hommes, et qu'il en feſait avancer vingt-deux mille en Moravie. Cette puiſſante diverſion en Allemagne, les conquêtes du roi en Flandre, ſa marche en Alſace diſſipaient toutes les alarmes, lorſqu'on en éprouva une d'une autre eſpèce, qui fit trembler et gémir toute la France.

CHAPITRE XII.

Le roi de France eſt à l'extrémité. Dès qu'il eſt guéri il marche en Allemagne; il va aſſiéger Fribourg, tandis que l'armée autrichienne qui avait pénétré en Alſace va délivrer la Bohême, et que le prince de Conti gagne une bataille en Italie.

Le roi de France eſt à l'extrémité. 1745.

Le jour qu'on chantait dans Metz un *Te Deum* pour la priſe de Château-Dauphin, le roi reſſentit des mouvemens de fièvre; c'était le 8 d'auguſte. La maladie augmenta, elle prit le caractère d'une fièvre qu'on appelle *putride* ou *maligne*; et dès la nuit du 14, il était à l'extrémité. Son tempérament était robuſte et fortifié par l'exercice; mais les meilleures conſtitutions ſont celles qui ſuccombent le plus ſouvent à ces maladies, par cela même qu'elles ont la force d'en ſoutenir les premières atteintes, et d'accumuler pendant pluſieurs jours les principes d'un mal auquel elles réſiſtent dans les commencemens. Cet événement porta la crainte et la déſolation de ville en ville; les peuples accouraient de tous les environs de Metz; les chemins étaient remplis d'hommes de tous états et de tout âge, qui par leur différens rapports augmentaient leur commune inquiétude.

Témoignages ſinguliers de l'amour des Français pour leur roi.

Le danger du roi ſe répand dans Paris au milieu de la nuit; on ſe relève, tout le monde court en tumulte ſans ſavoir où l'on va. Les égliſes s'ouvrent

en pleine nuit: on ne connaît plus le temps ni du ſommeil, ni de la veille, ni du repas. Paris était hors de lui-même, toutes les maiſons des hommes en place étaient aſſiégées d'une foule continuelle: on s'aſſemblait dans tous les carrefours. Le peuple s'écriait: » S'il meurt, c'eſt pour avoir marché à » notre ſecours. » Tout le monde s'abordait, s'interrogeait dans les égliſes ſans ſe connaître. Il y eut pluſieurs égliſes où le prêtre qui prononçait la prière pour la ſanté du roi, interrompit le chant par ſes pleurs, et le peuple lui répondit par des cris. Le courrier qui apporta, le 19, à Paris, la nouvelle de ſa convaleſcence, fut embraſſé et preſqu'étouffé par le peuple: on baiſait ſon cheval; on le menait en triomphe. Toutes les rues retentiſſaient d'un cri de joie: » Le roi eſt guéri. » Quand on rendit compte à ce monarque des tranſports inouis de joie qui avaient ſuccédé à ceux de la déſolation, il en fut attendri juſqu'aux larmes; et en ſe ſoulevant par un mouvement de ſenſibilité qui lui rendait des forces: *Ah!* s'écria-t-il, *qu'il eſt doux d'être aimé ainſi! et qu'ai-je fait pour le mériter?*

Tel eſt le peuple de France, ſenſible juſqu'à l'enthouſiaſme, et capable de tous les excès dans ſes affections comme dans ſes murmures.

L'archiducheſſe, épouſe du prince de *Lorraine*, mourut à Bruxelles, vers ce même temps, d'une manière douloureuſe. Elle était chérie des Brabançons, et méritait de l'être; mais ces peuples n'ont pas l'ame paſſionnée des Français.

Les courtiſans ne ſont pas comme le peuple. Le péril de *Louis XV* fit naître parmi eux plus

d'intrigues et de cabales qu'on n'en vit autrefois quand *Louis XIV* fut sur le point de mourir à Calais: son petit-fils en éprouva les effets dans Metz. Les momens de crise, où il parut expirant, furent ceux qu'on choisit pour l'accabler par les démarches les plus indiscrètes, qu'on disait inspirées par des motifs religieux, mais que la raison réprouvait et que l'humanité condamnait. Il échappa à la mort et à ces piéges.

Dès qu'il eut repris ses sens, il s'occupa, au milieu de son danger, de celui où le prince *Charles* avait jeté la France par son passage du Rhin. Il n'avait marché que dans le dessein de combattre ce prince; mais ayant envoyé le maréchal de *Noailles* à sa place, il dit au comte d'*Argenson: Ecrivez de ma part au maréchal de Noailles que, pendant qu'on portait Louis XIII au tombeau, le prince de Condé gagna une bataille.* Cependant on put à peine entamer l'arrière-garde du prince *Charles* qui se retirait en bon ordre. Ce prince, qui avait passé le Rhin malgré l'armée de France, le repassa presque sans perte vis-à-vis une armée supérieure. Le roi de Prusse se plaignit qu'on eût ainsi laissé échapper un ennemi qui allait venir à lui. C'était encore une occasion heureuse manquée. La maladie du roi de France, quelque retardement dans la marche de ses troupes, un terrain marécageux et difficile par où il fallait aller au prince *Charles*, les précautions qu'il avait prises, ses ponts assurés, tout lui facilita cette retraite; il ne perdit pas même un magasin.

Paroles de *Louis XV* étant à l'extrémité.

Ayant donc repassé le Rhin avec cinquante mille hommes complets, il marche vers le Danube et l'Elbe

Belle marche du prince *Charles de Lorraine.* 13 septemb.

avec une diligence incroyable ; et après avoir pénétré en France aux portes de Strasbourg, il allait délivrer la Bohême une seconde fois. Mais le roi de Prusse s'avançait vers Prague, il l'investit, le 4 septembre ; et ce qui parut étrange, c'est que le général *Ogilvi*, qui la défendait avec quinze mille hommes, se rendit dix jours après prisonnier de guerre lui et sa garnison. C'était le même gouverneur qui, en 1741, avait rendu la ville en moins de temps, quand les Français l'escaladèrent.

Une armée de quinze mille hommes prisonnière de guerre, la capitale de la Bohême prise, le reste du royaume soumis peu de jours après, la Moravie envahie en même temps, l'armée de France rentrant enfin en Allemagne, les succès en Italie firent espérer qu'enfin la grande querelle de l'Europe allait être décidée en faveur de l'empereur *Charles VII*. *Louis XV*, dans une convalescence encore faible, résout le siége de Fribourg, au mois de septembre, et y marche. Il va passer le Rhin à son tour. Et ce qui fortifia encore ses espérances, c'est qu'en arrivant à Strasbourg, il y reçut la nouvelle d'une victoire remportée par le prince de *Conti*.

CHAPITRE XIII.

Bataille de Coni. Conduite du roi de France. Le roi de Naples ſurpris près de Rome.

POUR deſcendre dans le Milanais, il fallait prendre la ville de Coni. L'infant dom *Philippe* et le prince de *Conti* l'aſſiégeaient. Le roi de Sardaigne les attaqua dans leurs lignes avec une armée ſupérieure. Rien n'était mieux concerté que l'entrepriſe de ce monarque. C'était une de ces occaſions où il était de la politique de donner bataille. S'il était vainqueur, les Français avaient peu de reſſources, et la retraite était très-difficile ; s'il était vaincu, la ville n'était pas moins en état de réſiſter dans cette ſaiſon avancée, et il avait des retraites sûres. Sa diſpoſition paſſa pour une des plus ſavantes qu'on eût jamais vues ; cependant il fut vaincu. Les Français et les Eſpagnols combattirent comme des alliés qui ſe ſecourent, et comme des rivaux qui veulent chacun donner l'exemple. Le roi de Sardaigne perdit près de cinq mille hommes et le champ de bataille. Les Eſpagnols ne perdirent que neuf cents hommes, et les Français eurent mille deux cents hommes tués ou bleſſés. Le prince de *Conti*, qui était général et ſoldat, eut ſa cuiraſſe percée de deux coups, et deux chevaux tués ſous lui : il n'en parla point dans ſa lettre au roi ; mais il s'étendait ſur les bleſſures de meſſieurs de *la Force*, de *Seneterre*, de *Chauvelin*, ſur

les ſervices ſignalés de M. de *Courtin*, ſur ceux de meſſieurs de *Choiſeul*, du *Chaila*, de *Beaupréau*, ſur tous ceux qui l'avaient ſecondé, et demandait pour eux des récompenſes. Cette hiſtoire ne ſerait qu'une liſte continuelle ſi on pouvait citer toutes les belles actions qui, devenues ſimples et ordinaires, ſe perdent continuellement dans la foule.

Mais cette nouvelle victoire fût encore au nombre de celles qui cauſent des pertes ſans produire d'avantages réels aux vainqueurs. On a donné plus de cent vingt batailles en Europe depuis 1600; et de tous ces combats, il n'y en a pas eu dix de déciſifs. C'eſt du ſang inutilement répandu pour des intérêts qui changent tous les jours. Cette victoire donna d'abord la plus grande confiance, qui ſe changea bientôt en triſteſſe: la rigueur de la ſaiſon, la fonte des neiges, le débordement de la Sture et des torrens furent plus utiles au roi de Sardaigne que la victoire de Coni ne le fut à l'infant et au prince de *Conti*. Ils furent obligés de lever le ſiége et de repaſſer les monts avec une armée affaiblie. C'eſt preſque toujours le ſort de ceux qui combattent vers les Alpes, et qui n'ont pas pour eux le maître du Piémont, de perdre leur armée même par des victoires.

Le roi de France, dans cette ſaiſon pluvieuſe, était devant Fribourg. On fut obligé de détourner la rivière de Treiſan et de lui ouvrir un canal de deux mille ſix cents toiſes; mais à peine ce travail fut-il achevé qu'une digue ſe rompit, et on recommença. On travaillait ſous le feu des châteaux de Fribourg; il fallait ſaigner à la fois deux bras de la rivière: les ponts conſtruits ſur le canal nouveau

furent dérangés par les eaux ; on les rétablit dans une nuit, et le lendemain on marcha au chemin couvert sur un terrain miné et vis-à-vis d'une artillerie et d'une mousqueterie continuelle. Cinq cents grenadiers furent couchés par terre, tués ou blessés, deux compagnies entières périrent par l'effet des mines du chemin couvert : et le lendemain on acheva d'en chasser les ennemis malgré les bombes, les pierriers et les grenades dont ils faisaient un usage continuel et terrible. Il y avait seize ingénieurs à ces deux attaques, et tous les seize y furent blessés. Une pierre atteignit le prince de *Soubise*, et lui cassa le bras. Dès que le roi le fut, il alla le voir : il y retourna plusieurs fois ; il voyait mettre l'appareil à ses blessures. Cette sensibilité encourageait toutes ses troupes. Les soldats redoublaient d'ardeur en suivant le duc de *Chartres*, aujourd'hui duc d'Orléans, premier prince du sang, à la tranchée et aux attaques.

Prise de Fribourg par le roi de France.

Le général *Damnitz*, gouverneur de Fribourg, n'arbora le drapeau blanc que le 6 novembre, après deux mois de tranchée ouverte. Le siége des châteaux ne dura que sept jours. Le roi était maître du Brisgau. Il dominait dans la Suabe. Le prince de *Clermont* de son côté s'était avancé jusqu'à Constance. L'empereur était retourné enfin dans Munich.

Les affaires prenaient en Italie un tour favorable quoiqu'avec lenteur. Le roi de Naples poursuivait les Autrichiens conduits par le prince de *Lobkovitz* sur le territoire de Rome. On devait tout attendre en Bohême de la diversion du roi de Prusse ; mais, par un de ces revers si fréquens dans cette guerre, le prince *Charles de Lorraine* chassait alors les Prussiens

de la Bohême, comme il en avait fait retirer les Français, en 1742 et en 1743, et les Pruſſiens feſaient les mêmes fautes et les mêmes retraites qu'ils avaient reprochées aux armées françaiſes; ils abandonnaient ſucceſſivement tous les poſtes qui aſſurent Prague; enfin ils furent obligés d'abandonner Prague même.

29 novemb. 1744.

Le prince *Charles*, qui avait paſſé le Rhin à la vue de l'armée de France, paſſa l'Elbe, la même année, à la vue du roi de Pruſſe: il le ſuivit juſqu'en Siléſie. Les partis allèrent aux portes de Breſlau; on doutait enfin ſi la reine *Marie-Thérèſe*, qui paraiſſait perdue au mois de juin, ne reprendrait pas juſqu'à la Siléſie, au mois de décembre de la même année; et on craignait que l'empereur, qui venait de rentrer dans ſa capitale déſolée, ne fût obligé d'en ſortir encore.

Les Anglais ſoudoient preſque tous les princes.

Tout était révolution en Allemagne, tout y était intrigue. Les rois de France et d'Angleterre achetaient tour à tour des partiſans dans l'Empire. Le roi de Pologne, *Auguſte*, électeur de Saxe, ſe donna aux Anglais pour cent cinquante mille pièces par an. Si on s'étonnait que dans ces circonſtances un roi de Pologne, électeur, fût obligé de recevoir cet argent, on était encore plus ſurpris que l'Angleterre fût en état de le donner, lorſqu'il lui coûtait cinq cents mille guinées cette année pour la reine de Hongrie, deux cents mille pour le roi de Sardaigne, et qu'elle donnait encore des ſubſides à l'électeur de Maïence, elle ſoudoyait juſqu'à l'électeur de Cologne, frère de l'empereur, qui recevait vingt-deux mille pièces de la cour de Londres, pour permettre que les ennemis de ſon frère levaſſent contre lui des troupes dans ſes évêchés de Cologne, de Munſter et

d'Oſnabruck, d'Hildesheim, de Paderborn et de ſes abbayes; il avait accumulé ſur ſa tête tous ces biens eccléſiaſtiques, ſelon l'uſage d'Allemagne, et non ſuivant les règles de l'Egliſe. Se vendre aux Anglais n'était pas glorieux, mais il crut toujours qu'un empereur créé par la France en Allemagne ne ſe ſoutiendrait pas, et il ſacrifia les intérêts de ſon frère aux ſiens propres.

Marie-Thérèſe avait en Flandre une armée formidable compoſée d'allemands, d'anglais, et enfin de hollandais, qui ſe déclarèrent après tant d'indéciſions.

Conduite du maréchal de *Saxe*.

La Flandre françaiſe était défendue par le maréchal de *Saxe*, plus faible de vingt mille hommes que les alliés. Ce général mit en œuvre ces reſſources de la guerre auxquelles ni la fortune, ni même la valeur du ſoldat ne peuvent avoir part. Camper et décamper à propos, couvrir ſon pays, faire ſubſiſter ſon armée aux dépens des ennemis, aller ſur leur terrain lorſqu'ils s'avancent vers le pays qu'on défend, et les forcer à revenir ſur leurs pas, rendre par l'habileté la force inutile; c'eſt ce qui eſt regardé comme un des chefs-d'œuvre de l'art militaire, et c'eſt ce que fit le maréchal de *Saxe* depuis le commencement d'auguſte juſqu'au mois de novembre.

La querelle de la ſucceſſion autrichienne était tous les jours plus vive, la deſtinée de l'empereur plus incertaine, les intérêts plus compliqués, les ſuccès toujours balancés.

Ce qui eſt très-vrai, c'eſt que cette guerre enrichiſſait en ſecret l'Allemagne en la dévaſtant. L'argent

de la France et de l'Angleterre répandu avec profuſion demeurait entre les mains des Allemands : et, au fond, le réſultat était de rendre ce vaſte pays plus opulent, et par conſéquent un jour plus puiſſant, ſi jamais il pouvait être réuni ſous un ſeul chef.

Situation de l'Italie.

Il n'en eſt pas ainſi de l'Italie, qui d'ailleurs ne peut faire de long-temps un corps formidable comme l'Allemagne. La France n'avait envoyé dans les Alpes que quarante-deux bataillons et trente-trois eſcadrons qui, attendu l'incomplet ordinaire des troupes, ne compoſaient pas un corps de plus de vingt-ſix mille hommes. L'armée de l'infant était à peu-près de cette force au commencement de la campagne, et toutes deux, loin d'enrichir un pays étranger, tiraient preſque toutes leurs ſubſiſtances des provinces de France. A l'égard des terres du pape, ſur leſquelles le prince de *Lobkovitz*, général d'une armée de *Marie-Thérèſe*, était pour lors avec le fonds de trente mille hommes, ces terres étaient plutôt dévaſtées qu'enrichies. Cette partie de l'Italie devenait une ſcène ſanglante dans ce vaſte théâtre de la guerre qui ſe feſait du Danube au Tibre.

Les armées de *Marie-Thérèſe* avaient été ſur le point de conquérir le royaume de Naples, vers les mois de mars, d'avril et de mai 1744.

Rome voyait depuis le mois de juillet les armées napolitaine et autrichienne combattre ſur ſon territoire. Le roi de Naples, le duc de Modène étaient dans Velletri, autrefois capitale des Volſques, et aujourd'hui la demeure des doyens du ſacré collége. Le roi des deux Siciles y occupait le palais Ginetti, qui paſſait pour un ouvrage de magnificence et de goût.

goût. Le prince de *Lobkovitz* fit ſur Velletri la même entrepriſe que le prince *Eugène* avait faite ſur Crémone, en 1702 ; car l'hiſtoire n'eſt qu'une ſuite des mêmes événemens renouvelés et variés. Six mille autrichiens étaient entrés dans Velletri au milieu de la nuit. La grand'garde était égorgée ; on tuait ce qui ſe défendait ; on feſait priſonnier ce qui ne ſe défendait pas. L'alarme et la conſternation étaient par-tout. Le roi de Naples, le duc de Modène allaient être pris. Le marquis de l'*Hoſpital*, ambaſſadeur de France à Naples, qui avait accompagné le roi, s'éveille au bruit, court au roi et le ſauve. A peine le marquis de l'*Hoſpital* était-il ſorti de ſa maiſon pour aller au roi, qu'elle eſt remplie d'ennemis, pillée et ſaccagée. Le roi, ſuivi du duc de Modène et de l'ambaſſadeur, va ſe mettre à la tête de ſes troupes hors de la ville. Les Autrichiens ſe répandent dans les maiſons. Le général *Novati* entre dans celle du duc de Modène.

Journée de Velletri.

La nuit du 10 au 11 d'auguſte.

Tandis que ceux qui pillaient les maiſons jouiſſaient avec ſureté de la victoire, il arrivait la même choſe qu'à Crémone. Les gardes-vallonnes, un régiment irlandais, des ſuiſſes repouſſaient les Autrichiens, jonchaient les rues de morts, et reprenaient la ville. Peu de jours après, le prince de *Lobkovitz* eſt obligé de ſe retirer vers Rome. Le roi de Naples le pourſuit ; le premier était vers une porte de la ville, le ſecond vers l'autre ; ils paſſent tous deux le Tibre ; et le peuple romain, du haut des remparts, avait le ſpectacle des deux armées. Le roi, ſous le nom du comte de *Pouzzoles*, fut reçu dans Rome. Ses gardes avaient l'épée à la main dans les rues, tandis

2 novembre 1744.

que leur maître baiſait les pieds du pape ; (9) et les deux armées continuèrent la guerre ſur le territoire de Rome, qui remerciait le ciel de ne voir le ravage que dans ſes campagnes.

On voit au reſte que d'abord l'Italie était le grand point de vue de la cour d'Eſpagne, que l'Allemagne était l'objet le plus délicat de la conduite de la cour de France, et que des deux côtés le ſuccès était encore très-incertain.

CHAPITRE XIV.

Priſe du maréchal de Belle-Iſle. L'empereur Charles VII meurt ; mais la guerre n'en eſt que plus vive.

Le roi de France, immédiatement après la priſe de Fribourg, retourna à Paris, où il fut reçu comme le vengeur de ſa patrie et comme un père qu'on avait craint de perdre. Il reſta trois jours dans Paris pour ſe faire voir aux habitans qui ne voulaient que ce prix de leur zèle.

Le roi, comptant toujours maintenir l'empereur, avait envoyé à Munich, à Caſſel et en Siléſie, le maréchal de *Belle-Iſle* chargé de ſes pleins pouvoirs et de ceux de l'empereur. Ce général venait de Munich, réſidence impériale, avec le comte ſon frère :

(9) Il ne baiſa point les pieds du pape : il fut convenu que le prince lui ferait une inclination profonde, que le pape, la prenant pour une génuflexion, s'empreſſerait de le relever et de l'embraſſer. C'eſt ce qui fut exécuté ; mais le cardinal qui avait réglé ce cérémonial, craignant les reproches de ſes confrères, inſéra dans le procès-verbal de cette viſite, que le roi s'était proſterné, &c.

ils avaient été à Caſſel, et ſuivaient leur route ſans défiance dans des pays où le roi de Pruſſe a partout des bureaux de poſte qui, par les conventions établies entre les princes d'Allemagne, ſont toujours regardés comme neutres et inviolables. Le maréchal et ſon frère, en prenant des chevaux à un de ces bureaux, dans un bourg appelé Elbingrode, appartenant à l'électeur d'Hanovre, furent arrêtés par le bailli hanovrien, maltraités, et bientôt après transférés en Angleterre. Le duc de *Belle-Iſle* était prince de l'Empire, et par cette qualité cet arrêt pouvait être regardé comme une violation des priviléges du collége des princes. En d'autres temps un empereur aurait vengé cet attentat; mais *Charles VII* régnait dans un temps où l'on pouvait tout oſer contre lui, et où il ne pouvait que ſe plaindre. Le miniſtère de France réclama à la fois tous les priviléges des ambaſſadeurs et les droits de la guerre. Si le maréchal de *Belle-Iſle* était regardé comme prince de l'Empire et miniſtre du roi de France, allant à la cour impériale et à celle de Pruſſe, ces deux cours n'étant point en guerre avec l'Hanovre, il paraît certain que ſa perſonne était inviolable. S'il était regardé comme maréchal de France et général, le roi de France offrait de payer ſa rançon et celle de ſon frère, ſelon le cartel établi à Francfort, le 18 juin 1743, entre la France et l'Angleterre. La rançon d'un maréchal de France était de cinquante mille livres, celle d'un lieutenant-général de quinze mille. Le miniſtre de *George II* éluda ces inſtances preſſantes par une défaite inouie : il déclara qu'il regardait meſſieurs de *Belle-Iſle* comme priſonniers

Le maréchal de Belle-Iſle et ſon frere priſonniers. 13 novemb. 1744.

d'Etat. On les traita avec les attentions les plus diſtinguées ſuivant les maximes de la plupart des cours européanes, qui adouciſſent ce que la politique a d'injuſte et ce que la guerre a de cruel par tout ce que l'humanité a de dehors ſéduiſans.

Mort de l'empereur *Charles VII.*

L'empereur *Charles VII*, ſi peu reſpecté dans l'Empire, et n'y ayant d'autre appui que le roi de Pruſſe, qui alors était pourſuivi par le prince *Charles*, craignant que la reine de Hongrie ne le forçât encore de ſortir de Munich, ſa capitale, ſe voyant toujours le jouet de la fortune, accablé de maladies que les chagrins redoublaient, ſuccomba enfin, et mourut à Munich, à l'âge de quarante-ſept ans et demi, en laiſſant cette leçon au monde, que le plus haut degré de la grandeur humaine peut être le comble de la calamité. Il n'avait été malheureux que depuis qu'il avait été empereur. La nature, dès-lors, lui avait fait plus de mal encore que la fortune. Une complication de maladies douloureuſes rendit plus violens les chagrins de l'ame par les ſouffrances du corps, et le conduiſit au tombeau. Il avait la goutte et la pierre : on trouva ſes poumons, ſon foie et ſon eſtomac gangrenés, des pierres dans ſes reins, un polype dans ſon cœur : on jugea qu'il n'avait pu, dès long-temps, être un moment ſans ſouffrir. Peu de princes ont eu de meilleures qualités. Elles ne ſervirent qu'à ſon malheur, et ce malheur vint d'avoir pris un fardeau qu'il ne pouvait ſoutenir.

20 janvier 1745.

Le corps de cet infortuné prince fut expoſé, vêtu à l'ancienne mode eſpagnole; étiquette établie par *Charles-Quint*, quoique depuis lui aucun empereur n'ait été eſpagnol, et que *Charles VII* n'eût rien de

commun avec cette nation. Il fut enſeveli avec les cérémonies de l'Empire, et dans cet appareil de la vanité de la misère humaine, on porta le globe du monde devant celui qui, pendant la courte durée de ſon empire, n'avait pas même poſſédé une petite et malheureuſe province; on lui donna dans quelques reſcrits, le titre d'invincible, titre attaché par l'uſage à la dignité d'empereur, et qui ne feſait que mieux ſentir les malheurs de celui qui l'avait poſſédée.

On crut que la cauſe de la guerre ne ſubſiſtant plus, le calme pouvait être rendu à l'Europe. On ne pouvait offrir l'empire au fils de *Charles VII*, âgé de dix-ſept ans. On ſe flattait, en Allemagne, que la reine de Hongrie rechercherait la paix comme un moyen sûr de placer enfin ſon mari, le grand duc, ſur le trône impérial; mais elle voulut et ce trône et la guerre. Le miniſtère anglais, qui donnait la loi à ſes alliés, puiſqu'il donnait l'argent, et qui payait à la fois la reine de Hongrie, le roi de Pologne et le roi de Sardaigne, crut qu'il y avait à perdre avec la France par un traité, et à gagner par les armes.

Cette guerre générale ſe continua parce qu'elle était commencée. L'objet n'en était pas le même que dans ſon principe. C'était une de ces maladies qui à la longue changent de caractère. La Flandre, qui avait été reſpectée avant 1744, était devenue le principal théâtre; et l'Allemagne fut plutôt pour la France un objet de politique que d'opérations militaires. Le miniſtère de France, qui voulait toujours faire un empereur, jeta les yeux ſur ce même *Auguſte II*, roi de Pologne, électeur de Saxe, qui était à la ſolde des Anglais: mais la France n'était guère

L'électeur de Saxe, roi de Pologne, refuſe la couronne impériale.

en état de faire de telles offres. Le trône de l'Empire n'était que dangereux, pour quiconque n'a pas l'Autriche et la Hongrie. La cour de France fut refusée : l'électeur de Saxe n'osa ni accepter cet honneur, ni se détacher des Anglais, ni déplaire à la reine. Il fut le second électeur de Saxe qui refusa d'être empereur.

Il ne resta à la France d'autre parti que d'attendre, du sort des armes, la décision de tant d'intérêts divers qui avaient changé tant de fois, et qui dans tous leurs changemens avaient tenu l'Europe en alarmes.

Le nouvel électeur de Bavière, *Maximilien-Joseph*, était le troisième de père en fils que la France soutenait. Elle avait fait rétablir l'aïeul dans ses Etats; elle avait fait donner l'Empire au père; et le roi fit un nouvel effort pour secourir encore le jeune prince. Six mille hessois à sa solde, trois mille palatins et treize bataillons d'allemands, qui sont depuis longtemps dans les corps des troupes de France, s'étaient déjà joints aux troupes bavaroises toujours soudoyées par le roi.

Pour que tant de secours fussent efficaces, il fallait que les Bavarois se secourussent eux-mêmes; mais leur destinée était de succomber sous les Autrichiens : ils défendirent si malheureusement l'entrée de leur pays que, dès le commencement d'avril, le nouvel électeur de Bavière fut obligé de sortir de cette même capitale, que son père avait été forcé de quitter tant de fois. Les malheurs de sa maison le forcèrent enfin d'avoir recours à *Marie-Thérèse* elle-même, de renoncer à l'alliance de la

22 avril 1744.

France, et de recevoir l'argent des Anglais comme les autres.

Le roi, abandonné de ceux pour qui ſeuls il avait commencé la guerre, fut obligé de la continuer ſans avoir d'autre objet que de la faire ceſſer; ſituation triſte qui expoſe les peuples, et qui ne leur promet nul dédommagement.

Le parti qu'on prit fut de ſe défendre en Italie et en Allemagne, et d'agir toujours offenſivement en Frandre: c'était l'ancien théâtre de la guerre, et il n'y a pas un ſeul champ dans cette province qui n'ait été arroſé de ſang. Une armée vers le Mein empêchait les Autrichiens de ſe porter contre le roi de Pruſſe, alors allié de la France, avec des forces trop ſupérieures. Le maréchal de *Maillebois* était parti de l'Allemagne pour l'Italie; et le prince de *Conti* fut chargé de la guerre vers le Mein, qui devenait d'une eſpèce toute contraire à celle qu'il avait faite dans les Alpes.

Le roi voulut aller lui-même achever en Flandre les conquêtes qu'il avait interrompues l'année précédente. Il venait de marier le dauphin avec la ſeconde infante d'Eſpagne, au mois de février; et ce jeune prince, qui n'avait pas ſeize ans accomplis, ſe prépara à partir, au commencement de mai, avec ſon père. En février 1745.

CHAPITRE XV.

Siége de Tournai, Bataille de Fontenoi.

Le maréchal de *Saxe* était déjà en Flandre à la tête de l'armée compoſée de cent ſix bataillons complets, et de cent ſoixante et douze eſcadrons. Déjà Tournai, cette ancienne capitale de la domination françaiſe, était inveſti. C'était la plus forte place de la barrière. La ville et la citadelle étaient encore un des chefs-d'œuvre du maréchal de *Vauban;* car il n'y avait guère de place en Flandre dont *Louis XIV* n'eût fait conſtruire les fortifications.

Siége de Tournai.

Dès que les états-généraux des ſept Provinces apprirent que Tournai était en danger, ils mandèrent qu'il fallait haſarder une bataille pour ſecourir la ville. Ces républicains, malgré leur circonſpection, furent alors les premiers à prendre des réſolutions hardies. Au 5 mai, les alliés avancèrent à Cambron,

1745. à ſept lieues de Tournai. Le roi partit, le 6, de Paris avec le dauphin. Les aides-de-camp du roi, les menins du dauphin les accompagnaient.

La principale force de l'armée ennemie conſiſtait en vingt bataillons et vingt-ſix eſcadrons anglais, ſous le jeune duc de *Cumberland*, qui avait gagné avec le roi, ſon père, la bataille de Dettingue : cinq bataillons et ſeize eſcadrons hanovriens étaient joints aux Anglais. Le prince de *Valdeck*, à peu-près de l'âge du duc de *Cumberland*, impatient de ſe ſignaler, était à la tête de quarante eſcadrons

hollandais et de vingt-ſix bataillons. Les Autrichiens n'avaient, dans cette armée, que huit eſcadrons. On feſait la guerre pour eux dans la Flandre, qui a été ſi long-temps défendue par les armes et par l'argent de l'Angleterre et de la Hollande : mais à la tête de ce petit nombre d'Autrichiens était le vieux général *Kœnigseck*, qui avait commandé contre les Turcs en Hongrie, et contre les Français en Italie et en Allemagne. Ses conſeils devaient aider l'ardeur du duc de *Cumberland* et du prince de *Valdeck*. On comptait dans leur armée, au-delà de cinquante-cinq mille combattans. Le roi laiſſa devant Tournai environ dix-huit mille hommes, qui étaient poſtés en échelle juſqu'au champ de bataille ; ſix mille pour garder les ponts ſur l'Eſcaut et les communications.

L'armée était ſous les ordres d'un général en qui on avait la plus juſte confiance. Le comte de *Saxe* avait déjà mérité ſa grande réputation, par de ſavantes retraites en Allemagne et par ſa campagne de 1744 ; il joignait une théorie profonde à la pratique. La vigilance, le ſecret, l'art de ſavoir différer à propos un projet, et celui de l'exécuter rapidement, le coup d'œil, les reſſources, la prévoyance étaient ſes talens, de l'aveu de tous les officiers : mais alors ce général, conſumé d'une maladie de langueur, était preſque mourant. Il était parti de Paris très-malade pour l'armée. L'auteur de cette hiſtoire l'ayant même rencontré avant ſon départ, et n'ayant pu s'empêcher de lui demander comment il pourrait faire dans cet état de faibleſſe, le maréchal lui répondit : *Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir.*

Le roi étant arrivé, le 6 mai, à Douai, ſe rendit 1745.

le lendemain à Pontachin près de l'Eſcaut, à portée des tranchées de Tournai. De-là il alla reconnaître le terrain qui devait ſervir de champ de bataille. Toute l'armée, en voyant le roi et le dauphin, fit entendre des acclamations de joie. Les alliés paſsèrent le 10 et la nuit du 11 à faire leurs dernières diſpoſitions. Jamais le roi ne marqua plus de gaieté que la veille du combat. La converſation roula ſur les batailles où les rois s'étaient trouvés en perſonne. Le roi dit que depuis la bataille de Poitiers aucun roi de France n'avait combattu avec ſon fils, et qu'aucun depuis *St Louis* n'avait gagné de victoire ſignalée contre les Anglais : qu'il eſpérait être le premier. Il fut éveillé le premier, le jour de l'action : il éveilla lui-même à quatre heures le comte d'*Argenſon*, miniſtre de la guerre, qui dans l'inſtant envoya demander au maréchal de *Saxe* ſes derniers ordres. On trouva le maréchal dans une voiture d'oſier qui lui ſervait de lit, et dans laquelle il ſe feſait traîner quand ſes forces épuiſées ne lui permettaient plus d'être à cheval. Le roi et ſon fils avaient déjà paſſé un pont ſur l'Eſcaut à Calonne ; ils allèrent prendre leur poſte par-delà la juſtice de Notre-Dame-aux-bois, à mille toiſes de ce pont, et préciſément à l'entrée du champ de bataille.

La ſuite du roi et du dauphin, qui compoſait une troupe nombreuſe, était ſuivie d'une foule de perſonnes de toute eſpèce qu'attirait cette journée, et dont quelques-uns même étaient montés ſur des arbres pour voir le ſpectacle d'une bataille.

Bataille de Fontenoi.

En jetant les yeux ſur les cartes qui ſont fort communes, on voit d'un coup d'œil la diſpoſition

des deux armées. On remarque Antoin assez près de l'Escaut, à la droite de l'armée française, à neuf cents toises de ce pont de Calonne, par où le roi et le dauphin s'étaient avancés; le village de Fontenoi par-delà Antoin presque sur la même ligne; un espace étroit de quatre cents cinquante toises de large, entre Fontenoi et un petit bois qu'on appelle *le bois de Barri*. Ce bois, ces villages étaient garnis de canons comme un camp retranché. Le maréchal de *Saxe* avait établi des redoutes entre Antoin et Fontenoi : d'autres redoutes aux extrémités du bois de Barri fortifiaient cette enceinte. Le champ de bataille n'avait pas plus de cinq cents toises de longueur depuis l'endroit où était le roi, auprès de Fontenoi, jusqu'à ce bois de Barri, et n'avait guère plus de neuf cents toises de large; de sorte que l'on allait combattre en champ clos, comme à Dettingue, mais dans une journée plus mémorable.

Le général de l'armée française avait pourvu à la victoire et à la défaite. Le pont de Calonne, muni de canons, fortifié de retranchemens, et défendu par quelques bataillons, devait servir de retraite au roi et au dauphin, en cas de malheur. Le reste de l'armée aurait défilé alors par d'autres ponts sur le bas Escaut par-delà Tournai.

On prit toutes les mesures qui se prêtaient un secours mutuel sans qu'elles pussent se traverser. L'armée de France semblait inabordable; car le feu croisé, qui partait des redoutes du bois de Barri et du village de Fontenoi, défendait toute approche. Outre ces précautions, on avait encore placé six canons de seize livres de balle au-deçà de l'Escaut,

pour foudroyer les troupes qui attaqueraient le village d'Antoin.

On commençait à ſe canonner de part et d'autre à ſix heures du matin. Le maréchal de *Noailles* était alors auprès de Fontenoi, et rendait compte au maréchal de *Saxe* d'un ouvrage qu'il avait fait à l'entrée de la nuit pour joindre le village de Fontenoi à la première des trois redoutes, entre Fontenoi et Antoin : il lui ſervit de premier aide-de-camp, ſacrifiant la jalouſie du commandement au bien de l'Etat, et s'oubliant ſoi-même pour un général étranger et moins ancien. Le maréchal de *Saxe* ſentait tout le prix de cette magnanimité, et jamais on ne vit une union ſi grande entre deux hommes que la faibleſſe ordinaire du cœur humain pouvait éloigner l'un de l'autre.

Le maréchal de *Noailles* embraſſait le duc de *Grammont*, ſon neveu ; et ils ſe ſéparaient, l'un pour retourner auprès du roi, l'autre pour aller à ſon poſte, lorſqu'un boulet de canon vint frapper le duc de *Grammont* à mort : il fut la première victime de cette journée.

Les Anglais attaquèrent trois fois Fontenoi, et les Hollandais ſe préſentèrent à deux repriſes devant Antoin. A leur ſeconde attaque, on vit un eſcadron hollandais emporté preſque tout entier par le canon d'Antoin : il n'en reſta que quinze hommes, et les Hollandais ne ſe préſentèrent plus dès ce moment.

Alors le duc de *Cumberland* prit une réſolution qui pouvait lui aſſurer le ſuccès de cette journée. Il ordonna à un major-général, nommé *Ingolsbi*, d'entrer dans le bois de Barri, de pénétrer juſqu'à la

redoute de ce bois vis-à-vis Fontenoi, et de l'emporter. *Ingolsbi* marche avec les meilleures troupes pour exécuter cet ordre : il trouve dans le bois de Barri un bataillon du régiment d'un partisan : c'était ce qu'on appelait les grassins, du nom de celui qui les avait formés. Ces soldats étaient en avant dans le bois, par-delà de la redoute, couchés par terre. *Ingolsby* crut que c'était un corps considérable : il retourne auprès du duc de *Cumberland*, et demande du canon. Le temps se perdait. Le prince était au désespoir d'une désobéissance qui dérangeait toutes ses mesures, et qu'il fit ensuite punir à Londres par un conseil de guerre qu'on appelle *cour martiale*.

Il se détermina sur le champ à passer entre cette redoute et Fontenoi. Le terrain était escarpé ; il fallait franchir un ravin profond ; il fallait essuyer tout le feu de Fontenoi et de la redoute. L'entreprise était audacieuse : mais il était réduit alors, ou à ne point combattre, ou à tenter ce passage.

Les Anglais et les Hanovriens s'avancent avec lui sans presque déranger leurs rangs, traînant leurs canons à bras par les sentiers : il les forme sur trois lignes assez pressées, et de quatre de hauteur chacune, avançant entre les batteries de canon qui les foudroyaient dans un terrain d'environ quatre cents toises de large. Des rangs entiers tombaient morts à droite et à gauche ; ils étaient remplacés aussitôt ; et les canons qu'ils amenaient à bras vis-à-vis Fontenoi et devant les redoutes, répondaient à l'artillerie française. En cet état ils marchaient fièrement, précédés de six pièces d'artillerie, et en ayant encore six autres au milieu de leurs lignes.

Vis-à-vis d'eux ſe trouvèrent quatre bataillons des gardes-françaiſes, ayant deux bataillons de gardes-ſuiſſes à leur gauche, le régiment de *Courten* à leur droite, enſuite celui d'*Aubeterre*, et plus loin le régiment du roi qui bordait Fontenoi, le long d'un chemin creux.

Le terrain s'élevait à l'endroit où étaient les gardes-françaiſes juſqu'à celui où les Anglais ſe formaient.

Les officiers des gardes-françaiſes ſe dirent alors les uns aux autres : il faut aller prendre le canon des Anglais. Ils y montèrent rapidement avec leurs grenadiers, mais ils furent bien étonnés de trouver une armée devant eux. L'artillerie et la mouſqueterie en couchèrent par terre près de ſoixante, et le reſte fut obligé de revenir dans ſes rangs.

Cependant les Anglais avançaient, et cette ligne d'infanterie, compoſée des gardes-françaiſes et ſuiſſes, et de *Courten*, ayant encore ſur leur droite *Aubeterre* et un bataillon du régiment du roi, s'approchait de l'ennemi. On était à cinquante pas de diſtance. Un régiment des gardes-anglaiſes, celui de *Cambel* et le royal-écoſſais étaient les premiers : M. de *Cambel* était leur lieutenant-général ; le comte d'*Albermale*, leur général-major, et M. de *Churchil*, petit-fils naturel du grand duc de *Marlborough*, leur brigadier. Les officiers anglais ſaluèrent les français en ôtant leurs chapeaux. Le comte de *Chabanes*, le duc de *Biron*, qui s'étaient avancés, et tous les officiers des gardes-françaiſes leur rendirent le ſalut. Milord *Charles Hai*, capitaine aux gardes-anglaiſes, cria : *Meſſieurs des gardes-françaiſes, tirez.*

Le comte d'*Auteroche*, alors lieutenant des grenadiers et depuis capitaine, leur dit à voix haute : *Meſſieurs, nous ne tirons jamais les premiers, tirez vous-mêmes.* Les Anglais firent un feu roulant, c'eſt-à-dire, qu'ils tiraient par diviſions ; de ſorte que le front d'un bataillon ſur quatre hommes de hauteur ayant tiré, une autre bataillon feſait ſa décharge, et enſuite un troiſième, tandis que les premiers rechargeaient. La ligne d'infanterie françaiſe ne tira point ainſi : elle était ſeule ſur quatre de hauteur, les rangs aſſez éloignés, et n'étant ſoutenue par aucune autre troupe d'infanterie. Dix-neuf officiers des gardes tombèrent bleſſés à cette ſeule charge. Meſſieurs de *Cliſſon*, de *Langey*, de *Peyre* y perdirent la vie ; quatre-vingt-quinze ſoldats demeurèrent ſur la place ; deux cents quatre-vingt-cinq y reçurent des bleſſures ; onze officiers ſuiſſes tombèrent bleſſés, ainſi que deux cents neuf de leurs ſoldats, parmi leſquels ſoixante quatre furent tués. Le colonel de *Courten*, ſon lieutenant-colonel, quatre officiers, ſoixante et quinze ſoldats tombèrent morts : quatorze officiers et deux cents ſoldats furent bleſſés dangereuſement. Le premier rang ainſi emporté, les trois autres regardèrent derrière eux, et ne voyant qu'une cavalerie à plus de trois cents toiſes, ils ſe diſpersèrent. Le duc de *Grammont*, leur colonel et premier lieutenant-général, qui aurait pu les faire ſoutenir, était tué. M. de *Luttaux*, ſecond lieutenant-général, n'arriva que dans leur déroute. Les Anglais avançaient à pas lents, comme feſant l'exercice. On voyait les majors appuyer leurs cannes ſur les fuſils des ſoldats pour les faire tirer bas et droit. Ils débordèrent Fontenoi

et la redoute. Ce corps qui auparavant était en trois diviſions, ſe preſſant par la nature du terrain, devint une colonne longue et épaiſſe preſqu'inébranlable par ſa maſſe et plus encore par ſon courage; elle s'avança vers le régiment d'*Aubeterre*. M. de *Luttaux*, premier lieutenant-général de l'armée, à la nouvelle de ce danger, accourt de Fontenoi où il venait d'être bleſſé dangereuſement. Son aide-de-camp le ſuppliait de commencer par faire mettre le premier appareil à ſa bleſſure : *Le ſervice du roi*, lui répondit M. de *Luttaux*, *m'eſt plus cher que ma vie.* Il s'avançait avec le duc de *Biron* à la tête du régiment d'*Aubeterre* que conduiſait ſon colonel de ce nom. *Luttaux* reçoit en arrivant deux coups mortels. Le duc de *Biron* a un cheval tué ſous lui. Le régiment d'*Aubeterre* perd beaucoup de ſoldats et d'officiers. Le duc de *Biron* arrête alors, avec le régiment du roi qu'il commandait, la marche de la colonne par ſon flanc gauche. Un bataillon des gardes-anglaiſes ſe détache, avance quelques pas à lui, fait une décharge très-meurtrière, et revient au petit pas ſe replacer à la tête de la colonne, qui avance toujours lentement ſans jamais ſe déranger, repouſſant tous les régimens qui viennent l'un après l'autre ſe préſenter devant elle.

Ce corps gagnait du terrain, toujours ſerré, toujours ferme. Le maréchal de *Saxe*, qui voyait de ſang-froid combien l'affaire était périlleuſe, fit dire au roi par le marquis de *Meuze*, qu'il le conjurait de repaſſer le pont avec le dauphin, qu'il ferait ce qu'il pourrait pour remédier au déſordre. *Oh je ſuis bien sûr qu'il fera ce qu'il faudra*, répondit le roi, *mais je reſterai où je ſuis.*

Il y avait de l'étonnement et de la confuſion dans l'armée depuis le moment de la déroute des gardes-françaiſes et ſuiſſes. Le maréchal de *Saxe* veut que la cavalerie fonde ſur la colonne anglaiſe. Le comte d'*Eſtrées* y court. Mais les efforts de cette cavalerie étaient peu de choſe contre une maſſe d'infanterie ſi réunie, ſi diſciplinée et ſi intrépide, dont le feu toujours roulant et ſoutenu écartait néceſſairement de petits corps ſéparés. On ſait d'ailleurs que la cavalerie ne peut guère entamer ſeule une infanterie ſerrée; le maréchal de *Saxe* était au milieu de ce feu : ſa maladie ne lui laiſſait pas la force de porter une cuiraſſe ; il portait une eſpèce de bouclier de pluſieurs doubles de taffetas piqué, qui repoſait ſur l'arçon de ſa ſelle. Il jeta ſon bouclier, et courut faire avancer la ſeconde ligne de cavalerie contre la colonne.

Tout l'état-major était en mouvement. M. de *Vaudreuil*, major-général de l'armée, allait de la droite à la gauche. M. de *Puyſégur*, meſſieurs de *Saint-Sauveur*, de *Saint-George*, de *Mezière*, aides-maréchaux-des-logis ſont tous bleſſés. Le comte de *Longaunai*, aide-major-général, eſt tué. Ce fut dans ces attaques que le chevalier d'*Aché*, lieutenant-général, eut le pied fracaſſé. Il vint enſuite rendre compte au roi, et lui parla long-temps ſans donner le moindre ſigne des douleurs qu'il reſſentait, juſqu'à ce qu'enfin il tomba évanoui.

Plus la colonne anglaiſe avançait, plus elle devenait profonde et en état de réparer les pertes continuelles que lui cauſaient tant d'attaques réitérées: Elle marchait toujours ſerrée au travers des

morts et des bleſſés des deux partis, et paraiſſait former un ſeul corps d'environ quatorze mille hommes.

Un très-grand nombre de cavaliers furent pouſſés en déſordre juſqu'à l'endroit où était le roi avec ſon fils. Ces deux princes furent ſéparés par la foule des fuyards qui ſe précipitaient entre eux. Pendant ce déſordre, les brigades des gardes-du-corps qui étaient en réſerve, s'avancèrent d'elles-mêmes aux ennemis. Les chevaliers de *Suzi* et de *Saumeri* y furent bleſſés à mort. Quatre eſcadrons de la gendarmerie arrivaient preſque en ce moment de Douai, et, malgré la fatigue d'une marche de ſept lieues, ils coururent aux ennemis. Tous ces corps furent reçus comme les autres, avec cette même intrépidité et ce même feu roulant. Le jeune comte de *Chevrier*, guidon, fut tué. C'était le jour même qu'il avait été reçu à ſa troupe. Le chevalier de *Monaco*, fils du duc de *Valentinois*, y eut la jambe percée. M. du *Gueſclin* reçut une bleſſure dangereuſe. Les carabiniers donnèrent; ils eurent ſix officiers renverſés morts, et vingt et un de bleſſés.

Le maréchal de *Saxe*, dans le dernier épuiſement, était toujours à cheval, ſe promenant au pas au milieu du feu. Il paſſa ſous le front de la colonne anglaiſe pour voir tout de ſes yeux, auprès du bois de Barri, vers la gauche. On y feſait les mêmes manœuvres qu'à la droite. On tâchait en vain d'ébranler cette colonne. Les régimens ſe préſentaient les uns après les autres, et la maſſe anglaiſe feſant face de tout côté, plaçant à propos ſon canon, et tirant toujours par diviſion, nourriſſait

ce feu continu quand elle était attaquée ; et après l'attaque, elle reſtait immobile, et ne tirait plus. Quelques régimens d'infanterie vinrent encore affronter cette colonne par les ordres ſeuls de leurs commandans. Le maréchal de *Saxe* en vit un dont les rangs entiers tombaient, et qui ne ſe dérangeait pas. On lui dit que c'était le régiment des vaiſſeaux, que commandait M. de *Guerchi*. *Comment ſe peut-il faire*, s'écria-t-il, *que de telles troupes ne ſoient pas victorieuſes?*

Hainault ne ſouffrait pas moins ; il avait pour colonel le fils du prince de *Craon*, gouverneur de Toſcane. Le père ſervait le grand-duc ; les enfans ſervaient le roi de France. Ce jeune homme, d'une très-grande eſpérance, fut tué à la tête de ſa troupe ; ſon lieutenant-colonel bleſſé à mort auprès de lui. Normandie s'avança ; il eut autant d'officiers et de ſoldats hors de combat que celui de Hainault : il était mené par ſon lieutenant-colonel, M. de *Solenci*, dont le roi loua la bravoure ſur le champ de bataille, et qu'il récompenſa enſuite en le feſant brigadier. Des bataillons irlandais coururent au flanc de cette colonne : le colonel *Dillon* tombe mort : ainſi aucun corps, aucune attaque n'avaient pu entamer la colonne, parce que rien ne s'était fait de concert et à la fois.

Le maréchal de *Saxe* repaſſe par le front de la colonne qui s'était déjà avancée plus de trois cents pas au-delà de la redoute d'Eu et de Fontenoi. Il va voir ſi Fontenoi tenait encore : on n'y avait plus de boulets ; on ne répondait à ceux des ennemis qu'avec de la poudre.

M. *du Brocard*, lieutenant-général d'artillerie, et plusieurs officiers d'artillerie étaient tués. Le maréchal pria alors le duc d'*Harcourt*, qu'il rencontra, d'aller conjurer le roi de s'éloigner, et il envoya ordre au comte de *la Mark*, qui gardait Antoin, d'en sortir avec le régiment de Piémont; la bataille parut perdue sans ressource. On ramenait de tous côtés les canons de campagne; on était prêt de faire partir celui du village de Fontenoi, quoique des boulets fussent arrivés. L'intention du maréchal de *Saxe* était de faire, si l'on pouvait, un dernier effort mieux dirigé et plus plein contre la colonne anglaise. Cette masse d'infanterie avait été endommagée, quoique sa profondeur parût toujours égale; elle-même était étonnée de se trouver au milieu des Français sans avoir de cavalerie; la colonne était immobile et semblait ne recevoir plus d'ordre; mais elle gardait une contenance fière, et paraissait être maîtresse du champ de bataille. Si les Hollandais avaient passé entre les redoutes qui étaient vers Fontenoi et Antoin, s'ils étaient venus donner la main aux Anglais, il n'y avait plus de ressource, plus de retraite même, ni pour l'armée française, ni probablement pour le roi et son fils. Le succès d'une dernière attaque était incertain. Le maréchal de *Saxe*, qui voyait la victoire ou l'entière défaite dépendre de cette dernière attaque, songeait à préparer une retraite sûre; il envoya un second ordre au comte de *la Mark* d'évacuer Antoin, et de venir vers le pont de Calonne, pour favoriser cette retraite, en cas d'un dernier malheur. Il fait signifier un troisième ordre au comte depuis duc de *Lorges*, en le rendant

reſponſable de l'exécution ; le comte de *Lorges* obéit à regret. On déſeſpérait alors du ſuccès de la journée. (*l*)

Un conſeil aſſez tumultueux ſe tenait auprès du roi ; on le preſſait, de la part du général, et au nom de la France, de ne pas s'expoſer davantage.

Le duc de *Richelieu*, lieutenant-général, et qui ſervait en qualité d'aide-de-camp du roi, arriva en ce moment. Il venait de reconnaître la colonne près de Fontenoi. Ayant ainſi couru de tous côtés ſans être bleſſé, il ſe préſente hors d'haleine, l'épée à la main, et couvert de pouſſière. Quelle nouvelle apportez-vous, lui dit le maréchal ? quel eſt votre avis ? Ma nouvelle, dit le duc de *Richelieu*, eſt que la bataille eſt gagnée ſi on le veut, et mon avis eſt qu'on faſſe avancer dans l'inſtant quatre canons contre le front de la colonne ; pendant que cette artillerie l'ébranlera, la maiſon du roi et les autres troupes l'entoureront ; *il faut tomber ſur elle comme des fourrageurs*. Le roi ſe rendit le premier à cette idée.

Vingt perſonnes ſe détachent. Le duc de *Péquigny*, appelé depuis le duc de *Chaulnes*, va faire pointer ces quatre pièces ; on les place vis-à-vis la colonne anglaiſe. Le duc de *Richelieu* court à bride abattue au nom du roi faire marcher ſa maiſon ; il annonce

(*l*) Les citoyens des villes, qui dans leur heureuſe oiſiveté liſent dans les anciennes hiſtoires, les batailles d'Arbelles, de Zama, de Canne, de Pharſale, peuvent à peine comprendre les combats de nos jours. On s'approchait alors. Les flèches n'étaient que le prélude : c'était à qui pénétrerait dans les rangs oppoſés ; la force du corps, l'adreſſe, la promptitude feſaient tout : on ſe mêlait. Une bataille était une multitude de combats particuliers ; il y avait moins de bruit et plus de carnage. La manière de combattre d'aujourd'hui eſt auſſi différente que celle de fortifier et d'attaquer les villes.

cette nouvelle à M. de *Monteſſon* qui la commandait. Le prince de *Soubiſe* raſſemble ſes gendarmes, le duc de *Chaulnes* ſes chevau-légers, tout ſe forme et marche; quatre eſcadrons de la gendarmerie avancent à la droite de la maiſon du roi; les grenadiers à cheval ſont à la tête, ſous M. de *Grille*, leur capitaine; les mouſquetaires, commandés par M. de *Jumillac*, ſe précipitent.

Dans ce même moment important, le comte d'*Eu* et le duc de *Biron*, à la droite, voyaient avec douleur les troupes d'Antoin quitter leur poſte, ſelon l'ordre poſitif du maréchal de *Saxe*. Je prends ſur moi la déſobéiſſance, leur dit le duc de *Biron;* je ſuis sûr que le roi l'approuvera, dans un inſtant où tout va changer de face; je réponds que M. le maréchal de *Saxe* le trouvera bon Le maréchal, qui arrivait dans cet endroit, informé de la réſolution du roi, et de la bonne volonté des troupes, n'eut pas de peine à ſe rendre; il changea de ſentiment lorſqu'il en fallait changer, et fit rentrer le régiment de Piémont dans Antoin; il ſe porta rapidement, malgré ſa faibleſſe, de la droite à la gauche vers la brigade des Irlandais, recommandant à toutes les troupes qu'il rencontrait en chemin de ne plus faire de fauſſes charges, et d'agir de concert.

Le duc de *Biron*, le comte d'*Eſtrées*, le marquis de *Croiſſi*, le comte de *Lovendhal*, lieutenans-généraux, dirigent cette attaque nouvelle. Cinq eſcadrons de Penthièvre ſuivent M. de *Croiſſi* et ſes enfans. Les régimens de *Chabrillant*, de *Brancas*, de *Brionne*, *Aubeterre*, *Courten*, accourent guidés par leurs colonels; le régiment de Normandie, des carabiniers

entrent dans les premiers rangs de la colonne, et vengent leurs camarades tués dans leur première charge. Les Irlandais les ſecondent. La colonne était attaquée à la fois de front et par les deux flancs.

En ſept ou huit minutes tout ce corps formidable eſt ouvert de tous côtés; le général *Poſomby*, le frère du comte d'*Albermale*, cinq capitaines aux gardes, un nombre prodigieux d'officiers étaient renverſés morts. Les Anglais ſe rallièrent, mais ils cédèrent; ils quittèrent le champ de bataille ſans tumulte, ſans confuſion, et furent vaincus avec honneur.

Le roi de France allait de régiment en régiment; les cris de victoire et de vive le roi, les chapeaux en l'air, les étendards et les drapeaux percés de balles, les félicitations réciproques des officiers qui s'embraſſaient, formaient un ſpectacle dont tout le monde jouiſſait avec une joie tumultueuſe. Le roi était tranquille, témoignant ſa ſatisfaction et ſa reconnaiſſance à tous les officiers-généraux et à tous les commandans des corps; il ordonna qu'on eût ſoin des bleſſés, et qu'on traitât les ennemis comme ſes propres ſujets.

Le maréchal de *Saxe*, au milieu de ce triomphe, ſe fit porter vers le roi; il retrouva un reſte de force pour embraſſer ſes genoux, et pour lui dire ces propres paroles : *Sire, j'ai aſſez vécu; je ne ſouhaitais de vivre aujourd'hui que pour voir votre majeſté victorieuſe. Vous voyez*, ajouta-t-il enſuite, *à quoi tiennent les batailles.* Le roi le releva, et l'embraſſa tendrement.

Il dit au duc de *Richelieu* : Je n'oublierai jamais le

ſervice important que vous m'avez rendu; il parla de même au duc de *Biron*. Le maréchal de *Saxe* dit au roi : *Sire, il faut que je me reproche une faute. J'aurais dû mettre une redoute de plus entre les bois de Barri et de Fontenoi; mais je n'ai pas cru qu'il y eût des généraux aſſez hardis pour haſarder de paſſer en cet endroit.*

Les alliés avaient perdu neuf mille hommes, parmi leſquels il y avait environ deux mille priſonniers. Ils n'en firent preſque aucun ſur les Français.

Par le compte exactement rendu au major-général de l'infanterie françaiſe, il ne ſe trouva que ſeize cents quatre-vingt-un ſoldats ou ſergens d'infanterie tués ſur la place, et trois mille deux cents quatre-vingt-deux bleſſés. Parmi les officiers, cinquante-trois ſeulement étaient morts ſur le champ de bataille; trois cents vingt-trois étaient en danger de mort par leurs bleſſures. La cavalerie perdit environ dix-huit cents hommes.

Jamais, depuis qu'on fait la guerre, on n'avait pourvu avec plus de ſoin à ſoulager les maux attachés à ce fléau. Il y avait des hôpitaux préparés dans toutes les villes voiſines, et ſur-tout à Lille; les égliſes mêmes étaient employées à cet uſage digne d'elles; non-ſeulement aucun ſecours, mais encore aucune commodité ne manqua ni aux Français, ni à leurs priſonniers bleſſés. Le zèle même des citoyens alla trop loin; on ne ceſſait d'apporter de tous côtés aux malades des alimens délicats; et les médecins des hôpitaux furent obligés de mettre un frein à cet excès dangereux de bonne volonté. Enfin, les hôpitaux étaient ſi bien ſervis, que preſque tous les officiers aimaient mieux y être traités que chez

des particuliers ; et c'eſt ce qu'on n'avait point encore vu.

On eſt entré dans les détails ſur cette ſeule bataille de Fontenoi. Son importance, le danger du roi et du dauphin l'exigeaient. Cette action décida du ſort de la guerre, prépara la conquête des Pays-Bas, et ſervit de contre-poids à tous les événemens malheureux. Ce qui rend encore cette bataille à jamais mémorable, c'eſt qu'elle fut gagnée lorſque le général, affaibli et preſque expirant, ne pouvait plus agir. Le maréchal de *Saxe* avait fait la diſpoſition, et les officiers français remportèrent la victoire. (*m*)

(*m*) On eſt obligé d'avertir que dans une hiſtoire auſſi ample qu'infidelle de cette guerre, imprimée à Londres en quatre volumes, on avance que les Français ne prirent aucun ſoin des priſonniers bleſſés ; on ajoute que le duc de *Cumberland* envoya au roi de France un coffre rempli de balles mâchées et de morceaux de verre trouvés dans les plaies des Anglais.

Les auteurs de ces contes puériles penſent apparemment que les balles mâchées ſont un poiſon. C'eſt un ancien préjugé auſſi peu fondé que celui de la poudre blanche. Il eſt dit dans cette hiſtoire que les Français perdirent dix-neuf mille hommes dans la bataille, que leur roi ne s'y trouva point, qu'il ne paſſa pas le pont de Calonne, qu'il reſta toujours derrière l'Eſcaut ; il eſt dit enfin que le parlement de Paris rendit un arrêt qui condamnait à la priſon, au banniſſement et au fouet, ceux qui publieraient des relations de cette journée. On ſent bien que des impoſtures ſi extravagantes ne méritent pas d'être réfutées. Mais puiſqu'il s'eſt trouvé en Angleterre un homme aſſez dépourvu de connaiſſances et de bon ſens pour écrire de ſi ſingulières abſurdités, dont ſon hiſtoire eſt toute remplie, il peut ſe trouver un jour des lecteurs capables de les croire. Il eſt juſte qu'on prévienne leur crédulité.

CHAPITRE XVI.

Suite de la journée de Fontenoi.

Ce qui eſt auſſi remarquable que cette victoire, c'eſt que le premier ſoin du roi de France fut de faire écrire le jour même à l'abbé de *la Ville*, ſon miniſtre à la Haie, qu'il ne demandait pour prix de ſes conquêtes que la pacification de l'Europe, et qu'il était prêt d'envoyer des plénipotentiaires à un congrès. Les Etats-Généraux ſurpris ne crurent pas l'offre ſincère; ce qui dut ſurprendre davantage, c'eſt que cette offre fut éludée par la reine de Hongrie et par les Anglais. Cette reine, qui feſait à la fois la guerre en Siléſie contre le roi de Pruſſe, en Italie contre les Français, les Eſpagnols et les Napolitains, vers le Mein contre l'armée françaiſe, ſemblait devoir demander elle-même une paix dont elle avait beſoin; mais la cour d'Angleterre, qui dirigeait tout, ne voulait point cette paix; la vengeance et les préjugés mènent les cours comme les particuliers.

Le roi de France vainqueur demande la paix.

Cependant le roi envoya un aide-major de l'armée, nommé M. de *la Tour*, officier très-éclairé, porter au roi de Pruſſe la nouvelle de la victoire; cet officier rencontra le roi de Pruſſe au fond de la baſſe Siléſie, du côté de Ratibor, dans une gorge de montagne, près d'un village nommé Fridberg. C'eſt là qu'il vit ce monarque remporter une victoire ſignalée contre les Autrichiens. Il manda à ſon

4 juin 1745.

allié, le roi de France : *J'ai acquitté à Fridberg la lettre de change que vous avez tirée ſur moi à Fontenoi.*

Le roi de France, de ſon côté, avait tous les avantages que la bataille de Fontenoi devait donner. Déjà la ville et la citadelle de Tournai s'étaient rendues peu de jours après la bataille; le maréchal de *Saxe* avait ſecrètement concerté avec le roi la priſe de Gand, capitale de la Flandre autrichienne, ville plus grande que peuplée, mais riche et floriſſante par les débris de ſon ancienne ſplendeur.

Une des opérations de campagne, qui fit le plus d'honneur au marquis de *Louvois* dans la guerre de 1689, avait été le ſiége de Gand : il s'était déterminé à ce ſiége, parce que c'était le magaſin des ennemis. *Louis XV* avait préciſément la même raiſon pour s'en rendre maître. On fit ſelon l'uſage tous les mouvemens qui devaient tromper l'armée ennemie retirée vers Bruxelles; on prit tellement ſes meſures, que le marquis du *Chaila* d'un côté, le comte de *Lovendhal* de l'autre, devaient ſe trouver devant Gand à la même heure. La garniſon n'était alors que de ſix cents hommes; les habitans étaient ennemis de la France, quoique de tout temps peu contens de la domination autrichienne; mais très-différens de ce qu'ils étaient autrefois, quand eux-mêmes ils compoſaient une armée. Ces deux marches ſecrètes ſe feſaient ſelon les ordres du général, lorſque cette entrepriſe fut prête d'échouer par un de ces événemens ſi communs à la guerre.

Les Anglais, quoique vaincus à Fontenoi, n'avaient été ni diſperſés ni découragés. Ils virent des environs de Bruxelles, où ils étaient poſtés, le péril évident

dont Gand était menacé; ils firent marcher enfin un corps de six mille hommes pour défendre cette ville. Ce corps s'avançait à Gand sur la chaussée d'Aloſt, précisément dans le temps que M. du *Chaila* était environ à une lieue de lui, sur la même chaussée, marchant avec trois brigades de cavalerie, deux d'infanterie, composées de Normandie, *Crillon* et *Laval*, vingt pièces de canon et des pontons : l'artillerie était déjà en avant, et au-delà de cette artillerie était M. de *Graſſin*, avec une partie de sa troupe légère qu'il avait levée ; il était nuit, et tout était tranquille quand les six mille anglais arrivent et attaquent les *Graſſins*, qui n'ont que le temps de se jeter dans une ferme près de l'abbaye de la Melle, dont cette journée a pris le nom. Les Anglais apprennent que les Français sont sur la chaussée, loin de leur artillerie qui est en avant, gardée seulement par cinquante hommes; ils y courent et s'en emparent. Tout était perdu. Le marquis de *Crillon*, qui était déjà arrivé à trois cents pas, voit les Anglais maîtres du canon qu'ils tournaient contre lui, et qui allaient y mettre le feu; il prend sa résolution dans l'instant sans se troubler; il ne perd pas un moment, il court avec son régiment aux ennemis par un côté, le jeune marquis de *Laval* s'avance avec un autre bataillon; on reprend le canon : on fait ferme. Tandis que le marquis de *Crillon* et de *Laval* arrêtaient ainsi les Anglais, une seule compagnie de Normandie, qui s'était trouvée près de l'abbaye, se défendait contre eux.

Journée de Melle. 9 juillet 1745.

Deux bataillons de Normandie arrivent en hâte. Le jeune comte de *Périgord* les commandait; il était

fils du marquis de *Talleirand*, d'une maiſon qui a été ſouveraine, mort malheureuſement devant Tournai, et venait d'obtenir à dix-ſept ans ce régiment de Normandie qu'avait eu ſon père ; il s'avança le premier à la tête d'une compagnie de grenadiers. Le bataillon anglais, attaqué par lui, jette bas les armes.

Meſſieurs du *Chaila* et de *Souvré* paraiſſent bientôt avec la cavalerie ſur cette chauſſée. Les Anglais ſont arrêtés de tous côtés ; ils ſe défendirent encore. Le marquis de *Graville* y fut bleſſé ; mais enfin ils furent mis dans une entière déroute.

M. *Blondel-d'Azincour*, capitaine de Normandie, avec quarante hommes ſeulement, fait priſonnier le lieutenant-colonel du régiment de *Rich*, huit capitaines, deux cents quatre-vingts ſoldats qui jetèrent leurs armes, et qui ſe rendirent à lui. Rien ne fut égal à leur ſurpriſe, quand ils virent qu'ils s'étaient rendus à quarante français : M. d'*Azincour* conduiſit ſes priſonniers à M. de *Graville*, tenant la pointe de ſon épée ſur la poitrine du lieutenant-colonel anglais, et le menaçant de le tuer ſi ſes gens feſaient la moindre réſiſtance.

Un autre capitaine de Normandie, nommé M. de *Montalembert*, prend cent cinquante anglais, avec cinquante ſoldats de ſon régiment ; M. de *Saint-Sauveur*, capitaine au régiment du roi cavalerie, avec un pareil nombre, mit en fuite, ſur la fin de l'action, trois eſcadrons ennemis : enfin le ſuccès étrange de ce combat eſt peut-être ce qui fit le plus d'honneur aux Français dans cette campagne, et qui mit le plus de conſternation chez leurs ennemis. Ce qui

caractériſe encore cette journée, c'eſt que tout y fut fait par la préſence d'eſprit et par la valeur des officiers français, ainſi que la bataille de Fontenoi fut gagnée.

On arriva devant Gand au moment déſigné par le maréchal de *Saxe;* on entre dans la ville, les armes à la main, ſans la piller, on fait priſonnière la garniſon de la citadelle.

Priſe de Gand. Un des grands avantages de la priſe de cette ville, fut un magaſin immenſe de proviſions de guerre et de bouche, de fourrages, d'armes, d'habits que les alliés avaient en dépôt dans Gand; c'était un faible dédommagement des frais de la guerre, preſqu'auſſi malheureuſe ailleurs qu'elle etait glorieuſe ſous les yeux du roi.

29 juillet. Tandis qu'on prenait la citadelle de Gand, on inveſtiſſait Oudenarde; et le même jour que M. de *Lovendhal* ouvrait la tranchée devant Oudenarde, le marquis de *Souvré* prenait Bruges. Oudenarde ſe rendit après trois jours de tranchée.

Autres priſes. A peine le roi de France était-il maître d'une ville, qu'il en feſait aſſiéger deux à la fois. Le duc d'*Harcourt* prenait Dendermonde en deux jours de tranchée ouverte, malgré le jeu des écluſes, et au milieu des inondations; et le comte de *Lovendhal* feſait le ſiége d'Oſtende.

Ce ſiége d'Oſtende était réputé le plus difficile. On ſe ſouvenait qu'elle avait tenu trois ans et trois mois, au commencement du ſiècle paſſé. Par la comparaiſon du plan des fortifications de cette place, avec celles qu'elle avait quand elle fut priſe par *Spinola*, il paraît que c'était *Spinola* qui devait la

prendre en quinze jours, et que c'était M. de *Lovendhal* qui devait s'y arrêter trois années. Elle était bien mieux fortifiée; M. de *Chanclos*, lieutenant-général des armées d'Autriche, la défendait avec une garnison de quatre mille hommes, dont la moitié était composée d'Anglais; mais la terreur et le découragement étaient au point que le gouverneur capitula dès que le marquis d'*Hérouville*, homme digne d'être à la tête des ingénieurs, et citoyen aussi utile que bon officier, eut pris le chemin couvert du côté des dunes.

Une flotte d'Angleterre, qui avait apporté du secours à la ville, et qui canonnait les assiégeans, ne vint là que pour être témoin de la prise. Cette perte consterna le gouvernement d'Angleterre et celui des Provinces-Unies; il ne resta plus que Nieuport à prendre pour être maître de tout le comté de la Flandre proprement dite, et le roi en ordonna le siége. 25 auguste.

Dans ces conjonctures, le ministère de Londres fit réflexion qu'on avait en France plus de prisonniers anglais qu'il n'y avait de prisonniers français en Angleterre. La détention du maréchal de *Belle-Isle* et de son frère, avait suspendu tout cartel. On avait pris les deux généraux contre le droit des gens, on les renvoya sans rançon. Il n'y avait pas moyen en effet d'exiger une rançon d'eux, après les avoir déclarés prisonniers d'Etat, et il était de l'intérêt de l'Angleterre de rétablir le cartel. Les Anglais rendent enfin le maréchal de *Belle-Isle* et son frère.

Cependant le roi partit pour Paris où il arriva le 7 septembre 1745. On ne pouvait ajouter à la

réception qu'on lui avait faite l'année précédente. Ce furent les mêmes fêtes ; mais on avait de plus à célébrer la victoire de Fontenoi, celle de Melle et la conquête du comté de Flandre.

CHAPITRE XVII.

Affaires d'Allemagne. François de Lorraine, grand-duc de Toſcane, élu empereur. Armées autrichiennes et ſaxonnes, battues par Frédéric III, roi de Pruſſe. Priſe de Dreſde.

Les proſpérités de *Louis XV* s'accrurent toujours dans les Pays-Bas ; la ſupériorité de ſes armées, la facilité du ſervice en tout genre, la diſperſion et le découragement des alliés, leur peu de concert, et ſur-tout la capacité du maréchal de *Saxe* qui, ayant recouvré ſa ſanté, agiſſait avec plus d'activité que jamais, tout cela formait une ſuite non interrompue de ſuccès qui n'a point d'exemple que les conquêtes de *Louis XIV :* tout était favorable en Italie pour dom *Philippe*. Une révolution étonnante en Angleterre menaçait déjà le trône du roi *George II*, comme on le verra dans la ſuite ; mais la reine de Hongrie jouiſſait d'une autre gloire et d'un autre avantage, qui ne coûtait point de ſang et qui remplit la première et la plus chère de ſes vues ; elle n'avait jamais perdu l'eſpérance du trône impérial pour ſon mari, du vivant même de *Charles VII ;* et après la mort de cet empereur, elle s'en crut aſſurée, malgré

malgré le roi de Pruſſe qui lui ſeſait la guerre, malgré l'électeur palatin qui lui refuſait ſa voix, et malgré une armée françaiſe qui n'était pas loin de Francfort, et qui pouvait empêcher l'élection: c'était cette même armée commandée d'abord par le maréchal de *Maillebois*, et qui paſſa, au commencement de mai 1745, ſous les ordres du prince de *Conti*. Mais on en avait tiré vingt mille hommes pour l'armée de Fontenoi. Le prince ne put empêcher la jonction de toutes les troupes que la reine de Hongrie avait dans cette partie de l'Allemagne, et qui vinrent couvrir Francfort, où l'élection ſe fit, comme en pleine paix.

Election de *François I.*

Ainſi la France manqua le grand objet de la guerre, qui était d'ôter le trône impérial à la maiſon d'Autriche. L'élection ſe fit le 13 ſeptembre 1745. Le roi de Pruſſe fit proteſter de nullité par ſes ambaſſadeurs; l'électeur palatin, dont l'armée autrichienne avait ravagé les terres, proteſta de même: les ambaſſadeurs électoraux de ces deux princes ſe retirèrent de Francfort; mais l'élection ne fut pas moins faite dans les formes, car il eſt dit dans la bulle d'or, *que ſi des électeurs ou leurs ambaſſadeurs ſe retirent du lieu de l'élection, avant que le roi des Romains, futur empereur ſoit élu, ils ſeront privés cette fois de leur droit de ſuffrage, comme étant cenſés l'avoir abandonné.*

La reine de Hongrie, déſormais impératrice, vint à Francfort jouir de ſon triomphe et du couronnement de ſon époux. Elle vit, du haut d'un balcon, la cérémonie de l'entrée; elle fut la première à crier *vivat;* et tout le peuple lui répondit par des acclamations de joie et de tendreſſe. Ce fut le plus

25 octobre. beau jour de ſa vie. Elle alla voir enſuite ſon armée, rangée en bataille auprès de Heidelberg, au nombre de ſoixante mille hommes. L'empereur, ſon époux, la reçut, l'épée à la main, à la tête de l'armée. Elle paſſa entre les lignes, ſaluant tout le monde, dîna ſous une tente, et fit diſtribuer un florin à chaque ſoldat.

C'était la deſtinée de cette princeſſe et des affaires qui troublaient ſon règne, que les événemens heureux fuſſent balancés de tous les côtés par des diſgrâces. L'empereur *Charles VII* avait perdu la Bavière, pendant qu'on le couronnait empereur, et la reine de Hongrie perdait une bataille, pendant qu'elle préparait le couronnement de ſon époux,
1 octobre. *François I.* Le roi de Pruſſe était encore vainqueur près de la ſource de l'Elbe à Sore.

Il y a des temps où une nation conſerve conſtamment ſa ſupériorité. C'eſt ce qu'on avait vu dans les Suédois ſous *Charles XII*, dans les Anglais ſous le duc de *Marlborough ;* c'eſt ce qu'on voyait dans les Français en Flandre ſous *Louis XV* et ſous le maréchal de *Saxe*, et dans les Pruſſiens ſous *Frédéric III.* L'impératrice perdait donc la Flandre, et avait beaucoup à craindre du roi de Pruſſe en Allemagne, pendant qu'elle feſait monter ſon mari ſur le trône de ſon père.

Dans ce temps-là même, lorſque le roi de France, vainqueur dans les Pays-Bas et dans l'Italie, propoſait toujours la paix, le roi de Pruſſe, victorieux de ſon côté, demandait auſſi à l'impératrice de Ruſſie, *Eliſabeth*, ſa médiation. On n'avait point encore vu de vainqueurs faire tant d'avances, et on pourrait

s'en étonner : mais aujourd'hui il eſt dangereux d'être trop conquérant. Toutes les puiſſances de l'Europe prennent les armes tôt ou tard, quand il y en a une qui remue : on ne voit que ligues et contre-ligues ſoutenues de nombreuſes armées. C'eſt beaucoup de pouvoir garder par la conjoncture des temps une province acquiſe.

Au milieu de ces grands embarras, on reçut l'offre inouie d'une médiation à laquelle on ne s'attendait pas; c'était celle du grand ſeigneur. Son premier viſir écrivit à toutes les cours chrétiennes qui étaient en guerre, les exhortant à faire ceſſer l'effuſion du ſang humain, et leur offrant la médiation de ſon maître. Une telle offre n'eut aucune ſuite; mais elle devait ſervir au moins à faire rentrer en elles-mêmes tant de puiſſances chrétiennes qui, ayant commencé la guerre par intérêt, la continuaient par obſtination, et ne la finirent que par néceſſité. Au reſte cette médiation du ſultan des Turcs était le prix de la paix que le roi de France avait ménagée entre l'empereur d'Allemagne *Charles VI* et la Porte ottomane, en 1739.

Le grand-ſeigneur offre ſa médiation.

Le roi de Pruſſe s'y prit autrement pour avoir la paix et pour garder la Siléſie. Ses troupes battent complètement les Autrichiens et les Saxons aux portes de Dreſde; ce fut le vieux prince d'*Anhalt* qui remporta cette victoire déciſive. Il avait fait la guerre cinquante ans. Il était entré le premier dans les lignes des Français au ſiége de Turin, en 1707; on le regardait comme le premier officier de l'Europe, pour conduire l'infanterie. Cette grande journée fut la dernière qui mit le comble à ſa gloire militaire,

15 décembre 1746.

la ſeule qu'il eût jamais connue. Il ne ſavait que combattre.

Le roi de Pruſſe, habile en plus d'un genre, enferma de tous côtés la ville de Dreſde. Il y entre ſuivi de dix bataillons et de dix eſcadrons, déſarme trois régimens de milice qui compoſaient la garniſon, ſe rend au palais, où il va voir les deux princes et les trois princeſſes, enfans du roi de Pologne, qui y étaient demeurés; il les embraſſa, il eut pour eux les attentions qu'on devait attendre de l'homme le plus poli de ſon ſiècle. Il fit ouvrir toutes les boutiques qu'on avait fermées, donna à dîner à tous les miniſtres étrangers, fit jouer un opéra italien: on ne s'aperçut pas que la ville était au pouvoir du vainqueur, et la priſe de Dreſde ne fut ſignalée que par les fêtes qu'il y donna.

Le roi de Pruſſe fait encore une paix utile.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'eſt qu'étant entré dans Dreſde, le 18, il y fit la paix, le 25, avec l'Autriche et la Saxe; et laiſſa tout le fardeau au roi de France.

Marie-Thérèſe renonça encore malgré elle à la Siléſie par cette ſeconde paix; et *Frédéric* ne lui fit d'autre avantage que de reconnaître *François I* empereur. L'électeur palatin, comme partie contractante dans le traité, le reconnut de même; et il n'en coûta au roi de Pologne, électeur de Saxe, qu'un million d'écus d'Allemagne, qu'il fallut donner au vainqueur avec les intérêts juſqu'au jour du payement.

28 décembre 1746.

Le roi de Pruſſe retourna dans Berlin jouir paiſiblement du fruit de ſa victoire; il fut reçu ſous des

arcs de triomphe : le peuple jetait ſur ſes pas des branches de ſapin, faute de mieux, en criant : *Vive Frédéric le grand !* Ce prince, heureux dans ſes guerres et dans ſes traités, ne s'appliqua plus qu'à faire fleurir les lois et les arts dans ſes Etats ; et il paſſa tout d'un coup du tumulte de la guerre à une vie retirée et philoſophique ; il s'adonna à la poëſie, à l'éloquence, à l'hiſtoire : tout cela était également dans ſon caractère. C'eſt en quoi il était beaucoup plus ſingulier que *Charles XII.* Il ne le regardait pas comme un grand homme, parce que *Charles* n'était que héros. On n'eſt entré ici dans aucun détail des victoires du roi de Pruſſe : il les a écrites lui-même. C'était à *Céſar* à faire ſes commentaires.

Le roi de France, privé une ſeconde fois de cet important ſecours, n'en continua pas moins ſes conquêtes. L'objet de la guerre était alors, du côté de la maiſon de France, de forcer la reine de Hongrie par ſes pertes en Flandre à céder ce qu'elle diſputait en Italie, et de contraindre les Etats-Généraux à rentrer au moins dans l'indifférence dont ils étaient ſortis.

L'objet de la reine de Hongrie était de ſe dédommager ſur la France de ce que le roi de Pruſſe lui avait ravi ; ce projet, reconnu depuis impraticable par la cour d'Angleterre, était alors approuvé et embraſſé par elle. Car il y a des temps où tout le monde s'aveugle. L'Empire donné à *François I*, fit eſpérer que les Cercles ſe détermineraient à prendre les armes contre la France ; et il n'eſt rien que la cour de Vienne ne fît pour les y engager.

L'Empire reſta neutre conſtamment, comme toute l'Italie l'avait été dans le commencement de ce chaos de guerre ; mais les cœurs des Allemands étaient tous à *Marie-Thereſe*.

CHAPITRE XVIII.

Suite de la conquête des Pays-Bas autrichiens. Bataille de Liége ou de Rocoux.

5 ſeptembre 1745. LE roi de France, étant parti pour Paris après la priſe d'Oſtende, apprit en chemin que Nieuport
8 octobre. s'était rendu, et que la garniſon était priſonnière de
29 janvier 1746. guerre. Bientôt après le comte de *Clermont-Gallerande* avait pris la ville d'Ath. Le maréchal de *Saxe* inveſtit Bruxelles au commencement de l'hiver. Cette ville eſt, comme on ſait, la capitale du Brabant et le ſéjour des gouverneurs des Pays-Bas autrichiens. Le comte de *Kaunitz*, alors premier miniſtre, commandant à la place du prince *Charles*, gouverneur général du pays, était dans la ville. Le comte de *Lanoy*, lieutenant-général des armées, en était le gouverneur particulier; le général *Vander-Duin*, de la part des Hollandais, y commandait dix-huit bataillons et ſept eſcadrons : il n'y avait de troupes autrichiennes que cent cinquante dragons et autant de houſſards. L'impératrice-reine s'était repoſée ſur les Hollandais et ſur les Anglais du ſoin de défendre ſon pays, et ils portaient toujours en Flandre tout le poids de cette guerre. Le feld-maréchal *Los-Rios*;

deux princes de *Ligne*, l'un général d'infanterie, l'autre de cavalerie ; le général *Chanclos*, qui avait rendu Oſtende ; cinq lieutenans-généraux autrichiens, avec une foule de nobleſſe, ſe trouvaient dans cette ville aſſiégée, où la reine de Hongrie avait en effet beaucoup plus d'officiers que de ſoldats.

Les débris de l'armée ennemie étaient vers Malines ſous le prince de *Valdeck*, et ne pouvaient s'oppoſer au ſiége. Le maréchal de *Saxe* avait fait ſubitement marcher ſon armée ſur quatre colonnes par quatre chemins différens. On ne perdit à ce ſiége d'homme diſtingué que le chevalier d'*Aubeterre*, colonel du régiment des vaiſſeaux. La garniſon, avec tous les officiers-généraux, fut faite priſonnière. On pouvait prendre le premier miniſtre, et on en avait plus de droit que les Hanovriens n'en avaient eu de ſaiſir le maréchal de *Belle-Iſle* : on pouvait prendre auſſi le réſident des Etats-Généraux ; mais non-ſeulement on laiſſa en pleine liberté le comte de *Kaunitz* et le miniſtre hollandais, on eut encore un ſoin particulier de leurs effets et de leur ſuite ; on leur fournit des eſcortes ; on renvoya au prince *Charles* les domeſtiques et les équipages qu'il avait dans la ville : on fit dépoſer dans les magaſins toutes les armes des ſoldats, pour être rendues lorſqu'ils pourraient être échangés.

Priſe de Bruxelles, 21 fevrier.

Le roi, qui avait tant d'avantages ſur les Hollandais, et qui tenait alors plus de trente mille hommes de leurs troupes priſonniers de guerre, ménageait toujours cette république. Les Etats-Généraux ſe trouvaient dans une grande perplexité ; l'orage

approchait d'eux ; ils ſentaient leur faibleſſe. La magiſtrature déſirait la paix ; mais le parti anglais, qui prenait déjà toutes ſes meſures pour donner un ſtathouder à la nation, et qui était ſecondé du peuple, criait toujours qu'il fallait la guerre. Les Etats ainſi diviſés, ſe conduiſaient ſans principes, et leur conduite annonçait leur trouble.

Cet eſprit de trouble et de diviſion redoubla dans les Provinces-Unies, quand on y apprit qu'à l'ouverture de la campagne le roi marchait en perſonne à Anvers, ayant à ſes ordres cent vingt bataillons et cent quatre vingt-dix eſcadrons. Autrefois, quand la république de Hollande s'établit par les armes, elle détruiſit toute la grandeur d'Anvers, la ville la plus commerçante de l'Europe ; elle lui interdit la navigation de l'Eſcaut, et depuis elle continua d'aggraver ſa chute, ſur-tout depuis que les Etats-Généraux étaient devenus alliés de la maiſon d'Autriche. Ni l'empereur *Léopold*, ni *Charles VI*, ni ſa fille l'impératrice-reine, n'eurent jamais ſur l'Eſcaut d'autres vaiſſeaux qu'une patache, pour les droits d'entrée et de ſortie. Mais quoique les Etats-Généraux euſſent humilié Anvers à ce point, et que les commerçans de cette ville en gémiſſent, la Hollande la regardait comme un des remparts de ſon pays. Ce rempart fut bientôt emporté.

15 mars 1746.

Le prince de *Conti* eut ſous ſes ordres un corps d'armée ſéparé, avec lequel il inveſtit Mons, la capitale du Hainaut autrichien : douze bataillons, qui la défendaient, augmentèrent le nombre des priſonniers de guerre. La moitié de cette garniſon était hollandaiſe. Jamais l'Autriche ne perdit tant de

Priſe de Mons, 10 juillet.

places, et la Hollande tant de ſoldats. Saint-Guillain eut le même ſort. Charleroi ſuivit de près. On prend d'aſſaut la ville baſſe après deux jours ſeulement de tranchée ouverte. Le marquis, depuis maréchal de *la Fare*, entra dans Charleroi aux mêmes conditions qu'on avait pris toutes les villes qui avaient voulu réſiſter; c'eſt-à-dire que la garniſon fut priſonnière. Le grand projet était d'aller à Maſtricht, d'où l'on domine aiſément dans les Provinces-Unies; mais pour ne laiſſer rien derrière ſoi, il fallait aſſiéger la ville importante de Namur. Le prince *Charles*, qui commandait alors l'armée, fit en vain ce qu'il put pour prévenir ce ſiége. Au confluent de la Sambre et de la Meuſe eſt ſituée Namur, dont la citadelle s'élève ſur un roc eſcarpé; et douze autres forts, bâtis ſur la cime des rochers voiſins, ſemblent rendre Namur inacceſſible aux attaques : c'eſt une des places de la barrière. Le prince de *Gavres* en était gouverneur pour l'impératrice-reine; mais les Hollandais, qui gardaient la ville, ne lui rendaient ni obéiſſance ni honneurs. Les environs de cette ville ſont célèbres par les campemens et par les marches du maréchal de *Luxembourg*, du maréchal de *Boufflers* et du roi *Guillaume*, et ne le ſont pas moins par les manœuvres du maréchal de *Saxe*. Il força le prince *Charles* à s'éloigner, et à le laiſſer aſſiéger Namur en liberté.

De Saint-Guillain, 24 juillet.

De Charleroi, 2 auguſte.

Le prince de *Clermont* fut chargé du ſiége de Namur. C'était en effet douze places qu'il fallait prendre. On attaqua pluſieurs forts à la fois; ils furent tous emportés. M. de *Brulart*, aide-major général, plaçant les travailleurs après les grenadiers

5 ſeptembre.

dans un ouvrage qu'on avait pris, leur promit double paye s'ils avançaient le travail ; ils en firent plus qu'on ne leur demandait, et refusèrent la double paye.

Je ne puis entrer dans le détail des actions singulières qui se passèrent à ce siége et à tous les autres. Il y a peu d'événemens à la guerre où des officiers et de simples soldats ne fassent de ces prodiges de valeur qui étonnent ceux qui en sont témoins, et qui, ensuite restent pour jamais dans l'oubli. Si un général, un prince, un monarque eût fait une de ces actions, elle serait consacrée à la postérité ; mais la multitude de ces faits militaires se nuit à elle-même ; et en tout genre il n'y a que les choses principales qui restent dans la mémoire des hommes.

Cependant comment passer sous silence le fort Ballard, pris en plein jour par quatre officiers seulement, M. de *Launai*, aide-major ; M. d'*Amère*, capitaine dans Champagne ; M. le chevalier de *Fautras* alors officier d'artillerie, et M. de *Clamouze*, jeune portugais du même régiment, qui, sautant seul dans les retranchemens, fit mettre bas les armes à toute la garnison?

Prise de Namur, 19 sept. 1746.

La tranchée avait été ouverte le dix septembre devant Namur, et la ville capitula le dix-neuf. La garnison fut obligée de se retirer dans la citadelle et dans quelques autres châteaux, par la capitulation ; et au bout de onze jours elle en fit une nouvelle, par laquelle elle fut toute prisonnière de guerre. Elle consistait en douze bataillons, dont dix étaient hollandais.

Après la prise de Namur, il restait à dissiper ou à battre l'armée des alliés. Elle campait alors en-deçà de la Meuse, ayant Maestricht à sa droite et Liége à sa gauche. On s'observa, on escarmoucha quelques jours; le Jar séparait les deux armées. Le maréchal de *Saxe* avait dessein de livrer bataille; il marcha aux ennemis, le 11 octobre, à la pointe du jour, sur dix colonnes. On voyait du faubourg de Liége, comme d'un amphithéâtre, les deux armées; celle des Français de cent vingt mille combattans, l'alliée de quatre-vingt mille. Les ennemis s'étendaient le long de la Meuse, de Liége à Viset, derrière cinq villages retranchés. On attaque aujourd'hui une armée comme une place, avec du canon. Les alliés avaient à craindre qu'après avoir été forcés dans ces villages, ils ne pussent passer la rivière. Ils risquaient d'être entièrement détruits, et le maréchal de *Saxe* l'espérait.

Bataille de Liége ou de Rocoux. 11 octobre.

Le seul officier-général que la France perdit en cette journée, fut le marquis de *Fénélon*, neveu de l'immortel archevêque de Cambrai. Il avait été élevé par lui, et en avait toute la vertu, avec un caractère tout différent. Vingt années employées dans l'ambassade de Hollande, n'avaient point éteint un feu et un emportement de valeur qui lui coûta la vie. Blessé au pied depuis quarante ans, et pouvant à peine marcher, il alla sur les retranchemens ennemis à cheval. Il cherchait la mort, et il la trouva. Son extrême dévotion augmentait encore son intrépidité; il pensait que l'action la plus agréable à DIEU était de mourir pour son roi. Il faut avouer qu'une armée, composée d'hommes qui penseraient ainsi, serait

invincible. Les Français eurent peu de perſonnes de marque bleſſées dans cette journée. Le fils du comte de *Ségur* eut la poitrine traverſée d'une balle, qu'on lui arracha par l'épine du dos, et il échappa à une opération plus cruelle que la bleſſure même. Le marquis de *Lugeac* reçut un coup de feu qui lui fracaſſa la mâchoire, entama la langue, lui perça les deux joues. Le marquis de *Laval*, qui s'était diſtingué à Melle, le prince de *Monaco*, le marquis de *Vaubecour*, le comte de *Balleroi* furent bleſſés dangereuſement.

Cette bataille ne fut que du ſang inutilement répandu, et une calamité de plus pour tous les partis. Aucun ne gagna ni ne perdit de terrain. Chacun prit ſes quartiers. L'armée battue avança même juſqu'à Tongres; l'armée victorieuſe s'étendit de Louvain dans ſes conquêtes, et alla jouir du repos auquel la ſaiſon d'ordinaire force les hommes dans ces pays, en attendant que le printemps ramène les cruautés et les malheurs que l'hiver a ſuſpendus.

CHAPITRE XIX.

Succès de l'infant dom Philippe et du maréchal de Maillebois, ſuivis des plus grands déſaſtres.

Il n'en eſt pas ainſi dans l'Italie et vers les Alpes. Il s'y paſſait alors une ſcène extraordinaire. Les plus triſtes revers avaient ſuccédé aux proſpérités les plus rapides. La maiſon de France perdait en Italie plus qu'elle ne gagnait en Flandre, et les pertes

ſemblaient même plus irréparables que les ſuccès de Flandre ne paraiſſaient utiles. Car alors le véritable objet de la guerre était l'établiſſement de dom *Philippe*. Si on était vaincu en Italie, il n'y avait plus de reſſources pour cet établiſſement, et on avait beau être vainqueur en Flandre, on ſentait bien que tôt ou tard il faudrait rendre les conquêtes, et qu'elles n'étaient que comme un gage, une ſureté paſſagère qui indemniſait des pertes qu'on feſait ailleurs. Les Cercles d'Allemagne ne prenaient part à rien, les bords du Rhin étaient tranquilles; c'était en effet l'Eſpagne qui était devenue enfin la partie principale dans la guerre. On ne combattait preſque plus ſur terre et ſur mer que pour elle. La cour d'Eſpagne n'avait jamais perdu de vue Parme, Plaiſance et le Milanais. De tant d'Etats diſputés à l'héritière de la maiſon d'Autriche, il ne reſtait plus que ces provinces d'Italie, ſur leſquelles on pût faire valoir des droits.

Depuis la fondation de la monarchie, cette guerre eſt la ſeule dans laquelle la France ait été ſimplement auxiliaire; elle le fut dans la cauſe de l'empereur *Charles VII* juſqu'à la mort de ce prince, et dans celle de l'infant dom *Philippe* juſqu'à la paix.

Au commencement de la campagne de 1745, en Italie, les apparences furent auſſi favorables à la maiſon de France qu'elles l'avaient été en Autriche, en 1741. Les chemins étaient ouverts aux armées eſpagnole et françaiſe par la voie de Gènes. Cette république, forcée par la reine de Hongrie et par le roi de Sardaigne à ſe déclarer contre eux, avait enfin fait ſon traité définitif; elle devait fournir

environ dix-huit mille hommes. L'Eſpagne lui donnait trente mille piaſtres par mois, et cent mille une fois payées pour le train d'artillerie que Gènes fourniſſait à l'armée eſpagnole; car dans cette guerre ſi longue et ſi variée, les Etats puiſſans et riches ſoudoyèrent toujours les autres. L'armée de dom *Philippe*, qui deſcendait des Alpes avec la françaiſe jointe au corps des Génois, était de quatre-vingts mille hommes. Celle du comte de *Gages*, qui avait pourſuivi les Allemands aux environs de Rome, s'avançait, forte d'environ trente mille combattans, en comptant l'armée napolitaine. C'était au temps même que le roi de Pruſſe vers la Saxe, et le prince de *Conti* vers le Rhin empêchaient que les forces autrichiennes ne puſſent ſecourir l'Italie. Les Génois même eurent tant de confiance qu'ils déclarèrent la guerre dans les formes au roi de Sardaigne. Le projet était que l'armée eſpagnole et la napolitaine viendraient joindre l'armée françaiſe et eſpagnole dans le Milanais.

28 juin 1745.

Au mois de mars 1745, le duc de *Modène* et le comte de *Gages*, à la tête de l'armée d'Eſpagne et de Naples, avaient pourſuivi les Autrichiens des environs de Rome à Rimini, de Rimini à Céſène, à Imola, à Forli, à Bologne, et enfin juſque dans Modène.

Le maréchal de *Maillebois*, élève du célèbre *Villars*, déclaré capitaine-général de l'armée de dom *Philippe*, arriva bientôt par Vintimille et Oneille, et deſcendit vers le Montferrat, ſur la fin du mois de juin, à la tête des Eſpagnols et des Français.

De la petite principauté d'Oneille on deſcend dans

le marquiſat de Final, qui eſt à l'extrémité du territoire de Gènes, et de-là on entre dans le Montferrat-Mantouan, pays encore hériſſé de rochers qui ſont une ſuite des Alpes; après avoir marché dans des vallées entre ces rochers, on trouve le terrain fertile d'Alexandrie; et pour aller droit à Milan, on va d'Alexandrie à Tortone. A quelques milles de là vous paſſez le Pô; enſuite ſe préſente Pavie ſur le Téſin; et de Pavie il n'y a qu'une journée à la grande ville de Milan, qui n'eſt point fortifiée, et qui envoie toujours ſes clefs à quiconque a paſſé le Téſin, mais qui a un château très-fort et capable de réſiſter long-temps.

Pour s'emparer de ce pays il ne faut que marcher en force. Pour le garder, il faut veiller à droite et à gauche ſur une vaſte étendue de terrain, être maître du cours du Pô, depuis Caſal juſqu'à Crémone, et garder l'Oglio, rivière qui tombe des Alpes du Tirol, ou bien avoir au moins Lodi, Crème et Pizzigitone pour fermer le chemin aux Allemands qui peuvent arriver du Trentin par ce côté. Il faut enfin ſur-tout avoir la communication libre par les derrières avec la rivière de Gènes; c'eſt-à-dire, avec ce chemin étroit qui conduit le long de la mer, depuis Antibes par Monaco, Vintimille, afin d'avoir une retraite en cas de malheur. Tous les poſtes de ce pays ſont connus et marqués par autant de combats que le territoire de Flandre.

Cette campagne d'Italie, qui eut des ſuites ſi malheureuſes, commença par une des plus belles manœuvres qu'on ait jamais exécutées, et qui ſuffirait pour donner une gloire durable, ſi les grandes 17 octobre 1745.

actions n'étaient pas aujourd'hui enſevelies dans la multitude innombrable des combats, et ſur-tout ſi cet événement heureux n'avait pas été ſuivi de déſaſtres.

Le roi de Sardaigne, à la tête de vingt-cinq mille ſoldats, et le comte de *Schulembourg* avec un nombre preſqu'égal d'Autrichiens, étaient retranchés dans une anſe que forme le Tanaro vers ſon embouchure dans le Pô, entre Valence et Alexandrie.

Le maréchal de *Maillebois*, qui commandait l'armée françaiſe, et le comte de *Gages*, général des Eſpagnols, ne pouvaient forcer le roi de Sardaigne et le chaſſer de ſon poſte, tant qu'il ſerait ſoutenu par les troupes impériales. Un fils du maréchal, jeune encore, imagine de les ſéparer, et pour y parvenir il fallait tromper les Autrichiens. Il fait ſon plan, il combine tous les haſards calculés ſur la diſtance des lieux. Si on envoie un gros détachement ſur le chemin de Milan, *Schulembourg* ne voudra pas laiſſer prendre cette ville, il marchera à ſon ſecours, il dégarnira le roi de Sardaigne ; ſur le champ le gros détachement reviendra joindre l'armée avant que les Autrichiens ſoient revenus, on n'aura à combattre que la moitié des troupes ennemies, cette bruſque attaque les déconcertera. Tout arriva comme le jeune comte de *Maillebois* l'avait prévu et arrangé. Les armées françaiſe et eſpagnole traverſent le Tanaro, ayant de l'eau juſqu'à la ceinture. Le maréchal de *Maillebois* ſurprend l'infanterie du roi de Sardaigne dans ſon camp, et la met en fuite. Le général *Gages*, à la tête de la cavalerie eſpagnole, attaque la cavalerie piémontaiſe, la diſperſe et la

pourſuit

pourſuit juſque ſous le canon de Valence. Le roi de Sardaigne eſt obligé de reculer juſqu'à Caſal dans le Piémont. On ſe rendit maître alors de tout le cours du Pô. C'était dans le temps même que le roi de France conquérait la Flandre, que le roi de Pruſſe, ſon allié, fortifiait ſa cauſe par de nouveaux ſuccès; tout était favorable alors dans tant de différentes ſcènes du théâtre de la guerre. Les Français avec les Eſpagnols ſe trouvaient en Italie, ſur la fin de l'an 1745, maîtres du Montferrat, de l'Alexandrin, du Tortonois, du pays derrière Gènes, qu'on nomme les fiefs impériaux de la Loméline, du Paveſan, du Lodeſan, de Milan, de preſque tout le Milanais, de Parme et de Plaiſance. Tous ces ſuccès s'étaient ſuivis rapidement, comme ceux du roi de France dans les Pays-Bas, et du prince *Edouard* dans l'Ecoſſe, tandis que le roi de Pruſſe, de ſon côté, battait au fond de l'Allemagne les troupes autrichiennes. Mais il arriva en Italie préciſément la même choſe qu'on avait vu en Bohême, au commencement de cette guerre. Les apparences les plus heureuſes couvraient les plus grandes calamités.

Le fort du roi de Pruſſe était, en feſant la guerre, de nuire beaucoup à la maiſon d'Autriche, et, en feſant la paix, de nuire tout autant à la maiſon de France. Sa paix de Breſlau avait fait perdre la Bohême. Sa paix de Dreſde fit perdre l'Italie.

A peine l'impératrice-reine fut-elle délivrée pour la ſeconde fois de cet ennemi, qu'elle fit paſſer de nouvelles troupes en Italie, par le Tirol et le Trentin, pendant l'hiver de 1746. L'infant dom *Philippe* poſſédait Milan, mais il n'avait pas le château. Sa

mère, la reine d'Eſpagne, lui ordonnait abſolument de l'attaquer. Le maréchal de *Maillebois* écrivit, au mois de décembre 1745 : *Je prédis une deſtruction totale, ſi on s'obſtine à reſter dans le Milanais.* Le conſeil d'Eſpagne s'y obſtina, et tout fut perdu.

Les troupes de l'impératrice-reine d'un côté, les piémontaiſes de l'autre, gagnèrent du terrain par-tout. Des places perdues, des échecs redoublés diminuèrent l'armée françaiſe et eſpagnole, et enfin la fatale journée de Plaiſance la réduiſit à ſortir avec peine de l'Italie dans un état déplorable.

Bataille de Plaiſance gagnée par le prince de *Lichtenſtein*. 16 juin 1746.

Le prince de *Lichtenſtein* commandait l'armée de l'impératrice-reine. Il était encore à la fleur de ſon âge ; on l'avait vu ambaſſadeur du père de l'impératrice à la cour de France, dans une plus grande jeuneſſe, et il y avait acquis l'eſtime générale. Il la mérita encore davantage le jour de la bataille de Plaiſance, par ſa conduite et par ſon courage ; car ſe trouvant dans le même état de maladie et de langueur où l'on avait vu le maréchal de *Saxe* à la bataille de Fontenoi, il ſurmonta comme lui l'excès de ſon mal pour accourir à cette bataille, et il la gagna d'une manière auſſi complète. Ce fut la plus longue et une des plus ſanglantes de toute la guerre. Le maréchal de *Maillebois* n'etait point d'avis d'attaquer l'armée impériale ; mais le comte de *Gages* lui montra des ordres précis de la cour de Madrid. Le général français attaqua trois heures avant le jour, et fut long-temps vainqueur à ſon aile droite qu'il commandait ; mais l'aile gauche de cette armée ayant été enveloppée par un nombre ſupérieur d'Autrichiens, le général d'*Aremburre* bleſſé et pris, et le

maréchal de *Maillebois* n'ayant pu le ſecourir aſſez tôt, cette aile gauche fut entièrement défaite ; et on fut obligé, après neuf heures de combat, de ſe retirer ſous Plaiſance.

Si l'on combattait de près comme autrefois ; une mêlée de neuf heures, de bataillon contre bataillon, d'eſcadron contre eſcadron, et d'homme contre homme, détruirait les armées entières, et l'Europe ſerait dépeuplée par le nombre prodigieux de combats qu'on a livrés de nos jours ; mais dans ces batailles, comme je l'ai déjà remarqué, on ne ſe mêla preſque jamais. Le fuſil et le canon ſont moins meurtriers que ne l'étaient autrefois la pique et l'épée. On eſt très-long-temps même ſans tirer, et dans le terrain coupé d'Italie, on tire entre des haies ; on conſume du temps à s'emparer d'une caſſine, à pointer ſon canon, à ſe former et à ſe reformer ; ainſi neuf heures de combat ne ſont pas neuf heures de deſtruction.

La perte des Eſpagnols, des Français, et de quelques régimens napolitains, fut cependant de plus de huit mille hommes tués ou bleſſés, et on leur fit quatre mille priſonniers. Enfin l'armée du roi de Sardaigne arriva, et alors le danger redoubla ; toute l'armée des trois couronnes de France, d'Eſpagne et de Naples, courait riſque d'être priſonniere.

Dans ces triſtes conjonctures, l'infant dom *Philippe* reçut une nouvelle, qui devait, ſelon toutes les apparences, mettre le comble à tant d'infortunes ; c'était la mort de *Philippe V*, roi d'Eſpagne, ſon père. Ce monarque, après avoir autrefois eſſuyé beaucoup de revers, et s'être vu deux fois obligé d'abandonner

Mort de *Philippe V*, roi d'Eſpagne, oncle de *Louis XV*. 12 juillet 1744.

ſa capitale, avait régné paiſiblement en Eſpagne; et s'il n'avait pu rendre à cette monarchie la ſplendeur où elle fut ſous *Philippe II*, il l'avait miſe du moins dans un état plus floriſſant qu'elle n'avait été ſous *Philippe IV* et ſous *Charles II*. Il n'y avait que la dure néceſſité de voir toujours Gibraltar, Minorque, et le commerce de l'Amérique eſpagnole, entre les mains des Anglais, qui eût continuellement traverſé le bonheur de ſon adminiſtration. La conquête d'Oran ſur les Maures, en 1732, la couronne de Naples et Sicile enlevée aux Autrichiens, et affermie ſur la tête de ſon fils dom *Carlos*, avaient ſignalé ſon règne, et il ſe flattait avec apparence, quelque temps avant ſa mort, de voir le Milanais, Parme et Plaiſance ſoumis à l'infant dom *Philippe*, ſon autre fils de ſon ſecond mariage avec la princeſſe de Parme.

Précipité comme les autres princes dans ces grands mouvemens qui agitent preſque toute l'Europe, il avait ſenti plus que perſonne le néant de la grandeur et de la douloureuſe néceſſité de ſacrifier tant de milliers d'hommes à des intérêts qui changent tous les jours. Dégoûté du trône, il l'avait abdiqué pour ſon premier fils, dom *Louis*, et l'avait repris après la mort de ce prince; toujours prêt à le quitter, et n'ayant éprouvé, par ſa complexion mélancolique, que l'amertume attachée à la condition humaine, même dans la puiſſance abſolue.

La nouvelle de ſa mort, arrivée à l'armée après ſa défaite, augmenta l'embarras où l'on était. On ne ſavait pas encore ſi *Ferdinand VI*, ſucceſſeur de *Philippe V*, ferait pour un frère d'un ſecond mariage

ce que *Philippe V* avait fait pour un fils. Ce qui reſtait de cette floriſſante armée des trois couronnes courait riſque plus que jamais d'être enfermé ſans reſſource ; elle était entre le Pô, le Lambro, le Tidone et la Trébie. Se battre en raſe campagne ou dans un poſte contre une armée ſupérieure, eſt très-ordinaire : ſauver des troupes vaincues et enfermées, eſt très-rare ; c'eſt l'effort de l'art militaire.

Retraite ſavante.

Le comte de *Maillebois*, fils du maréchal, oſa propoſer de ſe retirer en combattant ; il ſe chargea de l'entrepriſe, la dirigea ſous les yeux de ſon père, et en vint à bout. L'armée des trois couronnes paſſa toute entière en un jour et une nuit ſur trois ponts, avec quatre mille mulets chargés, et mille chariots de vivres, et ſe forma le long du Tidone. Les meſures étaient ſi bien priſes que le roi de Sardaigne et les Autrichiens ne purent l'attaquer que quand elle put ſe défendre. Les Français et les Eſpagnols ſoutinrent une bataille longue et opiniâtre, pendant laquelle ils ne furent point entamés.

Bataille en ſeſant retraite.

Cette journée, plus eſtimée des juges de l'art qu'éclatante aux yeux du vulgaire, fut comptée pour une journée heureuſe, parce que l'on remplit l'objet propoſé : cet objet était triſte, c'était de ſe retirer par Tortone, et de laiſſer au pouvoir de l'ennemi Plaiſance et tout le pays. En effet, le lendemain de cette étrange bataille, Plaiſance ſe rendit, et plus de trois mille malades y furent faits priſonniers de guerre.

De toute cette grande armée qui devait ſubjuguer l'Italie, il ne reſta enfin que ſeize mille hommes effectifs à Tortone. La même choſe était arrivée du temps de *Louis XIV*, après la journée de Turin. *François I*,

Louis XII, *Charles VIII* avaient eſſuyé les mêmes diſgrâces. Grandes leçons toujours inutiles.

17 auguſte. On ſe retira bientôt à Gavi vers les confins des Génois. L'infant et le duc de Modène allèrent dans Gènes ; mais au lieu de la raſſurer, ils en augmentèrent les alarmes. Gènes était bloquée par les eſcadres anglaiſes. Il n'y avait pas de quoi nourrir le peu de cavalerie qui reſtait encore. Quarante mille autrichiens et vingt mille piémontais approchaient ; ſi l'on reſtait dans Gènes, on pouvait la défendre ; mais on abandonnait le comté de Nice, la Savoie, la Provence. Un nouveau général eſpagnol, le marquis de *la Mina*, était envoyé pour ſauver les débris de l'armée. Les Génois le ſuppliaient, mais ils ne purent rien obtenir.

Gènes ſe rend, et preſqu'à diſcrétion. Gènes n'eſt pas une ville qui doive, comme Milan, porter ſes clefs à quiconque approche d'elle avec une armée ; outre ſon enceinte, elle en a une ſeconde de plus de deux lieues d'étendue, formée ſur une chaîne de rochers. Par-delà cette double enceinte l'Apennin lui ſert par-tout de fortification. Le poſte de la Bocchetta, par où les ennemis s'avançaient, avait toujours été réputé imprenable. Cependant les troupes, qui gardaient ce poſte, ne firent aucune réſiſtance, et allèrent ſe rejoindre aux débris de l'armée françaiſe et eſpagnole, qui ſe retiraient par Vintimille. La conſternation des Génois ne leur permit pas de tenter ſeulement de ſe défendre. Ils avaient une groſſe artillerie, l'ennemi n'avait point de canon de ſiége ; mais ils n'attendirent pas que ce canon arrivât, et la terreur les précipita dans toutes les extrémités qu'ils craignaient. Le ſénat envoya précipitamment quatre

ſénateurs dans les défilés des montagnes, où campaient les Autrichiens, pour recevoir du général *Brown* et du marquis de *Botta d'Adorno*, milanais, lieutenant-général de l'impératrice-reine, les lois qu'ils voudraient bien donner. Ils ſe ſoumirent à remettre leur ville dans vingt quatre heures, à rendre priſonniers leurs ſoldats, les Français et les Eſpagnols, à livrer tous les effets qui pourraient appartenir à des ſujets de France, d'Eſpagne et de Naples. On ſtipula, que quatre ſénateurs ſe rendraient en otage à Milan; qu'on payerait ſur le champ cinquante mille genovines, qui font environ quatre cents mille livres de France, en attendant les taxes qu'il plairait au vainqueur d'impoſer.

On ſe ſouvenait que *Louis XIV* avait exigé autrefois que le doge de Gènes vînt lui faire des excuſes à Verſailles avec quatre ſénateurs. On en ajouta deux pour l'impératrice-reine; mais elle mit ſa gloire à refuſer ce que *Louis XIV* avait exigé. Elle crut qu'il y avait peu d'honneur à humilier les faibles; et ne ſongea qu'à tirer de Gènes de fortes contributions, dont elle avait plus de beſoin que du vain honneur de voir le doge de la petite république de Gènes avec ſix génois aux pieds du trône impérial.

Gènes fut taxée à vingt-quatre millions de livres. C'était la ruiner entièrement. Cette république ne s'était pas attendue, quand la guerre commença pour la ſucceſſion de la maiſon d'Autriche, qu'elle en ſerait la victime; mais dès qu'on arme dans l'Europe, il n'y a point de petit Etat qui ne doive trembler.

La puiſſance autrichienne, accablée en Flandre, mais victorieuſe dans les Alpes, n'était plus embarraſſée que du choix des conquêtes qu'elle pouvait

faire vers l'Italie. Il paraiſſait également aiſé d'entrer dans Naples ou dans la Provence. Il lui eût été plus facile de garder Naples. Le conſeil autrichien crut qu'après avoir pris Toulon et Marſeille, il réduirait les deux Siciles facilement, et que les Français ne pourraient plus repaſſer les Alpes.

1746. Le 28 octobre, le maréchal de *Maillebois* était ſur le Var, qui ſépare la France du Piémont. Il n'avait pas onze mille hommes. Le marquis de *la Mina* n'en ramenait pas neuf mille. Le général eſpagnol ſe ſépara alors des Français, tourna vers la Savoie par le Dauphiné; car les Eſpagnols étaient toujours maîtres de ce duché, et ils voulaient le conſerver en abandonnant le reſte.

Les Autrichiens et les Piémontais entrent en Provence.

Les vainqueurs paſsèrent le Var, au nombre de près de quarante mille hommes. Les débris de l'armée françaiſe ſe retiraient dans la Provence, manquant de tout, la moitié des officiers à pied; point d'approviſionnement, point d'outils pour rompre les ponts, peu de vivres. Le clergé, les notables, les peuples couraient au-devant des détachemens autrichiens pour leur offrir des contributions, et être préſervés du pillage.

Tel était l'effet des révolutions d'Italie, pendant que les armées françaiſes conquéraient les Pays-Bas, et que le prince *Charles-Edouard*, dont nous parlerons, avait pris et perdu l'Ecoſſe.

CHAPITRE XX.

Les Autrichiens et les Piémontais entrent en Provence; les Anglais en Bretagne.

L'INCENDIE qui avait commencé vers le Danube, et preſque aux portes de Vienne, et qui d'abord avait ſemblé ne devoir durer que peu de mois, était parvenu après ſix ans ſur les côtes de France. Preſque toute la Provence était en proie aux Autrichiens. D'un côté, leurs partis déſolaient le Dauphiné; de l'autre, ils paſſaient au-delà de la Durance. Vence et Graſſe furent abandonnées au pillage; les Anglais feſaient des deſcentes dans la Bretagne, et leurs eſcadres allaient devant Toulon et Marſeille aider leurs alliés à prendre ces deux villes, tandis que d'autres eſcadres attaquaient les poſſeſſions françaiſes en Aſie et en Amérique.

Il fallait ſauver la Provence; le maréchal de *Belle-Iſle* y fut envoyé, mais d'abord ſans argent et ſans armée. C'était à lui à réparer les maux d'une guerre univerſelle, que lui ſeul avait allumée. Il ne vit que de la déſolation, des miliciens effrayés, des débris de régimens ſans diſcipline, qui s'arrachaient le foin et la paille; les mulets des vivres mouraient faute de nourriture; les ennemis avaient tout rançonné, du Var à la rivière d'Argens, et à la Durance. L'infant dom *Philippe* et le duc de Modène étaient dans la ville d'Aix en Provence, où ils attendaient

les efforts que feraient la France et l'Eſpagne pour ſortir de cette ſituation cruelle.

Les reſſources étaient encore éloignées, les dangers et le beſoin preſſaient : le maréchal eut beaucoup de peine à emprunter en ſon nom cinquante mille écus pour ſubvenir aux plus preſſans beſoins. Il fut obligé de faire les fonctions d'intendant et de munitionnaire. Enſuite, à meſure que le gouvernement lui envoyait quelques bataillons et quelques eſcadrons, il prenait des poſtes par leſquels il arrêtait les Autrichiens et les Piémontais. Il couvrit Caſtellane, Draguignan et Brignoles, dont l'ennemi allait ſe rendre maître.

Le maréchal de *Belle-Iſle*, en Provence, fait tête aux Autrichiens et aux Piémontais.

Enfin, au commencement de janvier 1747, ſe trouvant fort de ſoixante bataillons et de vingt-deux eſcadrons, et ſecondé du marquis de *la Mina*, qui lui fournit quatre à cinq mille eſpagnols, il ſe vit en état de pouſſer de poſte en poſte les ennemis hors de la Provence. Ils étaient encore plus embarraſſés que lui ; car ils manquaient de ſubſiſtances. Ce point eſſentiel eſt ce qui rend la plupart des invaſions infructueuſes. Ils avaient d'abord tiré toutes leurs proviſions de Gènes ; mais la révolution inouie qui ſe feſait pour lors dans Gènes, et dont il n'y a point d'exemple dans l'hiſtoire, les priva d'un ſecours néceſſaire, et les força de retourner en Italie.

CHAPITRE XXI.

Révolution de Gènes.

Il ſe feſait alors dans Gènes un changement auſſi important qu'imprévu. Révolutions dans Gènes.

Les Autrichiens uſaient avec rigueur du droit de la victoire ; les Génois ayant épuiſé leurs reſſources, et donné tout l'argent de leur banque de Saint-George, pour payer ſeize millions, demandèrent grâce pour les huit autres ; mais on leur ſignifia, de la part de l'impératrice-reine, que non-ſeulement il les fallait donner, mais qu'il fallait payer encore environ autant pour l'entretien de neuf régimens répandus dans le faubourg de Saint-Pierre des Arènes, de Biſagno, et dans les villages circonvoiſins. A la publication de ces ordres le déſeſpoir ſaiſit tous les habitans ; leur commerce était ruiné, leur crédit perdu, leur banque épuiſée, les magnifiques maiſons de campagne, qui embelliſſaient les dehors de Gènes, pillées, les habitans traités en eſclaves par le ſoldat ; ils n'avaient plus à perdre que la vie ; et il n'y avait point de Génois qui ne parût enfin réſolu à la ſacrifier plutôt que de ſouffrir plus long-temps un traitement ſi honteux et ſi rude. 30 novembre 1746.

Gènes captive comptait encore parmi ſes diſgrâces la perte du royaume de Corſe, ſi long-temps ſoulevé contre elle, et dont les mécontens ſeraient, ſans doute, appuyés pour jamais par ſes vainqueurs.

La Corſe qui s'était plainte d'être opprimée par Gènes, comme Gènes l'était par les Autrichiens, jouiſſait dans ce chaos de révolutions de l'infortune de ſes maîtres. Ce ſurcroît d'afflictions n'était que pour le ſénat : en perdant la Corſe, il ne perdait qu'un fantôme d'autorité ; mais le reſte des Génois était en proie aux afflictions réelles qu'entraîne la misère. Quelques ſénateurs fomentaient ſourdement et avec habileté les réſolutions déſeſpérées que les habitans ſemblaient diſpoſés à prendre ; ils avaient beſoin de la plus grande circonſpection ; car il était vraiſemblable qu'un ſoulèvement téméraire et mal ſoutenu ne produirait que la deſtruction du ſénat et de la ville. Les émiſſaires des ſénateurs ſe contentaient de dire aux plus accrédités du peuple : » Juſqu'à » quand attendrez-vous que les Autrichiens viennent » vous égorger entre les bras de vos femmes et de » vos enfans, pour vous arracher le peu de nourriture » qui vous reſte? Leurs troupes ſont diſperſées hors » de l'enceinte de vos murs ; il n'y a dans la ville » que ceux qui veillent à la garde de vos portes ; » vous êtes ici plus de trente mille hommes capables » d'un coup de main : ne vaut-il pas mieux mourir que » d'être les ſpectateurs des ruines de votre patrie? » Mille diſcours pareils animaient le peuple ; mais il n'oſait encore remuer ; et perſonne n'oſait arborer l'étendard de la liberté.

Les Autrichiens tiraient de l'arſenal de Gènes des canons et des mortiers pour l'expédition de Provence, et ils feſaient ſervir les habitans à ce travail.

5 déc. 1746. Le peuple murmurait, mais il obéiſſait. Un capitaine autrichien ayant rudement frappé un habitant qui

ne s'empreſſait pas aſſez, ce moment fut un ſignal auquel le peuple s'aſſembla, s'émut, et s'arma de tout ce qu'il put trouver; pierres, bâtons, épées, fuſils, inſtrumens de toute eſpèce. Ce peuple, qui n'avait pas eu ſeulement la penſée de défendre ſa ville quand les ennemis en étaient encore éloignés, la défendit quand ils en étaient les maîtres. Le marquis de *Botta*, qui était à Saint-Pierre des Arènes, crut que cette émeute du peuple ſe ralentirait d'elle-même, et que la crainte reprendrait bientôt la place de cette fureur paſſagère. Le lendemain il ſe contenta de renforcer les gardes des portes, et d'envoyer quelques détachemens dans les rues. Le peuple, attroupé en plus grand nombre que la veille, courait au palais du doge demander les armes qui ſont dans ce palais; le doge ne répondit rien; les domeſtiques indiquèrent un autre magaſin; on y court, on l'enfonce, on s'arme; une centaine d'officiers ſe diſtribuent dans la place; on ſe barricade dans les rues; et l'ordre qu'on tâche de mettre autant qu'on le peut dans ce bouleverſement ſubit et furieux, n'en ralentit point l'ardeur.

Il ſemble que dans cette journée et dans les ſuivantes, la conſternation qui avait ſi long-temps atterré l'eſprit des Génois eût paſſé dans les Allemands; ils ne tentèrent pas de combattre le peuple avec des troupes régulières; ils laiſsèrent les ſoulevés ſe rendre maîtres de la porte Saint-Thomas et de la porte Saint-Michel. Le ſénat, qui ne ſavait pas encore ſi le peuple ſoutiendrait ce qu'il avait ſi bien commencé, envoya une députation au général autrichien dans Saint-Pierre des Arènes. Le marquis de *Botta* négocia lorſqu'il

fallait combattre ; il dit aux ſénateurs qu'ils armaſſent les troupes génoiſes laiſſées déſarmées dans la ville, et qu'ils les joigniſſent aux Autrichiens, pour tomber ſur les rebelles au ſignal qu'il ferait. Mais on ne devait pas s'attendre que le ſénat de Gènes ſe joignît aux oppreſſeurs de la patrie, pour accabler ſes défenſeurs, et pour achever ſa perte.

9 déc. 1746. Les Allemands, comptant ſur les intelligences qu'ils avaient dans la ville, s'avancèrent à la porte de Biſagno par le ſaubourg qui porte ce nom ; mais ils y furent reçus par des ſalves de canon et de mouſqueterie. Le peuple de Gènes compoſait alors une armée ; on battait la caiſſe dans la ville au nom du peuple, et on ordonnait, ſous peine de la vie, à tous les citoyens de ſortir en armes hors de leurs maiſons, et de ſe ranger ſous les drapeaux de leurs quartiers. Les Allemands furent attaqués à la fois dans le faubourg de Biſagno, et dans celui de Saint-Pierre des Arènes ; le tocſin ſonnait en même temps dans tous les villages des vallées ; les payſans s'aſſemblèrent au nombre de vingt mille. Un prince *Doria*, à la tête du peuple, attaqua le marquis de *Botta* dans Saint-Pierre des Arènes ; le général et ſes neuf régimens ſe retirèrent en déſordre ; ils laiſsèrent quatre mille priſonniers et près de mille morts, tous leurs magaſins, tous leurs équipages, et allèrent au poſte de la Bocchetta, pourſuivis ſans ceſſe par de ſimples payſans, et forcés enfin d'abandonner ce poſte, et de fuir juſqu'à Gavi.

C'eſt ainſi que les Autrichiens perdirent Gènes pour avoir trop mépriſé et accablé le peuple, et pour avoir eu la ſimplicité de croire que le ſénat ſe

joindrait à eux contre les habitans qui ſecouraient le ſénat même. L'Europe vit avec ſurpriſe qu'un peuple faible, nourri loin des armes, et que ni ſon enceinte de rochers, ni les rois de France, d'Eſpagne, de Naples n'avaient pu ſauver du joug des Autrichiens, l'eût briſé ſans aucun ſecours, et eût chaſſé ſes vainqueurs.

Il y eut dans ces tumultes beaucoup de brigandages; le peuple pilla pluſieurs maiſons appartenantes aux ſénateurs ſoupçonnés de favoriſer les Autrichiens. Mais ce qui fut le plus étonnant dans cette révolution, c'eſt que ce même peuple, qui avait quatre mille de ſes vainqueurs dans ſes priſons, ne tourna point ſes forces contre ſes maîtres. Il avait des chefs; mais ils étaient indiqués par le ſénat: et parmi eux, il ne s'en trouva point d'aſſez conſidérable pour uſurper long-temps l'autorité. Le peuple choiſit trente-ſix citoyens pour le gouverner; mais il y ajouta quatre ſénateurs, *Grimaldi*, *Scaglia*, *Lomelini*, *Fornari*, et ces quatre nobles rendaient ſecrètement compte au ſénat qui paraiſſait ne ſe mêler plus du gouvernement: mais il gouvernait en effet: il feſait déſavouer à Vienne la révolution qu'il fomentait à Gènes, et dont il redoutait la plus terrible vengeance. Son miniſtre dans cette cour declara que la nobleſſe génoiſe n'avait aucune part à ce changement qu'on appelait révolte. Le conſeil de Vienne, agiſſant encore en maître, et croyant être bientôt en état de reprendre Gènes, lui ſignifia que le ſénat eût à faire payer inceſſamment les huit millions reſtans de la ſomme à laquelle on l'avait condamné, à en donner trente pour les dommages

cauſés à ſes troupes, à rendre tous les priſonniers, à faire juſtice des ſéditieux. Ces lois, qu'un maître irrité aurait pu donner à des ſujets rebelles et impuiſſans, ne firent qu'affermir les Génois dans la réſolution de ſe défendre, et dans l'eſpérance de repouſſer de leur territoire ceux qu'ils avaient chaſſés de la capitale. Quatre mille autrichiens, dans les priſons de Gènes, étaient encore des otages qui les raſſuraient.

Cependant les Autrichiens, aidés des Piémontais, en ſortant de Provence, menaçaient Gènes de rentrer dans ſes murs. Un des généraux autrichiens avait déjà renforcé ſes troupes de ſoldats albanois, accoutumés à combattre au milieu des rochers. Ce ſont les anciens Epirotes qui paſſent encore pour être auſſi bons guerriers que leurs ancêtres. Il eut ces Epirotes par le moyen de ſon oncle, ce fameux *Schullembourg* qui, après avoir réſiſté au roi de Suède, *Charles XII*, avait défendu Corfou contre l'empire ottoman. Les Autrichiens repaſsèrent donc la Bocchetta ; ils reſſerraient Gènes d'aſſez près ; la campagne à droite et à gauche était livrée à la fureur des troupes irrégulières, au ſaccagement et à la dévaſtation. Gènes était conſternée, et cette conſternation même y produiſait des intelligences avec ſes oppreſſeurs : pour comble de malheur, il y avait alors une grande diviſion entre le ſénat et le peuple. La ville avait des vivres, mais plus d'argent ; et il fallait dépenſer dix-huit mille florins par jour pour entretenir les milices qui combattaient dans la campagne, ou qui gardaient la ville. La république n'avait ni aucunes troupes régulières aguerries, ni

aucun

aucun officier expérimenté. Nul ſecours n'y pouvait arriver que par mer, et encore au haſard d'être pris par une flotte anglaiſe conduite par l'amiral *Medlay*, qui dominait ſur les côtes.

Le roi de France fit d'abord tenir au ſénat un million, par un petit vaiſſeau qui échappa aux Anglais. Les galères de Toulon et de Marſeille partent chargées d'environ ſix mille hommes. On relâcha en Corſe et à Monaco à cauſe d'une tempête, et ſur-tout de la flotte anglaiſe. Cette flotte prit ſix bâtimens qui portaient environ mille ſoldats. Mais enfin le reſte entra dans Gènes au nombre d'environ quatre mille cinq cents français qui firent renaître l'eſpérance.

Le duc de *Boufflers* vient ſecourir Gènes, le dernier avril 1747.

Bientôt après, le duc de *Boufflers* arrive et vient commander les troupes qui défendent Gènes, et dont le nombre augmente de jour en jour. Il fallut que ce général paſsât dans une barque, et trompât la flotte de l'amiral *Medlay*.

Le duc de *Boufflers* ſe trouvait à la tête d'environ huit mille hommes de troupes régulières, dans une ville bloquée, qui s'attendait à être bientôt aſſiégée; il y avait peu d'ordre, peu de proviſions, point de poudre; les chefs du peuple étaient peu ſoumis au ſénat. Les Autrichiens conſervaient toujours quelques intelligences. Le duc de *Boufflers* eut d'abord autant d'embarras avec ceux qu'il venait défendre qu'avec ceux qu'il venait combattre. Il mit l'ordre par-tout; des proviſions de toute eſpèce abordèrent en ſureté, moyennant une rétribution qu'on donnait en ſecret à des capitaines de vaiſſeaux anglais: tant l'intérêt particulier ſert toujours à faire ou à réparer

Moines et confeſſion employés pour ſauver Gènes.

les malheurs publics. Les Autrichiens avaient quelques moines dans leur parti ; on leur oppoſa les mêmes armes avec plus de force ; on engagea les confeſſeurs à refuſer l'abſolution à quiconque balançait entre la patrie et les ennemis. Un ermite ſe mit à la tête des milices qu'il encourageait par ſon enthouſiaſme en leur parlant, et par ſon exemple en combattant. Il fut tué dans un de ces petits combats qui ſe donnaient tous les jours, et mourut en exhortant les Génois à ſe défendre. Les dames génoiſes mirent en gage leurs pierreries chez des juifs, pour ſubvenir aux frais des ouvrages néceſſaires.

Mais le plus puiſſant de ces encouragemens fut la valeur des troupes françaiſes, que le duc de *Boufflers* employait ſouvent à attaquer les ennemis dans leurs poſtes au-delà de la double enceinte de Gènes. On réuſſit dans preſque tous ces petits combats, dont le détail attirait alors l'attention, et qui ſe perdent enſuite parmi des événemens innombrables.

Mort du duc de *Boufflers*. 27 juin 1747.

La cour de Vienne ordonna enfin qu'on levât le blocus. Le duc de *Boufflers* ne jouit point de ce bonheur et de cette gloire ; il mourut de la petite vérole le jour même que les ennemis ſe retiraient. Il était fils du maréchal de *Boufflers*, ce général ſi eſtimé ſous *Louis XIV*, homme vertueux, bon citoyen : et le duc avait les qualités de ſon père.

Gènes n'était pas alors preſſée, mais elle était toujours très-menacée par les Piémontais maîtres de tous les environs, par la flotte anglaiſe qui bouchait ſes ports, par les Autrichiens qui revenaient des Alpes fondre ſur elle. Il fallait que le maréchal de

Belle-Iſle deſcendît en Italie; et c'eſt ce qui était d'une extrême difficulté.

Gènes devait à la fin être accablée, le royaume de Naples expoſé, toute eſpérance ôtée à dom *Philippe*, de s'établir en Italie. Le duc de Modène en ce cas paraiſſait ſans reſſource. *Louis XV* ne ſe rebuta pas.

Il envoya à Gènes le duc de *Richelieu*, de nouvelles troupes, de l'argent. Le duc de *Richelieu* arrive dans un petit bâtiment malgré la flotte anglaiſe; ſes troupes paſſent à la faveur de la même manœuvre. La cour de Madrid ſeconde ces efforts; elle fait paſſer à Gènes environ trois mille hommes; elle promet deux cents cinquante mille livres par mois aux Génois, mais le roi de France les donne; le duc de *Richelieu* repouſſe les ennemis dans pluſieurs combats, fait fortifier tous les poſtes, met les côtes en ſureté. Alors la cour d'Angleterre s'épuiſait pour faire tomber Gènes, comme celle de France pour la défendre. Le miniſtère anglais donne cent cinquante mille livres ſterling à l'impératrice-reine et autant au roi de Sardaigne pour entreprendre le ſiége de Gènes. Les Anglais perdirent leurs avances. Le maréchal de *Belle-Iſle*, après avoir pris le comté de Nice, tenait les Autrichiens et les Piémontais en alarmes. S'ils feſaient le ſiége de Gènes, il tombait ſur eux. Ainſi étant encore arrêté par eux, il les arrêtait. 27 ſeptembre 1747.

CHAPITRE XXII.

Combat d'Exilles funeſte aux Français.

POUR pénétrer en Italie malgré les armées d'Autriche et de Piémont, quel chemin fallait-il prendre? Le général eſpagnol, *la Mina*, voulait qu'on tirât à Final, par ce chemin de la côte du Ponent où l'on ne peut aller qu'un à un; mais il n'avait ni canons ni proviſions : tranſporter l'artillerie françaiſe, garder une communication de près de quarante marches par une route auſſi ſerrée qu'eſcarpée, où tout doit être porté à dos de mulet; être expoſé ſans ceſſe au canon des vaiſſeaux anglais, de telles difficultés paraiſſaient inſurmontables. On propoſait la route de Démont et de Coni : mais aſſiéger Coni était une entrepriſe dont tout le danger était connu. On ſe détermina pour la route du col d'Exilles, à près de vingt-cinq lieues de Nice, et on réſolut d'emporter cette place.

Cette entrepriſe n'était pas moins haſardeuſe, mais on ne pouvait choiſir qu'entre des périls. Le comte de *Belle-Iſle* ſaiſit avidement cette occaſion de ſe ſignaler; il avait autant d'audace pour exécuter un projet que de dextérité pour le conduire; homme infatigable dans le travail du cabinet et dans celui de la campagne. Il part donc, et prend ſon chemin en retournant vers le Dauphiné, et s'enfonçant enſuite vers le col de l'Aſſiette, ſur le chemin

d'Exilles : c'eſt là que vingt et un bataillons piémontais l'attendaient derrière des retranchemens de pierre et de bois, hauts de dix-huit pieds ſur treize pieds de profondeur, et garnis d'artillerie.

Pour emporter ces retranchemens le comte de *Belle-Iſle* avait vingt-huit bataillons et ſept canons de campagne, qu'on ne put guère placer d'une manière avantageuſe. On s'enhardiſſait à cette entrepriſe par le ſouvenir des journées de Montalban et de Château-dauphin, qui ſemblaient juſtifier tant d'audace. Il n'y a jamais d'attaques entièrement ſemblables, et il eſt plus difficile encore et plus meurtrier d'attaquer des paliſſades qu'il faut arracher avec les mains ſous un feu plongeant et continu, que de gravir et de combattre ſur des rochers ; enfin ce qu'on doit compter pour beaucoup, les Piémontais étaient très-aguerris, et l'on ne pouvait mépriſer des troupes que le roi de Sardaigne avait commandées. L'action dura deux heures, c'eſt-à-dire que les Piémontais tuèrent deux heures de ſuite ſans peine et ſans danger tous les français qu'ils choiſirent. M. d'*Arnaud*, maréchal de camp, qui menait une diviſion, fut bleſſé à mort des premiers avec M. de *Grille*, major général de l'armée. 19 juillet 1747.

Parmi tant d'actions ſanglantes qui ſignalèrent cette guerre de tous côtés, ce combat fut un de ceux où l'on eut le plus à déplorer la perte prématurée d'une jeuneſſe floriſſante, inutilement ſacrifiée. Le comte de *Goas*, colonel de Bourbonais, y périt. Le marquis de *Donge*, colonel de Soiſſonnais, y reçut une bleſſure dont il mourut ſix jours après. Le marquis de *Brienne*, colonel d'Artois, ayant eu un

bras emporté, retourna aux paliſſades, en diſant : *Il m'en reſte un autre pour le ſervice du roi;* et il fut frappé à mort. On compta trois mille ſix cents quatre-vingt-quinze morts, et mille ſix cents ſix bleſſés; fatalité contraire à l'événement de toutes les autres batailles, où les bleſſés ſont toujours le plus grand nombre. Celui des officiers qui périrent fut très-grand : preſque tous ceux du régiment de Bourbonnais furent bleſſés ou moururent, et les Piémontais ne perdirent pas cent hommes.

Belle-Iſle déſeſpéré arrachait les paliſſades, et bleſſé aux deux mains il tirait des bois encore avec les dents, quand enfin il reçut le coup mortel. Il avait dit ſouvent qu'il ne fallait pas qu'un général ſurvécût à ſa défaite, et il ne prouva que trop que ce ſentiment était dans ſon cœur. Les bleſſés furent menés à Briançon, où l'on ne s'était pas attendu au déſaſtre de cette journée. M. d'*Audifret*, lieutenant du roi, vendit ſa vaiſſelle d'argent, pour ſecourir les malades; ſa femme, prête d'accoucher, prit elle-même le ſoin des hôpitaux, panſa de ſes mains les bleſſés, et mourut en s'acquittant de ce pieux office : exemple auſſi triſte que noble, et qui mérite d'être conſacré dans l'hiſtoire. (11)

(11) On a prétendu que le chevalier de *Belle-Iſle* avait connaiſſance de l'ordre que le roi de Sardaigne avait donné de ſe retirer en cas d'attaque, parce qu'il croyait que les généraux français n'attaqueraient ce poſte qu'après l'avoir tourné, et s'être emparés des hauteurs ; ce qui n'était pas impoſſible. *Belle-Iſle* avait donc l'eſpérance de réuſſir, et le ſuccès l'eût couvert de gloire; mais le général piémontais fut interpréter les ordres de ſon ſouverain, et il ne crut pas qu'on lui eût défendu d'attendre une attaque dont le ſuccès était impoſſible.

CHAPITRE XXIII.

Le roi de France, maître de la Flandre et victorieux, propoſe en vain la paix. Priſe du Brabant hollandais. Les conjonctures font un ſtathouder.

DANS ce fracas d'événemens, tantôt malheureux, tantôt favorables, le roi victorieux en Flandre était le ſeul ſouverain qui voulût la paix. Toujours en droit d'attaquer le territoire des Hollandais, et toujours le menaçant, il crut les amener à ſon grand deſſein d'une pacification générale, en leur propoſant un congrès dans une de leurs villes; on choiſit Bréda. Le marquis de *Puiſieux* y alla des premiers, en qualité de plénipotentiaire. Les Hollandais envoyèrent à Bréda M. de *Vaſſenaer*, ſans avoir aucune vue déterminée. La cour d'Angleterre, qui ne penchait pas à la paix, ne put paraître publiquement la refuſer. Le comte de *Sandwich*, petit-fils par ſa mère du fameux *Vilmot*, comte de *Rocheſter*, fut le plénipotentiaire anglais. (12) Mais tandis que les puiſſances auxiliaires de l'impératrice-reine avaient des miniſtres à ce congrès inutile, cette princeſſe n'y en eut aucun.

Congrès inutile.

Les Hollandais devaient, plus que toute autre puiſſance, preſſer l'heureux effet de ces apparences pacifiques. Un peuple tout commerçant, qui n'était

(12) Il était alors très-jeune; c'eſt le même que nous avons vu deux fois dans le miniſtère britannique, et qui a été premier lord de l'amirauté juſqu'en 1782, dans la guerre actuelle.

plus guerrier, qui n'avait ni bons généraux ni bons ſoldats, et dont les meilleures troupes étaient priſonnières en France au nombre de plus de trente-cinq mille hommes, ſemblait n'avoir d'autre intérêt que de ne pas attirer ſur ſon terrain l'orage qu'il avait vu fondre ſur la Flandre. La Hollande n'était plus même une puiſſance maritime; ſes amirautés ne pouvaient pas alors mettre en mer vingt vaiſſeaux de guerre. Les régens ſentaient tous que ſi la guerre entamait leurs provinces, ils ſeraient forcés de ſe donner un ſtathouder, et par conſéquent un maître. Les magiſtrats d'Utrecht, de Dordrecht, de la Brille, avaient toujours inſiſté pour la neutralité; quelques membres de la république étaient ouvertement de cet avis. En un mot, il eſt certain que ſi les états généraux avaient pris la ferme réſolution de pacifier l'Europe, ils en ſeraient venus à bout; ils auraient joint cette gloire à celle d'avoir fait autrefois d'un ſi petit pays un Etat puiſſant et libre; et cette gloire a été long-temps dans leurs mains; mais le parti anglais et le préjugé général prévalurent. Je ne crois pas qu'il y ait un peuple qui revienne plus difficilement de ſes anciennes impreſſions que la nation hollandaiſe. L'irruption de *Louis XIV*, et l'année 1672, étaient encore dans leurs cœurs; et j'oſe dire que je me ſuis aperçu plus d'une fois que leur eſprit, frappé de la hauteur ambitieuſe de *Louis XIV*, ne pouvait concevoir la modération de *Louis XV*; ils ne la crurent jamais ſincère. On regardait toutes ſes démarches pacifiques, et tous ſes ménagemens tantôt comme des preuves de faibleſſe, tantôt comme des piéges.

Le roi qui ne pouvait les perſuader, fut forcé de conquérir une partie de leur pays pendant la tenue d'un congrès inutile : il fit entrer ſes troupes dans la Flandre hollandaiſe; c'eſt un démembrement des domaines de cette même Autriche dont ils prenaient la défenſe : il commence une lieue au-deſſous de Gand, et s'étend à droite et à gauche, d'un côté à Middelbourg ſur la mer, de l'autre juſqu'au-deſſous d'Anvers ſur l'Eſcaut. Il eſt garni de petites places d'un difficile accès, et qui auraient pu ſe défendre. Le roi, avant de prendre cette province, pouſſa encore les ménagemens juſqu'à déclarer aux états généraux qu'il ne regarderait ces places que comme un dépôt, qu'il s'engageait à reſtituer ſitôt que les Hollandais ceſſeraient de fomenter la guerre, en accordant des paſſages et des ſecours d'hommes et d'argent à ſes ennemis. Priſe du Brabant hollandais.

On ne ſentit point cette indulgence, on ne vit que l'irruption; et la marche des troupes françaiſes fit un ſtathouder. Il arriva préciſément ce que l'abbé de *la Ville*, dans le temps qu'il feſait les fonctions d'envoyé en Hollande, avait dit à pluſieurs ſeigneurs des états, qui refuſaient toute conciliation, et qui voulaient changer la forme du gouvernement : *Ce ne ſera pas vous, ce ſera nous qui vous donnerons un maître.*

Tout le peuple, au bruit de l'invaſion, demanda pour ſtathouder le prince d'Orange; la ville de Terveere, dont il était ſeigneur, commença, et le nomma; toutes les villes de la Zélande ſuivirent; Roterdam, Delft le proclamèrent; il n'eût pas été ſûr pour les régens de s'oppoſer à la multitude; ce n'était par-tout qu'un avis unanime. Tout le peuple

25 avril 1747.

de la Haie entoura le palais où s'aſſemblent les députés de la province de Hollande et de Veſtfriſe, la plus puiſſante des ſept, qui ſeule paye la moitié des charges de tout l'Etat, et dont le penſionnaire eſt regardé comme le plus conſidérable perſonnage de la république. Il fallut dans l'inſtant, pour apaiſer le peuple, arborer le drapeau d'Orange au palais et à l'hôtel-de-ville; et deux jours après le prince fut élu. Le diplôme porta *qu'en conſidération des triſtes circonſtances où l'on était, on nommait ſtathouder, capitaine et amiral général, Guillaume-Charles-Henri Friſon, prince d'Orange, de la branche de Naſſau-Dieſt*, qu'on prononce *Diſt*. Il fut bientôt reconnu par toutes les villes, et reçu en cette qualité à l'aſſemblée des états généraux. Les termes dans leſquels la province de Hollande avait conçu ſon élection, montraient trop que les magiſtrats l'avaient nommé malgré eux. On ſait aſſez que tout prince veut être abſolu, et que toute république eſt ingrate. Les Provinces-Unies, qui devaient à la maiſon de Naſſau la plus grande puiſſance où jamais un petit Etat ſoit parvenu, purent rarement établir ce juſte milieu entre ce qu'ils devaient au ſang de leurs libérateurs, et ce qu'ils devaient à leur liberté.

1er mai. Création d'un ſtathouder dans les Provinces-Unies.

Louis XIV en 1672, et *Louis XV* en 1747, ont créé deux ſtathouders par la terreur; et le peuple hollandais a rétabli deux fois ce ſtathouderat que la magiſtrature voulait détruire.

Les régens avaient laiſſé, autant qu'ils l'avaient pu, le prince *Henri Friſon* d'Orange dans l'éloignement des affaires, et même quand la province de Gueldre le choiſit pour ſon ſtathouder, en 1722,

quoique cette place ne fût qu'un titre honorable, quoiqu'il ne disposât d'aucun emploi, quoiqu'il ne pût ni changer seulement une garnison, ni donner l'ordre, les états de Hollande écrivirent fortement à ceux de Gueldre, pour les détourner d'une résolution qu'ils appelaient funeste. Un moment leur ôta ce pouvoir, dont ils avaient joui pendant près de cinquante années.

Le nouveau stathouder commença par laisser d'abord la populace piller et démolir les maisons des receveurs, tous parens et créatures des bourgmestres; et quand on eut attaqué ainsi les magistrats par le peuple, on contint le peuple par les soldats.

Le prince, tranquille dans ces mouvemens, se fit donner la même autorité qu'avait eue le roi *Guillaume*, et assura mieux encore sa puissance à sa famille. Non-seulement le stathouderat devint l'héritage de ses enfans mâles, mais de ses filles et de leur postérité; car quelque temps après on passa en loi, qu'au défaut de la race masculine, une fille serait stathouder et capitaine général, pourvu qu'elle fît exercer ces charges par son mari; et en cas de minorité, la veuve d'un stathouder doit avoir le titre de gouvernante, et nommer un prince pour faire les fonctions du stathouderat.

Par cette révolution les Provinces-Unies devinrent une espèce de monarchie mixte, moins restreinte à beaucoup d'égards que celles d'Angleterre, de Suède et de Pologne. Ainsi il n'arriva rien dans toute cette guerre de ce qu'on avait d'abord imaginé; et tout le contraire de ce que les nations avaient attendu

arriva; mais l'entrepriſe, les ſuccès et les malheurs du prince *Charles-Edouard* en Angleterre furent peut-être le plus ſingulier de ces évènemens qui étonnèrent l'Europe.

CHAPITRE XXIV.

Entrepriſe, victoires, défaite, malheurs déplorables du prince Charles-Edouard Stuart.

Le prince *Charles-Edouard* était fils de celui qu'on appelait le *prétendant*, ou le *chevalier de Saint-George*. On ſait aſſez que ſon grand-père avait été détrôné par les Anglais, ſon biſaïeul condamné à mourir ſur un échafaud par ſes propres ſujets, ſa quadriſaïcule livrée au même ſupplice par le parlement d'Angleterre. Ce dernier rejeton de tant de rois et de tant d'infortunés conſumait ſa jeuneſſe auprès de ſon père retiré à Rome. Il avait marqué plus d'une fois le déſir d'expoſer ſa vie pour remonter au trône de ſes pères. On l'avait appelé en France, dès l'an 1742, et on avait tenté en vain de le faire débarquer en Angleterre. Il attendait dans Paris quelque occaſion favorable, pendant que la France s'épuiſait d'hommes et d'argent en Allemagne, en Flandre et en Italie. Les viciſſitudes de cette guerre univerſelle ne permettaient plus qu'on pensât à lui : il était ſacrifié aux malheurs publics.

Ce prince s'entretenant un jour avec le cardinal de *Tencin*, qui avait acheté ſa nomination au cardinalat

de l'ex-roi ſon père, *Tencin* lui dit : » Que ne tentez-
» vous de paſſer ſur un vaiſſeau vers le nord de
» l'Ecoſſe ? votre ſeule préſence pourra vous former
» un parti et une armée ; alors il faudra bien que
» la France vous donne des ſecours. »

Ce conſeil hardi, conforme au courage de *Charles-Edouard*, le détermina. Il ne fit confidence de ſon deſſein qu'à ſept officiers, les uns irlandais, les autres écoſſais, qui voulurent courir ſa fortune. L'un d'eux s'adreſſe à un négociant de Nantes, nommé *Walsh*, d'une famille noble d'Irlande attachée à la maiſon *Stuart*. Ce négociant avait une frégate de dix-huit canons ſur laquelle le prince s'embarqua, le 12 juin 1745, n'ayant pour une expédition dans laquelle il s'agiſſait de la couronne de la Grande-Bretagne, que ſept officiers, environ dix-huit cents ſabres, douze cents ſuſils, et quarante-huit mille francs. La frégate était eſcortée d'un vaiſſeau de roi de ſoixante-quatre canons, nommé l'Eliſabeth, qu'un armateur de Dunkerque avait armé en courſe. C'était alors l'uſage que le miniſtère de la marine prêtât des vaiſſeaux de guerre aux armateurs et aux négocians, qui payaient une ſomme au roi, et qui entretenaient l'équipage à leurs dépens pendant le temps de la courſe. Le miniſtre de la marine, et le roi de France lui-même ignoraient à quoi ce vaiſſeau devait ſervir.

Le 20 juin, l'Eliſabeth et la frégate, voguant de conſerve, rencontrèrent trois vaiſſeaux de guerre anglais qui eſcortaient une flotte marchande. Le plus fort de ces vaiſſeaux, qui était de ſoixante et dix canons, ſe ſépara du convoi pour aller combattre

l'Eliſabeth, et par un bonheur qui ſemblait préſager des ſuccès au prince *Edouard*, ſa frégate ne fut point attaquée. L'Eliſabeh et le vaiſſeau anglais engagèrent un combat violent, (*n*) long et inutile. La frégate qui portait le petit-fils de *Jacques II* échappait, et feſait force de voiles vers l'Ecoſſe.

Débarquement du prince *Edouard Stuart*, dans une île d'Ecoſſe : juin 1745.

Le prince aborda d'abord dans une petite île preſque déſerte, au-delà de l'Irlande, vers le cinquante-huitième degré. Il cingle au continent de l'Ecoſſe. Il débarque dans un petit canton, appelé le Moidart: quelques habitans auxquels il ſe déclara ſe jetèrent à ſes genoux : mais que pouvons-nous faire, lui dirent-ils? nous n'avons point d'armes, nous ſommes dans la pauvreté, nous ne vivons que de pain d'avoine, et nous cultivons une terre ingrate. *Je cultiverai cette terre avec vous*, répondit le prince, *je mangerai de ce pain, je partagerai votre pauvreté, et je vous apporte des armes.*

On peut juger ſi de tels ſentimens, et de tels diſcours attendrirent ces habitans. Il fut joint par quelques chefs des tribus de l'Ecoſſe. Ceux du nom de *Makdonall*, de *Lokil*, les *Camerons*, les *Fraſers* vinrent le trouver.

Mœurs et lois des montagnards d'Ecoſſe.

Ces tribus d'Ecoſſe, qui ſont nommées *clans* dans la langue écoſſaiſe, habitent un pays hériſſé de montagnes et de forêts dans l'étendue de plus de deux cents milles. Les trente-trois îles des Orcades, et les trente du Zetland ſont habitées par les mêmes peuples, qui vivent ſous les mêmes lois. L'ancien habit romain militaire s'eſt conſervé chez eux ſeuls,

(*n*) Du moins c'eſt ce qui m'a été aſſuré par l'un des chefs de l'entrepriſe.

comme on l'a dit au ſujet du régiment des montagnards écoſſais qui combattit à la bataille de Fontenoi. On peut croire que la rigueur du climat, et la pauvreté extrême les endurciſſent aux plus grandes fatigues ; ils dorment ſur la terre, ils ſouffrent la diſette, ils font de longues marches au milieu des neiges et des glaces. Chaque clan était ſoumis à ſon laird, c'eſt-à-dire ſon ſeigneur, qui avait ſur eux le droit de juridiction, droit qu'aucun ſeigneur ne poſsède en Angleterre ; et ils ſont d'ordinaire du parti que ce laird a embraſſé.

Cette ancienne anarchie qu'on nomme le *droit féodal*, ſubſiſtait dans cette partie de la Grande-Bretagne ſtérile, pauvre, abandonnée à elle-même. Les habitans ſans induſtrie, ſans aucune occupation qui leur aſſurât une vie douce, étaient toujours prêts à ſe précipiter dans les entrepriſes qui les flattaient de l'eſpérance de quelque butin. Il n'en était pas ainſi de l'Irlande, pays plus fertile, mieux gouverné par la cour de Londres, et dans lequel on avait encouragé la culture des terres et les manufactures. Les Irlandais commençaient à être plus attachés à leur repos et à leurs poſſeſſions qu'à la maiſon des *Stuart*. Voilà pourquoi l'Irlande reſta tranquille, et que l'Ecoſſe fut en mouvement.

Depuis la réunion du royaume d'Ecoſſe à celui de l'Angleterre ſous la reine *Anne*, pluſieurs écoſſais qui n'étaient pas nommés membres du parlement de Londres, et qui n'étaient pas attachés à la cour par des penſions, étaient ſecrètement dévoués à la maiſon des *Stuart ;* et en général les habitans des parties ſeptentrionales, plutôt ſubjugués qu'unis,

ſupportaient impatiemment cette réunion, qu'ils regardaient comme un eſclavage.

Les clans des ſeigneurs attachés à la cour, comme des ducs d'*Argile*, d'*Athol*, de *Queensburi*, et d'autres, demeurèrent fidèles au gouvernement; il en faut pourtant excepter un grand nombre qui furent ſaiſis de l'enthouſiaſme de leurs compatriotes, entraînés bientôt dans le parti d'un prince qui tirait ſon origine de leur pays, et qui excitait leur admiration et leur zèle.

Les ſept hommes que le prince avait menés avec lui, étaient le marquis de *Tullibardine*, frère du duc d'*Athol*, un *Makdonall*, *Thomas Sheridan*, *Sullivan* déſigné maréchal-des-logis de l'armée qu'on n'avait pas, *Kelli* irlandais, et *Strikland* anglais.

On n'avait pas encore raſſemblé trois cents hommes autour de ſa perſonne, qu'on fit un étendard royal d'un morceau de taffetas apporté par *Sullivan*. A chaque moment la troupe groſſiſſait; et le prince n'avait pas encore paſſé le bourg de Fenning, qu'il ſe vit à la tête de quinze cents combattans, qu'il arma de fuſils et de ſabres dont il était pourvu.

Il envoya en France la frégate ſur laquelle il était venu, et inſorma les rois de France et d'Eſpagne de ſon débarquement. Ces deux monarques lui écrivirent et le traitèrent de *frère;* non qu'ils le reconnuſſent ſolennellement pour héritier des couronnes de la Grande-Bretagne, mais ils ne pouvaient, en lui écrivant, refuſer ce titre à ſa naiſſance et à ſon courage; ils lui envoyèrent à diverſes repriſes quelques ſecours d'argent, de munitions et d'armes.

Il

Il fallait que ces ſecours ſe dérobaſſent aux vaiſſeaux anglais qui croiſaient à l'orient et à l'occident de l'Ecoſſe. Quelques-uns étaient pris, d'autres arrivaient, et ſervaient à encourager le parti qui ſe fortifiait de jour en jour. Jamais le temps d'une révolution ne parut plus favorable. Le roi *George* alors était hors du royaume; il n'y avait pas ſix mille hommes de troupes réglées dans l'Angleterre. Quelques compagnies du régiment de *Sinclair* marchèrent d'abord des environs d'Edimbourg, contre la petite troupe du prince: elles furent entièrement défaites. Trente montagnards prirent quatre-vingts anglais priſonniers avec leurs officiers et leurs bagages.

Ses premiers ſuccès.

Ce premier ſuccès augmentait le courage et l'eſpérance, et attirait de tous côtés de nouveaux ſoldats. On marchait ſans relâche. Le prince *Edouard* toujours à pied, à la tête de ſes montagnards, vêtu comme eux, ſe nourriſſant comme eux, traverſe le pays de Badenoch, le pays d'Athol, le Perth-shire, s'empare de Perth, ville conſidérable dans l'Ecoſſe. Ce fut-là qu'il fut proclamé ſolennellement régent d'Angleterre, de France, d'Ecoſſe et d'Irlande pour ſon père *Jacques III.* Ce titre de *régent de France*, que s'arrogeait un prince à peine maître d'une petite ville d'Ecoſſe, et qui ne pouvait ſe ſoutenir que par le ſecours du roi de France, était une ſuite de l'uſage étonnant qui a prévalu que les rois d'Angleterre prennent le titre de rois de France; uſage qui devrait être aboli, et qui ne l'eſt pas, parce que les hommes ne ſongent jamais à réformer les abus que quand ils deviennent importans et dangereux.

15 ſeptembre 1745.

Le duc de *Perth*, le lord *George Murray* arrivèrent

alors à Perth, et firent ſerment au prince. Ils amenèrent de nouvelles troupes ; une compagnie entière d'un régiment écoſſais, au ſervice de la cour, déſerta pour ſe ranger ſous ſes drapeaux. Il prend Dundée, Drumond, Neubourg. On tint un conſeil de guerre : les avis ſe partageaient ſur la marche. Le prince dit qu'il fallait aller droit à Edimbourg, la capitale de l'Ecoſſe. Mais comment eſpérer de prendre Edimbourg avec ſi peu de monde et point de canon? Il avait des partiſans dans la ville, mais tous les citoyens n'étaient pas pour lui. *Il faut me montrer*, dit il, *pour les faire déclarer tous :* et ſans perdre de temps, il marche à la capitale, il arrive ; il s'empare de la porte. L'alarme eſt dans la ville ; les uns veulent reconnaître l'héritier de leurs anciens rois, les autres tiennent pour le gouvernement. On craint le pillage : les citoyens les plus riches tranſportent leurs effets dans le château : le gouverneur *Gueſt* s'y retire avec quatre cents ſoldats de garniſon. Les magiſtrats ſe rendent à la porte dont *Charles-Edouard* était maître. Le prévôt d'Edimbourg, nommé *Stuart*, qu'on ſoupçonna d'être d'intelligence avec lui, paraît en ſa préſence, et demanda d'un air éperdu ce qu'il faut faire. Tomber à ſes genoux, lui répondit un habitant, et le reconnaître. Il fut auſſitôt proclamé dans la capitale.

Il prend Edimbourg, 29 ſept.

Cependant on mettait dans Londres ſa tête à prix. Les ſeigneurs de la régence, pendant l'abſence du roi *George*, firent proclamer qu'on donnerait trente mille livres ſterling à celui qui le livrerait. Cette proſcription était une ſuite de l'acte du parlement fait la dix-ſeptième annee du règne du roi. et d'autres acies du même parlement. La reine *Anne* elle-même avait été forcée

de proſcrire ſon propre frère, à qui dans les derniers temps elle aurait voulu laiſſer ſa couronne, ſi elle n'avait conſulté que ſes ſentimens. Elle avait mis ſa tête à quatre mille livres, et le parlement la mit à quatre-vingts mille.

Si une telle proſcription eſt une maxime d'Etat, c'en eſt une bien difficile à concilier avec ces principes de modération que toutes les cours font gloire d'étaler. Le prince *Charles-Edouard* pouvait faire une proclamation pareille; mais il crut fortifier ſa cauſe, et la rendre plus reſpectable, en oppoſant, quelques mois après, à ces proclamations ſanguinaires des manifeſtes, dans leſquels il défendait à ſes adhérens d'attenter à la perſonne du roi régnant, et d'aucun prince de la maiſon d'Hanovre.

D'ailleurs il ne ſongea qu'à profiter de cette première ardeur de ſa faction, qu'il ne fallait pas laiſſer ralentir. A peine était-il maître de la ville d'Edimbourg, qu'il apprit qu'il pouvait donner une bataille, et il ſe hâta de la donner. Il ſut que le général *Cope* s'avançait contre lui avec des troupes réglées, qu'on aſſemblait les milices, qu'on formait des régimens en Angleterre, qu'on en feſait revenir de Flandre, qu'enfin il n'y avait pas un moment à perdre. Il ſort d'Edimbourg ſans y laiſſer un ſeul ſoldat, et marche avec environ trois mille montagnards vers les Anglais, qui étaient au nombre de plus de quatre mille : ils avaient deux régimens de dragons. La cavalerie du prince n'était compoſée que de quelques chevaux de bagage. Il ne ſe donna ni le temps ni la peine de faire venir ſes canons de campagne. Il ſavait qu'il y en avait ſix dans l'armée ennemie, mais rien ne l'arrêta. Il atteignit

les ennemis à ſept milles d'Edimbourg, à Preſton-pans. A peine eſt-il arrivé qu'il range ſon armée en bataille. Le duc de *Perth* et le lord *George Murray* commandaient l'un la gauche et l'autre la droite de l'armée, c'eſt-à-dire, chacun environ ſept ou huit cents hommes. *Charles-Edouard* était ſi rempli de l'idée qu'il devait vaincre, qu'avant de charger les ennemis, il remarqua un défilé par où ils pouvaient ſe retirer, et il le fit occuper par cinq cents montagnards. Il engagea donc le combat, ſuivi d'environ deux mille cinq cents hommes ſeulement, ne pouvant avoir ni ſeconde ligne, ni corps de réſerve. Il tire ſon épée, et jetant le fourreau loin de lui: *Mes amis*, dit-il, *je ne la remettrai dans le fourreau que quand vous ſerez libres et heureux.* Il était arrivé ſur le champ de bataille preſque auſſitôt que l'ennemi: il ne lui donna pas le temps de faire des décharges d'artillerie. Toute ſa troupe marche rapidement aux Anglais ſans garder de rang, ayant des cornemuſes pour trompettes; ils tirent à vingt pas; ils jettent auſſitôt leurs fuſils; mettent d'une main leurs boucliers ſur leur tête, et ſe précipitant entre les hommes et les chevaux, ils tuent les chevaux à coups de poignard, et attaquent les hommes, le ſabre à la main. Tout ce qui eſt nouveau et inattendu ſaiſit toujours. Cette nouvelle manière de combattre effraya les Anglais: la force du corps, qui n'eſt aujourd'hui d'aucun avantage dans les autres batailles, était beaucoup dans celle-ci. Les Anglais plièrent de tous côtés ſans réſiſtance; on en tua huit cents; le reſte fuyait par l'endroit que le prince avait remarqué; et ce fut là même qu'on en fit quatorze cents priſonniers. Tout tomba au pouvoir du vainqueur; il ſe fit une

Il gagne une victoire complète à Preſton-pans.

2 octobre 1745.

cavalerie avec les chevaux de dragons ennemis. Le général *Cope* fut obligé de fuir lui quinzième. La nation murmura contre lui; on l'accuſa devant une cour martiale de n'avoir pas pris aſſez de meſures; mais il fut juſtifié, et il demeura conſtant que les véritables raiſons qui avaient décidé de la bataille, étaient la préſence d'un prince qui inſpirait à ſon parti une confiance audacieuſe, et ſur-tout cette manière nouvelle d'attaquer qui étonna les Anglais. C'eſt un avantage qui réuſſit preſque toujours les premières fois, et que peut-être ceux qui commandent les armées ne ſongent pas aſſez à ſe procurer.

Le prince *Edouard* dans cette journée ne perdit pas ſoixante hommes. Il ne fut embarraſſé dans ſa victoire que de ſes priſonniers: leur nombre était preſque égal à celui des vainqueurs. Il n'avait point de places fortes; ainſi ne pouvant garder ſes priſonniers, il les renvoya ſur leur parole, après les avoir fait jurer de ne point porter les armes contre lui d'une année. Il garda ſeulement les bleſſés pour en avoir ſoin. Cette magnanimité devait lui faire de nouveaux partiſans.

Peu de jours après cette victoire, un vaiſſeau français et un eſpagnol abordèrent heureuſement ſur les côtes, et y apportèrent de l'argent et de nouvelles eſpérances: il y avait ſur ces vaiſſeaux des officiers irlandais qui, ayant ſervi en France et en Eſpagne, étaient capables de diſcipliner ſes troupes. Le vaiſſeau français lui amena, le 11 octobre, au port de Mont-roſs, un envoyé (*o*) ſecret du roi de France qui débarqua de l'argent et des armes. Le prince, retourné dans Edimbourg, vit

(*o*) C'était un frère du marquis d'*Argens*, très-connu dans la littérature. Il fut depuis préſident au parlement d'Aix.

bientôt après augmenter ſon armée juſqu'à près de ſix mille hommes. L'ordre s'introduiſait dans ſes troupes et dans ſes affaires. Il avait une cour, des officiers, des ſecrétaires d'Etat. On lui fourniſſait de l'argent de plus de trente milles à la ronde. Nul ennemi ne paraiſſait; mais il lui fallait le château d'Edimbourg, ſeule place véritablement forte qui puiſſe ſervir dans le beſoin de magaſin et de retraite, et tenir en reſpect la capitale. Le château d'Edimbourg eſt bâti ſur un roc eſcarpé : il a un large foſſé taillé dans le roc, et des murailles de douze pieds d'épaiſſeur. La place, quoiqu'irrégulière, exige un ſiége régulier et ſur-tout du gros canon. Le prince n'en avait point. Il ſe vit obligé de permettre à la ville de faire avec le commandant *Gueſt* un accord par lequel la ville fournirait des vivres au château, et le château ne tirerait point ſur elle.

Ce contre-temps ne parut pas déranger ſes affaires. La cour de Londres le craignait beaucoup, puiſqu'elle cherchait à le rendre odieux dans l'eſprit des peuples : elle lui reprochait d'être né catholique romain, et de venir bouleverſer la religion et les lois du pays. Il ne ceſſait de proteſter qu'il reſpecterait la religion et les lois, et que les anglicans et les presbytériens n'auraient pas plus à craindre de lui, quoique né catholique, que du roi *George* né luthérien. On ne voyait dans ſa cour aucun prêtre : il n'exigeait pas même que dans les paroiſſes on le nommât dans les prières, et il ſe contentait qu'on priât en général pour le roi et la famille royale ſans déſigner perſonne.

Le roi d'Angleterre était revenu en hâte, le 11

ſeptembre, pour s'oppoſer aux progrès de la révolution; la perte de la bataille de Preſton-pans l'alarma au point qu'il ne ſe crut pas aſſez fort pour réſiſter avec les milices anglaiſes. Pluſieurs ſeigneurs levaient des régimens de milices à leurs dépens en ſa faveur, et le parti *Wigh* ſur-tout, qui eſt le dominant en Angleterre, prenait à cœur la conſervation du gouvernement qu'il avait établi, et de la famille qu'il avait miſe ſur le trône; mais ſi le prince *Edouard* recevait de nouveaux ſecours, et avait de nouveaux ſuccès, ces milices mêmes pouvaient ſe tourner contre le roi *George*. Il exigea d'abord un nouveau ſerment des milices de la ville de Londres; ce ſerment de fidélité portait ces propres mots: *J'abhorre, je déteſte, je rejette comme un ſentiment impie cette damnable doctrine, que des princes excommuniés par le pape peuvent être dépoſés et aſſaſſinés par leurs ſujets ou quelqu'autre que ce ſoit, &c.* Mais il ne s'agiſſait ni d'excommunication, ni du pape dans cette affaire; et quant à l'aſſaſſinat, on ne pouvait guère en craindre d'autres que celui qui avait été ſolennellement propoſé au prix de trente mille livres ſterling. On ordonna, ſelon 14 ſeptemb.
l'uſage pratiqué dans les temps de troubles, depuis *Guillaume III*, à tous les prêtres catholiques de ſortir de Londres et de ſon territoire. Mais ce n'était pas les prêtres catholiques qui étaient dangereux. Ceux de cette religion ne compoſaient qu'une petite partie du peuple d'Angleterre. C'était la valeur du prince *Edouard* qui était réellement à redouter; c'était l'intrépidité d'une armée victorieuſe animée par des ſuccès ineſpérés. Le roi *George* ſe crut obligé de faire revenir ſix mille hommes des troupes de Flandre,

et d'en demander encore ſix mille aux Hollandais, ſuivant les traités faits avec la république.

Les Hollandais envoient ſervir en Angleterre des troupes qui avaient fait ſerment de ne point ſervir.

Les Etats-Généraux lui envoyèrent préciſément les mêmes troupes qui, par la capitulation de Tournai et de Dendermonde, ne devaient ſervir de dix-huit mois. Elles avaient promis de ne faire aucun ſervice, *pas même dans les places les plus éloignées des frontières;* et les Etats juſtifiaient cette infraction, en diſant que l'Angleterre n'était point *place frontière.* Elles devaient mettre bas les armes devant les troupes de France; mais on alléguait que ce n'était pas contre des français qu'elles allaient combattre; elles ne devaient paſſer à aucun ſervice étranger; et on répondait qu'en effet elles n'étaient point dans *un ſervice étranger*, puiſqu'elles étaient aux ordres et à la ſolde des Etats-Généraux.

C'eſt par de telles diſtinctions qu'on éludait la capitulation qui ſemblait la plus préciſe, mais dans laquelle on n'avait pas ſpécifié un cas que perſonne n'avait prévu.

Quoiqu'il ſe paſsât alors d'autres grands événemens, je ſuivrai celui de la révolution d'Angleterre; et l'ordre des matières ſera préféré à l'ordre des temps qui n'en ſouffrira pas. Rien ne prouve mieux les alarmes que l'excès des précautions. Je ne puis m'empêcher de parler ici d'un artifice dont on ſe ſervit pour rendre la perſonne de *Charles-Edouard* odieuſe dans Londres. On fit imprimer un journal imaginaire, dans lequel on comparait les événemens rapportés dans les gazettes, ſous le gouvernement du roi *George*, à ceux qu'on ſuppoſait ſous la domination d'un prince catholique.

» A préſent, diſait-on, nos gazettes nous » apprennent, tantôt qu'on a porté à la banque les » tréſors enlevés aux vaiſſeaux français et eſpagnols, » tantôt que nous avons raſé Porto-Bello, tantôt » que nous avons pris Louisbourg, et que nous » ſommes maîtres du commerce. Voici ce que nos » gazettes diront ſous la domination du prétendant : » Aujourd'hui il a été proclamé dans les marchés » de Londres par des montagnards et par des moines. » Pluſieurs maiſons ont été brûlées, et pluſieurs » citoyens maſſacrés.

» Le 4, la maiſon du Sud et la maiſon des Indes » ont été changées en couvens.

» Le 20, on a mis en priſon ſix membres du » parlement.

» Le 26, on a cédé trois ports d'Angleterre aux » Français.

» Le 28, la loi *habeas corpus* a été abolie, et on a » paſſé un nouvel acte pour brûler les hérétiques.

» Le 29, le père *Poignardini*, jéſuite italien, a » été nommé garde du ſceau privé. »

Cependant on ſuſpendait en effet, le 28 octobre, la loi *habeas corpus*. C'eſt une loi regardée comme fondamentale en Angleterre, et comme le boulevard de la liberté de la nation. Par cette loi, le roi ne peut faire empriſonner aucun citoyen, ſans qu'il ſoit interrogé dans les vingt-quatre heures, et relâché ſous caution, juſqu'à ce que ſon procès lui ſoit fait : et s'il a été arrêté injuſtement, le ſecrétaire d'Etat doit être condamné à lui payer chèrement chaque heure. Loi *habeas corpus*.

Le roi n'a pas le droit de faire arrêter un membre du parlement, ſous quelque prétexte que ce puiſſe

être ſans le conſentement de la chambre. Le parlement, dans les temps de rebellion, ſuſpend toujours ces lois par un acte particulier, pour un certain temps, et donne pouvoir au roi de s'aſſurer, pendant ce temps ſeulement, des perſonnes ſuſpectes. Il n'y eut aucun membre des deux chambres qui donnât ſur lui la moindre priſe. Quelques-uns cependant étaient ſoupçonnés par la voix publique d'être jacobites ; et il y avait des citoyens dans Londres qui étaient ſourdement de ce parti ; mais aucun ne voulait haſarder ſa fortune et ſa vie ſur des eſpérances incertaines. La défiance et l'inquiétude tenaient en ſuſpens tous les eſprits ; on craignait de ſe parler. C'eſt un crime en ce pays de boire à la ſanté d'un prince proſcrit qui diſpute la couronne, comme autrefois à Rome c'en était un, ſous un empereur régnant, d'avoir chez ſoi la ſtatue de ſon compétiteur. On buvait à Londres à la ſanté du roi et du prince, ce qui pouvait auſſi-bien ſignifier le roi *Jacques* et ſon fils, le prince *Charles-Edouard*, que le roi *George* et ſon fils aîné, le prince de *Galles*. Les partiſans ſecrets de la révolution ſe contentaient de faire imprimer des écrits tellement meſurés que le parti pouvait aiſément les entendre, ſans que le gouvernement pût les condamner. On en diſtingua beaucoup de cette eſpèce ; un entre autres par lequel on avertiſſait *qu'il y avait un jeune homme de grande eſpérance qui était prêt à faire une fortune conſidérable ; qu'en peu de temps il s'était fait plus de vingt mille livres de rente, mais qu'il avait beſoin d'amis pour s'établir à Londres.* La liberté d'imprimer eſt un des priviléges dont les Anglais ſont le plus jaloux. La loi ne permet pas d'attrouper le

peuple et de le haranguer ; mais elle permet de parler par écrit à la nation entière. Le gouvernement fit viſiter toutes les imprimeries : mais n'ayant le droit d'en faire fermer aucune, ſans un délit conſtaté, il les laiſſa ſubſiſter toutes.

La fermentation commença à ſe manifeſter dans Londres, quand on apprit que le prince *Edouard* s'était avancé juſqu'à Carlîle, et qu'il s'était rendu maître de la ville ; que ſes forces augmentaient, et qu'enfin il était à Derbi dans l'Angleterre même, à trente lieues de Londres : alors il eut pour la première fois des anglais nationaux dans ſes troupes. Trois cents hommes du comté de Lancaſtre prirent parti dans ſon régiment de Mancheſter. La renommée, qui groſſit tout, feſait ſon armée forte de trente mille hommes. On diſait que tout le comté de Lancaſtre s'était déclaré. Les boutiques et la banque furent fermées un jour à Londres. 26 novemb. 1745.

CHAPITRE XXV.

Suite des aventures du prince Charles-Edouard. Sa défaite ; ſes malheurs, et ceux de ſon parti.

DEPUIS le jour que le prince *Edouard* aborda en Ecoſſe, ſes partiſans ſollicitaient des ſecours de France ; les ſollicitations redoublaient avec les progrès. Quelques irlandais qui ſervaient dans les troupes françaiſes s'imaginèrent qu'une deſcente en Angleterre vers Plimouth ſerait praticable. Le trajet

eſt court de Calais ou de Boulogne vers les côtes. Ils ne voulaient point une flotte de vaiſſeaux de guerre, dont l'équipement eût conſumé trop de temps, et dont l'appareil ſeul eût averti les eſcadres anglaiſes de s'oppoſer au débarquement. Ils prétendaient qu'on pourrait débarquer huit ou dix mille hommes, et du canon pendant la nuit; qu'il ne fallait que des vaiſſeaux marchands et quelques corſaires pour une telle tentative; et ils aſſuraient que, dès qu'on ſerait débarqué, une partie de l'Angleterre ſe joindrait à l'armée de France, qui bientôt pourrait ſe réunir auprès de Londres avec les troupes du prince. Ils feſaient enviſager enfin une révolution prompte et entière. Ils demandèrent pour chef de cette entrepriſe le duc de *Richelieu* qui, par le ſervice rendu dans la journée de Fontenoi et par la réputation qu'il avait en Europe, était plus capable qu'un autre de conduire avec vivacité cette affaire hardie et délicate. Ils preſsèrent tant qu'on leur accorda enfin ce qu'ils demandaient. *Lalli*, qui depuis fut lieutenant-général, et qui a péri d'une mort ſi tragique, était l'ame de l'entrepriſe. L'écrivain de cette hiſtoire, qui travailla long-temps avec lui, peut aſſurer qu'il n'a jamais vu d'homme plus zélé, et qu'il ne manqua à l'entrepriſe que la poſſibilité. On ne pouvait ſe mettre en mer vis-à-vis des eſcadres anglaiſes, et cette tentative fut regardée à Londres comme abſurde.

Le colonel *Lalli*.

On ne put faire paſſer au prince que quelques petits ſecours d'hommes et d'argent, par la mer germanique et par l'eſt de l'Ecoſſe. Le lord *Drummond*, frère du duc de *Perth*, officier au ſervice de France,

arriva heureuſement avec quelques piquets et trois compagnies du régiment royal-écoſſais. Dès qu'il fut débarqué à Mont-roſs, il fit publier qu'il venait par ordre du roi de France ſecourir le prince de Galles, régent d'Ecoſſe, ſon allié, et faire la guerre au roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre. Alors les troupes hollandaiſes, qui par leur capitulation ne pouvaient ſervir contre le roi de France, furent obligées de ſe conformer à cette loi de la guerre, ſi long-temps éludée. On les fit repaſſer en Hollande, tandis que la cour de Londres feſait revenir ſix mille heſſois à leur place. Ce beſoin de troupes étrangères était un aveu du danger que l'on courait. Le prétendant feſait répandre dans le nord et dans l'occident de l'Angleterre de nouveaux manifeſtes, par leſquels il invitait la nation à ſe joindre à lui. Il déclarait qu'il traiterait les priſonniers de guerre comme on traiterait les ſiens, et il renouvelait expreſſément à ſes partiſans la défenſe d'attenter à la perſonne du roi régnant et à celle des princes de ſa maiſon. Ces proclamations, qui paraiſſaient ſi généreuſes dans un prince dont on avait mis la tête à prix, eurent une deſtinée que les maximes d'Etat peuvent ſeules juſtifier. Elles furent brûlées par la main du bourreau.

Les troupes hollandaiſes cèdent enfin à la loi de la guerre qui les obligeait à ne pas ſervir.

Il était plus important et plus néceſſaire de s'oppoſer à ſes progrès, que de faire brûler ſes manifeſtes. Les milices anglaiſes reprirent Edimbourg. Ces milices répandues dans le comté de Lancaſtre lui coupent les vivres; il faut qu'il retourne ſur ſes pas. Son armée était tantôt forte, tantôt faible, parce qu'il n'avait pas de quoi la retenir continuellement ſous le drapeau par un payement exact. Cependant il

Nouvelle victoire du prince *Edouard*, à Falkirck.

lui reſtait environ huit mille hommes. A peine le prince fut-il informé que les ennemis étaient à ſix milles de lui, près des marais de Falkirck, qu'il courut les attaquer, quoiqu'ils fuſſent près d'une fois plus forts que lui. On ſe battit de la même manière et avec la même impétuoſité qu'au combat de Preſton-pans. Ses Ecoſſais ſecondés encore d'un violent orage qui donnait au viſage des Anglais, les mirent d'abord en déſordre; mais bientôt après ils furent rompus eux-mêmes par leur propre impétuoſité. Six piquets de troupes françaiſes les couvrirent, ſoutinrent le combat. et leur donnèrent le temps de ſe rallier. Le prince *Edouard* diſait toujours que s'il avait eu ſeulement trois mille hommes de troupes réglées, il ſe ſerait rendu maître de toute l'Angleterre.

28 janvier 1746.

Les dragons anglais commencèrent la fuite, et toute l'armée anglaiſe ſuivit ſans que les généraux et les officiers puſſent arrêter les ſoldats. Ils regagnèrent leur camp à l'entrée de la nuit. Ce camp était retranché et preſque entouré de marais.

Le prince, demeuré maître du champ de bataille, prit à l'inſtant le parti d'aller les attaquer dans leur camp, malgré l'orage qui redoublait avec violence. Les montagnards perdirent quelque temps à chercher dans l'obſcurité leurs fuſils qu'ils avaient jetés dans l'action, ſuivant leur coutume. Le prince ſe met donc en marche avec eux pour livrer un ſecond combat; il pénètre juſqu'au camp ennemi l'épée à la main : la terreur s'y répandit, et les troupes anglaiſes deux fois battues en un jour, quoiqu'avec peu de perte, s'enfuirent à Edimbourg. Ils n'eurent

Il livre un ſecond combat le même jour.

pas ſix cents hommes de tués dans cette journée, mais ils laiſsèrent leurs tentes et leurs équipages au pouvoir du vainqueur. Ces victoires feſaient beaucoup pour la gloire du prince, mais peu encore pour ſes intérêts. Le duc de *Cumberland* marchait en Ecoſſe; il arriva à Edimbourg, le 10 février. Le prince *Edouard* fut obligé de lever le ſiége du château de Sterling. L'hiver était rude; les ſubſiſtances manquaient. Sa plus grande reſſource était dans quelques partis qui erraient tantôt vers Inverneſs, et tantôt vers Aberdeen, pour recueillir le peu de troupes et d'argent qu'on haſardait de lui faire paſſer de France. La plupart de ces vaiſſeaux étaient obſervés, et pris par les Anglais. Trois compagnies du régiment de *Fitz-James* abordèrent heureuſement. Lorſque quelque petit vaiſſeau abordait, il était reçu avec des acclamations de joie; les femmes couraient au devant; elles menaient par la bride les chevaux des officiers. On feſait valoir les moindres ſecours, comme des renforts conſidérables; mais l'armée du prince *Edouard* n'en était pas moins preſſée par le duc de *Cumberland*. Elle était retirée dans Inverneſs, et tout le pays n'était pas pour lui. Le duc de *Cumberland* paſſe enfin la rivière de Spey, et marche vers Inverneſs; il fallut en venir à une bataille déciſive. 23 avril 1746.

Le prince avait à peu-près le même nombre de troupes qu'à la journée de Falkirck. Le duc de *Cumberland* avait quinze bataillons et neuf eſcadrons avec un corps de montagnards. L'avantage du nombre était toujours néceſſairement du côté des Anglais: ils avaient de la cavalerie et une artillerie

bien ſervie, ce qui leur donnait une très-grande ſupériorité. Enfin ils étaient accoutumés à la manière de combattre des montagnards, qui ne les étonnait plus. Ils avaient à réparer, aux yeux du duc de *Cumberland*, la honte de leurs défaites paſſées. Les deux armées furent en préſence, le 27 avril 1746, à deux heures après midi, dans un lieu nommé Culloden. Les montagnards ne firent point leur attaque ordinaire qui était ſi redoutable. La bataille fut entièrement perdue, et le prince légérement bleſſé fut entraîné dans la fuite la plus précipitée. Les lieux, les temps font l'importance de l'action. On a vu dans cette guerre en Allemagne, en Italie et en Flandre des batailles de près de cent mille hommes qui n'ont pas eu de grandes ſuites. Mais à Culloden, une action entre onze mille hommes d'un côté, et ſept à huit mille de l'autre, décida du ſort de trois royaumes. Il n'y eut pas dans ce combat neuf cents hommes de tués parmi les rebelles; car c'eſt ainſi que leur malheur les a fait nommer en Ecoſſe même. On ne leur fit que trois cents vingt priſonniers. Tout s'enfuit du côté d'Inverneſs, et y fut pourſuivi par les vainqueurs. Le prince, accompagné d'une centaine d'officiers, fut obligé de ſe jeter dans une rivière à trois milles d'Inverneſs, et de la paſſer à la nage. Quand il eut gagné l'autre bord, il vit de loin les flammes au milieu deſquelles périſſaient cinq ou ſix cents montagnards dans une grange à laquelle le vainqueur avait mis le feu, et il entendit leurs cris.

Bataille déciſive de Culloden, et victoire complète du duc de *Cumberland*.

Il y avait pluſieurs femmes dans ſon armée : une entre autres, nommée madame de *Séford*, qui avait combattu à la tête des troupes de montagnards, qu'elle

Des femmes combattaient pour le prince *Edouard*.

qu'elle avait amenées ; elle échappa à la pourſuite ; quatre autres furent priſes. Tous les officiers français furent faits priſonniers de guerre ; et celui qui feſait la fonction de miniſtre de France auprès du prince *Edouard*, ſe rendit priſonnier dans Inverneſs. Les Anglais n'eurent que cinquante hommes de tués et deux cents cinquante-neuf de bleſſés dans cette affaire déciſive.

Le duc de *Cumberland* fit diſtribuer cinq mille livres ſterling (environ cent quinze mille livres de France) aux ſoldats : c'était un argent qu'il avait reçu du maire de Londres ; il avait été fourni par quelques citoyens qui ne l'avaient donné qu'à cette condition. Cette ſingularité prouvait encore que le parti le plus riche devait être victorieux. On ne donna pas un moment de relâche aux vaincus ; on les pourſuivit par-tout. Les ſimples ſoldats ſe retiraient aiſément dans leurs montagnes et dans leurs déſerts. Les officiers ſe ſauvaient avec plus de peine ; les uns étaient trahis et livrés, les autres ſe rendaient eux-mêmes dans l'eſpérance du pardon. Le prince *Edouard*, *Sullivan*, *Sheridan*, et quelques-uns de ſes adhérens, ſe retirèrent d'abord dans les ruines du fort Auguſte, dont il fallut bientôt ſortir. A meſure qu'il s'éloignait, il voyait diminuer le nombre de ſes amis. La diviſion ſe mettait parmi eux, et ils ſe reprochaient l'un à l'autre leurs malheurs ; ils s'aigriſſaient dans leurs conteſtations ſur les partis qu'il fallait prendre ; pluſieurs ſe retirèrent : il ne lui reſta que *Sheridan* et *Sullivan* qui l'avaient ſuivi quand il partit de France.

Il marcha avec eux cinq jours et cinq nuits, ſans

Extrémités affreuſes où le prince *Charles-Edouard* eſt réduit.

preſque prendre un moment de repos, et manquant ſouvent de nourriture. Ses ennemis le ſuivaient à la piſte. Tous les environs étaient remplis de ſoldats qui le cherchaient, et le prix mis à ſa tête redoublait leur diligence. Les horreurs du ſort qu'il éprouvait étaient en tout ſemblables à celles où fut réduit ſon grand-oncle, *Charles II*, après la bataille de Vorceſter, auſſi funeſte que celle de Culloden. Il n'y a pas d'exemple ſur la terre d'une ſuite de calamités auſſi ſingulières et auſſi horribles que celles qui avaient affligé toute ſa maiſon. Il était né dans l'exil, et il n'en était ſorti que pour traîner, après des victoires, ſes partiſans ſur l'échafaud, et pour errer dans des montagnes. Son père, chaſſé au berceau du palais des rois et de ſa patrie, dont il avait été reconnu l'héritier légitime, avait fait comme lui des tentatives qui n'avaient abouti qu'au ſupplice de ſes partiſans. Tout ce long amas d'infortunes uniques ſe préſentait ſans ceſſe au cœur du prince, et il ne perdait pas l'eſpérance. Il marchait à pied, ſans appareil à ſa bleſſure, ſans aucun ſecours, à travers ſes ennemis ; il arriva enfin dans un petit port nommé Arizaig, à l'occident ſeptentrional de l'Ecoſſe.

La fortune ſembla vouloir alors le conſoler. Deux armateurs de Nantes feſaient voile vers cet endroit, et lui apportaient de l'argent, des hommes et des vivres : mais avant qu'ils abordaſſent, les recherches continuelles qu'on feſait de ſa perſonne, l'obligèrent de partir du ſeul endroit où il pouvait alors trouver ſa ſureté ; et à peine fut-il à quelques milles de ce port, qu'il apprit que ces deux vaiſſeaux avaient

abordé, et qu'ils s'en étaient retournés. Ce contre-temps aggravait encore ſon infortune. Il fallait toujours fuir et ſe cacher. *Onel*, un de ſes partiſans irlandais au ſervice d'Eſpagne, qui le joignit dans ces cruelles conjonctures, lui dit qu'il pouvait trouver une retraite aſſurée dans une petite île voiſine, nommée Stornai, la dernière qui eſt au nord-oueſt de l'Ecoſſe. Ils s'embarquèrent dans un bateau de pêcheur; ils arrivent dans cet aſile; mais à peine ſont-ils ſur le rivage, qu'ils apprennent qu'un détachement de l'armée du duc de *Cumberland* eſt dans l'île. Le prince et ſes amis furent obligés de paſſer la nuit dans un marais pour ſe dérober à une pourſuite ſi opiniâtre. Ils haſardèrent au point du jour de rentrer dans leur petite barque, et de ſe remettre en mer ſans proviſions, et ſans ſavoir quelle route tenir. A peine eurent-ils vogué deux milles, qu'ils furent entourés de vaiſſeaux ennemis.

Il n'y avait plus de ſalut qu'en échouant entre des rochers ſur le rivage d'une petite île déſerte et preſque inabordable. Ce qui en d'autres temps eût été regardé comme une des plus cruelles infortunes, fut pour eux leur unique reſſource. Ils cachèrent leur barque derrière un rocher, et attendirent dans ce déſert que les vaiſſeaux anglais fuſſent éloignés, ou que la mort vînt finir tant de déſaſtres. Il ne reſtait au prince, à ſes amis et aux matelots qu'un peu d'eau-de-vie pour ſoutenir leur vie malheureuſe. On trouva par haſard quelques poiſſons ſecs que des pêcheurs pouſſés par la tempête avaient laiſſés ſur le rivage. On rama d'île en île, quand les vaiſſeaux ennemis ne parurent plus. Le prince aborde dans

cette même île de Wiſt, où il était venu prendre terre, lorſqu'il arriva en France. Il y trouve un peu de ſecours et de repos ; mais cette légère conſolation ne dura guère. Des milices du duc de *Cumberland* arrivèrent au bout de trois jours dans ce nouvel aſile. La mort ou la captivité paraiſſait inévitable.

Le prince avec ſes deux compagnons ſe cacha trois jours et trois nuits dans une caverne. Il fut encore trop heureux de ſe rembarquer, et de fuir dans une autre île déſerte, où il reſta huit jours avec quelques proviſions d'eau-de-vie, de pain d'orge et de poiſſon ſalé. On ne pouvait ſortir de ce déſert, et regagner l'Ecoſſe qu'en riſquant de tomber entre les mains des Anglais qui bordaient le rivage ; mais il fallait ou périr par la faim, ou prendre ce parti.

Ils ſe remettent donc en mer, et ils abordent pendant la nuit. Ils erraient ſur le rivage, n'ayant pour habits que des lambeaux déchirés de vêtemens à l'uſage des montagnards. Ils rencontrèrent au point du jour une demoiſelle à cheval, ſuivie d'un jeune domeſtique. Ils haſardèrent de lui parler. Cette demoiſelle était de la maiſon de *Makdonall* attachée aux *Stuart*. Le prince qui l'avait vue dans le temps de ſes ſuccès, la reconnut et s'en fit reconnaître. Elle ſe jeta à ſes pieds : le prince, ſes amis et elle fondaient en larmes, et les pleurs que mademoiſelle de *Makdonall* verſait dans cette entrevue ſi ſingulière et ſi touchante, redoublaient par le danger où elle voyait le prince. On ne pouvait faire un pas ſans riſquer d'être pris. Elle conſeilla au prince de ſe cacher dans une caverne qu'elle lui indiqua au pied d'une montagne, près de la cabane d'un montagnard

connu d'elle et affidé ; et elle promit de venir le prendre dans cette retraite, ou de lui envoyer quelque perſonne sûre, qui ſe chargerait de le conduire.

Le prince s'enfonça donc encore dans une caverne avec ſes fidèles compagnons. Le payſan montagnard leur fournit un peu de farine d'orge détrempée dans de l'eau ; mais ils perdirent toute eſpérance, lorſque, ayant paſſé deux jours dans ce lieu affreux, perſonne ne vint à leur ſecours. Tous les environs étaient garnis de milices. Il ne reſtait plus de vivres à ces fugitifs. Une maladie cruelle affaibliſſait le prince : ſon corps était couvert de boutons ulcérés. Cet état, ce qu'il avait ſouffert, et tout ce qu'il avait à craindre, mettaient le comble à cet excès des plus horribles misères que la nature humaine puiſſe éprouver ; mais il n'était pas au bout.

Mademoiſelle de *Makdonall* envoie enfin un exprès dans la caverne ; et cet exprès leur apprend que la retraite dans le continent eſt impoſſible ; qu'il faut fuir encore dans une petite île nommée Benbécula, et s'y réfugier dans la maiſon d'un pauvre gentilhomme qu'on leur indique ; que mademoiſelle de *Makdonall* s'y trouvera, et que là on verra les arrangemens qu'on pourra prendre pour leur ſureté. La même barque qui les avait portés au continent, les tranſporte donc dans cette île. Ils marchent vers la maiſon de ce gentilhomme. Mademoiſelle de *Makdonall* s'embarque à quelques milles de là pour les aller trouver. Mais ils ſont à peine arrivés dans l'île, qu'ils apprennent que le gentilhomme chez lequel ils comptaient trouver un aſile, avait été enlevé la nuit avec toute ſa famille. Le prince et ſes amis ſe cachent

encore dans des marais. *Onel* enfin va à la découverte. Il rencontra mademoiſelle de *Makdonall* dans une chaumière. Elle lui dit qu'elle pouvait ſauver le prince en lui donnant des habits de ſervante qu'elle avait apportés avec elle, mais qu'elle ne pouvait ſauver que lui, qu'une ſeule perſonne de plus ſerait ſuſpecte. Ces deux hommes n'héſitèrent pas à préférer ſon ſalut au leur. Ils ſe ſéparèrent en pleurant. *Charles-Edouard* prit des habits de ſervante, et ſuivit, ſous le nom de *Betti*, mademoiſelle *Makdonall*. Les dangers ne ceſsèrent pas malgré ce déguiſement. Cette demoiſelle et le prince déguiſé ſe réfugièrent d'abord dans l'île de Skie, à l'occident de l'Ecoſſe.

Ils étaient dans la maiſon d'un gentilhomme, lorſque cette maiſon eſt tout à coup inveſtie par les milices ennemies. Le prince ouvre lui-même la porte aux ſoldats. Il eut le bonheur de n'être pas reconnu; mais bientôt après on ſut dans l'île qu'il était dans ce château. Alors il fallut ſe ſéparer de mademoiſelle de *Makdonall*, et s'abandonner ſeul à ſa deſtinée. Il marcha dix milles ſuivi d'un ſimple batelier. Enfin preſſé de la faim, et prêt à ſuccomber, il ſe haſarda d'entrer dans une maiſon, dont il ſavait bien que le maître n'était pas de ſon parti. *Le fils de votre roi*, lui dit-il, *vient vous demander du pain et un habit. Je ſais que vous êtes mon ennemi; mais je vous crois aſſez de vertu pour ne pas abuſer de ma confiance et de mon malheur. Prenez les miſérables vêtemens qui me couvrent, gardez-les; vous pourrez me les apporter un jour dans le palais des rois de la grande-Bretagne.* Le gentilhomme auquel il s'adreſſait fut touché, comme il devait l'être. Il s'empreſſa de le ſecourir, autant que la

pauvreté de ce pays peut le permettre, et lui garda le ſecret.

De cette île il regagna encore l'Ecoſſe, et ſe rendit dans la tribu de Morar qui lui était affectionnée; il erra enſuite dans le Lockaber, dans le Badenock. Ce fut là qu'il apprit qu'on avait arrêté mademoiſelle de *Makdonall*, ſa bienfaitrice, et preſque tous ceux qui l'avaient reçu. Il vit la liſte de tous ſes partiſans condamnés par contumace. C'eſt ce qu'on appelle en Angleterre un *acte d'atteinder*. Il était toujours en danger lui-même; et les ſeules nouvelles qui lui venaient, étaient celles de la priſon de ſes ſerviteurs dont on préparait la mort.

Le roi de France fait en vain intercéder en faveur du prince *Edouard*, et de ſes partiſans.

Le bruit ſe répandit alors en France que ce prince était au pouvoir de ſes ennemis. Ses agens de Verſailles effrayés, ſupplièrent le roi de permettre qu'au moins on fît écrire en ſa faveur. Il y avait en France pluſieurs priſonniers de guerre anglais; et les partiſans du prétendant s'imaginèrent que cette conſidération pourrait retenir la vengeance de la cour d'Angleterre, et prévenir l'effuſion du ſang qu'on s'attendait à voir verſer ſur les échafauds. Le marquis d'*Argenſon*, alors miniſtre des affaires étrangères et frère du ſecrétaire de la guerre, s'adreſſa à l'ambaſſadeur des Provinces-Unies, M. *Van-Hoëy*, comme à un médiateur. Ces deux miniſtres ſe reſſemblaient en un point qui les rendait différens de preſque tous les hommes d'Etat; c'eſt qu'ils mettaient toujours de la franchiſe et de l'humanité où les autres n'emploient guère que la politique.

L'ambaſſadeur *Van-Hoëy* écrivit donc une longue

Lettre ſingulière de l'ambaſſadeur *Van-Hoëy.*

lettre au duc de *Neucaſtle*, ſecrétaire d'État d'Angleterre. *Puiſſiez-vous*, lui diſait-il, *bannir cet art pernicieux que la diſcorde a enfanté pour exciter les hommes à ſe détruire mutuellement. Miſérables politiques qui ſubſtituent la vengeance, la haine, la méfiance, l'avidité aux préceptes divins de la gloire des rois et du ſalut des peuples.*

Cette exhortation ſemblait être, pour la ſubſtance et pour les expreſſions, d'un autre temps que le nôtre : on la qualifia d'*homélie :* elle choqua le roi d'Angleterre au lieu de l'adoucir. Il fit porter ſes plaintes aux états-généraux de ce que leur ambaſſadeur avait oſé lui envoyer des remontrances d'un roi ennemi, ſur la conduite qu'il avait à tenir envers des ſujets rebelles. Le duc de *Neucaſtle* écrivit que c'était un procédé inoui. Les états-généraux réprimandèrent vivement leur ambaſſadeur, et lui ordonnèrent de faire excuſe au duc de *Neucaſtle*, et de réparer ſa faute. L'ambaſſadeur, convaincu qu'il n'en avait point faite, obéit et écrivit que *s'il avait manqué, c'était un malheur inſéparable de la condition humaine.* Il pouvait avoir manqué aux lois de la politique, mais non à celles de l'humanité. Le miniſtère anglais et les états-généraux devaient ſavoir combien le roi de France était en droit d'intercéder pour les Ecoſſais : ils devaient ſavoir que quand *Louis XIII* eut pris la Rochelle, ſecourue en vain par les armées navales du roi d'Angleterre, *Jacques I*, ce roi envoya le chevalier *Montaigu* au roi de France, pour le prier de faire grâce aux Rochellois rebelles, et *Louis XIII* eut égard à cette prière. Le miniſtère anglais n'eut pas la même clémence.

Il commença par tâcher de rendre le prince

Charles-Edouard mépriſable aux yeux du peuple, parce qu'il avait été terrible. On fit porter publiquement dans Edimbourg les drapeaux pris à la journée de Culloden ; le bourreau portait celui du prince ; les autres étaient entre les mains des ramoneurs de cheminée, et le bourreau les brûla tous dans la place publique. Cette farce était le prélude des tragédies ſanglantes qui ſuivirent. Supplices ſanglans.

On commença, le 10 auguſte 1746, par exécuter dix-ſept officiers. Le plus conſidérable était le colonel du régiment de Mancheſter, nommé *Townley ;* il fut traîné, avec huit officiers, ſur la claie au lieu du ſupplice, dans la plaine de Kennengton près de Londres ; et après qu'on les eut pendus, on leur arracha le cœur dont on leur battit les joues, et on mit leurs membres en quartiers. Ce ſupplice eſt un reſte d'une ancienne barbarie. On arrachait le cœur autrefois aux criminels condamnés, quand ils reſpiraient encore. On ne fait aujourd'hui cette exécution que quand ils ſont étranglés. Leur mort eſt moins cruelle, et l'appareil ſanguinaire qu'on y ajoute, ſert à effrayer la multitude. Il n'y eut aucun d'eux qui ne proteſtât, avant de mourir, qu'il périſſait pour une juſte cauſe, et qui n'excitât le peuple à combattre pour elle. Deux jours après, trois pairs écoſſais furent condamnés à perdre la tête.

On ſait qu'en Angleterre les lois ne conſidèrent comme nobles que les lords, c'eſt-à-dire les pairs. Ils ſont jugés, pour crime de haute-trahiſon, d'une autre manière que le reſte de la nation. On choiſit, pour préſider à leur jugement, un pair à qui on donne le titre de *grand-ſtuart* du royaume. Ce nom

répond à peu-près à celui de grand sénéchal. Les pairs de la Grande-Bretagne reçoivent alors ses ordres. Il les convoque dans la grand'salle de Westminster par des lettres scellées de son sceau, et écrites en latin. Il faut qu'il ait au moins douze pairs avec lui pour prononcer l'arrêt. Les séances se tiennent avec grand appareil; il s'assied sous un dais; le clerc de la couronne délivre sa commission à un roi d'armes, qui la lui présente à genoux : six massiers l'accompagnent toujours, et sont aux portières de son carrosse, quand il se rend à la salle, et quand il en sort; et il a cent guinées par jour, pendant l'instruction du procès. Quand les pairs accusés sont amenés devant lui et devant les pairs, leurs juges, un sergent d'armes crie trois fois *oyez*, en ancienne langue française. Un huissier porte devant l'accusé une hache, dont le tranchant est tourné vers le *grand-stuart;* et quand l'arrêt de mort est prononcé, on tourne alors la hache vers le coupable.

12 auguste 1746. Ce fut avec ces cérémonies lugubres qu'on amena à Westminster les trois lords *Balmerino*, *Kilmarnock*, *Cromarty*. Le chancelier sefait les fonctions de *stuart :* ils furent tous trois convaincus d'avoir porté les armes pour le prétendant, et condamnés à être pendus et écartelés selon la loi. Le *grand-stuart*, qui leur prononça l'arrêt, leur annonça en même temps que le roi, en vertu de la prérogative de sa couronne, changeait ce supplice en celui de perdre la tête. L'épouse du lord *Cromarty*, qui avait huit enfans, et qui était enceinte du neuvième, alla avec sa famille se jeter aux pieds du roi, et obtint la grâce de son mari.

Les deux autres furent exécutés. *Kilmarnock* monté sur l'échafaud, sembla témoigner du repentir. *Balmerino* y porta une intrépidité inébranlable. Il voulut mourir dans le même habit uniforme, sous lequel il avait combattu. Le gouverneur de la tour ayant crié, selon l'usage, vive le roi *George*, *Balmerino* répondit hautement, vive le roi *Jacques* et son digne fils. Il brava la mort comme il avait bravé ses juges. 29 auguste.

On voyait presque tous les jours des exécutions; on remplissait les prisons d'accusés. Un secrétaire du prince *Edouard*, nommé *Murray*, racheta sa vie en découvrant au gouvernement des secrets, qui firent connaître au roi le danger qu'il avait couru. Il fit voir qu'il y avait en effet dans Londres et dans les provinces un parti caché, et que ce parti avait fourni d'assez grandes sommes d'argent. Mais, soit que ces aveux ne fussent pas assez circonstanciés, soit plutôt que le gouvernement craignît d'irriter la nation par des recherches odieuses, on se contenta de poursuivre ceux qui avaient une part évidente à la rebellion. Dix furent exécutés à Yorck, dix à Carlîle, quarante-sept à Londres: au mois de novembre, on fit tirer au sort des soldats et des bas officiers, dont le vingtième subit la mort, et le reste fut transporté dans les colonies. On fit mourir encore, au même mois, soixante et dix personnes à Penrith, à Brumpton, et à Yorck, dix à Carlîle, neuf à Londres. Un prêtre anglican, qui avait eu l'imprudence de demander au prince *Edouard* l'évêché de Carlîle, tandis que ce prince était en possession de cette ville, y fut mené à la potence en habits pontificaux; il harangua fortement le peuple en faveur de la famille du roi *Jacques*,

et il pria DIEU pour tous ceux qui périſſaient comme lui dans cette querelle.

Celui dont le ſort parut le plus à plaindre fut le lord *Devenwater*. Son frère aîné avait eu la tête tranchée à Londres, en 1715, pour avoir combattu dans la même cauſe ; ce fut lui qui voulut que ſon fils encore enfant, montât ſur l'échafaud, et qui lui dit : *Soyez couvert de mon ſang, et apprenez à mourir pour vos rois.* Son frère puîné qui, s'étant échappé alors, alla ſervir en France, avait été enveloppé dans la condamnation de ſon frère aîné. Il repaſſa en Angleterre, dès qu'il ſut qu'il pouvait être utile au prince *Edouard;* mais le vaiſſeau ſur lequel il s'était embarqué avec ſon fils et pluſieurs officiers, des armes et de l'argent, fut pris par les Anglais. Il ſubit la même mort que ſon frère, et avec la même fermeté, en diſant que le roi de France aurait ſoin de ſon fils. Ce jeune gentilhomme, qui n'était point né ſujet du roi d'Angleterre, fut relâché, et revint en France, où le roi exécuta en effet ce que ſon père s'était promis, en lui donnant une penſion à lui et à ſa ſœur.

Le dernier pair qui mourut par la main du bourreau, fut le lord *Lovat*, âgé de quatre-vingts ans ; c'était lui qui avait été le premier moteur de l'entrepriſe. Il en avait jeté les fondemens dès l'année 1740; les principaux mécontens s'étaient aſſemblés ſecrètement chez lui; il devait faire ſoulever les clans, en 1743, lorſque le prince *Charles-Edouard* s'embarqua. Il employa, autant qu'il le put, les ſubterfuges des lois à défendre un reſte de vie qu'il perdit enfin ſur l'échafaud : mais il mourut avec autant de

grandeur d'ame qu'il avait mis dans ſa conduite de fineſſe et d'art ; il prononça tout haut ce vers d'*Horace* avant de recevoir le coup :

Dulce et decorum eſt pro patriâ mori.

Ce qu'il y eut de plus étrange, et ce qu'on ne peut guère voir qu'en Angleterre, c'eſt qu'un jeune étudiant d'Oxford, nommé *Painter*, dévoué au parti jacobite, et enivré de ce fanatiſme qui produit tant de choſes extraordinaires dans les imaginations ardentes, demanda à mourir à la place du vieillard condamné. Il fit les plus preſſantes inſtances qu'on n'eut garde d'écouter. Ce jeune homme ne connaiſſait point *Lovat ;* mais il ſavait qu'il avait été le chef de la conſpiration, et le regardait comme un homme reſpectable et néceſſaire.

Le gouvernement joignit aux vengeances du paſſé des précautions pour l'avenir ; il établit un corps de milices ſubſiſtant vers les frontières d'Ecoſſe. On dépouilla tous les ſeigneurs écoſſais de leurs droits de juridiction qui leur attachait leurs tribus : et les chefs qui étaient demeurés fidèles, furent indemniſés par des penſions et par d'autres avantages.

Dans les inquiétudes où l'on était en France ſur la deſtinée du prince *Edouard*, on avait fait partir, dès le mois de juin, deux petites frégates, qui abordèrent heureuſement ſur la côte occidentale d'Ecoſſe, où ce prince était deſcendu quand il commença cette entrepriſe malheureuſe. On le chercha inutilement dans ce pays et dans pluſieurs îles voiſines de la côte du Lockaber. Enfin, le 29 ſeptembre, le

prince arriva par des chemins détournés, et au travers de mille périls nouveaux, au lieu où il était attendu. Ce qui eſt étrange, et ce qui prouve bien que les cœurs étaient à lui, c'eſt que les Anglais ne furent avertis ni du débarquement, ni du ſéjour, ni du départ de ces deux vaiſſeaux. Ils ramenèrent le prince juſqu'à la vue de Breſt; mais ils trouvèrent vis-à-vis le port une eſcadre anglaiſe. On retourna alors en haute mer, et on revint enſuite vers les côtes de Bretagne, du côté de Morlaix. Une autre flotte anglaiſe s'y trouve encore; on haſarda de paſſer à travers les vaiſſeaux ennemis; et enfin le prince, après tant de malheurs et de dangers, arriva, le 10 octobre 1746, au port de Saint-Paul-de-Léon, avec quelques-uns de ſes partiſans échappés comme lui à la recherche des vainqueurs. Voilà où aboutit une aventure qui eût réuſſi dans les temps de la chevalerie, mais qui ne pouvait avoir de ſuccès dans un temps où la diſcipline militaire, l'artillerie, et ſur-tout l'argent décident de tout à la longue.

Pendant que le prince *Edouard* avait erré dans les montagnes, et dans les îles d'Ecoſſe, et que les échafauds étaient dreſſés de tous côtés pour ſes partiſans, ſon vainqueur, le duc de *Cumberland*, avait été reçu à Londres en triomphe; le parlement lui aſſigna vingt-cinq mille pièces de rente, c'eſt-à-dire, environ cinq cents cinquante mille livres, monnaie de France, outre ce qu'il avait déjà. La nation anglaiſe fait elle-même ce que font ailleurs les ſouverains.

Le prince *Edouard* ne fut pas alors au terme de ſes calamités; car étant réfugié en France, et ſe

voyant obligé à la fin d'en ſortir pour ſatisfaire les Anglais, qui l'exigèrent dans le traité de paix, ſon courage aigri par tant de ſecouſſes ne voulut pas plier ſous la néceſſité. Il réſiſta aux remontrances, aux prières, aux ordres, prétendant qu'on devait lui tenir la parole de ne le pas abandonner. On ſe crut obligé de ſe ſaiſir de ſa perſonne. Il fut arrêté, garrotté, mis en priſon, conduit hors de France; ce fut-là le dernier coup dont la deſtinée accabla une génération de rois pendant trois cents années.

Charles-Edouard depuis ce temps ſe cacha au reſte de la terre. Que les hommes privés, qui ſe plaignent de leurs petites infortunes, jettent les yeux ſur ce prince et ſur ſes ancêtres. (*p*)

CHAPITRE XXVI.

Le roi de France n'ayant pu parvenir à la paix qu'il propoſe, gagne la bataille de Lawfelt. On prend d'aſſaut Berg-op-zoom. Les Ruſſes marchent enfin au ſecours des alliés.

Lorsque cette fatale ſcène tendait à ſa cataſtrophe en Angleterre, *Louis XV* achevait ſes conquêtes. Malheureux alors par-tout où il n'était pas, victorieux

(*p*) Toutes ces particularités furent écrites en 1748, ſous la dictée d'un homme qui avait accompagné long-temps le prince *Edouard* dans ſes proſpérités et dans ſes infortunes. L'hiſtoire de ce prince entrait dans les mémoires de la guerre de 1741. Elle a échappé entièrement aux recherches de ceux qui ont volé, défiguré et vendu une partie du manuſcrit.

par-tout où il était avec le maréchal de *Saxe*, il propoſait toujours une pacification néceſſaire à tous les partis qui n'avaient plus de prétexte pour ſe détruire. L'intérêt du nouveau ſtathouder ne paraiſſait pas de continuer la guerre dans les commencemens d'une autorité qu'il fallait affermir, et qui n'était encore ſoutenue d'aucun ſubſide réglé : mais l'animoſité contre la cour de France allait ſi loin, les anciennes défiances étaient ſi invétérées, qu'un député des Etats, en préſentant le ſtathouder aux états-généraux, le jour de l'inſtallation, avait dit dans ſon diſcours *que la république avait beſoin d'un chef contre un voiſin ambitieux et perfide, qui ſe jouait de la foi des traités.* Paroles étranges, pendant qu'on traitait encore, et dont *Louis XV* ne ſe vengea qu'en n'abuſant point de ſes victoires, ce qui doit paraître encore plus ſurprenant.

Cette aigreur violente était entretenue dans tous les eſprits par la cour de Vienne, toujours indignée qu'on eût voulu dépouiller *Marie-Thérèſe* de l'héritage de ſes pères, malgré la foi des traités : on s'en repentait, mais les alliés n'étaient pas ſatisfaits d'un repentir. La cour de Londres, pendant les conférences de Bréda, remuait l'Europe pour faire de nouveaux ennemis à *Louis XV.*

Enfin le miniſtère de *George II* fit paraître dans le fond du Nord un ſecours formidable. L'impératrice des Ruſſes, *Eliſabeth Pétrouna*, fille du czar *Pierre*, fit marcher cinquante mille hommes en Livonie, et promit d'équiper cinquante galères. Cet armement devait ſe porter par-tout où voudrait le roi d'Angleterre, moyennant cent mille livres ſterling ſeulement.

ſeulement. Il en coûtait quatre fois autant pour les dix-huit mille hanovriens qui ſervaient dans l'armée anglaiſe. Ce traité, entamé long-temps auparavant, ne put être conclu que le mois de juin 1747.

Il n'y a point d'exemple d'un ſi grand ſecours venu de ſi loin, et rien ne prouvait mieux que le czar *Pierre le grand*, en changeant tout dans ſes vaſtes Etats, avait préparé de grands changemens dans l'Europe. Mais pendant qu'on ſoulevait ainſi les extrémités de la terre, le roi de France avançait ſes conquêtes : la Flandre hollandaiſe fut priſe auſſi rapidement que les autres places l'avaient été; le grand objet du maréchal de *Saxe* était toujours de prendre Maſtricht. Ce n'eſt pas une de ces places qu'on puiſſe prendre aiſément après des victoires, comme preſque toutes les villes d'Italie. Après la priſe de Maſtricht on allait à Nimègue; et il était probable qu'alors les Hollandais auraient demandé la paix avant qu'un ruſſe eût pu paraître pour les ſecourir; mais on ne pouvait aſſiéger Maſtricht qu'en donnant une grande bataille, et en la gagnant complètement.

Le roi était à la tête de ſon armée, et les alliés étaient campés entre lui et la ville. Le duc de *Cumberland* les commandait encore. Le maréchal *Bathiani* conduiſait les Autrichiens; le prince de *Valdeck*, les Hollandais.

Le roi voulut la bataille, le maréchal de *Saxe* la prépara; l'événement fut le même qu'à la journée de Liége. Les Français furent vainqueurs, et les alliés ne furent pas mis dans une déroute aſſez complète, pour que le grand objet du ſiége de

Bataille de Lawfelt gagnée par le roi de France et le maréchal de *Saxe*. 2 juillet 1747.

Maſtricht pût être rempli. Ils ſe retirèrent ſous cette ville après avoir été vaincus, et laiſsèrent à *Louis XV*, avec la gloire d'une ſeconde victoire, l'entière liberté de toutes ſes opérations dans le Brabant hollandais. Les Anglais furent encore dans cette bataille ceux qui firent la plus brave réſiſtance. Le maréchal de *Saxe* chargea lui-même à la tête de quelques brigades. Les Français perdirent le comte de *Bavière*, frère naturel de l'empereur *Charles VII;* le marquis de *Froulai*, maréchal de camp, jeune homme qui donnait les plus grandes eſpérances; le colonel *Dillon*, nom célèbre dans les troupes irlandaiſes; le brigadier d'*Erlach*, excellent officier; le marquis d'*Autichamp*, le comte d'*Aubeterre*, frère de celui qui avait été tué au ſiége de Bruxelles : le nombre des morts fut conſidérable. Le marquis de *Bonac*, fils d'un homme qui s'était acquis une grande réputation dans ſes ambaſſades, y perdit une jambe; le jeune marquis de *Ségur* eut un bras emporté : il avait été long-temps ſur le point de mourir des bleſſures qu'il avait reçues auparavant; et à peine était-il guéri que ce nouveau coup le mit encore en danger de mort. Le roi dit au comte de *Ségur*, ſon père : *Votre fils méritait d'être invulnérable.* La perte fut à peu-près égale des deux côtés. Cinq à ſix mille hommes tués ou bleſſés de part et d'autre ſignalèrent cette journée. Le roi de France la rendit célèbre par le diſcours qu'il tint au général *Ligonier* qu'on lui amena priſonnier : *Ne vaudrait-il pas mieux*, lui dit-il, *ſonger ſérieuſement à la paix que de faire périr tant de braves gens?*

Paroles mémorables du roi de France au général *Ligonier*, ſon priſonnier, et né ſon ſujet.

Cet officier général des troupes anglaiſes était

né ſon ſujet ; il le fit manger à ſa table : et des écoſſais, officiers au ſervice de France, avaient péri par le dernier ſupplice en Angleterre, dans l'infortune du prince *Charles Edouard*.

En vain à chaque victoire, à chaque conquête, *Louis XV* offrait toujours la paix, il ne fut jamais écouté. Les alliés comptaient ſur le ſecours des Ruſſes, ſur des ſuccès en Italie, ſur le changement de gouvernement en Hollande, qui devait enfanter des armées, ſur les cercles de l'Empire, ſur la ſupériorité des flottes anglaiſes, qui menaçaient toujours les poſſeſſions de la France en Amérique et en Aſie.

Siége de Berg-op-zoom.

Il fallait à *Louis XV* un fruit de la victoire : on mit le ſiége devant Berg-op-zoom, place réputée imprenable, moins par l'art de *Cohorn*, qui l'avait fortifiée, que par un bras de mer formé par l'Eſcaut derrière la ville. Outre ces défenſes, outre une nombreuſe garniſon, il y avait des lignes auprès des fortifications ; et dans ces lignes, un corps de troupes qui pouvait à tout moment ſecourir la place.

De tous les ſiéges qu'on a jamais faits, celui-ci peut-être a été le plus difficile. On en chargea le comte de *Lovendhal*, qui avait déjà pris une partie du Brabant hollandais. Ce général, né en Danemarck, avait ſervi l'empire de Ruſſie. Il s'était ſignalé aux aſſauts d'Oczakou, quand les Ruſſes forcèrent les janiſſaires dans cette ville. Il parlait preſque toutes les langues de l'Europe, connaiſſait toutes les cours, leur génie, celui des peuples, leur manière de combattre : et il avait enfin donné

la préférence à la France, où l'amitié du maréchal de *Saxe* le fit recevoir en qualité de lieutenant-général.

Les alliés et les Français, les aſſiégés et les aſſiégeans même crurent que l'entrepriſe échouerait. *Lovendhal* fut preſque le ſeul qni compta ſur le ſuccès. Tout fut mis en œuvre par les alliés, garniſon renforcée, ſecours de proviſion et de toute eſpèce par l'Eſcaut, artillerie bien ſervie, ſorties des aſſiégés, attaques faites par un corps conſidérable qui protégeait les lignes auprès de la place, mines qu'on fit jouer en pluſieurs endroits. Les maladies des aſſiégeans, campés dans un terrain malſain, ſecondaient encore la réſiſtance de la ville. Ces maladies contagieuſes mirent plus de vingt mille hommes hors d'état de ſervir; mais ils furent aiſément remplacés. Enfin, après trois ſemaines de tranchée ouverte, le comte de *Lovendhal* fit voir qu'il y avait des occaſions où il faut s'élever au-deſſus des règles de l'art. Les brèches n'étaient pas encore praticables. Il y avait trois ouvrages fortement endommagés, le ravelin d'Edem et deux baſtions, dont l'un s'appelait la Pucelle, et l'autre Cohorn. Le général réſolut de donner l'aſſaut à la fois à ces trois endroits, et d'emporter la ville.

Berg-op-zoom pris d'aſſaut. 17 ſept. 1747.

Les Français en bataille rangée trouvent des égaux, et quelquefois des maîtres dans la diſcipline militaire; ils n'en ont point dans ces coups de main et dans ces entrepriſes rapides, où l'impétuoſité, l'agilité, l'ardeur renverſent en un moment les obſtacles. Les troupes commandées en ſilence, tout étant prêt, au milieu de la nuit, les aſſiégés ſe

croyant en ſureté, on deſcend dans le foſſé ; on court aux trois brèches ; douze grenadiers ſeulement ſe rendent maîtres du fort d'Edem, tuent ce qui veut ſe défendre, font mettre bas les armes au reſte épouvanté. Les baſtions la Pucelle et Cohorn ſont aſſaillis et emportés avec la même vivacité ; les troupes montent en foule. On emporte tout, on pouſſe aux remparts, on s'y forme ; on entre dans la ville, la baïonnette au bout du fuſil : le marquis de *Lujac* ſe ſaiſit de la porte du port ; le commandant de la fortereſſe de ce port ſe rend à lui à diſcrétion : tous les autres forts ſe rendent de même. Le vieux baron de *Cromſtrom*, qui commandait dans la ville, s'enfuit vers les lignes ; le prince de *Heſſe-Philipſtadt* veut faire quelque réſiſtance dans les rues avec deux régimens, l'un écoſſais, l'autre ſuiſſe ; ils ſont taillés en pièces ; le reſte de la garniſon fuit vers ces lignes qui devaient la protéger ; ils y portent l'épouvante, tout fuit ; les armes, les proviſions, le bagage, tout eſt abandonné ; la ville eſt en pillage au ſoldat vainqueur. On s'y ſaiſit, au nom du roi, de dix-ſept grandes barques chargées dans le port de munitions de toute eſpèce, et de rafraîchiſſemens que les villes de Hollande envoyaient aux aſſiégés. Il y avait ſur les coffres, en gros caractères : *A l'invincible garniſon de Berg-op-zoom*. Le roi en apprenant cette nouvelle fit le comte de *Lovendhal* maréchal de France. La ſurpriſe fut grande à Londres, la conſternation extrême dans les Provinces-Unies. L'armée des alliés fut découragée.

Malgré tant de ſuccès, il était encore très-difficile de faire la conquête de Maſtricht. On réſerva cette

entrepriſe pour l'année ſuivante 1748. *La paix eſt dans Maſtricht*, diſait le maréchal de *Saxe*.

La campagne fut ouverte par les préparatifs de ce ſiége important. Il fallait faire la même choſe à peu-près que lorſqu'on avait aſſiégé Namur, s'ouvrir et s'aſſurer tous les paſſages, forcer une armée entière à ſe retirer, et la mettre dans l'impuiſſance d'agir. Ce fut la plus ſavante manœuvre de toute cette guerre. On ne pouvait venir à bout de cette entrepriſe, ſans donner le change aux ennemis. Il était à la fois néceſſaire de les tromper et de laiſſer ignorer ſon ſecret à ſes propres troupes. Les marches devaient être tellement combinées, que chaque marche abusât l'ennemi, et que toutes réuſſiſſent à point nommé. MM. de *Crémille* et de *Beauteville*, qui connaiſſaient un projet formé, l'année précédente, pour ſurprendre quelques quartiers, proposèrent au maréchal de *Saxe* de s'en ſervir pour l'envahiſſement de Maſtricht. A peine avaient-ils commencé de lui en tracer le plan, que le maréchal le ſaiſit, et l'acheva.

Marche admirable du maréchal de *Saxe* commencée vers le 5 avril 1748.

On fait d'abord croire aux ennemis qu'on en veut à Bréda. Le maréchal va lui-même conduire un grand convoi à Berg-op-zoom, à la tête de vingt-cinq mille hommes, et ſemble tourner le dos à Maſtricht. Une autre diviſion marche en même temps à Tirlemont, ſur le chemin de Liége; une autre eſt à Tongres, une autre menace Luxembourg, et toutes enfin marchent vers Maſtricht, à droite et à gauche de la Meuſe.

Maſtricht inveſtie, le 13.

Les alliés ſéparés en pluſieurs corps, ne voient le deſſein du maréchal que quand il n'eſt plus temps

de s'y oppoſer. La ville ſe trouve inveſtie des deux côtés de la rivière ; nul ſecours n'y peut plus entrer. Les ennemis, au nombre de près de quatre-vingts mille hommes, ſont à Mazeick, à Ruremonde. Le duc de *Cumberland* ne peut plus qu'être témoin de la priſe de Maſtricht.

Arrivée d'une armée de trente-cinq milles Ruſſes au ſecours des alliés.

Pour arrêter cette ſupériorité conſtante des Français, les Autrichiens, les Anglais et les Hollandais attendaient trente-cinq mille ruſſes, au lieu de cinquante mille, ſur leſquels ils avaient d'abord compté. Ce ſecours venu de ſi loin arrivait enfin. Les Ruſſes étaient déjà dans la Franconie. C'étaient des hommes infatigables, formés à la plus grande diſcipline. Ils couchaient en plein champ, couverts d'un ſimple manteau, et ſouvent ſur la neige. La plus ſauvage nourriture leur ſuffiſait. Il n'y avait pas quatre malades alors par régiment dans leur armée ; ce qui pouvait rendre ce ſecouts plus important, c'eſt que les Ruſſes ne déſertent jamais. Leur religion, différente de toutes les communions latines, leur langue qui n'a aucun rapport avec les autres, leur averſion pour les étrangers rendent inconnue parmi eux la déſertion, qui eſt ſi fréquente ailleurs. Enfin c'était cette même nation qui avait vaincu les Turcs et les Suédois ; mais les ſoldats ruſſes devenus ſi bons manquaient alors d'officiers. Les nationaux ſavaient obéir, mais leurs capitaines ne ſavaient pas commander ; et ils n'avaient plus ni un *Munick*, ni un *Laſci*, ni un *Keit*, ni un *Lovendhal* à leur tête.

Tandis que le maréchal de *Saxe* aſſiégeait Maſtricht, les alliés mettaient toute l'Europe en mouvement.

On allait recommencer vivement la guerre en Italie, et les Anglais avaient attaqué les poſſeſſions de la France en Amérique et en Aſie. Il faut voir les grandes choſes qu'ils feſaient alors avec peu de moyens, dans l'ancien et le nouveau monde.

CHAPITRE XXVII.

Voyage de l'amiral Anſon autour du globe.

LA France ni l'Eſpagne ne peuvent être en guerre avec l'Angleterre que cette ſecouſſe donnée à l'Europe ne ſe faſſe ſentir aux extrémités du monde. Si l'induſtrie et l'audace de nos nations modernes ont un avantage ſur le reſte de la terre et ſur toute l'antiquité, c'eſt par nos expéditions maritimes. On n'eſt pas aſſez étonné peut-être de voir ſortir des ports de quelques petites provinces, inconnues autrefois aux anciennes nations civiliſées, des flottes dont un ſeul vaiſſeau eût détruit tous les navires des anciens Grecs et des Romains. D'un côté, ces flottes vont au-delà du Gange ſe livrer des combats à la vue des plus puiſſans empires, ſpectateurs tranquilles d'un art et d'une fureur qui n'ont point encore paſſé juſqu'à eux. De l'autre, elles vont au-delà de l'Amérique ſe diſputer des eſclaves dans un nouveau monde.

Rarement le ſuccès eſt-il proportionné à ces entrepriſes, non-ſeulement parce qu'on ne peut prévoir tous les obſtacles, mais parce qu'on n'emploie preſque jamais d'aſſez grands moyens.

L'expédition de l'amiral *Anſon* eſt une preuve de ce que peut un homme intelligent et ferme, malgré la faibleſſe des préparatifs et la grandeur des dangers.

On ſe ſouvient que quand l'Angleterre déclara la guerre à l'Eſpagne, en 1739, le miniſtère de Londres envoya l'amiral *Vernon* vers le Mexique, qu'il y détruiſit Porto-Bello, et qu'il manqua Carthagène. On deſtinait dans le même temps *George Anſon* à faire une irruption dans le Pérou, par la mer du Sud, afin de ruiner ſi on pouvait, ou du moins d'affaiblir par les deux extrémités le vaſte empire que l'Eſpagne a conquis dans cette partie du monde. On fit *Anſon* commodore, c'eſt-à-dire, chef d'eſcadre; on lui donna cinq vaiſſeaux, une eſpèce de petite frégate de huit canons, portant environ cent hommes, et deux navires chargés de proviſions et de marchandiſes; ces deux navires étaient deſtinés à faire le commerce à la faveur de cette entrepriſe, car c'eſt le propre des Anglais de mêler le négoce à la guerre. L'eſcadre portait quatorze cents hommes d'équipage, parmi leſquels il y avait de vieux invalides et deux cents jeunes gens de recrue; c'était trop peu de forces, et on les fit encore partir trop tard. Cet armement ne fut en haute mer qu'à la fin de ſeptembre 1740. Il prend ſa route par l'île de Madère qui appartient au Portugal. Il s'avance aux îles du Cap-verd, et range les côtes du Bréſil. On ſe repoſa dans une petite île nommée Sainte-Catherine, couverte en tout temps de verdure et de fruits, à vingt-ſept degrés de latitude auſtrale; et après avoir enſuite côtoyé le pays froid et inculte des Patagons, ſur lequel on a débité tant de fables,

le commodore entra, ſur la fin de février 1741, dans le détroit de le Maire, ce qui fait plus de cent degrés de latitude franchis en moins de cinq mois. La petite chaloupe de huit canons, nommée le tryal, l'épreuve, fut le premier navire de cette eſpèce qui oſa doubler le cap Horn. Elle s'empara depuis dans la mer du Sud d'un bâtiment eſpagnol de ſix cents tonneaux, dont l'équipage ne pouvait comprendre comment il avait été pris par une barque venue d'Angleterre dans l'Océan pacifique.

Singulière aventure.

Cependant en doublant le cap Horn, après avoir paſſé le détroit de le Maire, des tempêtes extraordinaires battent les vaiſſeaux d'*Anſon*, et les diſperſent. Un ſcorbut d'une nature affreuſe fait périr la moitié de l'équipage; le ſeul vaiſſeau du commodore aborde dans l'île déſerte de Fernandez, dans la mer du Sud, en remontant vers le tropique du Capricorne.

Un lecteur raiſonnable, qui voit avec quelque horreur ces ſoins prodigieux que prennent les hommes pour ſe rendre malheureux, eux et leurs ſemblables, apprendra peut-être avec ſatisfaction que *George Anſon*, trouvant dans cette île déſerte le climat le plus doux et le terrain le plus fertile, y ſema des légumes et des fruits dont il avait apporté les ſemences et les noyaux, et qui bientôt couvrirent l'île entière. Des eſpagnols qui y relâchèrent quelques années après, ayant été faits depuis priſonniers en Angleterre, jugèrent qu'il n'y avait qu'*Anſon* qui eût pu réparer par cette attention généreuſe le mal que fait la guerre; et ils le remercièrent comme leur bienfaiteur.

On trouva ſur la côte beaucoup de lions de mer, dont les mâles ſe battent entre eux pour les femelles; et on fut étonné d'y voir dans les plaines des chèvres qui avaient les oreilles coupées, et qui par-là ſervirent de preuve aux aventures d'un anglais, nommé *Shelkriſt*, qui, abandonné dans cette île, y avait vécu ſeul pluſieurs années. Qu'il ſoit permis d'adoucir par ces petites circonſtances la triſteſſe d'une hiſtoire qui n'eſt qu'un récit de meurtres et de calamités. Une obſervation plus intéreſſante fut celle de la variation de la bouſſole, qu'on trouva conforme au ſyſtême de *Halley*. L'aiguille aimantée ſuivait exactement la route que ce grand aſtronome lui avait tracée. Il donna des lois à la matière magnétique, comme *Newton* en donna à toute la nature. (13) Et cette petite eſcadre, qui n'allait franchir des mers inconnues que dans l'eſpérance du pillage, ſervait la philoſophie ſans le ſavoir.

Belle obſervation.

Anſon, qui montait un vaiſſeau de ſoixante canons, ayant été rejoint par un vaiſſeau de guerre et par cette chaloupe nommée l'*épreuve*, fit en croiſant, vers cette île de Fernandez, pluſieurs priſes aſſez conſidérables. Mais bientôt après, s'étant avancé juſque vers la ligne équinoxiale, il oſa attaquer la ville de Paita ſur cette même côte de l'Amérique. Il ne ſe ſervit ni de ſes vaiſſeaux de guerre, ni de tout ce qui lui reſtait d'hommes pour tenter ce coup

Aventure plus ſingulière encore.

(13) On a pu le dire en Angleterre, mais cela n'eſt pas exact; les lois de la matière magnétique ſont encore inconnues, et le ſeront vraiſemblablement très-long-temps. Les phénomènes de l'aimant ſont trop compliqués, et paraiſſent dépendre de trop de cauſes pour que le génie ſeul puiſſe en deviner les lois. Cette découverte eſt au nombre de celles qui ne peuvent être que l'ouvrage du temps.

hardi. Cinquante ſoldats dans une chaloupe à rames firent l'expédition; ils abordent pendant la nuit; cette ſurpriſe ſubite, la confuſion et le déſordre que l'obſcurité redouble, multiplient et augmentent le danger. Le gouverneur, la garniſon, les habitans fuient de tous côtés. Le gouverneur va dans les terres raſſembler trois cents hommes de cavalerie et la milice des environs. Les cinquante anglais cependant font tranſporter paiſiblement pendant trois jours les tréſors qu'ils trouvent dans la douane et dans les maiſons. Des eſclaves nègres, qui n'avaient pas fui, eſpèce d'animaux appartenans au premier qui s'en ſaiſit, aident à enlever les richeſſes de leurs anciens maîtres. Les vaiſſeaux de guerre abordent. Le gouverneur n'eut ni la hardieſſe de redeſcendre dans la ville et d'y combattre, ni la prudence de traiter avec les vainqueurs pour le rachat de la ville et des effets qui reſtaient encore. *Anſon* fit réduire Paita en cendres, et partit, ayant dépouillé auſſi aiſément les Eſpagnols que ceux-ci avaient autrefois dépouillé les Américains. La perte pour l'Eſpagne fut de plus quinze cents mille piaſtres, le gain pour les Anglais d'environ cent quatre-vingts mille, ce qui, joint aux priſes précédentes, enrichiſſait déjà l'eſcadre. Le grand nombre enlevé par le ſcorbut laiſſait encore une plus grande part aux ſurvivans. Cette petite eſcadre remonta enſuite vis-à-vis Panama ſur la côte où l'on pêche les perles, et s'avança devant Acapulco, au revers du Mexique. Le gouvernement de Madrid ne ſavait pas alors le danger qu'il courait de perdre cette grande partie du monde.

Novembre 1741.

Si l'amiral *Vernon* qui avait aſſiégé Carthagène ſur la mer oppoſée eût réuſſi, il pouvait donner la main au commodore *Anſon*. L'iſthme de Panama était pris à droite et à gauche par les Anglais, et le centre de la nomination eſpagnole perdu. Le miniſtère de Madrid, averti long-temps auparavant, avait pris des précautions qu'un malheur preſque ſans exemple rendait inutiles. Il prévint l'eſcadre d'*Anſon* par une flotte plus nombreuſe, plus forte d'hommes et d'artillerie, ſous le commandement de dom *Joſeph Pizarro*. Les mêmes tempêtes qui avaient aſſailli les Anglais, diſpersèrent les Eſpagnols avant qu'ils puſſent atteindre le détroit de le Maire. Non-ſeulement le ſcorbut qui fit périr la moitié des Anglais, attaqua les Eſpagnols avec la même furie, mais des proviſions qu'on attendait de Buénos-Aires n'étant point venues, la faim ſe joignit au ſcorbut. Deux vaiſſeaux eſpagnols, qui ne portaient que des mourans, furent fracaſſés ſur les côtes; deux autres échouèrent. Le commandant fut obligé de laiſſer ſon vaiſſeau amiral à Buénos-Aires; il n'y avait plus aſſez de mains pour le gouverner, et ce vaiſſeau ne put être réparé qu'au bout de trois années; de ſorte que le commandant de cette flotte retourna en Eſpagne, en 1746, avec moins de cent hommes, qui reſtaient de deux mille ſept cents dont ſa flotte était montée; événement funeſte qui ſert à faire voir que la guerre ſur mer eſt plus dangereuſe que ſur terre, puiſque ſans combattre on eſſuie preſque toujours les dangers et les extrémités les plus horribles.

Les malheurs de *Pizarro* laiſsèrent *Anſon* en pleine

liberté dans la mer du Sud ; mais les pertes qu'*Anſon* avait faites de ſon côté le mettaient hors d'état de faire de grandes entrepriſes ſur les terres, et ſur-tout depuis qu'il eut appris par les priſonniers le mauvais ſuccès du ſiége de Carthagène, et que le Mexique était raſſuré.

Anſon réduiſit donc ſes entrepriſes et ſes grandes eſpérances à ſe ſaiſir d'un galion immenſe, que le Mexique envoie tous les ans dans les mers de la Chine à l'île de Manille, capitale des Philippines, ainſi nommées parce qu'elles furent découvertes ſous le règne de *Philippe II.*

Ce galion chargé d'argent ne ſerait point parti ſi on avait vu les Anglais ſur les côtes, et il ne devait mettre à la voile que long-temps après leur départ. Le commodore va donc traverſer l'Océan pacifique, et tous les climats oppoſés à l'Afrique, entre notre tropique et l'équateur. L'avarice, devenue honorable par la fatigue et le danger, lui fait parcourir le globe avec deux vaiſſeaux de guerre.

Le ſcorbut pourſuit encore l'équipage ſur ces mers, et l'un des vaiſſeaux feſant eau de tous côtés, on eſt obligé de l'abandonner, et de le brûler au milieu de la mer, de peur que ſes débris ne ſoient portés dans quelques îles des Eſpagnols, et ne leur deviennent utiles. Ce qui reſtait de matelots et de ſoldats ſur ce vaiſſeau paſſe dans celui d'*Anſon*, et le commodore n'a plus de ſon eſcadre que ſon ſeul vaiſſeau, nommé le centurion, monté de ſoixante canons, ſuivi de deux eſpèces de chaloupes. Le centurion, échappé ſeul à tant de dangers, mais délâbré lui-même, et ne portant que des malades,

relâche pour ſon bonheur dans une des îles Mariannes, qu'on nomme Tinian, alors preſque entièrement déſerte; peuplée naguère de trente mille ames, mais dont la plupart des habitans avaient péri par une maladie épidémique, et dont le reſte avait été tranſporté dans une autre île par les Eſpagnols.

Le ſéjour de Tinian ſauva l'équipage. Cette île, plus fertile que celle de Fernandez, offrait de tous côtés, en bois, en eau pure, en animaux domeſtiques, en fruits, en légumes, tout ce qui peut ſervir à la nourriture, aux commodités de la vie, et au radoub d'un vaiſſeau. Ce qu'on trouva de plus ſingulier, eſt un arbre dont le fruit d'un goût agréable peut remplacer le pain; tréſor réel qui tranſplanté, s'il ſe pouvait, dans nos climats, ſerait bien préférable à ces richeſſes de convention, qu'on va ravir parmi tant de périls au bout de la terre. De cette île il range celle de Formoſe, et cingle vers la Chine à Macao, à l'entrée de la rivière de Kanton, pour radouber le ſeul vaiſſeau qui lui reſte.

Macao appartient depuis cent cinquante ans aux Portugais. L'empereur de la Chine leur permit de bâtir une ville dans une petite île qui n'eſt qu'un rocher, mais qui leur était néceſſaire pour leur commerce. Les Chinois n'ont jamais violé depuis ce temps les priviléges accordés aux Portugais. Cette fidélité devait, ce me ſemble, déſarmer l'auteur anglais qui a donné au public l'hiſtoire de l'expédition de l'amiral *Anſon*. Cet hiſtorien, d'ailleurs judicieux, inſtructif et bon citoyen, ne parle des Chinois que comme d'un peuple mépriſable, ſans

foi et ſans induſtrie. Quant à leur induſtrie, elle n'eſt en rien de la nature de la nôtre; quant à leurs mœurs, je crois qu'il faut plutôt juger d'une puiſſante nation, par ceux qui ſont à la tête, que par la populace des extrémités d'une province. Il me paraît que la foi des traités, gardée par le gouvernement pendant un ſiècle et demi, fait plus d'honneur aux Chinois qu'ils ne reçoivent de honte de l'avidité et de la fourberie d'un vil peuple d'une côte de ce vaſte empire. Faut-il inſulter la nation la plus ancienne et la plus policée de la terre, parce que quelques malheureux ont voulu dérober à des anglais, par des larcins et par des gains illicites, la vingt millième partie tout au plus de ce que les Anglais allaient voler par force aux Eſpagnols dans la mer de la Chine? Il n'y a pas long-temps que les voyageurs éprouvaient des vexations beaucoup plus grandes dans plus d'un pays de l'Europe. Qu'aurait dit un Chinois, ſi ayant fait naufrage ſur les côtes de l'Angleterre, il avait vu les habitans courir en foule s'emparer avidement à ſes yeux de tous ſes effets naufragés?

Le commodore ayant mis ſon vaiſſeau en très-bon état à Macao, par le ſecours des Chinois, et ayant reçu ſur ſon bord quelques matelots indiens et quelques hollandais qui lui parurent des hommes de ſervice, il remet à la voile, feignant d'aller à Batavia, le diſant même à ſon équipage; mais n'ayant en effet d'autre objet que de retourner vers les Philippines, à la pourſuite de ce galion, qu'il préſumait être alors dans ces parages. Dès qu'il eſt en pleine mer, il fait part de ſon projet à tout ſon monde.

monde. L'idée d'une ſi riche priſe les remplit de joie et d'eſpérance, et redoubla leur courage.

Enfin, le 9 juin 1743, on découvre ce vaiſſeau qu'on pourſuivait depuis ſi long-temps d'un bout de l'hémiſphère à l'autre. Il avançait vers Manille, monté de ſoixante-quatre canons, dont vingt-huit n'étaient que de quatre livres de balle à cartouche. Cinq cents cinquante hommes de combat compoſaient l'équipage. Le tréſor qu'il portait n'était que d'environ quinze cents mille piaſtres en argent, avec de la cochenille; parce tout le tréſor, qui eſt d'ordinaire le double, ayant été partagé, la moitié avait été portée ſur un autre galion.

Le commodore n'avait ſur ſon vaiſſeau le Centurion que deux cents quarante hommes. Le capitaine du galion ayant aperçu l'ennemi, aima mieux haſarder le tréſor que perdre ſa gloire en fuyant devant un anglais, et fit force de voiles hardiment pour le venir combattre.

La fureur de ravir des richeſſes, plus forte que le devoir de les conſerver pour ſon roi, l'expérience des Anglais et les manœuvres ſavantes du commodore lui donnèrent la victoire. Il n'eut que deux hommes tués dans le combat; le galion perdit ſoixante et ſept hommes tués ſur les ponts, et il eut quatre-vingt-quatre bleſſés. Il lui reſtait encore plus de monde qu'au commodore; cependant il ſe rendit. Le vainqueur retourna à Kanton avec cette riche priſe. Il y ſoutint l'honneur de ſa nation, en refuſant de payer à l'empereur de la Chine les impôts que doivent tous les étrangers. Il prétendait qu'un vaiſſeau de guerre n'en devait pas : ſa conduite en

impoſa. Le gouverneur de Kanton lui donna une audience, à laquelle il fut conduit à travers deux haies de ſoldats, au nombre de dix mille; après quoi il retourna dans ſa patrie par les îles de la Sonde et par le cap de Bonne-Eſpérance. Ayant ainſi fait le tour du monde en victorieux, il aborda en Angleterre, le 4 juin 1744, après un voyage de trois ans et demi.

Il fit porter à Londres en triomphe, ſur trente-deux chariots, au ſon des tambours et des trompettes, et aux acclamations de la multitude, les richeſſes qu'il avait conquiſes. Ses priſes ſe montaient en argent et en or à dix millions, monnaie de France, qui furent le prix du commodore, de ſes officiers, des matelots et des ſoldats, ſans que le roi entrât en partage du fruit de leurs fatigues et de leur valeur. Ces richeſſes, circulant bientôt dans la nation, contribuèrent à lui faire ſupporter les frais immenſes de la guerre.

De ſimples corſaires firent des priſes encore plus conſidérables. Le capitaine *Talbot* prit avec ſon ſeul vaiſſeau deux navires français qu'il crut d'abord venir de la Martinique, et ne porter que des marchandiſes communes : mais ces deux bâtimens malouins avaient été frétés par les Eſpagnols avant que la guerre eût été déclarée entre la France et l'Angleterre ; ils croyaient revenir en ſureté. Un eſpagnol, qui avait été gouverneur du Perou, était ſur l'un de ces vaiſſeaux ; et tous les deux rapportaient des tréſors en or, en argent, en diamans et en marchandiſes précieuſes. Cette priſe était eſtimée vingt-ſix millions de livres. L'équipage du corſaire

fut si étonné de ce qu'il voyait qu'il ne daigna pas prendre les bijoux que chaque passager espagnol portait sur soi. Il n'y en avait presqu'aucun qui n'eût une épée d'or et un diamant au doigt; on leur laissa tout : et quand *Talbot* eut amené ses prises au port de Kingsale, en Irlande, il fit présent de vingt guinées à chacun des matelots et des domestiques espagnols. Le butin fut partagé entre deux vaisseaux corsaires, dont l'un, qui était compagnon de *Talbot*, avait poursuivi en vain un autre vaisseau, nommé l'Espérance, le plus riche des trois. Chaque matelot de ces deux corsaires eut huit cents cinquante guinées pour sa part; les deux capitaines eurent chacun trois mille cinq cents guinées. Le reste fut partagé entre les associés, après avoir été porté en triomphe de Bristol à Londres, sur quarante-trois chariots. La plus grande partie de cet argent fut prêtée au roi même, qui en fit une rente aux propriétaires. Cette seule prise valait au-delà d'une année de revenu de la Flandre entière. On peut juger si de telles aventures encourageaient les Anglais à aller en course, et relevaient les espérances d'une partie de la nation, qui envisageait dans les calamités publiques des avantages si prodigieux.

CHAPITRE XXVIII.

Louisbourg. Combats de mer : priſes immenſes que font les Anglais.

UNE autre entrepriſe, commencée plus tard que celle de l'amiral *Anſon*, montre bien de quoi eſt capable une nation commerçante à la fois et guerrière. Je veux parler du ſiége de Louisbourg ; ce ne fut point une opération du cabinet des miniſtres de Londres, ce fut le fruit de la hardieſſe des marchands de la nouvelle Angleterre. Cette colonie, l'une des plus floriſſantes de la nation anglaiſe, eſt éloignée d'environ quatre-vingts lieues de l'île de Louisbourg ou du Cap-Breton, île alors importante pour les Français, ſituée vers l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, la clef de leurs poſſeſſions dans le nord de l'Amérique. Ce territoire avait été confirmé à la France par la paix d'Utrecht. La pêche de la morue, qui ſe fait dans ſes parages, était l'objet d'un commerce utile, qui employait par an plus de cinq cents petits vaiſſeaux de Bayonne, de Saint-Jean-de-Luz, du Havre-de-Grâce et d'autres villes ; on en rapportait au moins trois mille tonneaux d'huile, néceſſaires pour les manufactures de toute eſpece. C'était une école de matelots ; et ce commerce, joint à celui de la morue, faiſait travailler dix mille hommes, et circuler dix millions.

Un negociant, nommé *Vaugan*, propoſe à ſes

concitoyens de la nouvelle Angleterre de lever des troupes pour aſſiéger Louisbourg. On reçoit cette idée avec acclamation. On fait une loterie, dont le produit ſoudoie une petite armée de quatre mille hommes. On les arme, on les approviſionne, on leur fournit des vaiſſeaux de tranſport ; tout cela aux dépens des habitans. Ils nomment un général ; mais il leur fallait l'agrément de la cour de Londres ; il leur fallait ſur-tout des vaiſſeaux de guerre. Il n'y eut de perdu que le temps de demander. La cour envoie l'amiral *Waren* avec quatre vaiſſeaux protéger cette entrepriſe de tout un peuple.

Louisbourg eſt une place qui pouvait ſe défendre, et rendre tous ces efforts inutiles ſi on avait eu aſſez de munitions : mais c'eſt le ſort de la plupart des établiſſemens éloignés, qu'on leur envoie rarement d'aſſez bonne heure ce qui leur eſt néceſſaire. A la première nouvelle des préparatifs contre la colonie, le miniſtre de la marine de France fait partir un vaiſſeau de ſoixante-quatre canons, chargé de tout ce qui manquait à Louisbourg. Le vaiſſeau arrive pour être pris à l'entrée du port par les Anglais. Le commandant de la place, après une vigoureuſe défenſe de cinquante jours, fut obligé de ſe rendre. Les Anglais lui firent des conditions : ce fut d'emmener eux-mêmes en France la garniſon et tous les habitans au nombre de deux mille. On fut étonné à Breſt de recevoir, quelques mois après, une colonie entière de Français, que des vaiſſeaux anglais laiſsèrent ſur le rivage.

La priſe de Louisbourg fut encore fatale à la compagnie françaiſe des Indes ; elle avait pris à

ferme le commerce des pelleteries du Canada, et ſes vaiſſeaux au retour des grandes Indes venaient ſouvent mouiller à Louisbourg. Deux gros vaiſſeaux de la compagnie y abordent immédiatement après ſa priſe, et ſe livrent eux-mêmes. Ce ne fut pas tout; une fatalité non moins ſingulière enrichit encore les nouveaux poſſeſſeurs du Cap-Breton. Un gros bâtiment eſpagnol, nommé l'Eſpérance, qui avait échappé à des armateurs, croyait trouver ſa ſureté dans le port de Louisbourg, comme les autres; il y trouva ſa perte comme eux. La charge de ces trois navires, qui vinrent ainſi ſe rendre eux-mêmes du fond de l'Aſie et de l'Amérique, allait à vingt-cinq millions de livres. Si dès long-temps on a appelé la guerre un jeu de haſard, les Anglais en une année gagnèrent à ce jeu environ trois millions de livres ſterling. Non-ſeulement les vainqueurs comptaient garder à jamais Louisbourg, mais ils firent des préparatifs pour s'emparer de toute la nouvelle France.

Il ſemble que les Anglais duſſent faire de plus grandes entrepriſes maritimes. Ils avaient alors ſix vaiſſeaux de 100 pièces de canon, treize de 90, quinze de 80, vingt-ſix de 70, trente-trois de 60. Il y en avait trente-ſept de 50 à 54 canons; et au-deſſous de cette forme, depuis les frégates de 40 canons juſqu'aux moindres, on en comptait juſqu'à cent quinze. Ils avaient encore quatorze galiotes à bombes et dix brûlots. C'était en tout deux cents ſoixante-trois vaiſſeaux de guerre, indépendamment des corſaires et des vaiſſeaux de tranſport. Cette marine avait le fonds de quarante mille matelots. Jamais aucune nation n'a eu de pareilles forces. Tous ces vaiſſeaux

ne pouvaient être armés à la fois, il s'en fallait beaucoup ; le nombre des soldats était trop disproportionné : mais enfin, en 1746 et 1747, les Anglais avaient à la fois une flotte dans les mers de l'Ecosse et d'Irlande, une à Spithead, une aux Indes orientales, une vers la Jamaïque, une à Antigoa, et ils en armaient de nouvelles selon le besoin.

Il fallut que la France résistât pendant toute la guerre, n'ayant en tout qu'environ trente-cinq vaisseaux de roi à opposer à cette puissance formidable. Il devenait plus difficile de jour en jour, de soutenir les colonies. Si on ne leur envoyait pas de gros convois, elles demeuraient sans secours à la merci des flottes anglaises. Si les convois partaient ou de France ou des îles, ils couraient risque étant escortés d'être pris avec leurs escortes. En effet les Français essuyèrent quelquefois des pertes terribles ; car une flotte marchande de quarante voiles, venant en France de la Martinique, sous l'escorte de quatre vaisseaux de guerre, fut rencontrée par une flotte anglaise ; il y en eut trente de pris, coulés à fond ou échoués ; deux vaisseaux de l'escorte, dont l'un était de quatre-vingts canons, tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Oct. 1745.

En vain on tenta d'aller dans l'Amérique septentrionale, pour essayer de reprendre le Cap-Breton, ou pour ruiner la colonie anglaise d'Annapolis dans la nouvelle Ecosse. Le duc d'*Enville*, de la maison de *la Rochefoucauld*, y fut envoyé avec quatorze vaisseaux. C'était un homme d'un grand courage, d'une politesse et d'une douceur de mœurs que les Français seuls conservent dans la rudesse attachée Juin 1746.

au ſervice maritime ; mais la force de ſon corps ne
Septembre. ſecondait pas celle de ſon ame. Il mourut de maladie ſur le rivage barbare de Chiboctou, après avoir vu ſa flotte diſperſée par des tempêtes. C'eſt lui dont la veuve s'eſt fait dans Paris une ſi grande réputation par ſes vertus courageuſes, et par la conſtance d'une ame forte, qualité rare en France.

Un des plus grands avantages que les Anglais eurent ſur mer fut le combat naval de Finiſterre ; combat où ils prirent ſix gros vaiſſeaux de roi, et ſept de la compagnie des Indes armés en guerre, dont quatre ſe rendirent dans le combat et trois autres enſuite ; le tout portant quatre mille hommes d'équipage.

Londres eſt remplie de négocians et de gens de mer qui s'intéreſſent beaucoup plus aux ſuccès maritimes qu'à tout ce qui ſe paſſe en Allemagne ou en Flandre. Ce fut dans la ville un tranſport de joie inoui, quand on vit arriver dans la Tamiſe le même vaiſſeau le Centurion, ſi fameux par ſon expédition autour du monde ; il apportait la nouvelle de la bataille de Finiſterre gagnée par ce même
16 mai 1747. *Anſon*, devenu à juſte titre vice-amiral-général, et par l'amiral *Waren*. On vit arriver vingt-deux chariots chargés de l'or, de l'argent et des effets pris ſur la flotte de France. La perte de ces effets et de ces vaiſſeaux fut eſtimée plus de vingt millions de France. De l'argent de cette priſe on frappa quelques eſpèces, ſur leſquelles on voyait pour légende *Finiſterre ;* monument flatteur à la fois et encourageant pour la nation, et imitation glorieuſe de l'uſage qu'avaient les Romains de graver ainſi ſur la monnaie courante,

comme sur des médailles, les plus grands événemens de leur empire. Cette victoire était plus heureuse et plus utile qu'étonnante. Les amiraux *Anson* et *Waren* avaient combattu avec dix-sept vaisseaux de guerre contre six vaisseaux de roi, dont le meilleur ne valait pas, pour la construction, le moindre navire de la flotte anglaise.

Ce qu'il y avait de surprenant, c'est que le marquis de *la Jonquière*, chef de cette escadre, eût soutenu long-temps le combat et donné encore à un convoi qu'il amenait de la Martinique le temps d'échapper. Le capitaine du vaisseau le Windsor s'exprimait ainsi dans sa lettre sur cette bataille : *Je n'ai jamais vu une meilleure conduite que celle du commodore français; et pour dire la vérité, tous les officiers de cette nation ont montré un grand courage; aucun d'eux ne s'est rendu que quand il leur a été absolument impossible de manœuvrer.*

Il ne restait plus aux Français, sur ces mers, que sept vaisseaux de guerre pour escorter les flottes marchandes aux îles de l'Amérique, sous le commandement de M. de l'*Estanduère*. Ils furent rencontrés par quatorze vaisseaux anglais. On se battit comme à Finisterre, avec le même courage et la même fortune. Le nombre l'emporta, et l'amiral *Hawkes* amena dans la Tamise six vaisseaux des sept qu'il avait combattus. 14 octobre 1747.

La France n'avait plus alors qu'un seul vaisseau de guerre. On connut dans toute son étendue la faute du cardinal de *Fleuri*, d'avoir négligé la mer; cette faute est difficile à réparer. La marine est un

art et un grand art. On a vu quelquefois de bonnes troupes de terre formées en deux ou trois années par des généraux habiles et appliqués ; mais il faut un long temps pour se procurer une marine redoutable.

CHAPITRE XXIX.

De l'Inde, de Madras, de Pondichéri. Expédition de la Bourdonnais. Conduite de Dupleix, &c.

PENDANT que les Anglais portaient leurs armes victorieuses sur tant de mers, et que tout le globe était le théâtre de la guerre, ils en ressentirent enfin les effets dans leur colonie de Madras. Un homme à la fois négociant et guerrier, nommé *Mahé de la Bourdonnais*, vengea l'honneur du pavillon français au fond de l'Asie.

Pour rendre cet événement plus sensible, il est nécessaire de donner quelque idée de l'Inde, du commerce des Européans dans cette vaste et riche contrée, et de la rivalité qui régna entre eux, rivalité souvent soutenue par les armes.

Les nations européanes ont inondé l'Inde. On a su y faire de grands établissemens, on y a porté la guerre, plusieurs y ont fait des fortunes immenses, peu se sont appliqués à connaître les antiquités de ce pays plus renommé autrefois pour sa religion, ses sciences et ses lois que pour ces richesses qui ont fait de nos jours l'unique objet de nos voyages.

Un anglais (*q*) qui a demeuré trente ans dans le Bengale, et qui ſait les langues moderne et ancienne des brames, détruit tout ce vain amas d'erreurs dont ſont remplies nos hiſtoires des Indes, et confirme ce que le petit nombre d'hommes inſtruits en a penſé. (*r*) Ce pays eſt, ſans contredit, le plus anciennement policé qui ſoit dans le monde; les ſavans chinois même lui accordent cette ſupériorité. Les plus anciens monumens que l'empereur *Cam-hi* avait recueillis dans ſon cabinet de curioſités, étaient tous indiens. Le docte et infatigable anglais qui a copié, en 1754, leur première loi écrite, nommée le Shaſta, antérieure au Veidam, aſſure que cette loi a quatre mille ſix cents ſoixante et ſix ans d'antiquité dans le temps qu'il la copie. Long-temps avant ce monument, le plus ancien de la terre, s'il faut l'en croire, cette loi était conſacrée par la tradition et par des hiéroglyphes antiques.

On ne fait d'ordinaire aucune difficulté dans toutes les relations de l'Inde, copiées ſans examen les unes ſur les autres, de diviſer toutes les nations des Indiens en mahométans et en idolâtres; mais il eſt avéré que les brames et les banians, loin d'être idolâtres, ont toujours reconnu un ſeul Dieu créateur que leurs livres appellent toujours l'ETERNEL; ils le reconnaiſſent encore au milieu de toutes les ſuperſtitions qui défigurent leur ancien culte. Nous

(*q*) M. *Holwell.*

(*r*) *J'ai étudié*, dit-il, *tout ce qui a été écrit ſur les Indiens, depuis Arrien juſqu'à l'abbé Guyon même; et je n'ai trouvé qu'erreur et menſonge.* (pag. 5 de la préface.)

avons cru, en voyant les figures monſtrueuſes expoſées dans leurs temples à la vénération publique, qu'ils adoraient des diables, quoique ces peuples n'aient jamais entendu parler du diable. Ces repréſentations ſymboliques n'étaient autre choſe que les emblêmes des vertus. La vertu en général eſt figurée comme une belle femme qui a dix bras pour réſiſter aux vices. Elle porte une couronne, elle eſt montée ſur un dragon, et tient du premier de ſes bras droits une pique, dont la pointe reſſemble à une fleur de lis. Ce n'eſt pas ici le lieu d'entrer dans le détail de toutes leurs antiques cérémonies qui ſe ſont conſervées juſqu'à nos jours, ni de diſcuter le Chaſtabat et le Veidam, ni de montrer à quel point les brames d'aujourd'hui ont dégénéré de leurs ancêtres; mais quoique leur aſſerviſſement aux Tartares, l'horrible cupidité et les débauches des européans établis ſur leurs côtes, les aient rendus pour la plupart fourbes et méchans; cependant l'auteur qui a vécu ſi long-temps avec eux, dit que les brames qui n'ont point été corrompus par aucune fréquentation avec les commerçans d'Europe, ou par les intrigues des cours des Nababs, *ſont le modèle le plus pur de la vraie piété qu'on puiſſe trouver ſur la face de la terre.* (*s*)

Le climat de l'Inde eſt ſans contredit le plus

(*s*) Le grand-prêtre de l'ile Chéringam, dans la province d'Arcate, qui juſtifia le chevalier *Laſs* contre les accuſations du gouverneur *Dupleix*, était un vieillard de cent années, reſpecté pour ſa vertu incorruptible. Il ſavait le français, et rendit de grands ſervices à la compagnie des Indes. C'eſt lui qui traduiſit l'Ezourveidam, dont j'ai remis le manuſcrit à la bibliothèque du roi.

favorable à la nature humaine. Il n'eſt pas rare d'y voir des vieillards de ſix vingts ans. Les triſtes mémoires de notre compagnie des Indes nous apprennent que dans une bataille livrée par un vice-roi, tyran de ce pays, contre un autre tyran, l'un des deux, nommé *Anaverdikan*, que nous fîmes aſſaſſiner dans le combat par un traître de ſes ſuivans, était âgé de cent ſept années, et qu'il avait ramené trois fois ſes ſoldats à la charge. L'empereur *Aurengzeb* vécut plus de cent ans. *Niſan Elmoluk*, grand-chancelier de l'empire ſous *Mahomet-Sha*, détrôné et rétabli par *Sha-Nadir*, eſt mort à l'âge de cent ans révolus. Quiconque eſt ſobre dans ces pays, jouit d'une vie longue et ſaine.

Les Indiens auraient été les peuples du monde les plus heureux, s'ils avaient pu demeurer inconnus aux Tartares et à nous. L'ancienne coutume immémoriale de leurs philoſophes, de finir leurs jours ſur un bûcher, dans l'eſpoir de recommencer une nouvelle carrière, et celle des femmes, de ſe brûler ſur le corps de leurs maris pour renaître avec eux ſous une forme différente, prouvent une grande ſuperſtition, mais auſſi un grand courage dont nous n'approchons pas. Ces peuples autrefois avaient horreur de tuer leurs ſemblables, et ne craignaient pas de ſe tuer eux-mêmes. Les femmes dans les caſtes des brames ſe brûlent encore, mais plus rarement qu'autrefois. Nos dévotes affligent leur corps; celles-ci le détruiſent, et toutes vont contre le but de la nature, dans l'idée que ce corps ſera plus heureux.

L'horreur de répandre le ſang des bêtes augmenta

chez cette antique nation celle de répandre le ſang des hommes. La douceur de leurs mœurs en fit toujours de très-mauvais ſoldats. C'eſt une vertu qui a cauſé leurs malheurs, et qui les a fait eſclaves. Le gouvernement tartare, qui eſt préciſément celui de nos anciens grands fiefs, ſoumet preſque tous ces peuples à de petits brigands, nommés par des vice-rois, leſquels ſont inſtitués par l'empereur. Tous ces tyrans ſont très-riches et le peuple très-pauvre. C'eſt cette adminiſtration qui fut établie dans l'Europe, dans l'Aſie et dans l'Afrique, par les Goths, les Vandales, les Francs, les Turcs, tous originaires de la Tartarie, gouvernement entièrement contraire à celui des anciens Romains, et encore plus à celui des Chinois, le meilleur qui ſoit ſur la terre, après celui du petit nombre de peuplades policées qui ont conſervé leur liberté.

Les Marattes, dans ces vaſtes pays, ſont preſque les ſeuls qui ſoient libres. Ils habitent des montagnes derrière la côte de Malabar, entre Goa et Bombai, dans l'eſpace de plus de ſept cents milles. Ce ſont les Suiſſes de l'Inde, auſſi guerriers, moins policés, mais plus nombreux et par-là plus redoutables. Les vice-rois qui ſe font la guerre achètent leur ſecours, les payent, et les craignent.

La prodigieuſe ſupériorité de génie et de force qu'ont les Européans ſur les Aſiatiques orientaux, eſt aſſez prouvée par les conquêtes que nos peuples ont faites chez ces nations, et qu'ils ſe diſputent encore tous les jours. Les Portugais, établis les premiers ſur les côtes de l'Inde, portèrent leurs armes et leur religion dans l'étendue de plus de deux mille

lieues, depuis le cap de Bonne-Eſpérance juſqu'à Malaca, ayant des comptoirs et des forts qui ſe ſecouraient les uns les autres. *Philippe II*, maître du Portugal, aurait pu former dans l'Inde une domination auſſi avantageuſe pour le moins que celle du Pérou et du Mexique; et ſans le courage et l'induſtrie des Hollandais et enſuite des Anglais, le pape aurait donné plus d'évêchés réels dans ces vaſtes contrées, qu'il n'en confère en Italie, et en aurait retiré plus d'argent qu'il n'en lève ſur les peuples devenus ſes ſujets.

On n'ignore pas que les Hollandais ſont ceux qui ont les plus grands établiſſemens dans cette partie du monde, depuis les îles de la Sonde juſqu'à la côte de Malabar. Les Anglais viennent après eux. Ils ſont preſque ſur les deux côtes de la preſqu'île de l'Inde et juſque dans le Bengale. Les Français, arrivés les derniers, ont été les plus mal partagés. C'eſt leur ſort dans l'Inde orientale comme dans l'occidentale.

Leur compagnie établie par *Louis XIV*, anéantie en 1712, renaiſſante en 1720 dans Pondichéri, paraiſſait, ainſi qu'on l'a déjà dit, très-floriſſante; elle avait beaucoup de vaiſſeaux, de commis, de directeurs, même des canons et des ſoldats; mais elle n'a jamais pu fournir le moindre dividende à ſes actionnaires du produit de ſon commerce. C'eſt la ſeule compagnie de l'Europe qui ſoit dans ce cas; et, au fond, ſes actionnaires et ſes créanciers n'ont jamais été payés que de la conceſſion faite par le roi d'une partie de la ferme du tabac, abſolument étrangère à ſon négoce. Par cela même elle floriſſait

à Pondichéri : car l'argent de ſes retours était employé à augmenter ſes fonds, à fortifier la ville, à l'embellir, à ſe ménager dans l'Inde des alliés utiles.

Dupleix, homme auſſi actif qu'intelligent, et auſſi méditatif que laborieux, avait dirigé long-temps le comptoir de Chandernagor ſur le Gange, dans la fertile et riche province de Bengale, à onze cents milles de Pondichéri, y avait formé un vaſte établiſſement, bâti une ville, équipé quinze vaiſſeaux. C'était une conquête de génie et d'induſtrie, bien préférable à toutes les autres. La compagnie trouva bon que chaque particulier fît alors le commerce pour ſon propre avantage. L'adminiſtrateur en la ſervant acquit une immenſe fortune. Chacun s'enrichit. Il créa encore un autre établiſſement à Patna, en remontant le Gange juſqu'à trente lieues de Bénarès, cette antique école des brachmanes.

Tant de ſervices lui méritèrent le gouvernement général des établiſſemens français à Pondichéri, en 1742. Ce fut alors que la guerre s'alluma entre l'Angleterre et la France. On a déjà remarqué que le contre-coup de ces guerres ſe fait toujours ſentir aux extrémités du monde en Aſie et en Amérique.

Les Anglais ont, à quatre-vingt-dix milles de Pondichéri, la ville de Madraſs dans la province d'Arcate. Cet établiſſement eſt pour l'Angleterre ce que Pondichéri eſt pour la France. Ces deux villes ſont rivales; mais le commerce eſt ſi vaſte de ce monde au nôtre, l'induſtrie européane eſt ſi active, ſi ſupérieure à celle des Indiens, que ces deux colonies pouvaient s'enrichir ſans ſe nuire.

Dupleix

Dupleix, gouverneur de Pondichéri, et chef de la nation françaiſe dans les Indes, avait propoſé la neutralité à la compagnie anglaiſe. Rien n'était plus convenable à des commerçans, qui ne doivent point vendre des étoffes et du poivre à main armée. Le commerce eſt fait pour être le lien des nations, pour conſoler la terre, et non pour la dévaſter. L'humanité et la raiſon avaient fait ces offres ; la fierté et l'avarice les refusèrent. Les Anglais ſe flattaient, non ſans vraiſemblance, d'être aiſément vainqueurs ſur les mers de l'Inde comme ailleurs, et d'anéantir la compagnie de France.

Mahé de la Bourdonnais était, comme les du *Queſne*, les *Bart*, les du *Gué-Trouin*, capable de faire beaucoup avec peu, et auſſi intelligent dans le commerce qu'habile dans la marine. Il était gouverneur des îles de Bourbon et de la Maurice, nommé à ces emplois par le roi, et gérant au nom de la compagnie. Ces îles étaient devenues floriſſantes ſous ſon adminiſtration : il ſort enfin de l'île de Bourbon avec neuf vaiſſeaux armés par lui en guerre, chargés d'environ deux mille trois cents blancs et de huit cents noirs, qu'il a diſciplinés lui-même, et dont il a fait de bons canonniers. Une eſcadre anglaiſe ſous l'amiral *Barnet* croiſait dans ces mers, défendait Madraſs, inquiétait Pondichéri, et feſait beaucoup de priſes. Il attaque cette eſcadre, il la diſperſe, et ſe hâte d'aller mettre le ſiége devant Madraſs.

Des députés vinrent lui repréſenter qu'il n'était pas permis d'attaquer les terres du grand-mogol. Ils avaient raiſon ; c'eſt le comble de la faibleſſe aſiatique de le ſouffrir, et de l'audace européane de 6 juillet 1746.

le tenter. Les Français débarquent ſans réſiſtance ; leur canon eſt amené devant les murailles de la ville mal fortifiée, défendue par une garniſon de cinq cents ſoldats. L'établiſſement anglais conſiſtait dans le fort Saint-George, où étaient tous les magaſins ; dans la ville qu'on nomme *Blanche*, qui n'eſt habitée que par des européans ; dans celle qu'on nomme *Noire*, peuplée de négocians et d'ouvriers de toutes les nations de l'Inde, juifs, banians, arméniens, mahométans, idolâtres, nègres de différentes eſpèces, indiens rouges, indiens de couleur bronzée : cette multitude allait à cinquante mille ames. Le gouverneur fut bientôt obligé de ſe rendre. La rançon de la ville fut évaluée à onze cents mille pagodes, qui valent environ neuf millions de France.

La Bourdonnais avait un ordre exprès du miniſtère *de ne garder aucune des conquêtes qu'il pourrait faire dans l'Inde ;* ordre peut-être inconſidéré comme tous ceux qu'on donne de loin ſur des objets qu'on n'eſt pas à portée de connaître. Il exécuta ponctuellement cet ordre, et reçut des otages et des ſuretés pour le payement de cette conquête qu'il ne gardait pas. Jamais on ne ſut ni mieux obéir, ni rendre un plus grand ſervice. Il eut encore le mérite de mettre l'ordre dans la ville, de calmer les frayeurs des femmes, toutes réfugiées dans des temples et dans des pagodes, de les faire reconduire chez elles avec honneur, et de rendre enfin la nation victorieuſe reſpectable et chère aux vaincus.

Le ſort de la France a preſque toujours été que ſes entrepriſes et même ſes ſuccès, hors de ſes frontières, lui ſont devenus funeſtes. *Dupleix*, gouverneur de

la compagnie des Indes, eut le malheur d'être jaloux de *la Bourdonnais*. Il caſſa la capitulation, s'empara de ſes vaiſſeaux, et voulut même le faire arrêter. Les Anglais et les habitans de Madraſs, qui comptaient ſur le droit des gens, demeurèrent interdits, quand on leur annonça la violation du traité et de la parole d'honneur donnée par *la Bourdonnais*. Mais l'indignation fut extrême, quand *Dupleix* s'étant rendu maître de la ville Noire la détruiſit de fond en comble. Cette barbarie fit beaucoup de mal aux colons innocens, ſans faire aucun bien aux Français. La rançon qu'on devait recueillir fut perdue, et le nom français fut en horreur dans l'Inde.

Au milieu des aigreurs, des reproches, des voies, de fait, qu'une telle conduite produiſait, *Dupleix* fit ſigner par le conſeil de Pondichéri, et par les principaux citoyens qui étaient à ſes ordres, les mémoires les plus outrageans contre ſon rival. On l'accuſait d'avoir exigé de Madraſs une rançon trop faible, et d'avoir reçu pour lui des préſens trop conſidérables.

Enfin, pour prix du plus ſignalé ſervice, le vainqueur de Madraſs en arrivant à Paris fut enfermé à la baſtille. Il y reſta trois ans et demi, pendant qu'on envoyait chercher des témoins contre lui dans l'Inde. La permiſſion de voir ſa femme et ſes enfans lui fut refuſée. Cruellement puni ſur le ſoupçon ſeul, il contracta dans ſa priſon une maladie mortelle : mais avant que cette perſécution terminât ſa vie, il fut déclaré innocent par la commiſſion du conſeil, nommée pour le juger. On douta ſi dans cet état c'était une conſolation ou 3 février 1761.

une douleur de plus, d'être juſtifié ſi tard et ſi inutilement. Nulle récompenſe pour ſa famille de la part de la cour. Tout le public lui en donnait une flatteuſe en nommant *la Bourdonnais* le vengeur de la France, et la victime de l'envie.

Mais bientôt le public pardonna à ſon ennemi *Dupleix*, quand il défendit Pondichéri contre les Anglais qui l'aſſiégèrent par terre et par mer. L'amiral *Boſcaven* vint l'aſſiéger avec environ quatre mille ſoldats anglais ou hollandais, et autant d'indiens, renforcés encore la plupart des matelots de ſa flotte compoſée de vingt et une voiles. M. *Dupleix* fut à la fois commandant, ingénieur, artilleur, munitionnaire: ſes ſoins infatigables furent ſecondés par M. de *Buſſi*, qui repouſſa ſouvent les aſſiégeans à la tête d'un corps de volontaires. Tous les officiers y ſignalèrent un courage qui méritait la reconnaiſſance de la patrie. Cette capitale des colonies françaiſes, qu'on n'avait pas cru en état de réſiſter, fut ſauvée cette fois. Ce fut une des opérations qui valurent enfin à M. *Dupleix* le grand cordon de Saint-Louis, honneur qu'on n'avait jamais fait à aucun homme hors du ſervice militaire. Nous verrons comme il devint le protecteur et le vainqueur des vice-rois de l'Inde, et quelle cataſtrophe ſuivit trop de gloire.

CHAPITRE XXX.

Paix d'Aix-la-Chapelle.

DANS ce flux et ce reflux de ſuccès et de pertes, communs à preſque toutes les guerres, *Louis XV* ne ceſſait d'être victorieux dans les Pays-Bas. Déjà Maſtricht était prêt de ſe rendre au maréchal de *Saxe* qui l'aſſiégeait après la plus ſavante marche que jamais général eût faite, et de là on allait droit à Nimègue. Les Hollandais étaient conſternés; il y avait en France près de trente-cinq mille de leurs ſoldats priſonniers de guerre. Des déſaſtres plus grands que ceux de l'année 1672 ſemblaient menacer cette république : mais ce que la France gagnait d'un côté, elle le perdait de l'autre; ſes colonies étaient expoſées, ſon commerce périſſait, elle n'avait plus de vaiſſeaux de guerre. Toutes les nations ſouffraient, et toutes avaient beſoin de la paix, comme dans les guerres précédentes. Près de ſept mille vaiſſeaux marchands, ſoit de France, ſoit d'Eſpagne, ou d'Angleterre, ou de Hollande, avaient été pris dans le cours de ces déprédations réciproques : et de-là on peut conclure que plus de cinquante mille familles avaient fait de grandes pertes. Joignez à ces déſaſtres la multitude des morts, la difficulté des recrues : c'eſt le ſort de toute guerre. La moitié de l'Allemagne et de l'Italie, les Pays-Bas, étaient ravagés; et pour

accroître et prolonger tant de malheurs, l'argent de l'Angleterre et de la Hollande fesait venir trente-cinq mille russes qui était déjà dans la Franconie. On allait voir vers les frontières de la France les mêmes troupes qui avaient vaincu les Turcs et les Suédois.

Ce qui caractérisait plus particulièrement cette guerre, c'est qu'à chaque victoire que *Louis XV* avait emportée, il avait offert la paix, et qu'on ne l'avait jamais acceptée. Mais enfin quand on vit que Mastricht allait tomber après Berg-op-zoom, et que la Hollande était en danger, les ennemis demandèrent aussi cette paix devenue nécessaire à tout le monde.

16 octobre 1748. Le marquis de *Saint-Sévérin*, l'un des plénipotentiaires de France au congrès d'Aix-la-chapelle, commença par déclarer qu'il venait accomplir les paroles de son maître, *qui voulait faire la paix, non en marchand, mais en roi.*

Louis XV ne voulut rien pour lui, mais il fit tout pour ses alliés ; il assurait par cette paix le royaume des deux Siciles à dom *Carlos*, prince de son sang : il établit dans Parme, Plaisance et Guastalle, dom *Philippe*, son gendre; le duc de Modène, son allié, et gendre du duc d'Orléans régent, fut remis en possession de son pays, qu'il avait perdu pour avoir pris les intérêts de la France. Gènes rentra dans tous ses droits. Il parut plus beau, et même plus utile à la cour de France, de ne penser qu'au bonheur de ses alliés, que de se faire donner deux ou trois villes de Flandre, qui auraient été un éternel objet de jalousie.

L'Angleterre, qui n'avait eu d'autre intérêt particulier dans cette guerre univerſelle que celui d'un vaiſſeau, y perdit beaucoup de tréſors et de ſang; et la querelle de ce vaiſſeau reſta dans le même état où elle était auparavant. Le roi de Pruſſe fut celui qui retira les plus grands avantages; il conſerva la conquête de la Siléſie, dans un temps où toutes les puiſſances avaient pour maxime de ne ſouffrir l'agrandiſſement d'aucun prince. Le duc de Savoie, roi de Sardaigne, fut après le roi de Pruſſe celui qui gagna le plus, la reine de Hongrie ayant payé ſon alliance d'une partie du Milanais.

Après cette paix, la France ſe rétablit faiblement. Alors l'Europe chrétienne ſe trouva partagée entre deux grands partis, qui ſe ménageaient l'un l'autre, et qui ſoutenaient chacun de leur côté cette balance, le prétexte de tant de guerres, laquelle devrait aſſurer une éternelle paix. Les Etats de l'impératrice reine de Hongrie, et une partie de l'Allemagne, la Ruſſie, l'Angleterre, la Hollande, la Sardaigne compoſaient une de ces grandes factions. L'autre était formée par la France, l'Eſpagne, les deux Siciles, la Pruſſe, la Suède. Toutes les puiſſances reſtèrent armées; et on eſpéra un repos durable, par la crainte même que les deux moitiés de l'Europe ſemblaient inſpirer l'une à l'autre.

Louis XIV avait le premier entretenu ces nombreuſes armées, qui forcèrent les autres princes à faire les mêmes efforts; de ſorte qu'après la paix d'Aix-la-chapelle, en 1748, les puiſſances chrétiennes de l'Europe eurent environ un million d'hommes ſous les armes, au détriment des arts et

des profeſſions néceſſaires, ſur-tout de l'agriculture : on ſe flatta que de long-temps il n'y aurait aucun agreſſeur, parce que tous les Etats étaient armés pour ſe défendre : mais on ſe flatta en vain.

CHAPITRE XXXI.

Etat de l'Europe en 1756. Lisbonne détruite. Conſpirations et ſupplices en Suède. Guerres funeſtes pour quelques territoires vers le Canada. Priſe de Port-Mahon par le maréchal de Richelieu.

L'EUROPE entière ne vit guère luire de plus beaux jours que depuis la paix d'Aix-la-chapelle, en 1748, juſque vers l'an 1755. Le commerce floriſſait de Pétersbourg juſqu'à Cadix ; les beaux arts étaient par-tout en honneur ; on voyait entre toutes les nations une correſpondance mutuelle ; l'Europe reſſemblait à une grande famille réunie après ſes différens. Les malheurs nouveaux de l'Europe ſemblèrent être annoncés par des tremblemens de terre qui ſe firent ſentir en pluſieurs provinces, mais d'une manière plus terrible à Lisbonne qu'ailleurs. Un grand tiers de cette ville fut renverſé ſur ſes habitans ; il y périt près de trente mille perſonnes : ce fléau s'étendit en Eſpagne ; la petite ville de Sétubal fut preſque détruite, d'autres endommagées ; la mer s'élevant au-deſſus de la chauſſée de Cadix, engloutit tout ce qui ſe trouva ſur

le chemin ; les ſecouſſes de la terre qui ébranlaient l'Europe ſe firent ſentir de même en Afrique ; et le même jour que les habitans de Lisbonne périſſaient, la terre s'ouvrit auprès de Maroc ; une peuplade entière d'arabes fut enſevelie dans les abymes ; les villes de Fez et de Méquinéz furent encore plus maltraitées que Lisbonne.

Ce fléau ſemblait devoir faire rentrer les hommes en eux-mêmes, et leur faire ſentir qu'ils ne ſont en effet que des victimes de la mort, qui doivent au moins ſe conſoler les uns les autres. Les Portugais crurent obtenir la clémence de DIEU en feſant brûler des juifs et d'autres hommes dans ce qu'ils appellent un *auto-da-fé*, acte de foi, que les autres nations regardent comme un acte de barbarie : mais dès ce temps-là même on prénait des meſures dans d'autres parties de l'Europe pour enſanglanter cette terre qui s'écroulait ſous nos pieds. 20 juin 1756.

La première cataſtrophe funeſte ſe paſſa en Suède. Ce royaume était devenu une république dont le roi n'était que le premier magiſtrat. Il était obligé de ſe conformer à la pluralité des voix du ſénat : les états, compoſés de la nobleſſe, de la bourgeoiſie, du clergé et des payſans, pouvaient réformer les lois du ſénat, mais le roi ne le pouvait pas.

Quelques ſeigneurs, plus attachés au roi qu'aux nonvelles lois de la patrie, conſpirèrent contre le ſénat en faveur du monarque : tout fut découvert ; les conjurés furent punis de mort. Ce qui dans un Etat purement monarchique aurait paſſé pour une action vertueuſe, fut regardé comme une trahiſon infame dans un pays devenu libre : ainſi les mêmes Juin 1756.

actions ſont crimes ou vertus ſelon les lieux et ſelon les temps.

Cette aventure indiſpoſa la Suède contre ſon roi, et contribua enſuite à faire déclarer la guerre (comme nous le verrons) à *Frédéric*, roi de Pruſſe, dont la ſœur avait épouſé le roi de Suède.

Les révolutions que ce même roi de Pruſſe et ſes ennemis préparaient dès-lors étaient un feu qui couvait ſous la cendre; ce feu embraſa bientôt l'Europe, mais les premières étincelles vinrent d'Amérique.

Une légère querelle entre la France et l'Angleterre, pour quelques terrains ſauvages vers l'Acadie, inſpira une nouvelle politique à tous les ſouverains d'Europe. Il eſt utile d'obſerver que cette querelle était le fruit de la négligence de tous les miniſtres qui travaillèrent, en 1712 et 1713, au traité d'Utrecht. La France avait cédé à l'Angleterre par ce traité l'Acadie voiſine du Canada, avec toutes ſes anciennes limites; mais on n'avait pas ſpécifié quelles étaient ces limites; on les ignorait : c'eſt une faute qu'on n'a jamais commiſe dans des contrats entre particuliers. Des démêlés ont réſulté néceſſairement de cette omiſſion. Si la philoſophie et la juſtice ſe mêlaient des querelles des hommes, elles leur feraient voir que les Français et les Anglais ſe diſputaient un pays ſur lequel ils n'avaient aucun droit : mais ces premiers principes n'entrent point dans les affaires du monde. Une pareille diſpute élevée entre de ſimples commerçans aurait été apaiſée en deux heures par des arbitres ; mais entre des couronnes il ſuffit de l'ambition ou de

l'humeur d'un ſimple commiſſaire pour bouleverſer vingt Etats. On accuſait les Anglais de ne chercher qu'à détruire entièrement le commerce de la France dans cette partie de l'Amérique. Ils étaient très-ſupérieurs, par leurs nombreuſes et riches colonies, dans l'Amérique ſeptentrionale; ils l'étaient encore plus ſur mer par leurs flottes; et ayant détruit la marine de France dans la guerre de 1741, ils ſe flattaient que rien ne leur réſiſterait, ni dans le nouveau monde ni ſur nos mers: leurs eſpérances furent d'abord trompées.

Ils commencèrent, en 1755, par attaquer les Français vers le Canada; et ſans aucune déclaration de guerre, ils prirent plus de trois cents vaiſſeaux marchands, comme on ſaiſirait des barques de contrebande; ils s'emparèrent même de quelques navires des autres nations, qui portaient aux Français des marchandiſes. Le roi de France dans ces conjonctures eut une conduite toute différente de celle de *Louis XIV*. Il ſe contenta d'abord de demander juſtice; il ne permit pas ſeulement alors à ſes ſujets d'armer en courſe. *Louis XIV* avait parlé ſouvent aux autres cours avec ſupériorité; *Louis XV* fit ſentir dans toutes les cours la ſupériorité que les Anglais affectaient. On avait reproché à *Louis XIV* une ambition qui tendait ſur terre à la monarchie univerſelle; *Louis XV* fit connaître la ſupériorité réelle que les Anglais prenaient ſur les mers.

Cependant *Louis XV* s'aſſurait quelque vengeance; ſes troupes battaient les Anglais, en 1755, vers le Canada; il préparait dans ſes ports une flotte conſidérable, et il comptait attaquer par terre le roi

d'Anglerre, *George II*, dans ſon électorat d'Hanover. Cette irruption en Allemagne menaçait l'Europe d'un embraſement allumé dans le nouveau monde. Ce fut alors que toute la politique de l'Europe fut changée. Le roi d'Angleterre appela une ſeconde fois du fond du Nord trente mille ruſſes qu'il devait ſoudoyer. L'empire de Ruſſie était l'allié de l'empereur et de l'impératrice reine de Hongrie. Le roi de Pruſſe devait craindre que les Ruſſes, les Impériaux et les Hanovriens ne tombaſſent ſur lui. Il avait environ cent quarante mille hommes en armes; il n'héſita pas à ſe liguer avec le roi d'Angleterre, pour empêcher d'une main que les Ruſſes n'entraſſent en Allemagne, et pour fermer de l'autre le chemin aux Français. Voilà donc encore toute l'Europe en armes, et la France replongée dans de nouvelles calamités qu'on aurait pu éviter, ſi on pouvait ſe dérober à ſa deſtinée.

Le roi de France eut avec facilité et en un moment tout l'argent dont il avait beſoin, par une de ces promptes reſſources qu'on ne peut connaître que dans un royaume auſſi opulent que la France. Vingt places nouvelles de fermiers-généraux, et quelques emprunts, ſuffirent pour ſoutenir les premières années de la guerre; facilité funeſte qui ruina bientôt le royaume.

On feignit de menacer les côtes de l'Angleterre. Ce n'était plus le temps où la reine *Eliſabeth*, avec le ſecours de ſes ſeuls Anglais, ayant l'Ecoſſe à craindre, et pouvant à peine contenir l'Irlande, ſoutint les prodigieux efforts de *Philippe II*. Le roi d'Angleterre, *George II*, ſe crut obligé de faire venir

des Hanovriens et des Heſſois pour défendre ſes côtes. L'Angleterre, qui n'avait pas prévu cette ſuite de ſon entrepriſe, murmura de ſe voir inondée d'étrangers; pluſieurs citoyens paſsèrent de la fierté à la crainte, et tremblèrent pour leur liberté.

Le gouvernement anglais avait pris le change ſur les deſſeins de la France : il craignait une invaſion, et il ne ſongeait pas à l'île de Minorque, ce fruit de tant de dépenſes prodiguées dans l'ancienne guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne.

Le maréchal de *Richelieu* prend Minorque. 1756.

Les Anglais avaient pris, comme on a vu, Minorque ſur l'Eſpagne, la poſſeſſion de cette conquête, aſſurée par tous les traités, leur était plus importante que Gibraltar, qui n'eſt point un port, et leur donnait l'empire de la Méditerranée. Le roi de France envoya dans cette île, ſur la fin d'avril 1756, le maréchal duc de *Richelieu*, avec environ vingt bataillons, eſcortés d'une douzaine de vaiſſeaux du premier rang, et quelques frégates que les Anglais ne croyaient pas être ſitôt prêtes : tout le fut à point nommé, et rien ne l'était du côté des Anglais. Ils tentèrent au moins, mais trop tard, d'attaquer au mois de juin la flotte françaiſe commandée par le marquis de *la Galiſſonnière*. Cette bataille ne leur eût pas conſervé l'île de Minorque, mais elle pouvait ſauver leur gloire. L'entrepriſe fut infructueuſe; le marquis de *la Galiſſonnière* mit leur flotte en déſorde, et la repouſſa. Le miniſtère anglais vit quelque temps avec douleur qu'il avait forcé la France à établir une marine redoutable.

Il reſtait aux Anglais l'eſpérance de défendre la citadelle de Port-Mahon, qu'on regardait après

Gibraltar comme la place de l'Europe la plus forte, par ſa ſituation, par la nature de ſon terrain, et par trente ans de ſoins qu'on avait mis à la fortifier : c'était par-tout un roc uni ; c'étaient des foſſés profonds de vingt pieds, et en quelques endroits de trente, taillés dans ce roc ; c'étaient quatre-vingts mines ſous des ouvrages devant leſquels il était impoſſible d'ouvrir la tranchée : tout était impénétrable au canon, et la citadelle entourée par-tout de ces fortifications extérieures taillées dans le roc vif.

Le maréchal de *Richelieu* tenta une entrepriſe plus hardie que n'avait été celle de Berg-op-zoom ; ce fut de donner à la fois un aſſaut à tous ces ouvrages qui défendaient le corps de la place. Il fut ſecondé dans cette entrepriſe audacieuſe par le comte de *Maillebois*, qui dans cette guerre déploya toujours de grands talens, déjà exercés dans l'Italie.

On deſcendit dans les foſſés malgré le feu de l'artillerie anglaiſe ; on planta des échelles hautes de treize pieds : les officiers et les ſoldats, parvenus au dernier échelon s'élançaient ſur le roc en montant ſur les épaules des uns des autres : c'eſt par cette audace difficile à comprendre qu'ils ſe rendirent maîtres de tous les ouvrages extérieurs. Les troupes s'y portèrent avec d'autant plus de courage qu'elles avaient à faire à près de trois mille anglais, ſecondés de tout ce que la nature et l'art avaient fait pour les défendre.

20 juin. Le lendemain la place ſe rendit. Les Anglais ne pouvaient comprendre comment les ſoldats français avaient eſcaladé ces foſſés, dans leſquels il n'était

guère poſſible à un homme de ſang-froid de deſcendre. Cette action donna une grande gloire au général et à la nation, mais ce fut le dernier de ſes ſuccès contre l'Angleterre.

On fut ſi indigné à Londres de n'avoir pu l'emporter ſur mer contre des Français, que l'amiral *Bing*, qui avait combattu le marquis de *la Galiſſonnière*, fut, d'après ſes inſtructions qui lui ordonnaient de tout riſquer pour faire entrer dans le port de Mahon un convoi qu'il eſcortait, condamné par une cour martiale à être arquebuſé, en vertu d'une ancienne loi portée du temps de *Charles II.* En vain le maréchal de *Richelieu* envoya à l'auteur de cette hiſtoire une déclaration qui juſtifiait l'amiral *Bing*, déclaration parvenue bientôt au roi d'Angleterre, en vain les juges mêmes recommandèrent fortement le condamné à la clémence du roi, qui a le droit de faire grâce; cet amiral fut exécuté. Il était fils d'un autre amiral qui avait gagné la bataille de Meſſine en 1618. Il mourut avec une grande fermeté; et avant d'être frappé, il envoya ſon mémoire juſtificatif à l'auteur, et ſes remercîmens au maréchal de *Richelieu.* (*t*)

(*t*) Le jour qu'on inveſtit le fort Saint-Philippe, le chevalier de *Laurenci*, italien au ſervice de France, trouva dans une maiſon de campagne, appartenante à un commiſſaire de la marine anglaiſe, parmi ſes papiers, la table des ſignaux de l'eſcadre anglaiſe. Le maréchal l'envoya à M. de *la Galiſſonnière*, qui la reconnut pour être très-exacte dès que l'amiral *Bing* eut fait des ſignaux. Ainſi M. de *la Galiſſonnière* acquit un grand avantage ſur ſon ennemi.

CHAPITRE XXXII.

Guerre en Allemagne. Un électeur de Brandebourg réſiſte à la maiſon d'Autriche, à l'empire allemand, à celui de Ruſſie, à la France. Evénemens mémorables.

On avait admiré *Louis XIV* d'avoir ſeul réſiſté à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Italie, à la Hollande, réunies contre lui. Nous avons vu un événement plus extraordinaire : un électeur de Brandebourg tenir ſeul contre les forces de la maiſon d'Autriche, de la France, de la Ruſſie, de la Suède et de la moitié de l'Empire.

C'eſt un prodige qu'on ne peut attribuer qu'à la diſcipline de ſes troupes, et à la ſupériorité du capitaine. Le haſard peut faire gagner une bataille ; mais quand le faible réſiſte aux forts ſept années dans un pays tout ouvert, et répare les plus grands malheurs, ce ne peut être l'ouvrage de la fortune. C'eſt en quoi cette guerre diffère de toutes celles qui ont jamais déſolé le monde.

On a déjà vu que le ſecond roi de Pruſſe était le ſeul prince de l'Europe qui eût un tréſor, et le ſeul qui ayant mis dans ſes armées une vraie diſcipline, avait établi une puiſſance nouvelle en Allemagne. On a vu combien les préparatifs du père avaient enhardi le fils à braver ſeul la puiſſance autrichienne, et à s'emparer de la Siléſie.

L'impératrice-reine

L'impératrice-reine attendait que les conjonctures lui fourniſſent les moyens de rentrer dans cette province. C'eût été autrefois un objet indifférent pour l'Europe, qu'un petit pays annexé à la Bohême appartînt à une maiſon ou à une autre : mais la politique s'étant raffinée plus que perfectionnée en Europe, ainſi que tous les autres objets de l'eſprit humain, cette petite querelle a mis ſous les armes plus de cinq cents mille hommes. Il n'y eut jamais tant de combattans effectifs, ni dans les croiſades, ni dans les irruptions des conquérans de l'Aſie. Voici comment cette nouvelle ſcène s'ouvrit.

Eliſabeth, impératrice de Ruſſie, était liée avec l'impératrice *Marie-Thérèſe* par d'anciens traités, par l'intérêt commun qui les uniſſait contre l'empire ottoman, et par une inclination réciproque. *Auguſte III*, roi de Pologne et électeur de Saxe, réconcilié avec l'impératrice-reine et attaché à la Ruſſie, à laquelle il devait le titre de roi de Pologne, était intimement uni avec ces deux ſouveraines. Ces trois puiſſances avaient chacune leurs griefs contre le roi *Frédéric III* de Pruſſe. *Marie-Thérèſe* voyait la Siléſie arrachée à ſa maiſon ; *Auguſte* et ſon conſeil ſouhaitaient un dédommagement pour la Saxe ruinée par le roi de Pruſſe dans la guerre de 1741, et il y avait entre *Eliſabeth* et *Frédéric* des ſujets de plainte perſonnels, qui ſouvent influent plus qu'on ne penſe ſur la deſtinée des Etats.

Ces trois puiſſances, animées contre le roi de Pruſſe, avaient entre elles une étroite correſpondance, dont ce prince craignait les effets. L'Autriche augmentait ſes troupes, celles d'*Eliſabeth* étaient prêtes ;

mais le roi de Pologne, électeur de Saxe, était hors d'état de rien entreprendre ; les finances de son électorat étaient épuisées ; nulle place considérable ne pouvait empêcher les Prussiens de marcher à Dresde. Autant l'ordre et l'économie rendaient le Brandebourg formidable, autant la dissipation avait affaibli la Saxe. Le conseil saxon du roi de Pologne hésitait beaucoup d'entrer dans des mesures qui pouvaient lui être funestes.

16 janvier 1759. Le roi de Prusse n'hésita pas, et dès l'année 1755, il prit seul, et sans consulter personne, la résolution de prévenir les puissances dont il avait de si grands ombrages. Il se ligua d'abord avec le roi d'Angleterre, électeur d'Hanovre, sur le refus que fit la France de s'unir à lui, s'assura du landgrave de Hesse et de la maison de Brunswick, et renonça ainsi à l'alliance de la France.

Ce fut alors que l'ancienne inimitié entre les maisons de France et d'Autriche, fomentée depuis *Charles-Quint* et *François I*, fit place à une amitié qui parut sincèrement établie, et qui étonna toutes les nations. Le roi de France, qui avait fait une guerre si cruelle à *Marie-Thérèse*, devint son allié, et le roi de Prusse qui avait été allié de la France devint son ennemi. La France et l'Autriche s'unirent après trois cents ans d'une discorde toujours sanglante. Ce que n'avaient pu tant de traités de paix, tant de mariages, un mécontentement reçu d'un électeur, et l'animosité de quelques personnes alors toutes puissantes que le roi de Prusse avait blessées par des plaisanteries, le fit en un moment. Le parlement d'Angleterre appela cette union *monstrueuse ;*

mais étant néceſſaire, elle était très-naturelle. On pouvait même eſpérer que ces deux maiſons puiſſantes réunies, ſecondées de la Ruſſie, de la Suède et de pluſieurs Etats de l'Empire, pourraient contenir le reſte de l'Europe.

Le traité fut ſigné à Verſailles entre *Louis XV* et *Marie-Thérèſe.* L'abbé de *Bernis*, depuis cardinal, eut ſeul l'honneur de ce fameux traité, qui détruiſait tout l'édifice du cardinal de *Richelieu*, et qui ſemblait en élever un autre plus haut et plus vaſte. Il fut bientôt après miniſtre d'Etat, et preſqu'auſſitôt diſgracié. On ne voit que des révolutions dans les affaires publiques et particulières. Mai 1756.

Le roi de Pruſſe, menacé de tous côtés, n'en fut que plus prompt à ſe mettre en campagne. Il fait marcher ſes troupes dans la Saxe qui était preſque ſans défenſe, comptant ſe faire de cette province un rempart contre la puiſſance autrichienne, et un chemin pour aller juſqu'à elle. Il s'empare d'abord de Leipſick; une partie de ſon armée ſe préſente devant Dreſde; le roi *Auguſte* ſe retire comme ſon père devant *Charles XII;* il quitte ſa capitale, et va occuper le camp de Pirna, près de Kœnigſtein, ſur le chemin de la Bohême et ſur la rive de l'Elbe, où il ſe croit en ſureté.

(*) *Frédéric III* entre dans Dreſde en maître, ſous le nom de protecteur. La reine de Pologne, fille de l'empereur *Joſeph*, n'avait point voulu fuir; on lui demanda les clefs des archives. Sur le refus

(*) Je l'appelle toujours *Frédéric III*, parce que ſon père était *Frédéric Guillaume*, et ſon aïeul *Frédéric*, premier roi.

qu'elle fit de les donner, on ſe mit en devoir d'ouvrir les portes ; la reine ſe plaça au-devant, ſe flattant qu'on reſpecterait ſa perſonne et ſa fermeté ; on ne reſpecta ni l'une ni l'autre; elle vit ouvrir ce dépôt de l'Etat. Il importait au roi de Pruſſe d'y trouver des preuves des deſſeins de la Saxe contre lui ; il trouva en effet des témoignages de la crainte qu'il inſpirait ; mais cette même crainte, qui aurait dû forcer la cour de Dreſde à ſe mettre en défenſe, ne ſervit qu'à la rendre victime d'un voiſin puiſſant. Elle ſentit trop tard qu'il eût fallu, dans la ſituation où était la Saxe depuis tant d'années, donner tout à la guerre et rien aux plaiſirs. Il eſt des poſitions où l'on n'a d'autre parti à prendre que celui de ſe préparer à combattre, à vaincre ou à périr.

20 ſeptembre 1756. Au bruit de cette invaſion, le conſeil aulique de l'empereur déclara le roi de Pruſſe perturbateur de la paix publique, et rebelle. Il était difficile de faire valoir cette déclaration contre un prince qui avait près de cent cinquante mille combattans à ſes ordres, et qui paſſait déjà pour le plus grand général

11 octobre. de l'Europe. Il répondit aux lois par une bataille ; elle ſe donna entre lui et l'armée autrichienne, qu'il alla chercher à l'entrée de la Bohême, près d'un bourg nommé *Lovoſitz*.

Cette première bataille fut indéciſe par le nombre des morts, mais elle ne le fut point par les ſuites qu'elle eut. On ne put empêcher le roi de bloquer les Saxons dans le camp de Pirna même; les Autrichiens ne purent jamais leur prêter la main, et cette petite armée du roi de Pologne, compoſée d'environ treize à quatorze mille hommes, ſe rendit priſonnière de guerre ſept jours après la bataille.

Auguſte dans cette capitulation ſingulière, ſeul événement militaire entre lui et le roi de Pruſſe, demanda ſeulement qu'on ne fît point ſes gardes priſonniers. *Frédéric* répondit *qu'il ne pouvait écouter cette prière; que ſes gardes ſerviraient infailliblement contre lui, et qu'il ne voulait pas avoir la peine de les prendre une ſeconde fois.* Cette réponſe fut une terrible leçon à tous les princes, qu'il faut ſe rendre puiſſant quand on a un voiſin puiſſant.

Le roi de Pologne, ayant perdu ainſi ſon électorat et ſon armée, demanda des paſſe-ports à ſon ennemi pour aller en Pologne; ils lui furent aiſément accordés; on eut la politeſſe inſultante de lui fournir des chevaux de poſte. Il alla de ſes Etats héréditaires dans ſon royaume électif, où il ne trouva perſonne qui proposât même de s'armer pour ſecourir ſon roi. Tout l'électorat fut mis à contribution, et le roi de Pruſſe en feſant la guerre trouva dans les pays envahis de quoi la ſoutenir. La reine de Pologne ne ſuivit point ſon mari; elle reſta dans Dreſde, le chagrin y termina bientôt ſa vie. L'Europe plaignit cette famille infortunée; mais dans le cours de ces calamités publiques, un million de familles eſſuyaient des malheurs non moins grands quoique plus obſcurs. Les magiſtrats municipaux de Leipſick firent des remontrances ſur les contributions que le vainqueur leur impoſait; ils ſe dirent dans l'impuiſſance de payer; on les mit en priſon, et ils payèrent.

Jamais on ne donna tant de batailles que dans cette guerre. Les Ruſſes entrèrent dans les Etats pruſſiens par la Pologne. Les Français, devenus

auxiliaires de la reine d'Hongrie, combattirent pour lui faire rendre cette même Siléſie, dont ils avaient contribué à la dépouiller, quelques années auparavant, lorſqu'ils étaient les alliés du roi de Pruſſe. Le roi d'Angleterre, qu'on avait vu le partiſan le plus déclaré de la maiſon d'Autriche, devint un de ſes plus dangereux ennemis. La Suède, qui autrefois avait porté de ſi grands coups à cette maiſon impériale d'Autriche, la ſervit alors contre le roi de Pruſſe, moyennant neuf cents mille francs que le miniſtère français lui donnait, et ce fut elle qui cauſa le moins de ravages.

L'Allemagne ſe vit déchirée par beaucoup plus d'armées nationales et étrangères, qu'il n'y en eut dans la fameuſe guerre de trente ans.

Tandis que les Ruſſes venaient au ſecours de l'Autriche par la Pologne, les Français entraient par le duché de Clèves, et par Veſel que les Pruſſiens abandonnèrent : ils prirent toute la Heſſe ; ils marchèrent vers le pays d'Hanovre, contre une armée d'anglais, d'hanovriens, d'heſſois, conduite par ce même duc de *Cumberland* qui avait attaqué *Louis XV* à Fontenoi.

Le roi de Pruſſe allait chercher l'armée autrichienne en Bohême ; il oppoſait un corps conſidérable aux Ruſſes. Les troupes de l'Empire, qu'on appelait les troupes d'exécution, étaient commandées pour pénétrer dans la Saxe, tombée toute entière au pouvoir du Pruſſien. Ainſi l'Allemagne était en proie à ſix armées formidables qui la dévoraient en même temps.

D'abord le roi de Pruſſe court attaquer le prince

Charles de Lorraine, frère de l'empereur, et le général *Broun*, auprès de Prague. La bataille fut ſanglante; le Pruſſien la gagna, et une partie de l'infanterie autrichienne fut obligée de ſe jeter dans Prague, où elle fut bloquée plus de deux mois par le vainqueur. Une foule de princes était dans la ville, les proviſions commençaient à manquer; on ne doutait pas que Prague ne ſubît bientôt le joug, et que l'Autriche ne fût plus accablée par *Frédéric* que par *Guſtave-Adolphe*. 6 mai 1757.

Le vainqueur perdit tout le fruit de ſa conquête en voulant tout emporter à la fois. Le comte de *Kaunitz*, premier miniſtre de *Marie-Thérèſe*, homme auſſi actif dans le cabinet que le roi de Pruſſe l'était en campagne, avait déjà fait raſſembler une armée ſous le commandement du maréchal *Daun*. Le roi de Pruſſe ne balança pas à courir attaquer cette armée que la réputation de ſes victoires devait intimider. Cette armée une fois diſſipée, Prague bombardée depuis quelque temps allait ſe rendre à diſcrétion. Il devenait le maître abſolu de l'Allemagne. Le maréchal *Daun* retrancha ſes troupes ſur la croupe d'une coline. Les pruſſiens y montèrent juſqu'à ſept fois, comme à un aſſaut général; ils furent ſept fois repouſſés et renverſés. Le roi perdit environ vingt-cinq mille hommes, en morts, en bleſſés, en fuyards, en déſerteurs. Le prince *Charles de Lorraine*, renfermé dans Prague, en ſortit et pourſuivit les Pruſſiens. La révolution fut auſſi grande que l'avaient été auparavant les exploits et les eſpérances du roi de Pruſſe. Bataille de Kolin ou de Chodemitz. 18 juillet 1757.

Les Français, de leur côté, ſecondaient puiſſamment

Bataille de Haſtembeck. 29 juillet 1757.

Marie-Thérèſe. Le maréchal d'*Eſtrées* qui les commandait avait déjà paſſé le Veſer : il ſuivit pas à pas le duc de *Cumberland* vers Minden ; il l'atteignit vers Haſtembeck, lui livra bataille, et remporta une victoire complète. Les princes de *Condé* et de *la Marche-Conti* ſignalèrent dans cette journée leurs premières armes, et le ſang de France ſoutenait la gloire de la patrie contre le ſang d'Angleterre. On y perdit un comte de *Laval-Montmorenci*, et un brave officier traducteur de la tactique d'*Elien*, frère du même *Buſſi* qui s'eſt rendu ſi fameux dans l'Inde. Un coup de fuſil, qu'on crut long-temps mortel, perça le comte du *Châtelet* de la maiſon de *Lorraine*, fils de cette célèbre marquiſe du *Châtelet*, dont le nom ne périra jamais parmi ceux qui ſavent qu'une dame françaiſe a commenté le grand *Newton*.

Remarquons ici que des intrigues de cour avaient déjà ôté le commandement au maréchal d'*Eſtrées*. Les ordres étaient partis pour lui faire cet affront, tandis qu'il gagnait une bataille. On affectait à la cour de ſe plaindre qu'il n'eût pas encore pris tout l'électorat d'Hanovre, et qu'il n'eût pas marché juſqu'à Magdebourg. On penſait que tout devait ſe terminer en une campagne. Telle avait été la confiance des Français quand ils firent un empereur, et qu'ils crurent diſpoſer des Etats de la maiſon d'Autriche, en 1741. Telle elle avait été quand, au commencement du ſiècle, *Louis XIV* et *Philippe V*, maîtres de l'Italie et de la Flandre, et ſecondés de deux électeurs, penſaient donner des lois à l'Europe, et l'on fut toujours trompé. Le maréchal d'*Eſtrées* diſait que ce n'était pas aſſez de s'avancer en

Allemagne, qu'il fallait ſe préparer les moyens d'en ſortir. Sa conduite et ſa valeur prouvèrent que lorſqu'on envoie une armée, on doit laiſſer faire le général; car ſi on l'a choiſi, on a eu en lui de la confiance.

CHAPITRE XXXIII.

Suite des événemens mémorables. L'armée anglaiſe obligée de capituler. Journée de Rosbach. Révolutions.

Le miniſtère de France avait déjà fait partir le maréchal de *Richelieu* pour commander l'armée du maréchal d'*Eſtrées*, avant qu'on eût ſu la victoire importante de ce général. Le maréchal de *Richelieu*, long-temps célèbre par les agrémens de ſa figure et de ſon eſprit, et devenu plus célèbre par la défenſe de Gènes et par la priſe de Minorque, alla combattre le duc de *Cumberland;* il le pouſſa juſqu'à l'embouchure de l'Elbe, et là il le força à capituler avec toute ſon armée. Cette capitulation, plus ſingulière qu'une bataille gagnée, était non moins glorieuſe. L'armée du duc de *Cumberland* fut obligée, par écrit, de ſe retirer au-delà de l'Elbe, et de laiſſer le champ libre aux Français contre le roi de Pruſſe. Il ravageait la Saxe, mais on ruinait auſſi ſon pays. Le général autrichien *Haddik* avait ſurpris la ville de Berlin, et lui avait épargné le pillage, moyennant huit cents mille de nos livres. 8 ſeptembre 1757.

Alors la perte de ce monarque paraiſſait inévitable.

Sa grande déroute auprès de Prague, ſes troupes battues près de Landshut, à l'entrée de la Siléſie, une bataille contre les Ruſſes, indéciſe, mais ſanglante, tout l'affaibliſſait.

Il pouvait être enveloppé d'un côté par l'armée du maréchal de *Richelieu*, et de l'autre par celle de l'Empire, tandis que les Autrichiens et les Ruſſes entraient en Siléſie. Sa perte paraiſſait ſi certaine
22 auguſte 1757. que le conſeil aulique n'héſita pas à déclarer qu'il avait encouru la peine du ban de l'Empire, et qu'il était privé de tous ſes fiefs, droits, grâces, priviléges, &c. Il ſembla lui-même déſeſpérer pour lors de ſa fortune, et n'enviſagea plus qu'une mort glorieuſe. Il fit une eſpèce de teſtament philoſophique; et telle était la liberté de ſon eſprit au milieu de ſes malheurs, qu'il l'écrivit en vers français. Cette anecdote eſt unique.

Le prince de *Soubiſe*, général d'un courage tranquille et ferme, d'un eſprit ſage, d'une conduite meſurée, marchait contre lui en Saxe, à la tête d'une forte armée que le miniſtère avait encore renforcée d'une partie de celle du maréchal de *Richelieu*. Cette armée était jointe à celle des Cercles, commandée par le prince d'*Hildbourghauſen*.

Bataille de Rosbach. Novembre 1757. *Frédéric*, entouré de tant d'ennemis, prit le parti d'aller mourir, les armes à la main, dans les rangs de l'armée du prince de *Soubiſe*, et cependant il prit toutes les meſures pour vaincre. Il alla reconnaître l'armée de France et des Cercles, et ſe retira d'abord devant elle pour prendre une poſition avantageuſe. Le prince d'*Hildbourghauſen* voulut abſolument attaquer. Son ſentiment devait prévaloir, parce que

les Français n'étaient qu'auxiliaires. On marcha près de Rosbach et de Mersbourg à l'armée pruſſienne qui ſemblait être ſous ſes tentes. Voilà tout d'un coup les tentes qui s'abaiſſent ; l'armée pruſſienne paraît en ordre de bataille, entre deux collines garnies d'artillerie.

Ce ſpectacle frappa les yeux des troupes françaiſes et impériales. Il y avait quelques années qu'on avait voulu exercer les ſoldats français à la pruſſienne ; enſuite on avait changé pluſieurs évolutions dans cet exercice : le ſoldat ne ſavait plus où il en était, ſon ancienne manière de combattre était changée, il n'était pas affermi dans la nouvelle. Quand il vit les Pruſſiens avancer dans cet ordre ſingulier, inconnu preſque par-tout ailleurs, il crut voir ſes maîtres. L'artillerie du roi de Pruſſe était auſſi mieux ſervie, et bien mieux poſtée que celle de ſes ennemis. Les troupes des Cercles s'enfuirent ſans preſque rendre de combat. La cavalerie françaiſe, commandée par le marquis de *Caſtries*, chargea la cavalerie pruſſienne, et en perça quelques eſcadrons ; mais cette valeur fut inutile.

Bientôt une terreur panique ſe répandit par-tout ; l'infanterie françaiſe ſe retira en déſordre devant ſix bataillons pruſſiens. Ce ne fut point une bataille, ce fut une armée entière qui ſe préſenta au combat, et qui s'en alla. L'hiſtoire n'a guère d'exemples d'une pareille journée ; il ne reſta que deux régimens fuiſſes ſur le champ de bataille ; le prince de *Soubiſe* alla à eux au milieu du feu, et les fit retirer au petit pas.

Le régiment de *Diesbach* eſſuya ſur-tout très-

long-temps le feu du canon et de la mouſqueterie, et les approches de la cavalerie. Le prince de *Soubiſe* empêcha qu'il ne fût entamé en partageant toujours ſes dangers. (*u*) Cette étrange journée changeait entièrement la face des affaires. Le murmure fut univerſel dans Paris. Le même général remporta une victoire ſur les Hanovriens et les Heſſois, l'année ſuivante, et on en a parlé à peine. On a déjà obſervé que tel eſt l'eſprit d'une grande ville heureuſe et oiſive dont on ambitionne le ſuffrage.

Le miniſtère de France n'avait point voulu ratifier la convention et les lois que le maréchal de *Richelieu* avait impoſées au duc de *Cumberland.* Les Anglais ſe crurent, non ſans raiſon, dégagés de leur parole. La ratification de Verſailles n'arriva que cinq jours après l'infortune de Rosbach. Il n'était plus temps; même avant la bataille de Rosbach, la cour de Londres avait pris la réſolution de rompre la convention; le prince *Ferdinand de Brunſwick* était déjà choiſi pour commander l'armée réfugiée ſous Stade, et ſe propoſait d'attaquer l'armée françaiſe affaiblie et diſperſée dans l'électorat d'Hanovre. La fermeté du maréchal de *Richelieu* et l'habileté du comte de *Maillebois* firent échouer ce projet. L'armée ſe raſſembla ſans perte, et de ſavantes manœuvres forcèrent l'armée du prince *Ferdinand* à ſe retirer et à prendre ſes quartiers. Mais le maréchal de *Richelieu* et le comte

(*u*) C'eſt contre le colonel *Dieshack* qu'il a plu au nommé *la Beaumelle* de ſe déchaîner dans un libelle intitulé : *Mes penſées*, ainſi que contre les d'*Erlach*, les *Sinner* et toutes les illuſtres familles de la Suiſſe, qui prodiguent leur ſang depuis deux ſiècles pour les rois de France. La groſſièreté impudente de cet homme doit être réprimée dans toutes les occaſions.

de *Maillebois* ayant été rappelés, les Anglais reprirent bientôt l'électorat d'Hanovre, et repouſsèrent les Français juſque ſur le Rhin.

Si la journée de Rosbach était inouie, ce que fit le roi de Pruſſe après cette victoire ineſpérée fut encore plus extraordinaire. Il vole en Siléſie, où les Autrichiens vainqueurs avaient défait ſes troupes, et s'étaient emparés de Schveidnitz et de Breſlau. Sans ſon extrême diligence, la Siléſie était perdue pour lui; et la bataille de Rosbach lui devenait inutile.

Il arrive au bout d'un mois vis-à-vis des Autrichiens. A peine arrivé, il les attaque avec furie. On combattit pendant cinq heures. *Frédéric* fut pleinement victorieux; il rentra dans Schveidnitz et dans Breſlau. Ce ne fut depuis qu'une viciſſitude continuelle de combats fréquens gagnés ou perdus. Les Français ſeuls furent preſque toujours malheureux; mais le gouvernement ne fut jamais découragé, et la France s'épuiſa à faire marcher continuellement des armées en Allemagne. Bataille de Liſſa. 5 decembre 1757.

Le roi de Pruſſe s'affaibliſſait en combattant : les Ruſſes lui prirent tout le royaume de Pruſſe, et dévaſtèrent ſa Poméranie, tandis qu'il dévaſtait la Saxe. Les Autrichiens et enſuite les Ruſſes entrèrent dans Berlin. Preſque tous les tréſors de ſon père, et ceux qu'il avait lui-même amaſſés, étaient néceſſairement diſſipés dans cette guerre ruineuſe pour tous les partis; il fut obligé de recourir aux ſubſides de l'Angleterre. Les Autrichiens, les Français et les Ruſſes ne ſe découragèrent jamais, et le pourſuivirent toujours. Sa famille n'oſait plus reſter à Berlin,

continuellement expoſée; elle était réfugiée à Magdebourg; pour lui, après tant de ſuccès divers, il était, en 1762, retranché ſous Breſlau. *Marie-Thérèſe* ſemblait toucher au moment de recouvrer ſa Siléſie. Il n'avait plus Dreſde, ni rien de la partie de la Saxe qui touche à la Bohême. Le roi de Pologne eſpérait de rentrer dans ſes Etats héréditaires, lorſque la mort d'*Eliſabeth*, impératrice de Ruſſie, donna encore une nouvelle face aux affaires qui changèrent ſi ſouvent.

6 janvier 1762.

Le nouvel empereur, *Pierre III*, était l'ami ſecret du roi de Pruſſe depuis long-temps. Non-ſeulement il fit la paix avec lui dès qu'il fut ſur le trône, mais il devint ſon allié contre cette même impératrice-reine, dont *Eliſabeth* avait été l'amie la plus conſtante. Ainſi on vit tout d'un coup le roi de Pruſſe, qui était auparavant ſi preſſé par les Ruſſes et les Autrichiens, ſe préparer à entrer en Bohême à l'aide d'une armée de ces mêmes Ruſſes qui combattaient contre lui quelques ſemaines auparavant.

Cette nouvelle ſituation fut auſſi promptement dérangée qu'elle avait été formée; une révolution ſubite changea les affaires de la Ruſſie.

Pierre III voulait répudier ſa femme, et indiſpoſait contre lui la nation. Il avait dit un jour, étant ivre, au régiment *Préobaſinski*, à la parade, qu'il le battrait avec cinquante pruſſiens. Ce fut ce régiment qui prévint tous ſes deſſeins, et qui le détrôna. Les ſoldats et le peuple ſe déclarèrent contre lui. Il fut pourſuivi, pris et mis dans une priſon où il ne ſe conſola qu'en buvant du punch pendant huit jours de ſuite, au bout deſquels il mourut. L'armée et

Mort de *Pierre III*, empereur de Ruſſie. 28 juillet.

les citoyens proclamèrent d'une commune voix ſa femme, *Catherine Anhalt*, impératrice, quoiqu'elle fût étrangère, étant de cette maiſon d'*Aſcanie*, l'une des plus anciennes de l'Europe. C'eſt elle qui depuis eſt devenue la véritable légiſlatrice de ce vaſte empire. Ainſi la Ruſſie a été gouvernée par cinq femmes de ſuite, *Catherine*, veuve de *Pierre le grand; Anne*, nièce de ce monarque; la ducheſſe de *Brunſwick*, régente ſous le court empire de ſon malheureux fils, le prince *Ivan; Eliſabeth*, fille du czar *Pierre le grand* et de *Catherine I;* et enfin cette *Catherine II* qui s'eſt fait en ſi peu de temps un ſi grand nom. Cette ſucceſſion de cinq femmes ſans interruption eſt une choſe unique dans l'hiſtoire du monde.

Le roi de Pruſſe, privé du ſecours de l'empereur ruſſe, qui voulait combattre ſous lui, n'en continua pas moins la guerre contre la maiſon d'Autriche, la moitié de l'Empire, la France et la Suède.

Il eſt vrai que les exploits des Suédois n'étaient pas ceux de *Guſtave-Adolphe*. Sa ſœur, femme du roi de Suède, n'avait nulle envie de lui faire du mal. Ce n'était pas la cour de Stockholm qui armait contre lui, c'était le ſénat; et le ſénat n'armait que parce que la France lui donnait de l'argent. La cour, qui n'était pas aſſez puiſſante pour empêcher ce ſénat d'envoyer des troupes en Poméranie, l'était aſſez pour les rendre inutiles; et dans le fond, les Suédois feſaient ſemblant de faire la guerre pour le peu d'argent qu'on leur donnait.

Ce fut en Allemagne principalement que le ſang fut toujours répandu. Les frontières de France ne furent jamais entamées. L'Allemagne devint un

gouffre qui engloutiſſait le ſang et l'argent de la France. Les bornes de cette hiſtoire, qui n'eſt qu'un précis, ne permettent pas de raconter ce nombre prodigieux de combats livrés depuis les bords de la mer Baltique juſqu'au Rhin ; preſqu'aucune bataille n'eut de grandes ſuites, parce que chaque puiſſance avait toujours des reſſources. Il n'en était pas de même en Amérique et dans l'Inde, où la perte de douze cents hommes eſt irréparable. La journée même de Rosbach ne ſut ſuivie d'aucune révolution. La bataille que les Français perdirent
1 auguſte. auprès de Minden, en 1759, et les autres échecs qu'ils eſſuyèrent, les firent rétrograder ; mais ils reſtèrent toujours en Allemagne. Lorſqu'ils furent
23 juin 1758. battus à Crevelt, entre Clèves et Cologne, ils reſtèrent pourtant encore les maîtres du duché de Clèves et de la ville de Gueldres. Ce qui fut le plus remarquable dans cette journée de Crevelt, ce fut la perte du comte de *Giſors*, fils unique du maréchal de *Belle-Iſle*, bleſſé en combattant à la tête des carabiniers. C'était le jeune homme de la plus grande eſpérance, également inſtruit dans les affaires et dans l'art militaire, capable des grandes vues et des détails, d'une politeſſe égale à ſa valeur, chéri à la cour et à l'armée. Le prince héréditaire de *Brunſwick* qui le prit priſonnier, en eut ſoin comme de ſon frère, ne le quitta point juſqu'à ſa mort, qu'il honora de ſes larmes. Il l'aima d'autant plus qu'il retrouvait en lui ſon caractère. C'eſt ce même prince de *Brunſwick* qui voyagea depuis en France et dans une grande partie de l'Europe ; que j'ai vu jouir ſi modeſtement de ſa renommée et des ſentimens qu'on

lui

lui devait. Il combattait alors tantôt en chef, tantôt ſous le prince de *Brunſwick*, ſon oncle, beau-frère du roi de Pruſſe, qui acquit une grande réputation et qui avait la même modeſtie, compagne de la véritable gloire, et apanage de ſa famille. Le prince héréditaire commandait dans pluſieurs occaſions des corps ſéparés, et il fut ſouvent auſſi heureux qu'audacieux.

La bataille de Crevelt, dont on ne parlait à Paris qu'avec le plus grand découragement, n'empêcha pas le duc de *Broglie* de remporter une victoire complète à Bergen vers Francfort, contre ces mêmes princes de *Brunſwick*, victorieux ailleurs, et de mériter la dignité de maréchal de France, à l'exemple de ſon père et de ſon grand-père. Mais ce même prince gagna encore, en 1760, la bataille de Varbourg où furent bleſſés le marquis de *Caſtries*, le prince de *Rohan-Rochefort*, ſon couſin le marquis de *Bétiſi*, le comte de *la Tour-du-Pin*, le marquis de *Valence* et une quantité prodigieuſe d'officiers français. Leur malheur était une preuve de leur courage. 13 avril 1759.

Le comte de *Montbarey*, à la tête du régiment de la couronne, ſoutint long-temps l'effort des ennemis ; il y fut bleſſé d'un coup de canon et de deux coups de fuſil.

Les braves actions de tant d'officiers et de ſoldats ſont innombrables dans toutes les guerres ; mais il y en a eu de ſi ſingulières, de ſi uniques dans leur eſpèce, que ce ſerait manquer à la patrie que de les laiſſer dans l'oubli. En voici une, par exemple, qui mérite d'être à jamais conſervée dans la mémoire des Français.

Le prince héréditaire de *Brunſwick* aſſiégeait Veſel, dont la priſe eût porté la guerre ſur le bas Rhin, et dans le Brabant; cet événement eût pu engager les Hollandais à ſe déclarer contre nous. Le marquis de *Caſtries* commandait l'armée françaiſe formée à la hâte. Veſel allait ſuccomber aux attaques du prince héréditaire. Le marquis de *Caſtries* s'avança avec rapidité, emporta Rhinsberg, l'épée à la main, et jeta des ſecours dans Veſel. Méditant une action plus déciſive encore, il vint camper, le 15 octobre, à un quart de lieue de l'abbaye appelée Cloſter-camp. Le prince ne crut pas devoir l'attendre devant Veſel; il ſe décida à l'attaquer, et ſe porta au-devant de lui, par une marche forcée, la nuit du 15 au 16.

15 octobre 1758.

Le général français, qui ſe doute du deſſein du prince, fait coucher ſon armée ſous les armes; il envoie à la découverte, pendant la nuit, M. d'*Aſſas*, capitaine au régiment d'Auvergne. A peine cet officier a-t-il fait quelques pas, que des grenadiers ennemis en embuſcade l'environnent et le ſaiſiſſent à peu de diſtance de ſon régiment. Ils lui préſentent la baïonnette, et lui diſent que s'il fait du bruit, il eſt mort. M. d'*Aſſas* ſe recueille un moment pour mieux renforcer ſa voix, il crie, *à moi*, *Auvergne*, *voilà les ennemis*; il tombe auſſitôt percé de coups. Ce dévouement digne des anciens Romains, aurait été immortaliſé par eux. On dreſſait alors des ſtatues à de pareils hommes; dans nos jours ils ſont oubliés, et ce n'eſt que long-temps après avoir écrit cette hiſtoire, que j'ai appris cette action ſi mémorable. J'apprends qu'elle vient enfin d'être

récompenſée par une penſion de mille livres accordée à perpétuité aux aînés de ce nom.

Ces ſuccès divers du jeune prince héréditaire n'empêchèrent pas non plus que le prince de *Condé*, à peu-près de ſon âge, et rival de ſa gloire, n'eût ſur lui un avantage à ſix lieues de Francfort vers la Vétéravie ; c'eſt là que le prince de *Brunſwick* fut bleſſé, et qu'on vit tous les officiers français s'intéreſſer à ſa guériſon comme les ſiens propres. 30 auguſte 1762.

Quel fut le réſultat de cette multitude innombrable de combats, dont le récit même ennuie aujourd'hui ceux qui s'y ſont ſignalés? que reſte-t-il de tant d'efforts ? Rien que du ſang inutilement verſé dans des pays incultes et déſolés, des villages ruinés, des familles réduites à la mendicité ; et rarement même un bruit ſourd de ces calamités perçait-il juſque dans Paris, toujours profondément occupé de plaiſirs ou de diſputes également frivoles.

CHAPITRE XXXIV.

Les Français malheureux dans les quatre parties du monde. Déſaſtres du gouverneur Dupleix. Supplice du général Lalli.

La France alors ſemblait plus épuiſée d'hommes et d'argent dans ſon union avec l'Autriche, qu'elle n'avait paru l'être dans deux cents ans de guerre contre elle. C'eſt ainſi que ſous *Louis XIV* il en avait coûté pour ſecourir l'Eſpagne, plus qu'on n'avait prodigué pour la combattre depuis *Louis XII*. Les reſſources de la France ont fermé ces plaies; mais elles n'ont pu réparer encore celles qu'elle a reçues en Aſie, en Afrique et en Amérique.

Elle parut d'abord triomphante en Aſie. La compagnie des Indes était devenue conquérante pour ſon malheur. L'empire de l'Inde, depuis l'irruption de *Sha-Nadir*, n'était plus qu'une anarchie. Les ſoubabs, qui ſont des vice-rois, ou plutôt des rois tributaires, achetaient leurs royaumes à la Porte du grand padisha-mogol, et revendaient leurs provinces à des nababs qui cédaient, à prix d'argent, des diſtricts à des raïas. Souvent les miniſtres du mogol, ayant donné une patente de roi, donnaient la même patente à qui en payait davantage; ſoubab, nabab, raïa en uſaient de même. Chacun ſoutenait par les armes un droit chèrement acheté. Les Marattes ſe déclaraient pour celui qui les

payait le mieux, et pillaient amis et ennemis. Deux bataillons français ou anglais pouvaient battre ces multitudes indiſciplinées, qui n'avaient nul art, et qui même, aux Marattes près, manquaient de courage. Les plus faibles imploraient donc, pour être ſouverains dans l'Inde, la protection des marchands venus de France et d'Angleterre, qui pouvaient leur fournir quelques ſoldats et quelques officiers d'Europe. C'eſt dans ces occaſions qu'un ſimple capitaine pouvait quelquefois faire une plus grande fortune dans ces pays qu'aucun général parmi nous.

Pendant que les princes de la preſqu'île ſe battaient entre eux, on a vu que ces marchands anglais et français ſe battaient auſſi, parce que leurs rois étaient ennemis en Europe.

Après la paix de 1748, le gouverneur *Dupleix* conſerva le peu de troupes qu'il avait, tant les ſoldats d'Europe, qu'on appelle blancs, que les noirs des îles tranſplantés dans l'Inde, et les cipayes et pions indiens.

Un des ſous-tyrans de ces contrées, nommé *Chandaſaeb*, aventurier arabe, né dans le déſert qui eſt au ſud-eſt de Jéruſalem, tranſplanté dans l'Inde pour y faire fortune, était devenu gendre d'un nabab d'Arcate. Cet arabe aſſaſſina ſon beau-père, ſon frère et ſon neveu. Ayant éprouvé des revers peu proportionnés à ſes crimes, il eut recours au gouverneur *Dupleix* pour obtenir la nababie d'Arcate, dont dépend Pondichéri. *Dupleix* lui prêta d'abord ſecrètement dix mille louis d'or qui, joints aux débris de la fortune de ce ſcélérat, lui valurent cette vice-royauté d'Arcate. Son argent et ſes intrigues

lui obtinrent le diplôme de vice-roi d'Arcate. Dès qu'il en eſt en poſſeſſion, *Dupleix* lui prête des troupes. Il combat avec ces troupes réunies aux ſiennes le véritable vice-roi d'Arcate. C'était ce même *Anaverdikan*, âgé de cent ſept ans, dont nous avons déjà parlé, qui fut aſſaſſiné à la tête de ſon armée.

Le vainqueur *Chandaſaeb*, devenu poſſeſſeur des tréſors du mort, diſtribua la valeur de deux cents mille francs aux ſoldats de Pondichéri, combla les officiers de préſens, et fit enſuite une donation de trente-cinq aldées à la compagnie des Indes. *Aldée* ſignifie *village ;* c'eſt encore le terme dont on ſe ſert en Eſpagne depuis l'invaſion des Arabes, qui dominèrent également dans l'Eſpagne et dans l'Inde, et dont la langue a laiſſé des traces dans plus de cent provinces.

Ce ſuccès éveilla les Anglais. Ils prirent auſſitôt le parti de la famille vaincue. Il y eut deux nababs ; et comme le ſoubab, ou roi de Décan, était lié avec le gouverneur de Pondichéri, un autre roi, ſon competiteur, s'unit avec les Anglais. Voilà donc encore une guerre ſanglante allumée entre les comptoirs de France et d'Angleterre ſur les côtes de Coromandel, pendant que l'Europe jouiſſait de la paix. On conſumait de part et d'autre dans cette guerre tous les fonds deſtinés au commerce, et chacun eſpérait ſe dédommager ſur les tréſors des princes indiens.

On montra des deux côtés un grand courage. MM. d'*Auteuil*, de *Buſſi*, *Laſs*, et beaucoup d'autres ſe ſignalèrent par des actions qui auraient eu de

l'éclat dans les armées du maréchal de *Saxe*. Il y eut ſur-tout un exploit auſſi ſurprenant qu'il eſt indubitable ; c'eſt qu'un officier nommé M. de *la Touche*, ſuivi de trois cents français, entouré d'une armée de quatre-vingts mille hommes qui menaçait Pondichéri, pénétra la nuit dans leur camp, tua douze cents ennemis ſans perdre plus de deux ſoldats, jeta l'épouvante dans cette grande armée, et la diſperſa toute entière. C'était une journée ſupérieure à celle des trois cents Spartiates au pas des Thermopyles, puiſque ces Spartiates y périrent et que les Français furent vainqueurs. Mais nous ne ſavons peut-être pas célébrer aſſez ce qui mérite de l'être, et la multitude innombrable de nos combats en étouffe la gloire.

Le roi protégé par les Français s'appelait *Mouza-Ferſingue*. Il était neveu du roi favoriſé par les Anglais. L'oncle avait fait le neveu priſonnier, et cependant il ne l'avait point encore mis à mort, malgré les uſages de la famille. Il le traînait chargé de fers à la ſuite de ſes armées avec une partie de ſes tréſors. Le gouverneur *Dupleix* négocia ſi bien avec les officiers de l'armée ennemie, que dans un ſecond combat le vainqueur de *Mouza-Ferſingue* fut aſſaſſiné. Le captif fut roi et les tréſors de ſon ennemi furent ſa conquête. Il y avait dans le camp dix-ſept millions d'argent comptant. *Mouza-Ferſingue* en promit la plus grande partie à la compagnie des Indes ; la petite armée françaiſe partagea douze cents mille francs. Tous les officiers furent mieux récompenſés qu'ils ne l'auraient été d'aucune puiſſance de l'Europe.

Dupleix reçut *Mouza-Ferſingue* dans Pondichéri,

comme un grand roi fait les honneurs de ſa cour à un monarque voiſin. Le nouveau ſoubab, qui lui devait ſa couronne, donna à ſon protecteur quatre-vingts aldées, une penſion de deux cents quarante mille livres pour lui, autant pour madame *Dupleix*, une de quarante mille écus pour une fille de madame *Dupleix*, du premier lit. *Chandaſaeb*, bienfaiteur et protégé, fut nommé vice-roi d'Arcate. La pompe de *Dupleix* égalait au moins celle des deux princes. Il alla au-devant d'eux, porté dans un palanquin, eſcorté de cinq cents gardes précédés d'une muſique guerrière, et ſuivis d'éléphans armés.

Après la mort de ſon protégé *Moura-Ferſingue*, tué dans une ſédition de ſes troupes, il nomma encore un autre roi, et il en reçut quatre petites provinces en don pour la compagnie. On lui diſait de toutes parts qu'il ferait trembler le grand-mogol avant un an. Il était ſouverain en effet; car ayant acheté une patente de vice-roi de Carnate à la chancellerie du grand-mogol même, pour la ſomme modique de deux cents quarante mille livres, il ſe trouvait égal à ſa créature *Chandaſaeb*, et très-ſupérieur par ſon crédit. Marquis en France et décoré du grand ordre de Saint-Louis, ces faibles honneurs étaient fort peu de choſe, en comparaiſon de ſes dignités et de ſon pouvoir dans l'Inde. J'ai vu des lettres où ſa femme était traitée de reine. Tant de ſuccès et de gloire éblouirent alors les yeux de la compagnie, des actionnaires et même du miniſtère; la chaleur de l'enthouſiaſme fut preſque auſſi grande que dans les commencemens du ſyſtême; et les eſpérances étaient bien autrement fondées, car il paraiſſait que les

ſeules terres concédées à la compagnie rapportaient environ trente-neuf millions annuels. On vendait, année commune, pour vingt millions d'effets en France, au port de l'Orient; il ſemblait que la compagnie dût compter ſur cinquante millions par année, tous frais faits. Il n'y a point de ſouverain en Europe, ni peut-être ſur la terre, qui ait un tel revenu quand toutes les charges ſont acquittées.

L'excès même de cette richeſſe devait la rendre ſuſpecte. Auſſi toutes ces grandeurs et toutes ces proſpérités s'évanouirent comme un ſonge; et la France, pour la ſeconde fois, s'aperçut qu'elle n'avait été opulente qu'en chimères.

Le marquis *Dupleix* voulut faire aſſiéger la capitale du Maduré, dans le voiſinage d'Arcate. Les Anglais y envoyèrent du ſecours. Les officiers lui repréſentèrent l'impoſſibilité de l'entrepriſe; il s'y obſtina, et ayant donné des ordres plutôt en roi qui veut être obéi qu'en homme chargé du maintien de la compagnie, il arriva que les aſſiégeans furent vaincus par les aſſiégés. La moitié de ſon armée fut tuée, l'autre captive. Les dépenſes immenſes prodiguées pour ces conquêtes furent perdues, et ſon protégé *Chandaſaeb*, ayant été pris dans cette déroute, eut la tête tranchée. Ce fut le fameux Mars 1752.
lord *Clive* qui eut la part principale à la victoire. C'eſt par-là qu'il commença ſa glorieuſe carrière, qui a valu depuis à la compagnie anglaiſe preſque tout le Bengale. Il acquit et conſerva la grandeur et les richeſſes que *Dupleix* avait entrevues. Enfin depuis ce jour la compagnie françaiſe tomba dans la plus triſte décadence.

Dupleix fut rappelé en 1753. A celui qui avait joué le rôle d'un grand roi, on donna un ſucceſſeur qui n'agit qu'en bon marchand. *Dupleix* fut réduit à diſputer à Paris les triſtes reſtes de ſa fortune contre la compagnie des Indes, et à ſolliciter des audiences dans l'antichambre de ſes juges. Il en mourut bientôt de chagrin; mais Pondichéri était réſervé à de plus grands malheurs.

La guerre funeſte de 1756 ayant éclaté en Europe, le miniſtère français craignant avec trop juſte raiſon pour Pondichéri et pour tous les établiſſemens de l'Inde, y envoya le lieutenant-général, comte de *Lalli*. C'était un irlandais de ces familles qui ſe tranſplantèrent en France avec celle de l'infortuné *Jacques II*. Il s'était ſi diſtingué à la bataille de Fontenoi, où il avait pris de ſa main pluſieurs officiers anglais, que le roi le fit colonel ſur le champ de bataille. C'était lui qui avait formé le plan plus audacieux que praticable de débarquer en Angleterre avec dix mille hommes, lorſque le prince *Charles Edouard* y diſputait la couronne. Sa haine contre les Anglais et ſon courage le firent choiſir de préférence pour aller les combattre ſur les côtes de Coromandel. Mais malheureuſement il ne joignait pas à ſa valeur la prudence, la modération, la patience néceſſaires dans une commiſſion ſi épineuſe. Il s'était figuré qu'Arcate était encore le pays de la richeſſe, que Pondichéri était bien pourvu de tout, qu'il ſerait parfaitement ſecondé de la compagnie et des troupes, et ſur-tout de ſon ancien régiment irlandais qu'il menait avec lui. Il fut trompé dans toutes ſes eſpérances. Point d'argent dans les caiſſes, peu

de munitions de toute eſpèce, des noirs et des cipayes pour armée, des particuliers riches et la colonie pauvre ; nulle ſubordination. Ces objets l'irritèrent et allumèrent en lui cette mauvaiſe humeur qui ſied ſi mal à un chef, et qui nuit toujours aux affaires. S'il avait ménagé le conſeil, s'il avait careſſé les principaux officiers, il aurait pu ſe procurer des ſecours d'argent, établir l'union et mettre en ſureté Pondichéri.

La direction de la compagnie des Indes l'avait conjuré, à ſon départ, de *réformer les abus ſans nombre, la prodigalité outrée, et le grand déſordre qui abſorbait tous les revenus*. Il ſe prévalut trop de cette prière et ſe fit des ennemis de tous ceux qui lui devaient obéir.

Lalli arrive à Pondichéri, le 28 avril 1758.

Malgré le triſte aſpect ſous lequel il enviſageait tous les objets, il eut d'abord des ſuccès heureux. Il prit aux Anglais le fort Saint-David à quelques lieues de Pondichéri, et en raſa les murs. Si l'on veut bien connaître la ſource de ſa cataſtrophe ſi intéreſſante pour tout le militaire, il faut lire la lettre qu'il écrivit du camp devant Saint-David à *Duval Leyrit* qui était gouverneur de la ville de Pondichéri pour la compagnie.

18 mai 1758.

„ Cette lettre, Monſieur, ſera un ſecret éternel „ entre vous et moi, ſi vous me fourniſſez les moyens „ de terminer mon entrepriſe. Je vous ai laiſſé cent „ mille livres de mon argent pour vous aider à „ ſubvenir aux frais qu'elle exige. Je n'ai pas trouvé „ en arrivant la reſſource de cent ſous dans votre „ bourſe ni dans celle de tout votre conſeil. Vous „ m'avez refuſé les uns et les autres d'y employer

» votre crédit. Je vous crois cependant tous plus » redevables à la compagnie que moi, qui n'ai » malheureuſement l'honneur de la connaître que » pour y avoir perdu la moitié de mon bien, en » 1720. Si vous continuez à me laiſſer manquer » de tout, et expoſé à faire face à un méconten- » tement général, non-ſeulement j'inſtruirai le roi » et la compagnie du beau zèle que ſes employés » témoignent ici pour leur ſervice, mais je prendrai » des meſures efficaces pour ne pas dépendre, dans » le court ſéjour que je déſire faire dans ce pays, » de l'eſprit de parti et des motifs perſonnels dont » je vois que chaque membre paraît occupé, au » riſque total de la compagnie. »

Une telle lettre ne devait ni lui faire des amis, ni lui procurer de l'argent. Il ne fut pas concuſſionnaire, mais il montra indiſcrètement une telle envie contre tous ceux qui s'étaient enrichis, que la haine publique en augmenta. Toutes les opérations de la guerre en ſouffrirent. Je trouve dans un journal de l'Inde, fait par un officier principal, ces propres paroles : » Il ne parle que de chaînes et de cachots, » ſans avoir égard à la diſtinction et à l'âge des » perſonnes. Il vient de traiter ainſi M. de *Moracin* » lui-même. M. de *Lalli* ſe plaint de tout le monde, » et tout le monde ſe plaint de lui. Il a dit à » M. le comte de..... Je ſens qu'on me déteſte, » et qu'on voudrait me voir bien loin. Je vous » engage ma parole d'honneur, et je vous la donnerai » par écrit, que ſi M. de *Leyrit* veut me donner » cinq cents mille francs, je me démets de ma » charge, et je paſſe en France ſur la frégate. »

Le journal dit enſuite : » On eſt aujourd'hui à » Pondichéri dans le plus grand embarras. On n'y » a pas pu ramaſſer cent mille roupies ; les ſoldats » menacent hautement de paſſer en corps chez » l'ennemi. »

Malgré cette horrible confuſion, il eut le courage d'aller aſſiéger Madraſs, et s'empara d'abord de toute la ville noire ; mais ce fut préciſément ce qui l'empêcha de réuſſir devant la ville haute, qui eſt le fort Saint-George. Il écrivait de ſon camp devant ce fort, le 11 février 1759 : » Si nous manquons » Madraſs, comme je le crois, la principale raiſon » à laquelle il faudra l'attribuer, eſt le pillage de » quinze millions au moins, tant de dévaſté que de » répandu dans le ſoldat, et j'ai honte de le dire, » dans l'officier qui n'a pas craint de ſe ſervir de » mon nom en s'emparant des cipayes chelingues » et autres, pour faire paſſer à Pondichéri un butin » que vous auriez dû faire arrêter, vu ſon énorme » quantité. » Décembre 1758.

J'ai le journal d'un officier-général que j'ai déjà cité. L'auteur n'eſt pas l'ami du comte de *Lalli*, il s'en faut beaucoup ; ſon témoignage n'en eſt que plus recevable, quand il atteſte les mêmes griefs qui feſaient le déſeſpoir de *Lalli*. Voici notamment comme il s'exprime.

» Le pillage immenſe que les troupes avaient fait » dans la ville noire, avait mis parmi elles l'abon- » dance. De grands magazins de liqueurs fortes y » entretenaient l'ivrognerie et tous les maux dont » elle eſt le germe. C'eſt une ſituation qu'il faut » avoir vue. Les travaux, les gardes de la tranchée

» étaient faits par des hommes ivres. Le régiment » de Lorraine fut seul exempt de cette contagion ; » mais les autres corps s'y distinguèrent. Le régi- » ment de *Lalli* se surpassa. De-là les scènes les » plus honteuses et les plus destructives de la subor- » dination et de la discipline. On a vu des officiers » se colleter avec des soldats, et mille autres actions » infames, dont le détail renfermé dans les bornes » de la vérité la plus exacte, paraîtrait une exagéra- » tion monstrueuse. »

27 décembre 1758. Le comte de *Lalli* écrivait avec encore plus de désespoir cette lettre funeste : » L'enfer m'a vomi » dans ce pays d'iniquités, et j'attends comme *Jonas* » la baleine qui me recevra dans son ventre. »

18 février 1759. Dans un tel désordre rien ne pouvait réussir. On leva le siége après avoir perdu une partie de l'armée. Les autres entreprises furent encore plus malheureuses sur terre et sur mer. Les troupes se révoltent, on les apaise à peine. Le général les mène dans la province d'Arcate, pour reprendre la forteresse de Vandavachi ; les Anglais s'en étaient emparés après deux tentatives inutiles, dans l'une desquelles ils avaient été complètement battus par le chevalier de *Geogeghan*. *Lalli* les osa attaquer avec des forces inférieures ; il les eût vaincus s'il eût été secondé : mais il ne remporta de cette expédition que l'honneur d'avoir donné une nouvelle preuve de ce courage opiniâtre qui fesait son caractère.

Après bien d'autres pertes, il fallut enfin se retirer dans Pondichéri. Une escadre de seize vaisseaux anglais obligea l'escadre française, envoyée au secours de la colonie, de quitter la rade de Pondichéri après

une bataille indéciſe, pour ſe radouber dans l'île de Bourbon.

Il y avait dans la ville ſoixante mille habitans noirs, et cinq à ſix cents familles d'Europe, avec très-peu de vivres. Ce général propoſa d'abord de faire ſortir les noirs qui affamaient Pondichéri ; mais comment chaſſer ſoixante mille hommes ? le conſeil n'oſa l'entreprendre. Le général, ayant réſolu de ſoutenir le ſiége juſqu'à l'extrémité, et ayant publié un ban par lequel il était défendu ſous peine de mort de parler de ſe rendre, fut forcé d'ordonner une recherche rigoureuſe des proviſions dans toutes les maiſons de la ville. Elle fut faite ſans ménagement juſque chez l'intendant, chez tout le conſeil et les principaux officiers. Cette démarche acheva d'irriter tous les eſprits déjà trop aliénés. On ne ſavait que trop avec quel mépris et quelle dureté il avait traité tout le conſeil. Il avait dit publiquement dans une de ſes expéditions : » Je ne veux » pas attendre plus long-temps l'arrivée des muni- » tions qu'on m'a promiſes. J'y attelerai, s'il le » faut, le gouverneur *Leyrit* et tous les conſeillers. » Ce gouverneur *Leyrit* montrait aux officiers une lettre adreſſée depuis long-temps à lui-même, dans laquelle étaient ces propres paroles : » J'irais plutôt » commander les cafres que de reſter dans cette » Sodome, qu'il n'eſt pas poſſible que le feu des » Anglais ne détruiſe tôt ou tard au défaut de » celui du ciel. »

Ainſi, par ſes plaintes et ſes emportemens, *Lalli* s'était fait autant d'ennemis qu'il y avait d'officiers et d'habitans dans Pondichéri. On lui rendait

outrage pour outrage; on affichait à ſa porte des placards plus inſultans encore que ſes lettres et ſes diſcours. Il en fut tellement ému que ſa tête en parut quelque temps dérangée. La colère et l'inquiétude produiſent ſouvent ce triſte effet. Un fils du nabab *Chandaſaeb*, était alors réfugié dans Pondichéri, auprès de ſa mère. Un officier débarqué depuis peu avec la flotte françaiſe qui s'en était retournée, homme auſſi impartial que véridique, rapporte que cet indien ayant vu ſouvent ſur ſon lit le général français abſolument nu, chantant la meſſe et les pſaumes, demanda ſérieuſement à un officier fort connu ſi c'était l'uſage en France que le roi choisît un fou pour ſon grand-viſir. L'officier étonné lui dit : Pourquoi me faites-vous une queſtion auſſi étrange? C'eſt, répliqua l'indien, parce que votre grand-viſir nous a envoyé un fou pour rétablir les affaires de l'Inde.

Déjà les Anglais bloquaient Pondichéri par terre et par mer. Le général n'avait plus d'autre reſſource que de traiter avec les Marattes qui l'avaient battu. Ils lui promirent un ſecours de dix-huit mille hommes; mais ſentant qu'on n'avait point d'argent à leur donner, aucun maratte ne parut. On fut obligé de ſe rendre. Le conſeil de Pondichéri ſomma le comte de *Lalli* de capituler. Il aſſembla un conſeil de guerre. Les officiers de ce conſeil conclurent à ſe rendre priſonniers de guerre ſuivant les cartels établis : mais le général *Coote* voulut avoir la ville à diſcrétion. Les Français avaient démoli Saint-David : les Anglais étaient en droit de faire un déſert de Pondichéri. Le comte de *Lalli* eut beau réclamer

14 janvier 1761.

le

le cartel de vive voix et par écrit. On périſſait de faim dans la ville : elle fut livrée aux vainqueurs qui bientôt après raſèrent les fortifications, les murailles, les magaſins, tous les principaux logemens. 16 janvier.

Dans le temps même que les Anglais entraient dans la ville, les vaincus s'accablaient réciproquement de reproches et d'injures. Les habitans voulurent tuer leur général. Le commandant anglais fut obligé de lui donner une garde. On le tranſporta malade ſur un palanquin. Il avait deux piſtolets dans les mains, et il en menaçait les ſéditieux. Ces furieux, reſpectant la garde anglaiſe, coururent à un commiſſaire des guerres, intendant de l'armée, ancien officier, chevalier de Saint-Louis. (*) Il met l'épée à la main : un des plus échauffés s'avance à lui, en eſt bleſſé et le tue.

Tel fut le ſort déplorable de Pondichéri, dont les habitans ſe firent plus de mal qu'ils n'en reçurent des vainqueurs. On tranſporta le général et plus de deux mille priſonniers en Angleterre. Dans ce long et pénible voyage, ils s'accuſaient encore les uns les autres de leurs communs malheurs.

A peine arrivés à Londres, ils écrivirent contre *Lalli* et contre le très-petit nombre de ceux qui lui avaient été attachés. *Lalli* et les ſiens écrivaient contre le conſeil, les officiers et les habitans. Il était ſi perſuadé qu'ils étaient tous répréhenſibles et que lui ſeul avait raiſon, qu'il vint à Fontainebleau, tout priſonnier qu'il était encore des Anglais, et qu'il offrit de ſe rendre à la baſtille. On le prit au mot. Dès qu'il fut enfermé, la foule de ſes Novembre 1762.

(*) Il s'appelait *du Bois*.

ennemis, que la compaſſion devait diminuer, augmenta. Il ſut quinze mois en priſon ſans qu'on l'interrogeât.

En 1764, il mourut à Paris un jéſuite, nommé *Lavaur*, long-temps employé dans ces miſſions des Indes, où l'on s'occupe des affaires profanes ſous le prétexte des ſpirituelles, et où l'on a ſouvent gagné plus d'argent que d'ames : ce jéſuite demandait au miniſtère une penſion de quatre cents livres pour aller faire ſon ſalut dans le Périgord ſa patrie, et l'on trouva dans ſa caſſette environ onze cents mille livres d'effets, ſoit en billets, ſoit en or ou en diamans. C'eſt ce qu'on avait vu depuis peu à Naples à la mort du fameux jéſuite *Peppe*, qu'on ſut prêt de canoniſer. On ne canoniſa point *Lavaur*; mais on ſéqueſtra ſes tréſors. Il y avait dans cette caſſette un long mémoire détaillé contre *Lalli*, dans lequel il était accuſé de péculat et de lèſe-majeſté. Les écrits des jéſuites avaient alors auſſi peu de crédit que leurs perſonnes proſcrites dans toute la France; mais ce mémoire parut tellement circonſtancié, et les ennemis de *Lalli* le firent tant valoir, qu'il ſervit de témoignage contre lui.

L'accuſé ſut d'abord traduit au châtelet et bientôt au parlement. Le procès fut inſtruit pendant deux années. De trahiſon, il n'y en avait point; puiſque s'il eût été d'intelligence avec les Anglais, s'il leur eût vendu Pondichéri, il ſerait reſté parmi eux. Les Anglais d'ailleurs ne ſont pas abſurdes; et c'eût été l'être que d'acheter une place affamée qu'ils étaient sûrs de prendre, étant maîtres de la terre et de la mer. De péculat, il n'y en avait pas davantage;

puiſqu'il ne fut jamais chargé ni de l'argent du roi ni de celui de la compagnie : mais des duretés, des abus de pouvoir, des oppreſſions, les juges en virent beaucoup dans les dépoſitions unanimes de ſes ennemis.

Toujours fermement perſuadé qu'il n'avait été que rigoureux et non coupable, il pouſſa ſon imprudence juſqu'à inſulter dans ſes mémoires juridiques des officiers qui avaient l'approbation générale. Il voulut les déshonorer eux et tout le conſeil de Pondichéri. Plus il s'obſtinait à vouloir ſe laver à leurs dépens, plus il ſe noirciſſait. Ils avaient tous de nombreux amis, et il n'en avait point. Le cri public ſert quelquefois de preuve, ou du moins fortifie les preuves. Les juges ne purent prononcer 6 mai 1766. que ſuivant les allégations. Ils condamnèrent le lieutenant-général *Lalli à être décapité comme duement atteint d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'Etat et de la compagnie des Indes, d'abus d'autorité, vexations et exactions.*

Il eſt néceſſaire de remarquer que ces mots *trahi les intérêts du roi* ne ſignifient pas ce qu'on appelle en Angleterre haute trahiſon, et parmi nous lèſe-majeſté. *Trahir les intérêts* ne ſignifie dans notre langue que mal conduire, oublier les intérêts de quelqu'un, nuire à ſes intérêts, et non pas être perfide et traître. Quand on lui lut ſon arrêt, ſa ſurpriſe et ſon indignation furent ſi violentes, qu'ayant par haſard dans la main un compas dont il s'était ſervi dans ſa priſon pour faire des cartes de la côte de Coromandel, il voulut s'en percer le cœur. On l'arrêta. Il s'emporta contre ſes juges

avec plus de fureur encore qu'il n'en avait étalé contre ſes ennemis. C'eſt peut-être une nouvelle preuve de la forte perſuaſion où il ſut toujours qu'il méritait des récompenſes plutôt que des châtimens. Ceux qui connaiſſent le cœur humain ſavent que d'ordinaire les coupables ſe rendent juſtice eux-mêmes au fond de leur ame, qu'ils n'éclatent point contre les juges, qu'ils reſtent dans une confuſion morne. Il n'y a pas un ſeul exemple d'un condamné avouant ſes fautes, qui ait chargé ſes juges d'injures et d'opprobres. Je ne prétends pas que ce ſoit une preuve que *Lalli* fût entièrement innocent; mais c'eſt une preuve qu'il croyait l'être. On lui mit dans la bouche un bâillon qui débordait ſur les lèvres. C'eſt ainſi qu'il fut conduit à la Grève dans un tombereau. Les hommes ſont ſi légers que ce ſpectacle hideux attira plus de compaſſion que ſon ſupplice.

L'arrêt confiſqua ſes biens, en prélevant une ſomme de cent mille écus pour les pauvres de Pondichéri. On m'a écrit que cette ſomme ne put ſe trouver. Je n'aſſure point ce que j'ignore. (*x*) Si quelque choſe peut nous convaincre de cette fatalité qui entraîne tous les événemens dans ce chaos des affaires politiques du monde, c'eſt de voir un

(*x*) Preſque tous les journaux ont débité que le parlement de Paris avait député au roi pour le ſupplier de ne point accorder de grâce au condamné. Cela eſt très-faux. Un tel acharnement, incompatible avec la juſtice et avec l'humanité, aurait couvert le parlement d'un opprobre éternel. Il eſt vrai ſeulement que l'exécution fut accélérée de quelques heures, parce qu'on craignait que cet infortuné général ne mourût, et qu'on envoya un courrier au roi à Choiſy pour l'en prévenir. Voyez les *Fragmens ſur l'Inde* dans le volume de l'*Hiſtoire du parlement*.

irlandais chaſſé de ſa patrie avec la famille de ſon roi, commandant à ſix mille lieues des troupes françaiſes dans une guerre de marchands, ſur des rivages inconnus aux *Alexandre*, aux *Gengis* et aux *Tamerlan*, mourant du dernier ſupplice ſur le bord de la Seine, pour avoir été pris par des anglais dans l'ancien golfe du Gange.

Cette cataſtrophe, qui m'a ſemblé digne d'être tranſmiſe à la poſtérité dans toutes les circonſtances, ne m'a pas permis de détailler tous les malheurs que les Français éprouvèrent dans l'Inde et dans l'Amérique. En voici un triſte réſumé.

CHAPITRE XXXV.

Pertes des Français.

La première perte des Français dans l'Inde fut celle de Chandernagor, poſte important dont la compagnie françaiſe était en poſſeſſion vers les embouchures du Gange. C'était de là qu'elle tirait ſes plus belles marchandiſes. Mars 1757.

Depuis la priſe de la ville et du fort de Chandernagor, les Anglais ne ceſsèrent de ruiner le commerce des Français dans l'Inde. Le gouvernement de l'empereur était ſi faible et ſi mauvais qu'il ne pouvait empêcher des marchands d'Europe de faire des ligues et des guerres dans ſes propres Etats. Les Anglais eurent même la hardieſſe de venir attaquer Surate, une de plus belles villes de l'Inde et la plus marchande, appartenante à l'empereur. Ils la

Mars 1756. prirent, ils la pillèrent, ils y détruisirent les comptoirs de France, et en remportèrent des richesses immenses, sans que la cour aussi imbécille que pompeuse du grand mogol parût se ressentir de cet outrage, qui eût fait exterminer dans l'Inde tous les Anglais sous l'empire d'un *Aurengzeb*.

Enfin il n'est resté aux Français dans cette partie du monde, que le regret d'avoir dépensé pendant plus de quarante ans des sommes immenses pour entretenir une compagnie qui n'a jamais fait le moindre profit, qui n'a jamais rien payé aux actionnaires et à ses créanciers du profit de son négoce; qui dans son administration indienne n'a subsisté que d'un secret brigandage, et qui n'a été soutenue que par une partie de la ferme du tabac que le roi lui accordait; exemple mémorable et peut-être inutile du peu d'intelligence que la nation française a eue jusqu'ici du grand et ruineux commerce de l'Inde.

Mai 1757. Tandis que les flottes et les armées anglaises ont ainsi ruiné les Français en Asie, ils les ont aussi chassés de l'Afrique. Les Français étaient maîtres du fleuve de Sénégal, qui est une branche du Niger; ils y avaient des forts; ils y fesaient un grand commerce de dents d'éléphans, de poudre d'or, de gomme arabique, d'ambre gris, et sur-tout de ces nègres que tantôt leurs princes vendent comme des animaux, et qui tantôt vendent leurs propres enfans ou se vendent eux-mêmes pour aller servir des européans en Amérique. Les Anglais ont pris tous les forts bâtis par les Français dans ces contrées, et plus de trois millions tournois en marchandises précieuses.

Le dernier établiſſement que les Français avaient dans ces parages de l'Afrique était l'île de Gorée ; elle s'eſt rendue à diſcrétion, et il ne leur eſt rien reſté alors dans l'Afrique. 29 décembre 1758.

Ils ont fait de bien plus grandes pertes en Amérique. Sans entrer ici dans le détail de cent petits combats, et de la perte de tous les forts l'un après l'autre, il ſuffit de dire que les Anglais ont pris Louisbourg pour la ſeconde fois, auſſi mal fortifiée, auſſi mal approviſionnée que la première. Enfin, tandis que les Anglais entraient dans Surate à l'embouchure du fleuve Indus, ils prenaient Québec et tout le Canada au fond de l'Amérique ſeptentrionale ; les troupes qui ont haſardé un combat pour ſauver Québec, ont été battues et preſque détruites, malgré les efforts du général *Montcalm*, tué dans cette journée et très regretté en France. On a perdu ainſi en un ſeul jour quinze cents lieues de pays. 26 juillet 1758. 2 mars 1759. 18 ſeptemb.

Ces quinze cents lieues, dont les trois quarts ſont des déſerts glacés, n'étaient pas peut-être une perte réelle. Le Canada coûtait beaucoup et rapportait très-peu. Si la dixième partie de l'argent englouti dans cette colonie avait été employée à défricher nos terres incultes en France, on aurait fait un gain conſidérable; mais on avait voulu ſoutenir le Canada, et on a perdu cent années de peines avec tout l'argent prodigué ſans retour.

Pour comble de malheur, on accuſait des plus horribles brigandages preſque tous ceux qui étaient employés au nom du roi dans cette malheureuſe colonie. Ils ont été jugés au châtelet de Paris,

tandis que le parlement informait contre *Lalli*. Celui-ci, après avoir cent fois expoſé ſa vie l'a perdue par la main d'un bourreau, tandis que les concuſſionnaires du Canada n'ont été condamnés qu'à des reſtitutions et des amendes; tant il eſt de différence entre les affaires qui ſemblent les mêmes.

Dans le temps que les Anglais attaquaient ainſi les Français dans le continent de l'Amérique, ils ſe ſont tournés du côte des îles. La Guadeloupe, petite, mais floriſſante, où ſe fabriquait le meilleur ſucre, eſt tombée entre leurs mains ſans coup férir.

Enfin ils ont pris la Martinique, qui était la meilleure et la plus riche colonie qu'eût la France.

Ce royaume n'a pu eſſuyer de ſi grands déſaſtres ſans perdre encore tous les vaiſſeaux qu'il envoyait pour les prévenir; à peine une flotte était-elle en mer, qu'elle était ou priſe ou détruite : on conſtruiſait, on armait des vaiſſeaux à la hâte; c'était travailler pour l'Angleterre, dont ils devenaient bientôt la proie.

Quand on a voulu ſe venger de tant de pertes, et faire une deſcente en Irlande, il en a coûté des ſommes immenſes pour cette entrepriſe infructueuſe; et dès que la flotte deſtinée pour cette deſcente eſt ſortie de Breſt, elle a été diſperſée en partie ou priſe, ou perdue dans la vaſe d'une rivière nommée la Vilaine, ſur laquelle elle a cherché un vain refuge. Enfin les Anglais ont pris Belle-Iſle à la vue des côtes de la France, qui ne pouvait la ſecourir.

Le ſeul duc d'*Aiguillon* vengea les côtes de France de tant d'affronts et de tant de pertes. Une flotte anglaiſe avait fait encore une deſcente à Saint-Caſt,

près de Saint-Malo; tout le pays était expoſé. Le duc d'*Aiguillon*, qui commandait dans le pays, marche ſur le champ à la tête de la nobleſſe bretonne, de quelques bataillons et des milices qu'il rencontre en chemin. Il force les Anglais de ſe rembarquer; une partie de leur arrière-garde eſt tuée, l'autre faite priſonnière de guerre; mais les Français ont été malheureux par-tout ailleurs. Au reſte, quel a été le prix de ce ſervice du duc d'*Aiguillon* et de ſon ſang verſé en Italie? une perſécution publique et acharnée preſque ſemblable à celle de *Lalli*, qui prouve que ceux-là ſeuls ont raiſon qui ſe dérobent à la cour et au public. 1 ſeptembre 1758.

Jamais les Anglais n'ont eu tant de ſupériorité ſur mer; mais ils en eurent ſur les Français dans tous les temps. Ils avaient détruit la marine de la France dans la guerre de 1741; ils avaient anéanti celle de *Louis XIV* dans la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne; ils étaient les maîtres des mers, du temps de *Louis XIII*, de *Henri IV*, et encore plus dans les temps infortunés de la ligue. Le roi d'Angleterre, *Henri VIII*, eut le même avantage ſur *François I.*

Si vous remontez aux temps antérieurs, vous trouverez que les flottes de *Charles VI* et de *Philippe de Valois* ne tiennent pas contre celles des rois d'Angleterre, *Henri V* et *Edouard III.*

Quelle eſt la raiſon de cette ſupériorité continuelle? n'eſt-ce pas que les Anglais ont beſoin de la mer, dont les Français peuvent à toute force ſe paſſer, et que les nations réuſſiſſent toujours, comme on l'a déjà dit, dans les choſes qui leur ſont abſolument néceſſaires? N'eſt-ce pas auſſi parce

que la capitale eſt un port de mer, et que Paris ne connaît que les bateaux de la Seine? ſerait-ce enfin que le climat et le ſol anglais produiſent des hommes d'un corps plus vigoureux, et d'un eſprit plus conſtant que celui de France, comme il produit de meilleurs chevaux et de meilleurs chiens de chaſſe? Mais depuis Baïonne juſqu'aux côtes de Picardie et de Flandre, la France a des hommes d'un travail infatigable, et la Normandie ſeule a ſubjugué autrefois l'Angleterre.

Les affaires étaient dans cet état déplorable ſur terre et ſur mer, lorſqu'un homme d'un génie actif et hardi, mais ſage, ayant d'auſſi grandes vues que le maréchal de *Belle-Iſle*, avec plus d'eſprit, ſentit que la France ſeule pouvait à peine ſuffire à réparer des pertes ſi énormes. Il a ſu engager l'Eſpagne à ſoutenir la querelle; il a fait une cauſe commune de toutes les branches de la maiſon de *Bourbon*. Ainſi l'Eſpagne et l'Autriche ont été jointes avec la France par le même intérêt. Le Portugal était en effet une province de l'Angleterre, dont elle tirait cinquante millions par an; il a fallu la frapper par cet endroit, et c'eſt ce qui a déterminé dom *Carlos*, roi d'Eſpagne, par la mort de ſon frère *Ferdinand*, à entrer dans le Portugal. Cette manœuvre eſt peut-être le plus grand trait de politique dont l'hiſtoire moderne faſſe mention. Elle a encore été inutile. Les Anglais ont réſiſté à l'Eſpagne, et ont ſauvé le Portugal.

Autrefois l'Eſpagne ſeule était redoutée de toute l'Europe ſous *Philippe II*, et maintenant réunie avec la France, elle ne peut rien contre les Anglais. Le comte de *la Lippe-Schombourg*, l'un des ſeigneurs

de Veſtphalie, eſt envoyé par le roi d'Angleterre au ſecours du Portugal; il n'avait jamais commandé en chef; il avait peu de troupes. Cependant dès qu'il eſt arrivé il gagne la ſupériorité ſur les Eſpagnols et les Français réunis; il repouſſe tous leurs efforts; il met le Portugal en ſureté.

Dans le même temps une flotte d'Angleterre feſait payer cher aux Eſpagnols leur déclaration tardive en faveur de la France.

La Havane bâtie ſur la côte ſeptentrionale de Cuba, la plus grande île de l'Amérique, à l'entrée du golfe du Mexique, eſt le rendez-vous de ce nouveau monde. Le port, auſſi immenſe que sûr, peut contenir mille vaiſſeaux. Il eſt défendu par trois forts dont part un feu croiſé qui rend l'abord impoſſible aux ennemis. Le comte d'*Albermale* et l'amiral *Pocok* viennent attaquer l'île; mais ils ſe gardent bien de tenter les approches du port; ils deſcendent ſur une plage éloignée qu'on croyait inabordable. Ils aſſiégent par terre le fort le plus conſidérable, ils le prennent et forcent la ville, les forts et toute l'île à ſe rendre, avec douze vaiſſeaux de guerre qui étaient dans le port, et vingt-ſept navires chargés de tréſors. On trouva dans la ville vingt-quatre de nos millions en argent comptant. Tout fut partagé entre les vainqueurs qui mirent à part la ſeizième partie du butin pour les pauvres. Les vaiſſeaux de guerre furent pour le roi, les vaiſſeaux marchands pour l'amiral et pour tous les officiers de la flotte. Tout ce butin montait à plus de quatre-vingts millions. On a remarqué que dans cette guerre et dans la précédente l'Eſpagne avait

13 auguſte 1762.

13 auguſte. 1762.

perdu plus qu'elle ne retire de l'Amérique en vingt années.

Les Anglais, non contens de leur avoir pris la Havane dans la mer du Mexique et l'île de Cuba, coururent leur prendre dans la mer des Indes les îles Philippines, qui ſont à peu-près les antipodes de Cuba. Ces îles Philippines ne ſont guère moins grandes que l'Angleterre, l'Ecoſſe et l'Irlande, et ſeraient plus riches ſi elles étaient bien adminiſtrées, une de ces îles ayant des mines d'or et leurs côtes produiſant des perles. Le grand vaiſſeau d'Acapulco, chargé de la valeur de trois millions de piaſtres, arrivait dans Manille la capitale. On prit Manille, les îles et le vaiſſeau ſur-tout, malgré les aſſurances données par un jéſuite, de la part de *Ste Potamienne*, patronne de la ville, que Manille ne ſerait jamais priſe. Ainſi la guerre, qui appauvrit les autres nations, enrichiſſait une partie de la nation anglaiſe, tandis que l'autre gémiſſait ſous le poids des impôts les plus rigoureux, auſſi-bien que tous les peuples engagés dans cette guerre. (14)

31 octobre 1762.

(14) L'archevêque de Manille était gouverneur de la place ; mais il ne ſe conduiſit point comme l'archevêque *Goſlin* qui défendit Paris contre les Normands. Il reſta dans ſon palais. En vain quelques officiers français qui étaient dans la ville lui annoncèrent-ils que la brèche était praticable ; les conſeillers lui ſoutinrent qu'il ne fallait pas que ſa ſeigneurie s'exposât à l'aller viſiter ; qu'ils ſavaient bien qu'elle ne l'était pas ; on délibérait encore, que l'aſſaut était donné et la ville priſe. Elle fut pillée pendant quarante heures et rançonnée enſuite. Il y avait alors à Manille une illuminée, nommée *la mère Paul* ; elle aſſurait que les Anglais n'étaient venus que pour ſe convertir. Les moines annonçaient que *St François* paraîtrait ſur la brèche, et mettrait les Anglais en fuite avec ſon cordon. Perſonne à Manille ne doutait que cette ville n'eût été ſauvée par lui ; lorſque les Chinois tentèrent de s'en emparer, en 1603 : on l'avait vu ſur les murailles combattre à la tête des Eſpagnols. Les Anglais firent

La France alors était plus malheureuſe. Toutes les reſſources étaient épuiſées ; preſque tous les citoyens, à l'exemple du roi, avaient porté leur vaiſſelle à la monnaie. Les principales villes et quelques communautés fourniſſaient des vaiſſeaux de guerre à leurs frais ; mais ces vaiſſeaux n'étaient pas conſtruits encore, et quand même ils l'auraient été, on n'avait pas aſſez d'hommes de mer exercés.

Les malheurs paſſés en feſaient craindre de nouveaux. La capitale, qui n'eſt jamais expoſée au fléau de la guerre, jetait plus de cris que les provinces ſouffrantes ; plus de ſecours, plus d'argent, plus de crédit. Ceux qu'on choiſiſſait pour régir les finances étaient renvoyés après quelques mois d'adminiſtration. Les autres refuſaient cet emploi, dans lequel on ne pouvait alors que faire du mal.

Dans cette triſte ſituation qui décourageait tous les ordres de l'Etat, le duc de *Praſlin*, miniſtre alors des affaires étrangères, fut aſſez habile et aſſez heureux pour conclure la paix, dont le duc de *Choiſeul*, miniſtre de la guerre, avait entamé les négociations. 10 février 1763.

Le roi de France échangea Minorque, qu'il rendit au roi d'Eſpagne, contre Belle-Iſle, que l'Angleterre lui remit ; mais l'on perdit, et probablement pour

leurs approches, et établirent leurs batteries, couverts par deux égliſes qui étaient hors de la ville. Le gouverneur *Arandia*, prédéceſſeur de l'archevêque, avait voulu faire abattre ces égliſes, ſachant bien le tort qu'elles feraient à la ville en cas de ſiége ; les moines menacèrent de l'excommunier, mais ſa mort les délivra bientôt d'un gouverneur qui préférait le ſalut de la colonie à l'amitié des moines, et cette mort fut regardée généralement à Manille comme l'effet du poiſon. Voyez le voyage dans les mers des Indes, tome II, par M. *le Gentil*.

jamais tout le Canada, avec ce Louisbourg, qui avait coûté tant d'argent et de ſoins pour être ſi ſouvent la proie des Anglais. Toutes les terres ſur la gauche du grand fleuve Miſſiſſipi leur furent cédées. L'Eſpagne, pour arrondir leurs conquêtes, leur donna encore la Floride. Ainſi du vingt-cinquième degré juſque ſur le pôle, preſque tout leur appartint. Ils partagèrent l'hémiſphère américain avec les Eſpagnols. Ceux-ci ont des terres qui produiſent les richeſſes de convention, ceux-là ont les richeſſes réelles qui s'achètent avec l'or et l'argent, toutes les denrées néceſſaires, tout ce qui ſert aux manufactures. Les côtes anglaiſes, dans l'eſpace de ſix cents lieues, ſont traverſées par des fleuves navigables, qui leur portent leurs marchandiſes juſqu'à quarante et cinquante lieues dans leurs terres. Les peuples d'Allemagne ſe ſont empreſſés d'aller peupler ces pays où ils trouvent une liberté dont ils ne jouiſſaient point dans leur patrie. Ils ſont devenus Anglais; et ſi toutes ces colonies demeuraient unies à leur métropole, il n'eſt pas douteux que cet établiſſement ne faſſe un jour la plus formidable puiſſance. La guerre avait commencé pour deux ou trois chétives habitations, et ils y ont gagné deux mille lieues de terrain.

Les petites îles de Saint-Vincent, les Grenades, Tabago, la Dominique leur furent encore acquiſes; et c'eſt par le moyen de ces îles, ainſi que par la Jamaïque, qu'ils font un commerce immenſe avec les Eſpagnols, commerce ſévèrement prohibé et toujours exercé, parce qu'il eſt favorable aux deux nations, et que la loi de la néceſſité eſt toujours la première.

La France ne put obtenir qu'avec beaucoup de difficulté le droit de pêche vers Terre-neuve, et une petite île inculte, nommé Michelon, pour y faire sécher la morue, sans pouvoir y faire le moindre établissement; triste droit sujet à de fréquentes avanies.

La France, à laquelle on rendit Pondichéri et quelques comptoirs, fut exclue dans l'Inde de ses établissemens sur le Gange; elle céda ses possessions sur le Sénégal en Afrique, mais on lui remit Gorée. On fut encore obligé de démolir toutes les fortifications de Dunkerque du côté de la mer.

L'Etat perdit, dans le cours de cette funeste guerre, la plus florissante jeunesse, plus de la moitié de l'argent comptant qui circulait dans le royaume, sa marine, son commerce, son crédit. On a cru qu'il eût été très-aisé de prévenir tant de malheurs en s'accommodant avec les Anglais, pour un petit terrain litigieux vers le Canada : mais quelques ambitieux, pour se faire valoir et se rendre nécessaires, précipitèrent la France dans cette guerre fatale. Il en avait été de même en 1741. L'amour propre de deux ou trois personnes suffit pour désoler toute l'Europe. La France avait un si pressant besoin de cette paix, qu'elle regarda ceux qui la conclurent comme les bienfaiteurs de la patrie. Les dettes dont l'Etat demeurait surchargé, étaient plus grandes encore que celles de *Louis XIV*. La dépense seule de l'extraordinaire des guerres, avait été en une année de quatre cents millions : qu'on juge par-là du reste. La France aurait beaucoup perdu, quand même elle eût été victorieuse.

Les ſuites de cette paix, ſi déshonorante et ſi néceſſaire, furent plus funeſtes que la paix même. Les colons du Canada aimèrent mieux vivre ſous les lois de la Grande-Bretagne, que de venir en France ; et quelque temps après, quand *Louis XV* eut cédé à la couronne d'Eſpagne la Nouvelle-Orléans et tout le pays qui s'étend ſur la rive droite du Miſſiſſipi, il arriva, pour comble de douleur et d'humiliation, que les officiers du roi d'Eſpagne condamnèrent à être pendus les officiers du roi de France qui ne ſe ſoumirent à eux qu'avec répugnance. Le procureur-général, ſon gendre, d'anciens capitaines chevaliers de Saint-Louis, des négocians, des avocats ayant fait quelques repréſentations ſur les formalités qu'il convenait d'obſerver, le commandant envoyé d'Eſpagne les invita à dîner ; on leur fit leur procès au ſortir de table, on les condamna à la corde, et par grâce on les arquebuſa, ce qui eſt, dit-on, plus honorable. Le commandant qui fit cette étrange exécution, était ce même *O-reilli*, irlandais, au ſervice d'Eſpagne, qui fit battre depuis l'armée eſpagnole par les Algériens. Cette défaite a été publique en Europe et en Afrique ; et l'indigne mort des officiers du roi de France, dans la Nouvelle-Orléans, eſt encore ignorée.

CHAPITRE

CHAPITRE XXXVI.

Gouvernement intérieur de la France. Querelles et aventures, depuis 1750 juſqu'à 1762.

LONG-TEMPS avant cette guerre funeſte, et pendant ſon cours, l'intérieur de la France fut troublé par cette autre guerre ſi ancienne et ſi interminable, entre la juridiction ſéculière et la diſcipline eccléſiaſtique; leurs bornes n'ayant jamais été bien marquées, comme elles le ſont aujourd'hui en Angleterre, dans tant d'autres pays et ſur-tout en Ruſſie, il en réſultera toujours des diſſentions dangereuſes, tant que les droits de la monarchie et ceux des différens corps de l'Etat ſeront conteſtés.

Il ſe trouva, vers l'an 1750, un miniſtre des finances aſſez hardi pour faire ordonner que le clergé et les religieux donneraient un état de leurs biens, afin que le roi pût voir par ce qu'ils poſſédaient ce qu'ils devaient à l'Etat. Jamais propoſition ne fut plus juſte, mais les conſéquences en parurent ſacriléges. Un vieil évêque de Marſeille écrivit au contrôleur général: *Ne nous mettez pas dans la néceſſité de déſobéir à* DIEU *ou au roi; vous ſavez lequel des deux aurait la préférence.* Cette lettre d'un évêque affaibli par l'âge, et incapable d'écrire, était d'un jéſuite, nommé *Lemaire*, qui le dirigeait lui et ſa maiſon. Ce jéſuite était un fanatique de bonne foi, eſpèce d'hommes toujours dangereuſe.

Le miniſtère fut obligé d'abandonner une entrepriſe qu'il n'eût pas fallu haſarder ſi on ne pouvait

la ſoutenir. (*) Quelques membres du clergé imaginèrent alors d'occuper le gouvernement par une diverſion embarraſſante, et de le mettre en alarme ſur le ſpirituel pour faire reſpecter le temporel.

Ils ſavaient que la fameuſe bulle *Unigenitus* était en exécration aux peuples. On réſolut d'exiger des mourans des billets de confeſſion : il fallait que ces billets fuſſent ſignés par des prêtres adhérens à la bulle, ſans quoi point d'extrême-onction, point de viatique ; on refuſait ſans pitié ces deux conſolations aux appelans et à ceux qui ſe confeſſaient à des appelans. Un archevêque de Paris entra ſur-tout dans cette manœuvre, plus par zèle de théologien que par eſprit de cabale.

Alors toutes les familles furent alarmées, le ſchiſme fut annoncé : pluſieurs de ceux qu'on appelle janſéniſtes commençaient à dire hautement que ſi on rendait les ſacremens ſi difficiles, on ſaurait bientôt s'en paſſer à l'exemple de tant de nations. Ces minuties bourgeoiſes occupèrent plus les Pariſiens que tous les grands intérêts de l'Europe. C'étaient des inſectes ſortis du cadavre du moliniſme et du janſéniſme, qui en bourdonnant dans la ville piquaient tous les citoyens. On ne ſe ſouvenait plus ni de Metz, ni de Fontenoi, ni des victoires,

(*) Voyez les notes ſur le *Siècle de Louis XIV*. Le contrôleur général des finances était M. de *Machault*. Cette entrepriſe, qui lui fit perdre ſa place, lui mérite la reconnaiſſance de la nation ; on le fit miniſtre de la marine. Au reſte, le clergé n'eut le crédit d'empêcher la réuſſite du plan de M. de *Machault*, que parce qu'il ſe ligua avec les ennemis que ce miniſtre avait dans le conſeil. Les corps en France ne peuvent influer dans aucune révolution que comme les inſtrumens de l'ambition de quelques hommes en place ou d'une cabale de courtiſans.

ni des disgrâces, ni de tout ce qui avait ébranlé l'Europe. Il y avait dans Paris cinquante mille énergumènes, qui ne savent pas en quel pays coulent le Danube et l'Elbe, et qui croyaient l'univers bouleversé pour des billets de confession. Tel est le peuple.

Un curé de Saint-Etienne-du-mont, petite paroisse de Paris, ayant refusé les sacremens à un conseiller du châtelet, le parlement mit en prison le curé.

Le roi voyant cette petite guerre civile, excitée entre les parlemens et les évêques, défendit à ses cours de judicature de se mêler des affaires concernant les sacremens, et en réserva la connaissance à son conseil privé. Les parlemens se plaignirent qu'on leur ôtât ainsi l'exercice de la police générale du royaume, et le clergé souffrit impatiemment que l'autorité royale voulût pacifier des querelles de religion. Les animosités s'aigrirent de tous côtés.

Une place de supérieure dans l'hôpital des filles acheva d'allumer la discorde. L'archevêque voulut seul nommer à cette place; le parlement de Paris s'y opposa; et le roi ayant jugé en faveur du prélat, le parlement cessa de faire ses fonctions et de rendre la justice : il fallut que le roi envoyât par ses mousquetaires, à chaque membre de ce tribunal, des lettres de cachet, portant ordre de reprendre leurs fonctions sous peine de désobéissance.

Les chambres siégèrent donc comme de coutume; mais quand il fallut plaider, il ne se trouva point d'avocats. Ce temps ressemblait en quelque manière au temps de la fronde; mais, dépouillé des horreurs

de la guerre civile, il ne ſe montrait que ſous une forme ſuſceptible de ridicule.

Ce ridicule était pourtant embarraſſant. Le roi réſolut d'éteindre, par ſa modération, ce feu qui feſait craindre un incendie; il exhorta le clergé à ne point uſer de rigueurs dangereuſes; le parlement reprit ſes fonctions.

Février 1752. Mais bientôt après, les billets de confeſſion reparurent; de nouveaux refus de ſacremens irritèrent tout Paris. Le même curé de Saint-Etienne, trouvé coupable d'une ſeconde prévarication, fut mandé par le parlement, qui lui défendit à lui et à tous les curés de donner un pareil ſcandale, ſous peine de la ſaiſie du temporel. Le même arrêt invita l'archevêque à faire ceſſer lui-même le ſcandale. Ce terme d'*invitation* paraiſſait entrer dans les vues de la modération du roi. L'archevêque ne voulant pas même que la juſtice ſéculière eût le droit de lui faire une invitation, alla ſe plaindre à Verſailles. Il était ſoutenu par un ancien évêque de Mirepoix, nommé *Boyer*, chargé du miniſtère de préſenter au roi les ſujets pour des bénéfices. Cet homme autrefois théatin, puis évêque, et devenu miniſtre au département des bénéfices, était d'un eſprit fort borné, mais zélé pour les immunités de l'Egliſe; il regardait la bulle comme un article de foi; et ayant le crédit attaché à ſa place, il perſuada que le parlement touchait à l'encenſoir. L'arrêt du parlement fut caſſé; ce corps fit des remontrances fortes et pathétiques.

Le roi lui ordonna de s'en tenir à lui rendre compte de toutes les dénonciations qu'on ferait ſur ces matières, ſe réſervant à lui-même le droit de

punir les prêtres dont le zèle ſcandaleux pourrait faire naître des ſemences de ſchiſme. Il défendit, par un arrêt de ſon conſeil d'Etat, que ſes ſujets ſe donnaſſent les uns aux autres les noms de novateurs, de janſéniſtes et de ſémi-pélagiens : c'était ordonner à des fous d'être ſages.

Les curés de Paris, excités par l'archevêque, préſentèrent une requête au roi en faveur des billets de confeſſion. Sur le champ le parlement décréta le curé de Saint-Jean-en-Grève, qui avait formé la requête. Le roi caſſa encore cette procédure de juſtice ; le parlement ceſſa encore ſes fonctions ; il continua à faire des remontrances, et le roi perſiſta à exhorter les deux partis à la paix. Ses ſoins furent inutiles.

Une lettre de l'évêque de Marſeille, dénoncée au parlement, fut brûlée par la main du bourreau ; un écrit de l'évêque d'Amiens condamné. Le clergé étant aſſemblé pour lors à Paris, comme il s'aſſemble tous les cinq ans, pour payer au roi ſes ſubſides, réſolut de lui aller porter ſes plaintes en habits pontificaux ; mais le roi ne voulut point de cette cérémonie extraordinaire.

D'un autre côté le parlement condamna un porte-dieu à l'amende, à demander pardon à genoux et à être admonété ; et un vicaire de paroiſſe au banniſſement. Le roi caſſa encore cet arrêt. Auguſte 1752.

Les affaires de cette eſpèce ſe multiplièrent. Le roi recommanda toujours la paix, ſans que les eccléſiaſtiques ceſſaſſent de refuſer les ſacremens, et ſans que le parlement ceſsât de procéder contre eux.

Enfin le roi permit aux parlemens de juger des ſacremens, en cas qu'il y eût un procès à leur 1752.

ſujet ; mais il leur défendit de chercher à juger, lorſqu'il n'y aurait pas de parties plaignantes. Le
Novembre. parlement reprit une ſeconde fois ſes fonctions, et les plaideurs, qu'on avait négligés pour ces affaires, eurent la liberté de ſe ruiner à l'ordinaire.

Décembre. Le feu couvait toujours ſous la cendre. L'archevêque avait ordonné de refuſer le ſacrement à deux pauvres vieilles religieuſes de Sainte-Agathe, qui ayant entendu dire autrefois à leur directeur que la bulle *Unigenitus* eſt un ouvrage diabolique, craignaient d'être damnées ſi elles recevaient cette bulle en mourant ; elles craignaient d'être damnées auſſi en manquant d'extrême-onction. Le parlement envoya ſon greffier à l'archevêque pour le prier de ne pas refuſer à ces deux filles les ſecours ordinaires ; et le prélat ayant répondu, ſelon ſa coutume, qu'il ne devait compte qu'à DIEU ſeul, ſon temporel fut ſaiſi ; les princes du ſang et les pairs furent invités à venir prendre ſéance au parlement.

La querelle alors pouvait devenir ſérieuſe : on commença à craindre les temps de la fronde et de la ligue. Le roi défendit aux princes et aux pairs d'aller opiner dans le parlement de Paris, ſur des affaires dont il attribuait la connaiſſance à ſon conſeil privé.
Janvier 1753. L'archevêque de Paris eut même le crédit d'obtenir un arrêt du conſeil pour diſſoudre la petite communauté de Sainte-Agathe, où les filles avaient ſi mauvaiſe opinion de la bulle *Unigenitus*.

Tout Paris murmura. Ces petits troubles s'étendirent dans plus d'une ville du royaume. Les mêmes ſcandales, les mêmes refus de ſacremens partageaient la ville d'Orléans ; le parlement rendait les mêmes

arrêts pour Orléans que pour Paris ; le ſchiſme allait ſe former. Un curé de Roſainvilliers, diocèſe d'Amiens, s'aviſa de dire un jour à ſon prône, *que ceux qui étaient janſéniſtes euſſent à ſortir de l'égliſe, et qu'il ſerait le premier à tremper ſes mains dans leur ſang.* Il eut l'audace de déſigner quelques-uns de ſes paroiſſiens, à qui les plus fervens conſtitutionnaires jetèrent des pierres pendant la proceſſion, ſans que les lapidés et les lapidans euſſent la moindre connaiſſance de ce que c'eſt que la bulle et le janſéniſme.

Une telle violence pouvait être punie de mort. Le parlement de Paris, dans le reſſort duquel eſt Amiens, ſe contenta de bannir à perpétuité ce prêtre factieux et ſanguinaire ; et le roi approuva cet arrêt, qui ne portait pas ſur un délit purement ſpirituel, mais ſur le crime d'un ſéditieux perturbateur du repos public.

Dans ces troubles, *Louis XV* était comme un père occupé de ſéparer ſes enfans qui ſe battent. Il défendait les coups et les injures ; il réprimandait les uns, il exhortait les autres ; il ordonnait le ſilence, défendant aux parlemens de juger du ſpirituel, recommandant aux évêques la circonſpection, regardant la bulle comme une loi de l'Egliſe, mais ne voulant point qu'on parlât de cette loi dangereuſe. Ses ſoins paternels pouvaient peu de choſe ſur des eſprits aigris et alarmés. Les parlemens prétendaient qu'on ne pouvait ſéparer le *ſpirituel* du *civil*, puiſque les querelles *ſpirituelles* entraînaient néceſſairement après elles des querelles d'Etat.

Le parlement aſſigna l'évêque d'Orléans à comparaître pour des ſacremens. Il fit brûler par le bourreau Mars.

tous les écrits dans leſquels on lui conteſtait ſa juridiction, excepté les déclarations du roi. Il envoya des conſeillers faire enregiſtrer ſes arrêts en ſorbonne, malgré les ordres du roi. On voyait tous les jours le bourreau occupé à brûler des mandemens d'évêques, et les recors de la juſtice feſant communier des malades, la baïonnette au bout du fuſil. Le parlement dans toutes ſes démarches ne conſultait que ſes lois et le maintien de ſon autorité. Le roi voyait au-delà, il conſidérait les convenances qui demandent ſouvent que les lois plient.

Enfin, pour la troiſième fois, le parlement ceſſa de rendre la juſtice aux citoyens, pour ne s'occuper que des refus de ſacremens qui troublaient la France entière.

Le roi lui envoya auſſi pour la troiſième fois des lettres de juſſion, qui lui ordonnaient de remplir ſes devoirs, et de ne plus faire ſouffrir ſes ſujets plaideurs de ces querelles étrangères, les procès des particuliers n'ayant aucun rapport à la bulle *Unigenitus*.

Mai 1753. Le parlement répondit qu'il violerait ſon ſerment s'il reconnaiſſait les lettres-patentes du roi, et qu'il ne pouvait *obtempérer*. (Vieux mot tiré du latin, qui ſignifie *obéir*.)

Alors le roi ſe crut obligé d'exiler tous les membres des *enquêtes*, les uns à Bourges, les autres à Poitiers, quelques-uns en Auvergne, et d'en faire enfermer quatre qui avaient parlé avec le plus de force.

Parlement exilé. On épargna la grand'chambre : mais elle crut qu'il y allait de ſon honneur de n'être point épargnée.

Elle perſiſta à ne point rendre la juſtice au peuple, et à procéder contre les réfractaires. Le roi l'envoya à Pontoiſe, bourg à ſix lieues de Paris, où le duc d'Orléans l'avait déjà envoyée pendant ſa régence.

L'Europe s'étonnait qu'on fît tant de bruit en France pour ſi peu de choſe, et les Français paſſaient pour une nation frivole qui, faute de bonnes lois reconnues, mettait tout en feu pour une diſpute mépriſée par-tout ailleurs. Quand on a vu cinq cents mille hommes en armes pour l'élection d'un empereur, l'Inde et l'Amérique déſolées, et qu'on retombe enſuite dans cette petite guerre de plume, on croit entendre le bruit d'une pluie après les éclats du tonnerre. Mais on devait ſe ſouvenir que l'Allemagne, la Suède, la Hollande, la Suiſſe avaient autrefois éprouvé des ſecouſſes bien plus violentes pour des inepties; que l'Inquiſition d'Eſpagne était pire que des troubles civils, et que chaque nation a ſes folies et ſes malheurs.

Le parlement de Normandie imita celui de Paris ſur les ſacremens. Il ajourna l'évêque d'Evreux, il ceſſa auſſi de rendre la juſtice. Le roi envoya un officier de ſes gardes biffer les regiſtres de ce parlement, qui fut à la fin plus docile que celui de Paris. Juillet 1753.

La juſtice diſtributive interrompue dans la capitale eût été un grand bonheur, ſi les hommes étaient ſages et juſtes; mais comme ils ne ſont ni l'un ni l'autre, et qu'il faut plaider, le roi commit des membres de ſon conſeil d'Etat pour vider les procès en dernier reſſort. On voulut faire enregiſtrer l'érection de cette chambre au châtelet, comme s'il était Chambre royale. Novembre.

néceſſaire qu'une juſtice inférieure donnât l'authenticité à l'autorité royale. L'uſage de ces enregiſtremens avait eu preſque toujours ſes inconvéniens ; mais ce défaut de formalité en aurait eu peut-être de plus grands encore. Le châtelet refuſa l'enregiſtrement, on l'y força par des lettres de juſſion. La chambre royale s'aſſembla, mais les avocats ne voulurent point plaider ; on ſe moqua dans Paris de la chambre royale ; elle en rit elle-même : tout ſe tourna en plaiſanterie, ſelon le génie de la nation, qui rit toujours le lendemain de ce qui l'a conſternée ou animée la veille. Les eccléſiaſtiques riaient auſſi, mais de la joie de leur triomphe.

Juillet 1754. *Boyer*, ancien évêque de Mirepoix, qui avait été le premier auteur de tous les troubles, ſans le ſavoir, étant tombé en enfance par ſon grand âge, et par la conſtitution de ſes organes, tout parut tendre à la conciliation. Les miniſtres négocièrent avec le parlement de Paris. Ce corps fut rappelé, et revint à la ſatisfaction de toute la ville, et au bruit de la populace qui criait : Vive le parlement. Son retour fut un triomphe. Le roi, qui était auſſi fatigué de l'inflexibilité des eccléſiaſtiques que de celle des parlemens, ordonna le ſilence et la paix, et permit aux juges ſéculiers de procéder contre ceux qui troubleraient l'un ou l'autre.

Auguſte.

Septembre. Le ſchiſme éclatait de temps en temps à Paris et dans les provinces, et malgré les meſures que le roi avait priſes pour empêcher le refus des ſacremens, pluſieurs évêques cherchaient à ſe faire un mérite de ce refus auprès de la cour de Rome. Un évêque de Nantes ayant donné dans ſa ville cet exemple de

rigueur ou de ſcandale, fut condamné par le ſimple préſidial de Nantes à payer ſix mille francs d'amende, et les paya ſans que le roi le trouvât mauvais, tant il était las de ces diſputes.

De pareilles ſcènes arrivaient dans tout le royaume, et, en attriſtant quelques intéreſſés, amuſaient la multitude oiſive. Il y avait à Orléans un vieux chanoine janſéniſte qui ſe mourait, et à qui ſes confrères refuſaient la communion. Le parlement de Paris les condamna à douze mille livres d'amende, et ordonna que le malade ſerait communié. Le lieutenant-criminel, en conſéquence, arrangea tout pour cette cérémonie, comme pour une exécution; les chanoines firent tant que leur confrère mourut ſans ſacremens, et ils l'enterrèrent le plus meſquinement qu'ils purent. Octobre.

Rien n'était devenu plus commun dans le royaume que de communier par arrêt du parlement. Le roi qui avait exilé ſes juges ſéculiers, pour n'avoir pas *obtempéré* à ſes ordres, voulut tenir la balance égale, et exiler auſſi ceux du clergé qui s'obſtineraient au ſchiſme. Il commença par l'archevêque de Paris. Il fut relégué à ſa maiſon de Conflans, à trois quarts de lieue de la ville; exil doux qui reſſemblait plus à un avertiſſement paternel qu'à une punition. Décembre 1754.

Les évêques d'Orléans et de Troies furent pareillement exilés à leurs maiſons de plaiſance, avec la même douceur. L'archevêque de Paris, étant auſſi inflexible dans ſa maiſon de Conflans que dans ſa demeure épiſcopale, fut relégué plus loin.

Le parlement pouvant alors agir en liberté réprimait la ſorbonne, qui ayant autrefois regardé la bulle avec horreur, la regardait maintenant comme

une règle de foi. Elle menaçait de ceſſer ſes leçons ; et le parlement qui avait lui-même ceſſé ſes fonctions plus importantes, ordonnait à la faculté de continuer les ſiennes, il ſoutenait les libertés de l'Egliſe gallicane, et le roi l'approuvait; mais quand il allait trop loin, le roi l'arrêtait; et en confirmant la partie des arrêts qui tendait au bien public, il caſſait celle qui lui paraiſſait trop peu meſurée. Ce monarque ſe voyait toujours entre deux grandes factions animées, comme les empereurs romains entre les bleus et les verds ; il était occupé de la guerre maritime que l'Angleterre commençait à lui faire ; celle de terre paraiſſait inévitable : ce n'était guère le temps de parler d'une bulle.

Il lui fallait encore apaiſer les conteſtations du grand conſeil et de ſes parlemens ; car preſque rien n'étant déterminé en France par des lois préciſes, les bornes, les priviléges de chaque corps étant incertains, le clergé ayant toujours voulu étendre ſa juridiction, les chambres des comptes ayant diſputé aux parlemens beaucoup de prérogatives, les pairs ayant ſouvent plaidé pour les leurs contre le parlement de Paris, il n'était pas étonnant que le grand conſeil eût avec lui quelques querelles.

Ce grand conſeil était originairement le conſeil des rois, et les accompagnait dans tous leurs voyages. Tout changea peu à peu dans l'adminiſtration publique, et le grand conſeil changea auſſi. Il ne fut plus qu'une cour de judicature ſous *Charles VIII.* Il décide des évocations, de la compétence des juges, de tous les procès concernant tous les bénéfices du royaume, excepté de la régale; il a le droit de juger

ſes propres officiers. Un conſeiller de cette cour fut appelé au châtelet pour ſes dettes. Le grand conſeil revendiqua la cauſe, et caſſa la ſentence du châtelet. Auſſitôt le parlement s'émeut, caſſe l'arrêt du grand conſeil, et le roi caſſe l'arrêt du parlement. Nouvelles remontrances, nouvelles querelles; tous les parlemens s'élèvent contre le grand conſeil, et le public ſe partage. Le parlement de Paris convoque encore les pairs pour cette diſpute de corps, et le roi défend encore aux pairs *cette aſſociation :* l'affaire enfin reſte indéciſe comme tant d'autres. Janvier, février et mars 1756.

Cependant le roi avait des occupations plus importantes. Il fallait ſoutenir contre les Anglais ſur terre et ſur mer une guerre onéreuſe; il feſait en même temps cette mémorable fondation de l'école militaire, le plus beau monument de ſon règne, que l'impératrice *Marie-Thérèſe* a imité depuis. Il fallait des ſecours de finance, et le parlement ſe rendait difficile ſur l'enregiſtrement des édits qui ordonnaient la perception des deux vingtièmes. On a été depuis obligé d'en payer trois, parce que lorſqu'on a guerre, il faut que les citoyens combattent, ou qu'ils payent ceux qui combattent; il n'y a pas de milieu.

Le roi tint un lit de juſtice à Verſailles, où il convoqua les princes et les pairs, avec le parlement de Paris; il fit enregiſtrer ſes édits; mais le parlement de retour à Paris proteſta contre cet enregiſtrement. Il prétendait que non-ſeulement il n'avait pas eu la liberté néceſſaire de l'examen, mais que cet édit demandait des modifications qui ne bleſſaſſent ni les intérêts du roi, ni ceux de l'Etat qui étaient les mêmes, et qu'il avait fait ſerment de maintenir; et il diſait 2 auguſte 1756.

que ſon devoir n'était pas de plaire, mais de ſervir : ainſi le zèle combattait l'obéiſſance.

Les épines du ſchiſme ſe mêlaient à l'importante affaire des impôts. Un conſeiller du parlement, malade à ſa campagne, dans le diocèſe de Meaux, demanda les ſacremens; un curé les lui refuſa comme à un ennemi de l'Egliſe, et le laiſſa mourir ſans cette cérémonie : on procéda contre le curé, qui prit la fuite.

L'archevêque d'Aix avait fait un nouveau formulaire ſur la bulle, et le parlement d'Aix l'avait condamné à donner dix mille livres aux pauvres; il fut obligé de faire cette aumône, et il en fut pour ſon
Septembre. formulaire et pour ſon argent. L'évêque de Troies avait troublé ſon diocèſe, le roi l'envoya priſonnier chez des moines en Alſace. L'archevêque de Paris, à qui l'on avait permis de revenir à Conflans, déclara excommuniés ceux qui liraient les arrêts et les remontrances des parlemens ſur la bulle et ſur les billets de confeſſion.

Louis XV, que tant d'animoſités embarraſſaient, pouſſa la circonſpection juſqu'à demander l'avis du pape *Lambertini*, *Benoît XIV*, homme auſſi modéré que lui, aimé de la chrétienté pour la douceur et la gaieté de ſon caractère, et qui eſt aujourd'hui regretté de plus en plus. Il ne ſe mêla jamais d'aucune affaire que pour recommander la paix. C'était ſon ſecrétaire des breſs, le cardinal *Paſſionei*, qui feſait tout. Ce cardinal, le ſeul alors dans le ſacré collége qui fût homme de lettres, était un génie aſſez élevé pour mépriſer les diſputes dont il s'agiſſait. Il haïſſait les jéſuites qui avaient fabriqué la bulle; il ne pouvait

ſe taire ſur la fauſſe démarche qu'on avait faite à Rome, de condamner dans cette bulle des maximes vertueuſes, d'une vérité éternelle, qui appartiennent à tous les temps et à toutes les nations ; celle-ci, par exemple : *La crainte d'une excommunication injuſte ne doit point empêcher de faire ſon devoir.*

Cette maxime eſt dans toute la terre la ſauve-garde de la vertu. Tous les anciens, tous les modernes ont dit que le devoir doit l'emporter ſur la crainte du ſupplice même.

Mais quelque étrange que parût la bulle en plus d'un point, ni le cardinal *Paſſionei*, ni le pape ne pouvaient rétracter une conſtitution regardée comme une loi de l'Egliſe. *Benoît XIV* envoya au roi une lettre circulaire pour tous les évêques de France, dans laquelle il regardait, à la vérité, cette bulle comme une loi univerſelle, à laquelle on ne peut réſiſter *ſans ſe mettre en danger de perdre ſon ſalut éternel :* mais enfin il décidait que, *pour éviter le ſcandale, il faut que le prêtre avertiſſe les mourans ſoupçonnés de janſéniſme qu'ils ſeront damnés, et les communier à leurs riſques et périls.*

Le même pape, dans ſa lettre particulière au roi, lui recommandait les droits de l'épiſcopat. Quand on conſulte un pape, quel qu'il ſoit, on doit bien s'attendre qu'il écrira comme un pape doit écrire.

Mais *Benoît XIV*, en rendant ce qu'il devait à ſa place, donnait auſſi tout ce qu'il pouvait à la paix, à la bienſéance, à l'autorité du monarque. On imprima le bref du pape adreſſé aux évêques. Le parlement eut le courage ou la témérité de le condamner et de le ſupprimer par un arrêt Cette démarche

9 décembre 1756.

choqua d'autant plus le roi que c'était lui-même qui avait envoyé aux évêques ce bref condamné par ſon parlement. Il n'était point queſtion dans ce bref des libertés de l'Egliſe gallicane, et des droits de la monarchie, que le parlement a ſoutenus et vengés dans tous les temps. La cour vit dans la cenſure du parlement plus de mauvaiſe humeur que de modération.

Le conſeil croyait avoir un autre ſujet de réprouver la conduite du parlement de Paris; pluſieurs autres cours ſupérieures, qui portent le nom de parlement, s'intitulaient *Claſſes du parlement du royaume;* c'eſt un titre que le chancelier de l'*Hoſpital* leur avait donné; il ne ſignifiait que l'union des parlemens dans l'intelligence et le maintien des lois : les parlemens ne prétendaient pas moins que repréſenter l'Etat entier, diviſé en différentes compagnies, qui toutes feſant un ſeul corps, conſtitueraient les états-généraux perpétuels du royaume. Cette idée eût été grande; mais elle eût été trop grande, et l'autorité royale en était irritée.

Ces conſidérations jointes aux difficultés qu'on feſait ſur l'enregiſtrement des impôts, déterminèrent le roi à venir réformer le parlement de Paris dans un lit de juſtice.

Quelque ſecret que le miniſtère eut gardé, il perça dans le public. Le roi fut reçu dans Paris avec un morne ſilence. Le peuple ne voit dans un parlement que l'ennemi des impôts; il n'examine jamais ſi ces impôts ſont néceſſaires; il ne fait pas même réflexion qu'il vend ſa peine et ſes denrées plus cher à proportion des taxes, et que le fardeau tombe ſur les riches.

riches. Ceux-ci ſe plaignent eux-mêmes, et encouragent les murmures de la populace. (15)

Les Anglais dans cette guerre ont été plus chargés que les Français ; mais en Angleterre la nation ſe taxe elle-même ; elle ſait ſur quoi les emprunts ſeront rembourſés. La France eſt taxée, et ne ſait jamais ſur quoi ſeront aſſignés les fonds deſtinés au payement des emprunts. Il n'y a point en Angleterre de particuliers qui traitent avec l'Etat des impôts publics, et qui s'enrichiſſent aux dépens de la nation ; c'eſt le contraire en France. Les parlemens de France ont toujours fait des remontrances aux rois contre ces abus ; mais il y a des temps où ces remontrances, et ſur-tout les difficultés d'enregiſtrer, ſont plus dangereuſes que ces impôts mêmes, parce que la guerre exige des ſecours préſens, et que l'abus de ces ſecours ne peut être corrigé qu'avec le temps.

Le roi vint au parlement faire lire un édit par lequel il ſupprimait deux chambres de ce corps et pluſieurs officiers. Il ordonna qu'on reſpectât la bulle *Unigenitus*, défendit que les juges ſéculiers

(15) Il eſt très-vrai que toute taxe annuelle n'eſt payée en réalité que par les propriétaires de terres ; la petite partie qui peut l'être par les profits du commerce étranger ne mérite point d'être comptée : mais il n'en eſt pas de même des taxes extraordinaires levées en temps de guerre. Celles qui portent ſur les conſommations du peuple ne font pas augmenter ſes ſalaires, parce que les propriétaires alors font moins travailler. Le peuple ſouffre donc directement de ces taxes. Il ſouffre par la même raiſon de celles qui paraiſſent ne porter directement que ſur les propriétaires. Celles-là ne ſeraient indifférentes au peuple que dans le cas où le produit de ces taxes ſerait employé en entier à lui procurer des ſalaires : encore faudrait-il qu'elles ne fuſſent payées que par les propriétaires riches ; le peuple, la populace même ſouffrent donc réellement des impôts extraordinaires.

preſcriviſſent l'adminiſtration des ſacremens, en leur permettant ſeulement de juger des abus et des délits commis dans cette adminiſtration, enjoignant aux évêques de preſcrire à tous les curés la modération et la diſcrétion, et voulant que toutes les querelles paſſées *fuſſent enſevelies dans l'oubli*. Il ordonna que nul conſeiller n'aurait voix délibérative avant l'âge de vingt-cinq ans, et que perſonne ne pourrait opiner dans l'aſſemblée des chambres qu'après avoir ſervi dix années. Il fit enfin les plus expreſſes *inhibitions d'interrompre, ſous quelque prétexte que ce pût être, le ſervice ordinaire.*

13 décemb. 1756.

Le chancelier alla aux avis pour la forme; le parlement garda un profond ſilence; le roi dit qu'il voulait être obéi, et *qu'il punirait quiconque oſerait s'écarter de ſon devoir.*

Le lendemain quinze conſeillers de la grand'chambre remirent leur démiſſion ſur le bureau. Cent quatre-vingts membres du parlement ſe démirent bientôt de leurs charges. Les murmures furent grands dans toute la ville.

Parmi tant d'agitations qui troublaient tous les eſprits au milieu d'une guerre funeſte, dans le prodigieux dérangement des finances, qui rendait cette guerre plus dangereuſe, et qui irritait l'animoſité des mécontens; enfin parmi les épines des diviſions ſemées de tous côtés entre les magiſtrats et le clergé, dans le bruit de toutes ces clameurs, il était très-difficile de faire le bien, et il ne s'agiſſait preſque plus que d'empêcher qu'on ne fît beaucoup de mal.

CHAPITRE XXXVII.

Attentats contre la perſonne du roi.

CES émotions du peuple furent bientôt enſevelies 1757.
dans une conſternation générale, par l'accident le plus imprévu et le plus effrayant. Le roi fut aſſaſſiné, le 5 janvier, dans la cour de Verſailles, en préſence de ſon fils, au milieu de ſes gardes et des grands officiers de ſa couronne. Voici comment cet étrange événement arriva.

Un miſérable de la lie du peuple, nommé *Robert-François Damiens*, né dans un village auprès d'Arras, avait été long-temps domeſtique à Paris dans pluſieurs maiſons; c'était un homme dont l'humeur ſombre et ardente avait toujours reſſemblé à la démence.

Les murmures généraux qu'il avait entendus dans les places publiques, dans la grand'ſalle du palais et ailleurs, allumèrent ſon imagination. Il alla à Verſailles comme un homme égaré; et dans les agitations que lui donnaient ſon deſſein inconcevable, il demanda à ſe faire ſaigner dans ſon auberge. Le phyſique a une ſi grande influence ſur les idées des hommes, qu'il proteſta depuis, dans ſes interrogatoires, *que s'il avait été ſaigné comme il le demandait, il n'aurait pas commis ſon crime.*

Son deſſein était le plus inoui qui fût jamais tombé dans la tête d'un monſtre de cette eſpèce; il ne prétendait pas tuer le roi, comme en effet il le ſoutint depuis, et comme malheureuſement il l'aurait pu;

mais il voulait le bleſſer : c'eſt ce qu'il déclara dans ſon procès criminel devant le parlement.

Interrogatoire du 18 janvier, art. 144, page 132 du procès de *Damiens*, in-4°.

» Je n'ai point eu intention de tuer le roi ; je » l'aurais tué ſi j'avais voulu ; je ne l'ai fait que pour » que DIEU pût toucher le roi, et le porter à remettre » toutes choſes en place, et la tranquillité dans ſes » Etats ; et il n'y a que l'archevêque de Paris ſeul » qui eſt cauſe de tous ces troubles. »

Cette idée avait tellement échauffé ſa tête, que, dans un autre interrogatoire, il dit :

Interrogatoire du 6 mars, page 289.

» J'ai nommé des conſeillers au parlement, parce » que j'en ai ſervi un, et parce que preſque tous » ſont furieux de la conduite de M. l'archevêque. »

En un mot le fanatiſme avait troublé l'eſprit de ce malheureux au point que dans les interrogatoires qu'il ſubit à Verſailles, on trouve ces propres paroles :

Page 45.

» Interrogé quels motifs l'avaient porté à attenter » à la perſonne du roi, a dit que c'eſt *à cauſe de* » *la religion.* »

Tous les aſſaſſinats des princes chrétiens ont eu cette cauſe. Le roi de Portugal n'avait été aſſaſſiné qu'en vertu de la déciſion de trois jéſuites. On ſait aſſez que les rois de France *Henri III* et *Henri IV* ne périrent que par des mains fanatiques ; mais il y avait cette différence que *Henri III* et *Henri IV* furent tués parce qu'ils paraiſſaient ennemis du pape, et que *Louis XV* fut aſſaſſiné parce qu'il ſemblait vouloir complaire au pape.

L'aſſaſſin s'était muni d'un couteau à reſſort, qui d'un côté portait une longue lame pointue, et de l'autre un canif à tailler les plumes, d'environ quatre pouces de longueur. Il attendait le moment où le roi

devait monter en carroſſe pour aller à Trianon. Il était près de ſix heures; le jour ne luiſait plus; le froid était exceſſif; preſque tous les courtiſans portaient de ces manteaux qu'on nomme par corruption *redingotes*. L'aſſaſſin, ainſi vêtu, pénètre vers la garde, heurte en paſſant le dauphin, ſe fait place à travers la garniture des gardes-du-corps et des cent ſuiſſes, aborde le roi, le frappe de ſon canif à la cinquième côte, remet ſon couteau dans ſa poche, et reſte le chapeau ſur la tête. Le roi ſe ſent bleſſé, ſe retourne, et à l'aſpect de cet inconnu qui était couvert, et dont les yeux étaient égarés, il dit : *C'eſt cet homme qui m'a frappé, qu'on l'arrête, et qu'on ne lui faſſe point de mal.*

Tandis que tout le monde était ſaiſi d'effroi et d'horreur, qu'on portait le roi dans ſon lit, qu'on cherchait les chirurgiens, qu'on ignorait ſi la bleſſure était mortelle, ſi le couteau était empoiſonné, le parricide répéta pluſieurs fois : *Qu'on prenne garde à monſeigneur le dauphin, qu'il ne ſorte de la journée.*

A ces paroles l'alarme univerſelle redouble; on ne doute pas qu'il n'y ait une conſpiration contre la famille royale : chacun ſe figure les plus grands périls, les plus grands crimes et les plus médités.

Heureuſement la bleſſure du roi était légère; mais le trouble public était conſidérable, et les craintes, les défiances, les intrigues ſe multipliaient à la cour. Le grand prévôt de l'hôtel, à qui appartenait la connaiſſance du crime commis dans le palais du roi, s'empara d'abord du parricide, et commença les procédures, comme il s'était pratiqué à Saint-Cloud dans l'aſſaſſinat de *Henri III.* Un exempt des gardes de la prévôté ayant obtenu un peu de confiance, ou apparente ou

vraie, dans l'esprit aliéné de ce misérable, l'engagea à oser dicter de sa prison une lettre au roi même. (*y*) *Damiens* écrire au roi! un assassin écrire à celui qu'il avait assassiné !

(*y*) *SIRE*,

Je suis bien fâché d'avoir eu le malheur de vous approcher; mais si vnus ne prenez pas le parti de votre peuple, avant qu'il soit quelques années d'ici, vous et monsieur le dauphin, et quelques autres périront; il serait fâcheux qu'un aussi bon prince, par la trop grande bonté qu'il a pour les ecclésiastiques, dont il accorde toute sa confiance, ne soit pas sûr de sa vie; et si vous n'avez pas la bonté d'y remédier sous peu de temps, il arrivera de très-grands malheurs, votre royaume n'étant pas en sureté; par malheur pour vous que vos sujets vous ont donné leur démission, l'affaire ne provenant que de leur part. Et si vous n'avez pas la bonté pour votre peuple, d'ordonner qu'on leur donne les sacremens à l'article de la mort, les ayant refusés depuis votre lit de justice, dont le châtelet a fait vendre les meubles du prêtre qui s'est sauvé; je vous réitère que vntre vie n'est pas en sureté, sur l'avis qni est très-vrai, que je preuds la liberté de vous informer par l'officier porteur de la présente, auquel j'ai mis toute ma confiance. L'archevêque de Paris est la cause de tout le trouble, par les sacremens qu'il a fait refuser. Après le crime cruel que je viens de commettre cnntre votre personne sacrée, l'aveu sincère que je prends la liberté de vons faire, me fait espérer la clémence des bontés de votre majesté.

Signé *Damiens.*

Cette lettre se trouve, page 69 du procès de *Damiens*, donné au public par le greffier criminel du parlement avec la permission de ses supérieurs.

Au dos de ladite lettre est écrit, paraphé, *ne varietur*, suivant, et au désir de l'interrogatoire du nommé *François Damiens*, en date du neuf janvier mil sept cent cinquante-sept, à Versailles, le roi y étant.

Signé *Damiens.*

Le Clerc du Brillet, et Duvoigne, avec paraphe.

Et plus bas est écrit :

AU ROI.

Suit la teneur d'un écrit signé *Damiens.*

Sa lettre eſt inſenſée, et conforme à l'abjection de ſon état, mais elle découvre l'origine de ſa fureur : on y voit que les plaintes du public contre l'archevêque avaient dérangé le cerveau du criminel, et l'avaient excité à ſon attentat. Il paraiſſait par les noms des membres du parlement cités dans ſa lettre, qu'il les connaiſſait, ayant ſervi un de leurs confrères; mais il eût été abſurde de ſuppoſer qu'ils lui euſſent expliqué leurs ſentimens, encore moins qu'ils lui euſſent jamais dit, ou fait dire un mot qui pût l'encourager au crime.

Auſſi le roi ne fit aucune difficulté de remettre le jugement du coupable à ceux de la grand'chambre qui n'avaient pas donné leur démiſſion. Il voulut même que les princes et les pairs rendiſſent par leur préſence le procès plus ſolennel et plus authentique

Copie du billet.

MM. Chagrange. Seconde. Baiſſe de Liſſe. (*) De la Guyomie. Clément. Lambert.

Le préſident de Rieux Bonnainvilliers.
Préſident du Maſſy, et preſque tous.

Il faut qu'il remette ſon parlement, et qu'il le ſoutienne avec promeſſe de ne rien faire aux ci-deſſus et compagnie.

Signé *Damiens.*

Plus bas eſt écrit.

Paraphé, *ne varietur*, ſuivant, et au déſir de l'interrogatoire de ce jour neuf janvier mil ſept cent cinquante-ſept.

Signé *Damiens.*

Le Clerc du Brillet, et Duvoigne, avec paraphe.

Ladite lettre, ainſi que ledit écrit, annexé à la minute dudit interrogatoire.

(*) Ce miſérable eſtropie preſque tous les noms de ceux dont il parle.

dans tous ſes points aux yeux du public, auſſi défiant que curieux exagérateur, qui voit toujours dans ces aventures effrayantes au-delà de la vérité. Jamais en effet la vérité n'a paru dans un jour plus clair. Il eſt évident que cet inſenſé n'avait aucun complice : il déclara toujours qu'il n'avait point voulu tuer le roi, mais qu'il avait formé le deſſein de le bleſſer depuis l'exil du parlement.

Interrogatoire au parlement, pag. 132 et 135.

page 131. D'abord dans ſon premier interrogatoire, il dit que *la religion ſeule l'a déterminé à cet attentat.*

page 143. Il avoue qu'il n'a *dit du mal que des moliniſtes et de ceux qui refuſent les ſacremens, que ces gens-là croient apparemment deux dieux.*

Il s'écria, à la queſtion, *qu'il avait cru faire une œuvre méritoire pour le ciel; c'eſt ce que j'entendais dire à tous ces prêtres dans le palais.* Il perſiſta conſtamment à dire que c'étaient l'archevêque de Paris, les refus de ſacremens, les diſgrâces du parlement, qui l'avaient porté à ce parricide; il le déclara encore à ſes confeſſeurs. Ce malheureux n'était donc qu'un inſenſé fanatique, moins abominable, à la vérité, que *Ravaillac* et *Jean Châtel*, mais plus fou, et n'ayant pas plus de complices que ces deux énergumènes. Les ſeuls complices pour l'ordinaire de ces monſtres ſont des fanatiques dont les cervelles échauffées allument, ſans le ſavoir, un feu qui va embraſer des eſprits faibles, inſenſés et atroces. Quelques mots dits au haſard ſuffiſent à cet embraſement. *Damiens* agit dans la même illuſion que *Ravaillac*, et mourut dans les mêmes ſupplices.

28 mars.

Quel eſt donc l'effet du fanatiſme, et le deſtin des rois! *Henri III* et *Henri IV* ſont aſſaſſinés parce qu'ils ont ſoutenu leurs droits contre les prêtres. *Louis XV*

eſt aſſaſſiné parce qu'on lui reproche de n'avoir pas aſſez ſévi contre un prêtre. Voilà trois rois ſur leſquels ſe ſont portées des mains parricides dans un pays renommé pour aimer ſes ſouverains.

Le père, la femme, la fille de *Damiens*, quoiqu'innocens, furent bannis du royaume, avec défenſe d'y revenir ſous peine d'être pendus. Tous ſes parens furent obligés par le même arrêt de quitter leur nom de *Damiens*, devenu exécrable.

Cet événement fit rentrer en eux-mêmes pour quelque temps ceux qui, par leurs malheureuſes querelles eccléſiaſtiques, avaient été la cauſe d'un ſi grand crime. On voyait trop évidemment ce que produiſent l'eſprit dogmatique et les fureurs de religion. Perſonne n'avait imaginé qu'une bulle et des billets de confeſſion puſſent avoir des ſuites ſi horribles; mais c'eſt ainſi que les démences et les fureurs des hommes ſont liées enſemble. L'eſprit des *Poltrot* et des *Jacques Clément*, qu'on avait cru anéanti, ſubſiſte donc encore dans les ames féroces et ignorantes! La raiſon pénètre en vain chez les principaux citoyens : le peuple eſt toujours porté au fanatiſme ; et peut-être n'y a-t-il d'autre remède à cette contagion que d'éclairer enfin le peuple même ; mais on l'entretient quelquefois dans des ſuperſtitions, et on voit enſuite avec étonnement ce que ces ſuperſtitions produiſent.

Cependant ſeize conſeillers qui avaient donné leurs démiſſions étaient envoyés en exil; et l'un d'eux (z) qui était clerc, et qui fut depuis conſeiller d'honneur, célèbre pour ſon patriotiſme et pour ſon

(z) L'abbé de *Chauvelin*.

éloquence, fonda une meſſe à perpétuité pour remercier DIEU d'avoir conſervé la vie du roi qui l'exilait.

On confina auſſi pluſieurs officiers du parlement de Beſançon dans différentes villes, pour avoir refuſé l'enregiſtrement d'un ſecond vingtième, et pour avoir donné un décret contre l'intendant de la province.

Le roi, malgré l'attentat commis ſur ſa perſonne, malgré une guerre ruineuſe, s'occupait toujours du ſoin d'étouffer les querelles des parlemens et du clergé, eſſayant de contenir chaque état dans ſes bornes, exilant encore l'archevêque de Paris, pour avoir contrevenu à ſes lois dans la ſimple élection de la ſupérieure d'un couvent; rappelant enſuite ce prélat, et rendant toujours par la modération la fermeté plus reſpectable. Enfin les affaires mêmes du parlement de Paris s'accommodèrent; les membres de ce corps, qui avaient donné leur démiſſion, reprirent leurs charges et leurs fonctions: tout a paru tranquille au-dedans, juſqu'à ce que le faux zèle et l'eſprit de parti faſſent naître de nouveaux troubles. (16)

(16) Il ne ſera pas inutile d'obſerver ici que tous ces troubles n'eurent d'éclat et d'importance que par les diviſions du miniſtère. Toute opération du gouvernement, qui n'eſt pas de nature à ſoulever le peuple, ne peut exciter aucun trouble dans une monarchie tant qu'il ſubſiſte de la force et de l'union dans le conſeil du prince.

Rien n'eſt funeſte aux rois que leur propre faibleſſe.

Ce vers renferme toute la politique des monarques dans ce qui intéreſſe la tranquillité de l'Etat, leur autorité, leur ſureté.

Mais comment ſe flatter que la tranquillité ſe rétabliſſe, lorſque chaque parti contre lequel le gouvernement ſe déclare, eſt sûr d'avoir des

CHAPITRE XXXVIII.

Aſſaſſinat du roi de Portugal. Jéſuites chaſſés du Portugal, et enſuite de France.

UN ordre religieux ne devait pas faire partie de l'hiſtoire. Aucun hiſtorien de l'antiquité n'eſt entré dans le détail des établiſſemens des prêtres de *Cibèle* ou de *Junon*. C'eſt un des malheurs de notre police européane, que les moines, deſtinés par leur inſtitut à être ignorés, aient fait autant de bruit que les princes, ſoit par leurs immenſes richeſſes, ſoit par les troubles qu'ils ont excités depuis leur fondation.

Les jéſuites étaient, comme on ſait, les ſouverains véritables du Paraguai, en reconnaiſſant le roi d'Eſpagne. La cour d'Eſpagne avait cédé, par un traité d'échange, quelques diſtricts de ces contrées au roi de Portugal, *Joſeph II*, de la maiſon de Bragance. On accuſa les jéſuites de s'y être oppoſés,

protecteurs dans le gouvernement même, et peut eſpérer de les voir bientôt s'emparer du premier crédit? Comment s'aſſurer qu'il n'y aura pas de troubles, ſi ceux même qui devraient les réprimer s'uniſſent en ſecret avec les brouillons qui les excitent?

Dans une monarchie, c'eſt à la cour ſeule que ſe forment les orages; c'eſt là que ſont les vrais perturbateurs; c'eſt delà que partent les intrigues qui excitent les factions, ou les ordres violens qui ſoulèvent les peuples. A la Chine, on rend ceux qui gouvernent reſponſables des troubles, quelle qu'en ſoit la cauſe ou le prétexte; cette loi n'eſt pas injuſte en elle-même, mais elle eſt abſurde. C'eſt donner un moyen de plus à ceux qui veulent déplacer un gouverneur ou un miniſtre; le ſeul remède à ce mal eſt de n'avoir pour miniſtres que des hommes honnêtes et guidés par les mêmes principes de politique.

et d'avoir fait révolter les peuplades qui devaient paſſer ſous la domination portugaiſe. Ce grief, joint à beaucoup d'autres, fit chaſſer les jéſuites de la cour de Lisbonne.

Quelque temps après, la famille *Tavora*, et ſurtout le duc d'*Aveiro*, oncle de la jeune comteſſe *Ataïde d'Atougnia*; le vieux marquis et la marquiſe de *Tavora*, père et mère de la jeune comteſſe; enfin le comte *Ataïde*, ſon époux, et un des frères de cette comteſſe infortunée, croyant avoir reçu du roi un outrage irréparable, ils réſolurent de s'en venger. La vengeance s'accorde très-bien avec la ſuperſtition. Ceux qui méditent un grand attentat cherchent parmi nous des caſuiſtes et des confeſſeurs qui les encouragent. La famille qui penſait être outragée, s'adreſſa à trois jéſuites; *Malagrida*, *Alexandre* et *Mathos*. Ces caſuiſtes décidèrent que ce n'était pas ſeulement un péché qu'ils appellent *véniel*, de tuer le roi. (*aa*)

Il eſt bon de ſavoir, pour l'intelligence de cette déciſion, que les caſuiſtes diſtinguent entre les péchés qui mènent en enfer et les péchés qui conduiſent en purgatoire pour quelque temps; entre les péchés que l'abſolution d'un prêtre remet, moyennant quelques prières ou quelques aumônes, et les péchés qui ſont remis ſans aucune ſatisfaction. Les premiers ſont *mortels*, les ſeconds ſont *véniels*.

La confeſſion auriculaire cauſa un parricide en Portugal, ainſi qu'elle en avait produit dans

(*aa*) C'eſt ce qui eſt rapporté dans l'*acordao* ou déclaration authentique du conſeil royal de Lisbonne.

d'autres pays. Ce qui a été introduit pour expier les crimes en a fait commettre. Telle eſt, comme on l'a déjà vu ſouvent dans cette hiſtoire, la déplorable condition humaine.

Les conjurés, munis de leurs pardons pour l'autre monde, attendirent le roi qui revenait à Lisbonne d'une petite maiſon de campagne, ſeul, ſans domeſtiques et la nuit : ils tirèrent ſur ſon carroſſe, et bleſsèrent dangereuſement le monarque. 3 ſeptembre 1758.

Tous les complices, excepté un domeſtique, furent arrêtés. Les uns périrent par la roue, les autres furent décapités. La jeune comteſſe *Ataïde*, dont le mari fut exécuté, alla par ordre du roi pleurer dans un couvent tant d'horribles malheurs, dont elle paſſait pour être la cauſe. Les ſeuls jéſuites qui avaient conſeillé et autoriſé l'aſſaſſinat du roi, par le moyen de la confeſſion, moyen auſſi dangereux que ſacré, échappèrent alors au ſupplice.

Le Portugal n'ayant pas encore reçu dans ce temps-là les lumières qui éclairent tant d'Etats en Europe, était plus ſoumis au pape qu'un autre. Il n'était pas permis au roi de faire condamner à la mort, par ſes juges, un moine parricide ; il fallait avoir le conſentement de Rome. Les autres peuples étaient dans le dix-huitième ſiècle ; mais les Portugais ſemblaient être dans le douzième.

La poſtérité aura peine à croire que le roi de Portugal fit ſolliciter à Rome, pendant plus d'un an, la permiſſion de faire juger chez lui des jéſuites ſes ſujets, et ne put l'obtenir. La cour de Lisbonne et celle de Rome furent long-temps dans une querelle ouverte ; on alla même juſqu'à ſe flatter que le

Portugal ſecouerait un joug que l'Angleterre, ſon alliée et ſa protectrice, avait foulé aux pieds depuis ſi long-temps ; mais le miniſtère portugais avait trop d'ennemis pour oſer entreprendre ce que Londres avait exécuté : il montra à la fois une grande fermeté et une extrême condeſcendance.

Les jéſuites les plus coupables étaient en priſon à Lisbonne ; le roi les y laiſſa, et prit le parti d'envoyer à Rome tous les jéſuites de ſes Etats. On les déclara bannis pour jamais du royaume ; mais on n'oſait livrer à la mort trois jéſuites accuſés et convaincus de parricide. Le roi fut réduit à l'expédient de livrer du moins *Malagrida* à l'inquiſition, comme ſuſpect d'avoir autrefois avancé quelques propoſitions téméraires qui ſentaient l'héréſie.

Les dominicains, qui étaient juges du ſaint-office, et aſſiſtans du grand inquiſiteur, n'ont jamais aimé les jéſuites : ils ſervirent le roi mieux que n'avait fait Rome. Ces moines déterrèrent un petit livre de la *vie héroïque de ſainte Anne, mère de Marie, dictée au révérend père Malagrida par ſainte Anne elle-même.* Elle lui avait déclaré que l'immaculée conception lui appartenait comme à ſa fille, qu'elle avait parlé et pleuré dans le ventre de ſa mère, et qu'elle avait fait pleurer les chérubins. Tous les écrits de *Malagrida* étaient auſſi ſages ; de plus, il avait fait des prédictions et des miracles : et celui d'éprouver, à l'âge de ſoixante et quinze ans, des pollutions dans ſa priſon, n'était pas un des moindres. Tout cela lui fut reproché dans ſon procès ; et voilà pourquoi il fut condamné au feu, ſans qu'on l'interrogeât ſeulement ſur l'aſſaſſinat du roi, parce que ce n'eſt qu'une faute contre

Malagrida, jéſuite brûlé 21 ſeptemb. 1761.

un ſéculier, et que le reſte eſt un crime contre DIEU. Ainſi l'excès du ridicule et de l'abſurdité fut joint à l'excès d'horreur. Le coupable ne fut mis en jugement que comme un prophète, et ne fut brûlé que pour avoir été fou, et non pas pour avoir été parricide.

Tandis qu'on chaſſait les jéſuites du Portugal, cette aventure réveillait la haine qu'on leur portait en France, où ils ont toujours été puiſſans et déteſtés. Il arriva qu'un profès de leur ordre, nommé *la Valette*, qui était chef des miſſions à la Martinique, et le plus fort commerçant des îles, fit une banqueroute de plus de trois millions. Les intéreſſés ſe pourvurent au parlement de Paris. On crut découvrir alors que le général jéſuite, réſidant à Rome, gouvernait deſpotiquement les biens de la ſociété. Le parlement de Paris condamna ce général et tous les frères jéſuites ſolidairement à payer la banqueroute de *la Valette*.

Banqueroute des jéſuites en France.

Ce procès qui indigna la France contre les jéſuites, conduiſit à examiner cet inſtitut ſingulier qui rendait ainſi un général italien maître abſolu des perſonnes et des fortunes d'une ſociété de français. On fut ſurpris de voir que jamais l'ordre des jéſuites n'avait été formellement reçu en France par la plupart des parlemens du royaume; on déterra leurs conſtitutions, et tous les parlemens les trouvèrent incompatibles avec les lois. Ils rappelèrent alors toutes les anciennes plaintes faites contre cet ordre, et plus de cinquante volumes de leurs déciſions théologiques contre la ſureté de la vie des rois. Les jéſuites ne ſe défendirent qu'en diſant que les jacobins et ſaint *Thomas* en avaient écrit autant.

Les parlemens aboliſſent l'ordre.

Ils ne prouvaient par cette réponſe autre choſe, ſinon que les jacobins étaient condamnables comme eux. A l'égard de *Thomas d'Aquin*, il eſt canoniſé; mais il y a dans ſa Somme ultramontaine des déciſions que les parlemens de France feraient brûler le jour de ſa fête, ſi on voulait s'en ſervir pour troubler l'Etat. Comme il dit, en divers endroits, que l'Egliſe a le droit de dépoſer un prince infidèle à l'Egliſe, il permet en ce cas le parricide. On peut, avec de telles maximes, gagner le paradis et la corde.

Le roi daigna ſe mêler de l'affaire des jéſuites, et pacifier encore cette querelle comme les autres. Il voulut, par un édit, réformer paternellement les jéſuites en France; mais on prétend que le pape *Clément XIII* ayant dit qu'il fallait ou qu'ils reſtaſſent comme ils étaient, ou qu'ils n'exiſtaſſent pas, cette réponſe du pape eſt ce qui les a perdus. On leur reprochait encore des aſſemblées ſecrètes. Le roi les abandonna alors aux parlemens de ſon royaume, qui tous, l'un après l'autre, leur ont ôté leurs colléges et leurs biens.

Les parlemens ne les ont condamnés que ſur quelques règles de leur inſtitut que le roi pouvait réformer; ſur des maximes horribles, il eſt vrai, mais mépriſées, publiées pour la plupart par des jéſuites étrangers, et déſavouées formellement depuis peu par les jéſuites français.

Il y a toujours dans les grandes affaires un prétexte qu'on met en avant, et une cauſe véritable qu'on diſſimule. Le prétexte de la punition des jéſuites était le danger prétendu de leurs mauvais livres que perſonne ne lit : la cauſe était le crédit

dont

dont ils avaient long-temps abuſé. Il leur eſt arrivé, dans un ſiècle de lumière et de modération, ce qui arriva aux templiers dans un ſiècle d'ignorance et de barbarie ; l'orgueil perdit les uns et les autres : mais les jéſuites ont été traités dans leur diſgrâce avec douceur, et les templiers le furent avec cruauté. Enfin le roi, par un édit ſolennel, en 1764, abolit dans ſes Etats cet ordre qui avait toujours eu des perſonnages eſtimables, mais plus de brouillons, et qui fut pendant deux cents ans un ſujet de diſcorde.

Ce n'eſt ni *Sanchez*, ni *Leſſius*, ni *Eſcobar*, ni des abſurdités de caſuiſtes qui ont perdu les jéſuites ; c'eſt *le Tellier*, c'eſt la bulle qui les a exterminés dans preſque toute la France. La charrue que le jéſuite *le Tellier* avait fait paſſer ſur les ruines de Port-royal, a produit, au bout de ſoixante ans, les fruits qu'ils recueillent aujourd'hui : la perſécution que cet homme violent et fourbe avait excitée contre des hommes entêtés, a rendu les jéſuites exécrables à la France ; exemple mémorable, mais qui ne corrigera aucun confeſſeur des rois, quand il ſera ce que ſont preſque tous les hommes à la cour, ambitieux et intrigant, et qu'il dirigera un prince peu inſtruit, affaibli par la vieilleſſe.

L'ordre des jéſuites fut enſuite chaſſé de tous les Etats du roi d'Eſpagne en Europe, en Aſie, en Amérique, chaſſé des deux Siciles, chaſſé de Parme et de Malthe ; preuve évidente qu'ils n'étaient pas auſſi grands politiques qu'on le croyait. Jamais les moines n'ont été puiſſans que par l'aveuglement des autres hommes, et les yeux ont commencé à s'ouvrir dans ce ſiècle. Ce qu'il y eut d'aſſez étrange dans

leur déſaſtre preſque univerſel, c'eſt qu'ils furent proſcrits dans le Portugal pour avoir dégénéré de leur inſtitut, et en France pour s'y être trop conformés. C'eſt qu'en Portugal on n'oſait pas encore examiner un inſtitut conſacré par les papes, et on l'oſait en France. Il en réſulte qu'un ordre religieux, parvenu à ſe faire haïr de tant de nations, eſt coupable de cette haine.

Cet ordre fut exterminé dans preſque tous les pays qui avaient été les théâtres de ſa puiſſance, en Eſpagne, aux Philippines, au Pérou, au Mexique, au Paraguai, en Portugal, au Breſil, en France, dans les deux Siciles, dans le duché de Parme, à Malthe; mais il fut conſervé (du moins pour quelque temps) en Hongrie, en Pologne, dans le tiers de l'Allemagne, en Flandre, et même à Veniſe où il n'avait aucun crédit, et dont il avait été autrefois chaſſé.

Il paraît raiſonnable et juſte que des ſouverains mécontens d'un ordre religieux s'en défaſſent; et que les puiſſances qui en ſont ſatisfaites le conſervent dans leurs Etats.

1773. Enfin cette ſociété a été abolie, après bien des négociations, par le pontife de Rome, *Ganganelli*, ſucceſſeur du pape *Rezzonico*. Tous les princes catholiques de l'Europe ont chaſſé les jéſuites, et le roi de Pruſſe, prince proteſtant, les a conſervés, au grand étonnement des nations. C'eſt que ce monarque ne voyait en eux que des hommes capables d'élever chez lui la jeuneſſe, et d'enſeigner les belles-lettres peu cultivées dans ſes Etats, excepté par lui-même. Il les croyait utiles, et ne les craignait pas; il

regardait du même œil les calviniſtes, les luthériens, les papiſtes; ceux qu'on appelle les miniſtres de l'évangile, et ceux qu'on appelait les pères de la ſociété de JESUS, les dédaignant tous également, établiſſant la tolérance univerſelle comme le premier des dogmes, plus occupé de ſon armée que de ſes colléges; ſachant très-bien qu'avec des ſoldats il contiendrait tous les théologiens, et ſe ſouciant fort peu que ce fût un jéſuite ou un prédicant qui fît connaître *Cicéron* et *Virgile* à la jeuneſſe.

CHAPITRE XXXIX.

De la bulle du pape Rezzonico, Clément XIII, et de ſes ſuites.

L'INFANT duc de Parme, dom *Ferdinand de Bourbon*, ayant ſuivi l'exemple de tous les princes de ſa maiſon, en chaſſant les jéſuites, fit dans ſes Etats pluſieurs règlemens utiles qui réprimaient les abus monaſtiques; et ſon miniſtre, très-eſtimé dans l'Europe, (17) eut ſur-tout la prudence de prévenir les prétentions de la cour de Rome, qui croyait être en droit de juger toutes les affaires contentieuſes de Parme, Plaiſance et Guaſtalle, et de conférer tous les bénéfices. Ces prétentions étaient tirées premièrement de ſaint *Pierre* qu'on prétend avoir été évêque de Rome; ſecondement, de la comteſſe *Mathilde* qui avait donné Parme et Plaiſance au pape *Grégoire VII*, avec pluſieurs autres beaux domaines : mais il n'a

(17) Ce miniſtre était un français, nommé du *Tilleau*, et créé, par l'infant, marquis de *Felino*. C'eſt ſous ce dernier nom qu'il eſt connu.

jamais été prouvé que ſaint *Pierre* ait été à Rome; et il eſt prouvé qu'il ne donna aucun bénéfice dans Parme, Plaiſance et Guaſtalle, et qu'il n'y jugea aucun procès.

Quant à la comteſſe *Mathilde*, ſœur de l'empereur *Henri III*, et tante de cet empereur *Henri IV* que les papes rendirent ſi malheureux, cette donation a toujours été regardée comme nulle par tous les juriſconſultes impériaux, n'étant pas permis de diſpoſer d'aucun fief de l'Empire ſans le conſentement du ſuzerain. On était même encore ſi perſuadé, du temps de *Charles-Quint*, de l'invalidité des droits pontificaux, que cet empereur s'empara de Plaiſance lorſque le bâtard du pape *Paul III*, à qui ſon père avait donné cette ville, y fut aſſaſſiné pour ſes débauches et pour ſes violences. *Charles-Quint* garda même Plaiſance juſqu'à ſa mort.

Les empereurs réclamèrent toujours depuis la mouvance de Parme et de Plaiſance, et enfin elle leur fut ſolennellement accordée au congrès de Cambrai et à celui de Soiſſons.

Dès que le pape *Clément XIII* fut que le duc de Parme, dom *Ferdinand*, voulait régner comme les autres ſouverains, il aſſembla une congrégation de cardinaux, qui ne manqua pas de regarder la ſage adminiſtration du duc de Parme et de ſes miniſtres comme un ſacrilége. Le pape ſigna dans Sainte-Marie-Majeure, le 30 janvier 1768, un bref pontifical, dans lequel il commence par dire que Parme et Plaiſance lui appartiennent, *in ducatu noſtro ;* et que le duc de Parme étant laïque et non pas prêtre, tout ce que fait ſon conſeil eſt *illégitime*. Il excommunie

tous ceux qui ont eu part aux édits du duc de Parme, ſans exception ; il défend de leur donner l'abſolution, en quelque cas que ce puiſſe être. Ce décret, ſcellé de l'anneau du pêcheur, fut affiché aux baſiliques de Saint-Jean-de-Latran, de Saint-Pierre, et au champ de Flore.

Un tel bref paraiſſait du douzième ſiècle plutôt que de celui où nous vivons. Le pape et les cardinaux qui l'entraînèrent dans ce piége, ne ſavaient pas combien les eſprits s'étaient éclairés dans l'Europe. Le malheur de la cour de Rome était de juger du préſent par le paſſé. Il y a des temps où un prêtre peut détrôner un ſouverain avec des préjugés ; il y en a d'autres où il faut déguiſer ſa faibleſſe par la condeſcendance. Jamais pontiſe ne fit une plus lourde faute. Il inſultait, dans la perſonne du duc de Parme, le roi d'Eſpagne dom *Carlos*, ſon oncle ; *Louis XV*, ſon grand-père, chef de la maiſon de Bourbon ; et le roi des deux Siciles, ſon couſin germain.

Les papes n'avaient excommunié aucun ſouverain depuis l'an 1630, et c'était juſtement un duc de Parme, ancêtre maternel du duc régnant. Il ne s'était agi que d'argent dans cette affaire. Le pape avait pris les duchés de Caſtro et de Ronciglione, appartenans à *Odoard Farnèſe*, duc de Parme.

En 1588, un ancêtre plus important de ce prince, le grand *Henri IV*, roi de France, avait été excommunié par *Sixte-Quint*. Ce pâtre de la Marche d'Ancone, devenu pape, avait oſé l'appeler *génération bâtarde et déteſtable de la maiſon de Bourbon*.

Telle fut long-temps la démence ſuperſtitieuſe

et hardie de la cour de Rome, qu'un prêtre de ce pays déclara, de la part de DIEU, le deſcendant de tant de rois, incapable d'hériter, non-ſeulement du royaume de ſaint *Louis*, mais même d'un ſeul arpent de terre.

Cet excès d'inſolence abſurde n'avait point été puni comme il devait l'être. Les querelles de religion et la politique ambitieuſe de *Philippe II* ſoutenaient alors l'audace du vatican; mais il vient un temps où l'on réprime enfin ce qu'on a été forcé de tolérer, et où le faible eſt châtié des anciennes entrepriſes du fort qui n'exiſte plus.

Clément XIII fut bientôt puni de ſon peu de connaiſſance des affaires du monde. Le parlement de Paris commença par condamner ſon bref d'excommunication; mais le conſeil du roi employa des armes plus réelles; l'ordre fut donné de ſe ſaiſir d'Avignon et de tout le comtat Venaiſſin. Les conceſſions, faites autrefois par les rois de France, de ce comtat au ſiége de Rome, ſont enveloppées de ce nuage d'incertitudes qui couvre une grande partie de l'hiſtoire. D'ailleurs, l'aliénation d'un domaine de la couronne a toujours été réputée contraire aux lois du royaume par tous les parlemens, et particulièrement par celui de Provence, dans le reſſort duquel ſont Avignon et le Comtat.

Louis XIV était rentré deux fois dans ce domaine, l'une du temps du pape *Alexandre VII*, l'autre pour mortifier *Innocent XI* qui s'était déclaré ſon ennemi; et ayant ſaiſi ces terres comme domaine de la couronne, il les avait rendues deux fois ſans faire aucune déclaration qui pût préjudicier au droit qu'il avait de les reprendre.

Il faut ſavoir que lorſque les rois de France reprennent le Comtat, c'eſt en vertu d'un arrêt du parlement de Provence. Le miniſtère de France jugea qu'il fallait faire valoir le dernier arrêt de ce parlement qui réunit, en 1688, Avignon et le Comtat à la couronne. Cet arrêt n'avait point été ſpécialement révoqué ; ainſi il fut mis en exécution comme ſubſiſtant dans toute ſa force.

Le comte de *Rochechouart* ſe préſenta de la part du roi, le 11 juin 1768, devant Avignon, ſuivi de quelques troupes ; il alla droit au vice-légat qui gouvernait au nom du pape, et lui dit, ſelon l'ancien protocole uſité ſous *Louis XIV : Monſieur, le roi m'ordonne de remettre Avignon en ſa main, et vous êtes prié de vous retirer.*

Le premier préſident d'Aix, un ſecond préſident et huit conſeillers firent publier l'arrêt de réunion. Dans le même temps, toutes les cloches ſonnèrent, le peuple fit des feux de joie; on commença dès ce jour à inſérer dans tous les actes publics : *Régnant ſouverain prince Louis, par la grâce de* DIEU, *XV du nom, roi de France et de Navarre, comte de Provence, de la ville d'Avignon et du comtat Venaiſſin.*

Le roi de Naples, de ſon côté, vengeait ſa maiſon et tous les ſouverains catholiques, en s'emparant de la ville de Bénévent et de celle de Ponte-Corvo, et en déclarant *que ces deux villes et leur territoire dépendent de la couronne de Naples, et qu'ils y ſeront réunis à perpétuité.*

On menaça auſſi de ſe ſaiſir de Caſtro et de Ronciglione ; mais on ſe contenta de menacer, et dans le temps même que la cour de Naples prenait

Bénévent, qui appartient aux papes depuis environ ſept cents trente années, elle lui payait le tribut de vaſſal, qui conſiſte en ſept mille écus pendus au cou d'une haquenée. On n'oſa pas s'affranchir de cette ſervitude ; les hommes ſont rarement tout ce qu'ils peuvent : elle était encore moins ancienne de dix années que les droits du pape ſur Bénévent. Cet hommage, qui n'était d'ailleurs, et qui ne pouvait être qu'une ſimple cérémonie de piété, n'eſt point une véritable mouvance féodale. Il fut établi par le préjugé, et il peut aiſément être aboli par la raiſon. Le miniſtre du roi de Naples, le marquis *Tannucci*, l'homme le mieux inſtruit de cette juriſprudence épineuſe, ne crut pas que le temps fût encore venu de ſecouer un joug honteux aux têtes couronnées, mais impoſé par la religion.

Si on ne dépouillait pas encore les papes de tous les droits qu'ils avaient uſurpés, du moins on ſapait par les fondemens l'édifice ſur lequel la plupart de ces droits ſont appuyés ; on proſcrivait par-tout la fameuſe bulle *In cœnâ Domini*, qu'on a fulminée tous les ans à Rome ſans diſcontinuation depuis *Paul III.* Un cardinal diacre la lit à la porte de Saint-Pierre, le jour qu'on appelle du jeudi-ſaint, et le pape jette un flambeau allumé dans la place publique, pour marquer au peuple chrétien que DIEU brûlera ainſi dans l'enfer quiconque violera les lois portées par la bulle *In cœnâ Domini.*

C'eſt dans cette bulle, n°. 14, qu'on excommunie, d'une excommunication majeure,

Les chanceliers, conſeillers ordinaires ou extraordinaires de quelques rois et princes que ce puiſſe être, les préſidens

des chancelleries, conſeils, parlemens, comme auſſi les procureurs généraux qui évoquent à eux les cauſes eccléſiaſtiques, ou qui empêchent l'exécution des lettres apoſtoliques, même quand ce ſerait ſous le prétexte d'empêcher quelque violence.

Par le même article, le pape ſe réſerve à lui ſeul *d'abſoudre leſdits chanceliers, conſeillers, procureurs généraux et autres excommuniés, leſquels ne pourront être abſous qu'après qu'ils auront publiquement révoqué leurs arrêts, et les auront arraché des regiſtres.*

Cette bulle avait été déjà fulminée par le violent *Jules II*, mais on n'avait point encore fait une loi de la publier tous les ans. Ce fut *Paul III* qui inſtitua cet uſage, et qui la fit imprimer dans le Bullaire avec des additions aggravantes. Il eſt étrange que *Charles-Quint*, qui avait ſaccagé Rome et tenu un pape en priſon, laiſsât ſubſiſter une cérémonie abſurde et mépriſée, à la vérité, mais injurieuſe à la majeſté de l'Empire et à tous les rois.

L'inſulte faite à l'infant duc de Parme réveilla l'Europe catholique, après plus de deux cents ans d'aſſoupiſſement. Le miniſtère autrichien, à l'exemple du parlement de Paris, flétrit et ſupprima la bulle dans tous ſes Etats. Le miniſtère de Naples en fit autant. Tous les conſeils des princes ouvrirent les yeux; enfin, après avoir chaſſé les jéſuites de tant d'Etats, on vit par-tout de quelle importance il eſt de diminuer cette prodigieuſe multitude de moines, qui ſont dans toutes les ſociétés catholiques les ſoldats du pape payés aux dépens des peuples. La ſage république de Veniſe ſe ſignala ſur-tout par des lois qui mettent un frein à la multitude des moines et à leur rapacité.

Voilà ce que le pape *Rezzonico* attira à la cour de Rome pour avoir écouté de mauvais conseils, et pour n'avoir pas fait réflexion que nous sommes au dix-huitième siècle. Ce pape, plus vertueux qu'éclairé, mourut bientôt après ; on attribua sa mort au chagrin, quoique rarement ce soit la maladie des vieillards.

Le ministre qu'on appelle en France *des affaires étrangères*, et qu'on nommait sous *Louis XIV*, ministre des étrangers, secondé du cardinal de *Bernis*, eut le crédit à Rome de faire nommer un pape dont on espéra plus de circonspection. Le cardinal de *Bernis* joignait à l'habileté dont les Italiens se piquent, une érudition littéraire, un goût et un génie dont le sacré collége ne se pique plus guère, et qu'on n'avait retrouvé que dans le feu cardinal *Passionei*. Ce fut lui qui fit le pape *Clément XIV*, et qui forma son conseil.

Ce pape, qui avait été franciscain, s'appelait *Ganganelli*, comme nous l'avons déjà dit ; il était réputé très-sage et très-circonspect, au-dessus des préjugés monastiques, et capable de soutenir par sa sagesse le colosse du pontificat qui semblait menacé de sa chute. C'est lui qui a enfin aboli la société de JESUS, par sa bulle de l'année 1773. Il acheva par-là de convaincre toutes les nations qu'il est aussi aisé de détruire les moines que de les instituer ; et il fit espérer qu'on pourrait un jour diminuer dans l'Europe cette foule d'hommes inutiles aux autres et à eux-mêmes, qui font vœu de vivre aux dépens de ceux qui travaillent, et qui ayant été autrefois très-dangereux, ne passent aujourd'hui que pour

ridicules dans l'eſprit de la plupart des pères de famille.

Lorſque le pape *Ganganelli* eut caſſé la ſociété de JESUS, et qu'il eut promis de ne plus fulminer chaque année la bulle *In cœnâ Domini*, on lui rendit Avignon et Bénévent avec Ponte-Corvo. Sa prudence guérit le mal que ſon prédéceſſeur avait fait à Rome.

CHAPITRE LX.

De la Corſe.

CES petits démêlés avec la cour de Rome ne coûtaient que de l'encre et du papier; mais il fallut de l'or et du ſang pour ſoumettre l'île de Corſe au pouvoir du roi de France.

Il eſt à propos de donner quelque idée de cette île. Il faut bien que le terrain n'en ſoit pas auſſi ingrat, ni la poſſeſſion auſſi inutile qu'on le diſait, puiſque tous ſes voiſins en ont toujours recherché la domination.

Les Carthaginois s'en étaient emparés avant leurs guerres contre les Romains. *Cornelius Scipion* en fit la conquête dès la première guerre punique; les Romains en demeurèrent long-temps les maîtres; ils y bâtirent pluſieurs villes. Les Goths l'enlevèrent aux Romains. Les Arabes la conquirent enſuite ſur les Goths.

Quelques ſeigneurs de la nouvelle Rome en chaſsèrent les Sarraſins, du temps du pape *Paſcal II.* Les papes commencèrent dès-lors à prétendre qu'il

n'appartenait qu'à eux de donner des royaumes, en qualité de vicaires de JESUS-CHRIST, dont le royaume n'était pourtant pas de ce monde. On croit communément que *Grégoire VII* fut le premier qui établit la chimère d'une monarchie ſainte et univerſelle. On ne ſonge pas qu'*Eginhard* lui-même, le ſecrétaire de *Charlemagne*, dit que le pape *Etienne* dépoſa le roi des Francs, *Chilpéric*, et donna le royaume des Francs au maire du palais, *Pepin*, père de *Charlemagne*. *Paſcal II* donna la Corſe à un de ces conquérans, nommé *Bianco*, et s'en réſerva l'hommage. L'île reſta peuplée d'anciens Carthaginois, d'Arabes et de naturels du pays. Les Piſans et les Génois s'en diſputèrent enſuite la poſſeſſion. Le pape, *Urbain II*, la donna aux Piſans, par une bulle dont l'original eſt encore, dit-on, à Florence. Les Génois, malgré la bulle, s'établirent dans une partie de l'île, au douzième ſiecle.

Un *Alfonſe*, roi d'Aragon, en chaſſa pendant quelque temps les Génois, qui l'en chaſsèrent à leur tour, en 1354. Les Corſes alors ſe firent de leur plein gré ſujets de Gènes, parce qu'ils étaient très-pauvres et qu'elle était très-riche.

Dans le cours de toutes ces révolutions, les villes bâties par les anciens Romains tombèrent en ruine, et les peuples furent plongés dans la barbarie et dans la misère. C'eſt le portrait de preſque toutes les nations chrétiennes depuis l'invaſion des barbares, excepté Conſtantinople, et des villes d'Italie, comme Rome, Veniſe, Florence, Milan et très-peu d'autres, qui conſervèrent la police et les arts bannis par-tout ailleurs.

C'était plutôt aux Corſes à conquérir Piſe et Gènes qu'à Gènes et à Piſe de ſubjuguer les Corſes, car ces inſulaires étaient plus robuſtes et plus braves que leurs dominateurs ; ils n'avaient rien à perdre ; une république de guerriers pauvres et féroces devait vaincre aiſément des marchands de Ligurie, par la même raiſon que les Huns, les Goths, les Hérules, les Vandales, qui n'avaient que du fer, avaient ſubjugué les nations qui poſſédaient l'or. Mais les Corſes ayant toujours été déſunis et ſans diſcipline, partagés en factions mortellement ennemies, furent toujours ſubjugués par leur faute.

Ce fut une triſte condition pour les habitans d'un pays qui porte le titre de royaume, d'être ſujets d'une république qui ne ſavait pas elle-même ſi elle était libre ; car non-ſeulement le protocole de l'Empire a toujours regardé Gènes comme ſa ſujette ; mais, lorſque Gènes ſe donna au roi de France, *Charles VI*, lorſqu'ayant maſſacré les Français elle ſe donna, en 1409, à un ſimple marquis de Montferrat, et enſuite à un duc de Milan ; lorſqu'elle ſe ſoumit à *Charles VII* et à *Charles VIII ;* lorſqu'elle fut au nombre des ſujets de *Louis XII*, et même de ſujets punis pour leur déſobéiſſance, il ſe trouvait que les Corſes étaient ſujets de ſujets non moins humiliés qu'eux-mêmes, ce qui eſt, après la condition d'eſclave, la plus humiliante qu'on puiſſe imaginer.

Lorſque les Génois furent véritablement libres, en 1553, grâce à la mauvaiſe conduite de *François I*, et au généreux courage de *François Doria*, l'homme qui, dans l'Europe moderne, a le plus illuſtré le nom de citoyen, alors les Corſes furent plus eſclaves

que jamais; le poids de leurs chaînes étant devenu insupportable, leur malheur ranima leur courage. La famille d'*Ornano*, qui depuis se réfugia et brilla en France, voulut faire en Corse ce que les *Doria* avaient fait à Gènes, rendre la liberté à leur patrie, et cette famille d'*Ornano* était digne d'un si noble projet; elle n'y réussit pas: le plus grand courage et les meilleures mesures ont besoin de la fortune. Le roi de France, *Henri II*, qui secourait déjà les Corses, pour les subjuguer peut-être, fut tué dans un tournoi.

Les d'*Ornano*, n'ayant plus l'appui dangereux de la cour de France, en implorèrent un plus dangereux encore, celui des Ottomans. Mais la Porte dédaigna de se mêler des querelles de deux petits peuples qui se disputaient des rochers sur les côtes d'Italie. Les Corses restèrent asservis aux Génois; plus ces insulaires avaient voulu secouer leur joug, plus Gènes l'appesantit.

Les Corses furent long-temps gouvernés par une loi qui ressemblait à la loi veimique ou vestphalienne de *Charlemagne*, loi par laquelle le commissaire délégué dans l'île condamnait à mort ou aux galères, sur une information secrète, sans interroger l'accusé, sans mettre la moindre formalité dans son jugement. La sentence était conçue en ces termes, dans un registre secret: *Etant informé en ma conscience que tels et tels sont coupables, je les condamne à mort.* Il n'y avait pas plus de formalité dans l'exécution que dans la sentence. Il est inconcevable que *Charlemagne* ait imaginé une telle procédure qui a duré cinq cents ans en Vestphalie, et qui ensuite a été imitée chez

les Corſes. Ces inſulaires s'aſſaſſinaient continuellement les uns les autres, et leur juge feſait enſuite aſſaſſiner les ſurvivans ſur l'information de ſa conſcience ; c'eſt des deux côtés le dernier degré de la barbarie. Les Corſes avaient beſoin d'être policés, et on les écraſait ; il fallait les adoucir, et on les rendait encore plus farouches. Une haine atroce et indeſtructible s'invétéra entre eux et leurs maîtres, et fut une ſeconde nature. Il y eut douze ſoulèvemens que les Corſes appelèrent *efforts de liberté*, et les Génois *crimes de haute trahiſon*. Depuis l'année 1725 ce ne furent que ſéditions, châtimens, ſoulèvemens, déprédations, meurtres de citoyens corſes aſſaſſinés par leurs concitoyens. Croirait-on bien que, dans une requête envoyée au roi de France par les chefs corſes, en 1738, il eſt dit qu'il y eut vingt-ſix mille aſſaſſinats ſous le gouvernement des ſeize derniers commiſſaires génois, et dix-ſept cents depuis deux années ? Les plaignans ajoutaient que les commiſſaires de Gènes connivaient à ces crimes, pour ramaſſer plus de confiſcations et d'amendes. L'accuſation ſemblait exagérée, mais il en réſultait que le gouvernement était mauvais, et les peuples plus mauvais encore. La Corſe coûtait au ſénat de Gènes beaucoup plus de tréſors et d'embarras qu'elle ne valait ; il pouvait dire aux Corſes ce que *Louis XI* dit de Gènes quand elle voulut ſe donner à lui, il la donna au diable.

Dès l'année 1729, la guerre était ouverte, comme entre deux nations rivales et irréconciliables. Gènes implora le ſecours de *Charles VI*, en qualité de ſeigneur ſuzerain qui doit protéger ſes vaſſaux : à cette

raiſon elle joignit de l'argent, et l'empereur envoya des troupes. Un prince de la maiſon de Virtemberg, brave guerrier et homme généreux, fit mettre les armes bas aux Corſes ; il ménagea un accommodement entre eux et les Génois, en 1732, mais ce ne fut qu'une trève bientôt rompue par l'animoſité des deux partis.

Les Corſes commençaient à avoir des chefs très-intelligens, tels qu'il s'en forme toujours dans les guerres civiles, un *Giafferi*, un *Hyacinthe Paoli*, un *Rivalora*, et ſur-tout un chanoine nommé *Orticone*, qui eut quelque temps la principale influence ; mais ces chefs ne pouvaient encore changer en un gouvernement régulier l'anarchie tumultueuſe qui déſolait et dépeuplait cette île.

Les Corſes, chez qui l'aſſaſſinat était alors plus commun qu'il ne l'avait été, au quinzième ſiècle, dans le continent de l'Italie, étaient auſſi dévots que les autres italiens, et pluſieurs prêtres parmi eux aſſaſſinaient en diſant leur chapelet. Les chefs convoquèrent, en 1735, une aſſemblée générale, dans laquelle on donna la Corſe à la vierge *Marie*, qui ne parut pas accepter cette couronne. On brûla les lois génoiſes, et on décerna peine de mort contre quiconque propoſerait de traiter avec Gènes. *Hyacinthe Paoli* et *Giafferi* furent déclarés généraux.

A peine les Corſes ſe furent-ils mis en république ſous les ordres de la Vierge, qu'un aventurier de la baſſe Allemagne vint ſe faire roi de Corſe ſans la conſulter ; c'était un pauvre baron de Veſtphalie, nommé *Théodore de Neuhoff*, frère d'une dame établie en France à la cour de la ducheſſe d'Orléans. Cet homme

homme ayant voyagé en Eſpagne, et ayant eu quelque intelligence avec un envoyé de Tunis, paſſa lui-même en Afrique, perſuada le bey qu'il pourrait lui ſoumettre la Corſe, ſi le bey voulait lui donner ſeulement un vaiſſeau de dix canons, quatre mille fuſils, mille ſequins et quelques proviſions. La régence de Tunis fut aſſez ſimple pour les donner. Il arriva à Livourne ſur un bâtiment qui portait un faux pavillon anglais, vendit le vaiſſeau, et écrivit aux chefs des Corſes que, ſi on voulait le choiſir lui-même pour roi, il promettait de chaſſer les Génois de l'île avec le ſecours des principales puiſſances de l'Europe dont il était sûr.

Il faut qu'il y ait des temps où la tête tourne à la plupart des hommes. Sa propoſition fut acceptée. Le baron *Théodore* aborda, le 15 mars 1736, au port d'Aléria, vêtu à la turque et coiffé d'un turban. Il débuta par dire qu'il arrivait avec des tréſors immenſes, et pour preuve il répandit parmi le peuple une cinquantaine de ſequins, en monnaie de billon. Ses fuſils, ſa poudre, qu'il diſtribua, furent les preuves de ſa puiſſance. Il donna des ſouliers de bon cuir, magnificence ignorée en Corſe. Il apoſta des courriers qui venaient de Livourne ſur des barques, et qui lui apportaient de prétendus paquets des puiſſances d'Europe et d'Afrique. On le prit pour un des plus grands princes de la terre; il fut élu roi; on frappa quelques monnaies de cuivre à ſon coin; il eut une cour et des ſecrétaires d'Etat. Ce qui accrut principalement ſa réputation et ſon pouvoir, c'eſt que le ſénat génois mit ſa tête à prix. Mais au bout de huit mois, les principaux corſes ayant

reconnu le perſonnage, et le peu d'argent qu'il avait étant épuiſé, il partit pour aller, diſait-il, chercher les plus puiſſans ſecours.

Réfugié dans Amſterdam, un de ſes créanciers le fit mettre en priſon. Cette diſgrâce ne le rebuta point; il fit de nouvelles dupes du fond de ſa priſon même. Il reſſemblait en cela à un marquis d'*Ammi de Conventiglio*, qui dans le même temps parcourait toutes les cours, feſant de l'or pour les princes et les ſeigneurs qui en avaient beſoin, et ſe feſait mettre en priſon dans toutes les capitales de l'Europe.

Cependant les Génois ſollicitèrent, en 1737, les bons offices de la France. Le cardinal de *Fleuri*, qui avait pacifié les troubles de Genève, voulut auſſi être l'arbitre de la paix entre Gènes et la Corſe. Il fit partir le comte de *Boiſſieux*, neveu du maréchal de *Villars*, avec quelques troupes et des articles de pacification. Ce fut alors que les mécontens envoyèrent au roi cette ſupplique dont on a déjà parlé, dans laquelle ils ſe plaignaient de dix-ſept cents aſſaſſinats commis en deux ans dans leur île; ce qui n'était pas une apologie de leur parti. Cette requête était d'ailleurs recommandable par une éloquence agreſte qui l'emporte ſur l'art oratoire, et par des ſentimens de liberté ſi peu connus dans les cours. *Si vos ordres ſouverains*, diſaient-ils, *nous obligent de nous ſoumettre à Gènes, allons, buvons à la ſanté du roi très-chrétien ce calice amer, et mourons.*

On dreſſa à Verſailles, au nom de l'empereur et du roi, un plan qui fut ſigné du miniſtre du roi et du prince de *Lichtenſtien*, ambaſſadeur de l'empereur. Les conventions en paraiſſaient équitables.

On aboliſſait ſur-tout ce droit que les commiſſaires de la république génoiſe s'étaient arrogé, de condamner à la potence ou aux galères ſur le ſimple témoignage de leur conſcience : mais on déſarmait par un article tous les habitans de la Corſe. Ils ne voulurent point du tout être déſarmés, et réſolurent de mourir plutôt que de boire à la ſanté du roi très-chrétien.

Le roi *Théodore* leur promettait toujours, de ſa priſon d'Amſterdam, qu'il viendrait les délivrer bientôt du joug de Gènes et de l'arbitrage de la France. En effet, il trouva le ſecret de tromper des juifs et des négocians étrangers établis dans Amſterdam, comme il avait trompé Tunis et la Corſe; il leur perſuada non-ſeulement de payer ſes dettes, mais de charger un vaiſſeau d'armes, de poudre, de munitions de guerre et de bouche avec beaucoup de marchandiſes, leur perſuadant qu'ils feraient ſeuls tout le commerce de la Corſe, et leur feſant enviſager des profits immenſes. L'intérêt leur ôtait la raiſon ; mais *Théodore* n'était pas moins fou qu'eux : il s'imaginait qu'en débarquant en Corſe des armes, et paraiſſant avec quelque argent, toute l'île ſe rangerait incontinent ſous ſes drapeaux, malgré les Français et les Génois. Il ne put aborder : il ſe ſauva à Livourne, et ſes créanciers de Hollande furent ruinés.

Il ſe réfugia bientôt en Angleterre, il fut mis en priſon pour ſes dettes à Londres, comme il l'avait été à Amſterdam. Il y reſta juſqu'au commencement de l'année 1736. M. *Walpole* eut la généroſité de faire pour lui une ſouſcription, moyennant laquelle

il apaisa les créanciers, et délivra de prison ce prétendu monarque, qui mourut très-misérable, le 2 décembre de la même année. On grava sur son tombeau *que la fortune lui avait donné un royaume et refusé du pain.*

Dans le temps que ce *Théodore* avait fait sa seconde tentative pour régner sur les Corses, et qu'il avait essayé en vain d'aborder dans l'île, les insulaires firent bien voir qu'ils n'avaient pas besoin de lui pour se défendre. Ils avaient promis à *Boissieux* de lui apporter leurs armes; il les apportèrent en effet, le 12 décembre 1738, mais ce fut pour surprendre un poste de quatre cents français qui ne purent résister. *Boissieux* vint à leur secours : il fut repoussé et reconduit à coups de fusil jusque dans Bastia. Les Corses appelèrent cette journée *les vêpres corsiques*, quoique ce ne fût qu'une faible imitation des vêpres siciliennes.

Quelque temps après partit une flotte chargée de nouveaux bataillons, que le cardinal de *Fleuri* envoyait pour pacifier la Corse par la voie des armes. La flotte fut dispersée par une horrible tempête, deux vaisseaux furent brisés sur la côte, quatre cents soldats avec leurs officiers échappés au naufrage, tombèrent entre les mains de ceux qu'ils venaient assujettir, et furent dépouillés tous nus. Le chagrin que ressentit *Boissieux* de tant de disgrâces, hâta sa mort, dont sa faible complexion le menaçait depuis long-temps. On n'a guère fait d'expédition plus malheureuse.

Enfin on fit partir le marquis de *Maillebois*, officier d'une grande réputation, et qui fut bientôt

après maréchal de France. Celui-ci, accoutumé aux expéditions promptes, dompta les Corſes en trois ſemaines, dans l'année 1739.

Déjà l'on commençait à mettre dans l'île une police qu'on n'y avait point encore vue, lorſque la fatale guerre de 1740 déſola la moitié de l'Europe. Le cardinal de *Fleuri*, qui l'entreprit malgré lui, et dont le caractère était de croire ſoutenir de grandes choſes par de petits moyens, mit de l'économie dans cette guerre importante. Il retira toutes les troupes qui étaient en Corſe. Gènes, loin de pouvoir ſubjuguer l'île, fut elle-même accablée par les Autrichiens, réduite à une eſpèce d'eſclavage, et plus malheureuſe que la Corſe, parce qu'elle tombait de plus haut.

Tandis que l'Europe était déſolée pour la ſucceſſion des Etats de la maiſon d'Autriche, et pour tant d'intérêts divers qui ſe mêlèrent à l'intérêt principal, les Corſes s'affermirent dans l'amour de la liberté et dans la haine pour leurs anciens maîtres. Gènes poſſédait toujours Baſtia, la capitale de l'île, et quelques autres places; les Corſes avaient tout le reſte : ils jouirent de leur liberté ou plutôt de leur licence, ſous le commandement de *Giafferi*, élu par eux général, homme célèbre par une valeur intrépide et même par des vertus de citoyen. Il fut aſſaſſiné en 1753. On ne manqua pas d'en accuſer le ſénat de Gènes, qui n'avait peut-être nulle part à ce meurtre.

La diſcordre alors diviſait tous les Corſes. Les inimitiés entre les familles ſe terminaient toujours par des aſſaſſinats; mais on ſe réuniſſait contre les

Génois, et les haines particulières cédaient à la haine générale. Les Corſes avaient plus que jamais beſoin d'un chef qui sût diriger leur fureur, et la faire ſervir au bien public.

Le vieux *Hyacinthe Paoli* qui les avait commandés autrefois, et qui était alors retiré à Naples, leur envoya ſon fils, *Paſchal Paoli*, en 1755. Dès qu'il parut il fut reconnu pour commandant général de toute l'île, quoiqu'il n'eût que vingt-neuf ans. Il ne prétendit pas le titre de roi, comme *Théodore*, mais il le fut en effet à pluſieurs égards en ſe mettant à la tête d'un gouvernement démocratique.

Quelque choſe qu'on ait dit de lui, il n'eſt pas poſſible que ce chef n'eût de grandes qualités. Etablir un gouvernement régulier chez un peuple qui n'en voulait point, réunir ſous les mêmes lois des hommes diviſés et indiſciplinés, former à la fois des troupes réglées, et inſtituer une eſpèce d'univerſité qui pouvait adoucir les mœurs, établir des tribunaux de juſtice, mettre un frein à la fureur des aſſaſſinats et des meurtres, policer la barbarie, ſe faire aimer en ſe feſant obéir, tout cela n'était pas aſſurément d'un homme ordinaire. Il ne put en faire aſſez, ni pour rendre la Corſe libre, ni pour y régner pleinement; mais il en fit aſſez pour acquérir de la gloire.

Deux puiſſances très-différentes l'une de l'autre entrèrent dans les démêlés de Gènes et de la Corſe. L'une était la cour de Rome, et l'autre celle de France. Les papes avaient prétendu autrefois la ſouveraineté de l'île, et on ne l'oubliait pas à Rome. Les évêques corſes ayant pris le parti du ſénat

génois, et trois de ces évêques ayant quitté leur patrie, le pape y envoya un visiteur général qui alarma beaucoup le sénat de Gènes. Quelques sénateurs craignirent que Rome ne profitât de ces troubles pour faire revivre ses anciennes prétentions sur un pays que Gènes ne pouvait plus conserver; cette crainte était aussi vaine que les efforts des Génois pour subjuguer les Corses. Le pape qui envoyait ce visiteur était ce même *Rezzonico*, qui depuis éclata si indiscrètement contre le duc de Parme; ce n'était pas un homme à conquérir des royaumes: le sénat de Gènes ordonna qu'on empêchât le visiteur d'aborder en Corse. Il n'y arriva pas moins, au printemps de 1760. Le général *Paoli* le harangua pour s'en faire un protecteur: il fit brûler sous la potence le décret du sénat; mais il resta toujours le maître. Le visiteur ne put que donner des bénédictions, et faire des réglemens ecclésiastiques pour des prêtres qui n'en avaient que le nom, et qui allaient quelquefois, au sortir de la messe, assassiner leurs camarades. Le ministère de France, plus agissant et plus puissant que celui de Rome, fut prié d'assister encore Gènes de ses bons offices. Enfin la cour de France envoya sept bataillons en Corse, dans l'année 1764, mais non pas pour agir hostilement. Ces troupes n'étaient chargées que de garder les places dont les Génois étaient encore en possession. Elles vinrent comme médiatrices. Il fut dit qu'elles y resteraient quatre ans, et en partie aux dépens du sénat pour quelques fournitures.

Le sénat espérait que la France s'étant chargée de garder ses places, il pourrait avec ses propres

troupes ſuffire à regagner le reſte de l'île. Il ſe trompa : *Paoli* avait diſcipliné des ſoldats, en redoublant dans le peuple l'amour de la liberté. Il avait un frère qui paſſait pour un brave, et qui battit ſouvent les mercenaires de Gènes. Cette république perdit pendant quatre ans ſes troupes et ſon argent, tandis que *Paoli* augmentait chaque jour ſes forces et ſa réputation. L'Europe le regardait comme le légiſlateur et le vengeur de ſa patrie.

Les quatre années du ſéjour des Français en Corſe étant expirées, le ſénat de Gènes connut enfin qu'il ſe conſumait vainement dans une entrepriſe ruineuſe, et qu'il lui était impoſſible de ſubjuguer les Corſes.

Alors il céda tous ſes droits ſur la Corſe à la couronne de France ; le traité fut ſigné, au mois de juillet 1768, à Compiègne. Par ce traité le royaume de Corſe n'était pas abſolument donné au roi de France, mais il était *cenſé* lui appartenir, avec la faculté réſervée à la république de rentrer dans cette ſouveraineté, en rembourſant au roi les frais immenſes qu'il avait faits en faveur de la république. C'était en effet céder à jamais la Corſe, car il n'était pas probable que les Génois fuſſent en état de racheter ce royaume ; et il était encore moins probable que l'ayant racheté, ils puſſent le conſerver contre toute une nation qui avait fait ſerment de mourir plutôt que de vivre ſous le joug de Gènes.

Ainſi donc, en cédant la vaine et fatale ſouveraineté d'un pays qui lui était à charge, Gènes feſait en effet un bon marché, et le roi de France en feſait un meilleur, puiſqu'il était aſſez puiſſant pour ſe

faire obéir dans la Corſe, pour la policer, pour la peupler, pour l'enrichir en y feſant fleurir l'agriculture et le commerce. De plus, il pouvait venir un temps où la poſſeſſion de la Corſe ſerait un grand avantage dans les intérêts qu'on aurait à démêler en Italie.

Il reſtait à ſavoir ſi les hommes ont le droit de vendre d'autres hommes : mais c'eſt une queſtion qu'on n'examina jamais dans aucun traité.

On commença par négocier avec le général *Paoli*. Il avait à faire au miniſtre de la politique et de la guerre ; il ſavait que le cœur de ce miniſtre était au-deſſus de ſa naiſſance, que c'était l'homme le plus généreux de l'Europe, qu'il ſe conduiſait avec une nobleſſe héroïque dans tous ſes intérêts particuliers, et qu'il agirait avec la même grandeur d'ame dans les intérêts du roi ſon maître. *Paoli* pouvait s'attendre à des honneurs et à des récompenſes, mais il était chargé du dépôt de la liberté de ſa patrie. Il avait devant les yeux le jugement des nations : quel que fût ſon deſſein, il ne voulait pas vendre la ſienne ; et quand il l'aurait voulu, il ne l'aurait pas pu. Les Corſes étaient ſaiſis d'un trop violent enthouſiaſme pour la liberté, et lui-même avait redoublé en eux cette paſſion ſi naturelle, devenue à la fois un devoir ſacré et une eſpèce de fureur. S'il avait tenté ſeulement de la modérer, il aurait riſqué ſa vie et ſa gloire.

Cette gloire n'était pas chez lui celle de combattre; il était plus légiſlateur que guerrier; ſon courage était dans l'eſprit ; il dirigeait toutes les opérations militaires. Enfin il eut l'honneur de réſiſter à un roi

de France près d'une année. Aucune puiſſance étrangère ne le ſecourut. Quelques anglais ſeulement, amoureux de cette liberté dont il était le défenſeur et dont il allait être la victime, lui envoyèrent de l'argent et des armes; car les Corſes étaient mal armés : ils n'avaient point de fuſils à baïonnette; même quand on leur en fit tenir de Londres, la plupart des Corſes ne purent s'en ſervir; ils préférèrent leurs mouſquetons ordinaires et leurs couteaux; leur arme principale était leur courage. Ce courage fut ſi grand que dans un des combats, vers une rivière nommée *le Gaulo*, ils ſe firent un rempart de leurs morts, pour avoir le temps de charger derrière eux avant de faire une retraite néceſſaire; leurs bleſſés ſe mêlerent parmi les morts pour raffermir le rempart. On trouve par-tout de la valeur, mais on ne voit de telles actions que chez des peuples libres. Malgré tant de valeur ils furent vaincus. Le comte de *Vaux*, ſecondé du marquis de *Marbœuf*, ſoumit l'île en moins de temps que le maréchal de *Maillebois* ne l'avait domptée.

Le duc de *Choiſeul*, qui dirigea toute cette entrepriſe, eut la gloire de donner au roi ſon maître une province qui peut aiſément, ſi elle eſt bien cultivée, nourrir deux cents mille hommes, fournir de braves ſoldats, et faire un jour un commerce utile.

On peut obſerver que ſi la France s'accrut ſous *Louis XIV* de l'Alſace, de la Franche-Comté et d'une partie de la Flandre, elle fut augmentée ſous *Louis XV* de la Lorraine et de la Corſe.

Ce qui n'eſt pas moins digne de remarque, c'eſt que par les ſoins du même miniſtre, les poſſeſſions

de la France en Amérique acquirent un degré de force et de proſpérité qui vaut de nouvelles acquiſitions. Ces avantages furent dus au choix que l'on fit du comte d'*Ennery*, pour adminiſtrer ſucceſſivement toutes nos colonies. Il ſe trouvait officier général très-jeune, à la paix de 1762, et n'était connu alors que par ſes talens pour la guerre. Le duc de *Choiſeul* démêla en lui l'homme d'Etat. En effet, le comte d'*Ennery*, pendant ſix années de gouvernement, ne ceſſa de montrer toutes les lumières et les vertus qui peuvent faire chérir et reſpecter l'autorité. *Tout le monde le craint, et il n'a encore fait de mal à perſonne*, écrivait-on de la Martinique. Par-tout il fit régner la juſtice, et il inſpira l'amour de la gloire; par-tout il animait le commerce et l'induſtrie. Il parvint à entretenir la concorde entre tous les états, ce qui eſt une choſe bien rare. Il adoucit le triſte ſort des eſclaves. Il fit défricher l'île de Sainte-Lucie, et par-là il créa une colonie nouvelle.

Dans d'autres parties, en creuſant des canaux il épura l'air, féconda la terre, fit naître de nouvelles richeſſes; et en même temps il pourvoyait à la ſureté et à l'embelliſſement de nos poſſeſſions.

Quelque temps après avoir été rappelé en France par le mauvais état de ſa ſanté, il ſe dévoua à de nouveaux ſacrifices, plutôt ſollicités qu'exigés par un jeune monarque qui lui écrivit de ſa propre main : *Votre réputation ſeule me ſervira beaucoup à Saint-Domingue.*

Le comte d'*Ennery* avait mérité une confiance ſi honorable en rendant au roi un des plus importans ſervices, celui de fixer avec les Eſpagnols les limites

des deux nations. Cet adminiſtrateur, qui feſait tant d'honneur à la France, ne put réſiſter aux funeſtes influences de ce climat brûlant. Sa perte fut une calamité publique pour toutes nos colonies, qui s'empreſsèrent de lui élever des monumens, et qui ne prononcent ſon nom qu'avec attendriſſement et avec admiration.

Les Anglais, dont il avait acquis l'eſtime, et qui l'avaient ſouvent pris pour arbitre entre nos colonies et les leurs, avaient conſacré le nom du comte d'*Ennery* par le plus juſte et le plus flatteur de tous les éloges : *Cet homme ne fera ni ne ſouffrira jamais d'injuſtice.*

La récompenſe que reçut le duc de *Choiſeul* pour tant de choſes ſi grandes et ſi utiles qu'il avait faites, paraîtrait bien étrange ſi on ne connaiſſait les cours. Une femme le fit exiler lui et ſon couſin, le duc de *Praſlin*, après les ſervices qu'ils avaient rendus à l'Etat, et après que le duc de *Choiſeul* eut conclu le mariage du dauphin, petit-fils de *Louis XV*, depuis roi de France, avec la fille de l'impératrice *Marie-Thérèſe*. C'était un grand exemple des viciſſitudes de la fortune, que ce miniſtre eût réuſſi à ce mariage, peu d'années après que le maréchal de *Belle-Iſle* eut armé une grande partie de l'Europe pour détrôner cette même impératrice, et qu'il n'eut réuſſi qu'à ſe faire prendre priſonnier. C'était une autre viciſſitude, mais non pas ſurprenante, que le duc de *Choiſeul* fût exilé.

Nous avons déjà vu que *Louis XV* avait le malheur de trop regarder ſes ſerviteurs comme des inſtrumens qu'il pouvait briſer à ſon gré. L'exil eſt une punition, et il n'y a que la loi qui doive punir. C'eſt

ſur-tout un très-grand malheur pour un ſouverain, de punir des hommes dont les fautes ne ſont pas connues, dont les ſervices le ſont, et qui ont pour eux la voix publique que n'ont pas toujours leurs maîtres.

CHAPITRE XLI.

De l'exil du parlement de Paris, &c. et de la mort de Louis XV.

Si les exils du duc de *Choiſeul*, du duc de *Praſlin*, du cardinal de *Bernis*, du comte d'*Argenſon*, du garde des ſceaux *Machault*, du comte de *Maurepas*, du duc de la *Rochefoucauld*, du duc de *Châtillon* et de tant d'autres citoyens, n'avaient eu aucune cauſe légale, celui du parlement de Paris et d'un grand nombre d'autres magiſtrats parut au moins en avoir une.

Qui aurait dit que ce corps antique, qui venait de détruire en France l'ordre des jéſuites, éprouverait bientôt après, non-ſeulement un exil rigoureux, mais ſerait détruit lui-même? C'eſt une grande leçon aux hommes, ſi jamais les leçons peuvent ſervir.

Nous avons vu que ſous *Louis XIV* le parlement ne fut point exilé après la guerre de la fronde. Nous avons vu que les troubles de la fronde n'avaient commencé que par les oppoſitions de cette compagnie à une très-mauvaiſe adminiſtration des finances; et que ces oppoſitions, d'abord légitimes dans leur principe, ſe tournèrent bientôt en une révolte ouverte

et en une guerre civile. Nous avons vu que ſous *Louis XV* il n'y eut ni guerre ni révolte; mais qu'une adminiſtration des finances, plus malheureuſe encore, jointe aux ridicules de la bulle *Unigenitus*, occaſionnèrent les réſiſtances opiniâtres du parlement aux ordres du roi. On ſait qu'il fut caſſé, le 13 avril 1771. Après quoi cette cour des pairs a été rétablie par le roi *Louis XVI*, avec quelques modifications néceſſaires.

Un autre exemple de la fatalité qui gouverne le monde fut la mort de *Louis XV*. Il n'avait point profité de l'exemple de ceux qui avaient prévenu le danger mortel de la petite vérole en ſe la donnant, et ſur-tout du premier prince du ſang, le duc d'Orléans, qui avait eu le courage de faire inoculer ſes enfans. Cette méthode était très-combattue en France, où la nation, toujours aſſervie à d'anciens préjugés, eſt preſque toujours la dernière à recevoir les vérités et les uſages utiles qui lui viennent des autres pays.

Sur la fin d'avril 1774, ce roi allant à la chaſſe, rencontre le convoi d'une perſonne qu'on portait en terre; la curioſité naturelle qu'il avait pour les choſes lugubres le fait approcher du cercueil; il demande qui on va enterrer? on lui dit que c'eſt une jeune fille morte de la petite vérole. Dès ce moment il eſt frappé à mort ſans s'en apercevoir.

Deux jours après, ſon chirurgien dentiſte, en examinant ſes gencives, y trouve un caractère qui annonce une maladie dangereuſe; il en avertit un homme attaché au roi; ſa remarque eſt négligée; la petite vérole la plus funeſte ſe déclare. Pluſieurs

de ſes officiers ſont attaqués de la même maladie, ſoit en le ſoignant, ſoit en s'approchant de ſon lit, et en meurent. Trois princeſſes, ſes filles, que leur tendreſſe et leur courage retiennent auprès de lui, reçoivent les germes du poiſon qui dévore leur père, et éprouvent bientôt le même mal et le même danger, dont heureuſement elles réchappèrent.

Louis XV meurt, la nuit du 10 de mai. On couvre ſon corps de chaux, et on l'emporte, ſans aucune cérémonie, à Saint-Denis, auprès du caveau de ſes pères.

L'hiſtoire n'omettra point que le roi, ſon petit-fils, le comte de Provence et le comte d'Artois, frères de *Louis XVI*, tous trois dans une grande jeuneſſe, apprirent aux Français, en ſe feſant inoculer, qu'il faut braver le danger pour éviter la mort. La nation fut touchée et inſtruite. Tout ce que *Louis XVI* fit depuis, juſqu'à la fin de 1774, le rendit encore plus cher à toute la France.

CHAPITRE XLII.

Des Lois.

LES eſprits s'éclairèrent dans le ſiècle de *Louis XIV* et dans le ſuivant, plus que dans tous les ſiècles précédens. On a vu combien les arts et les lettres s'étaient perfectionnés ; la nation ouvrit les yeux ſur les lois, ce qui n'était point encore arrivé. *Louis XIV* avait ſignalé ſon règne par un code qui manquait à la

France ; mais ce code regardait plutôt l'uniformité de la procédure que le fond des lois, qui devait être commun à toutes les provinces, uniforme, invariable, et n'avoir rien d'arbitraire. La juriſprudence criminelle parut ſur-tout tenir encore un peu de l'ancienne barbarie. Elle fut dirigée plutôt pour trouver des coupables que pour ſauver des innocens. C'eſt une gloire éternelle pour le préſident de *Lamoignon*, de s'être ſouvent oppoſé dans la rédaction de l'ordonnance à la cruauté des procédures ; mais ſa voix, qui était celle de l'humanité, fut étouffée par la voix de *Puſſort* et des autres commiſſaires, qui fut celle de la rigueur.

Les hommes les plus inſtruits, dans nos derniers temps, ont ſenti le beſoin d'adoucir nos lois comme on a enfin adouci nos mœurs. Il faut avouer que dans ces mœurs, il y eut autant de férocité que de légèreté et d'ignorance dans les eſprits, juſqu'aux beaux jours de *Louis XIV*. Pour ſe convaincre de cette triſte vérité, il ne faut que jeter les yeux ſur le ſupplice d'*Auguſtin de Thou* et du maréchal de *Marillac*, ſur l'aſſaſſinat du maréchal d'*Ancre*, ſur ſa veuve condamnée aux flammes, ſur plus de vingt aſſaſſinats ou médités ou entrepris contre *Henri IV*, et ſur le meurtre de ce bon roi. Les temps précédens ſont encore plus funeſtes ; vous remontez de l'horreur des guerres civiles et de la Saint-Barthelemi, aux calamités du ſiècle de *François I*, et de là juſqu'à *Clovis* tout eſt ſauvage. Les autres peuples n'ont pas été plus humains : mais il n'y a guère eu de nation plus diffamée par les aſſaſſinats et les grands crimes que la françaiſe. On racheta long-temps ces crimes à

prix

prix d'argent; et enſuite les lois furent auſſi atroces que les mœurs. Ce qui en fit la dureté, c'eſt que la manière de procéder fut preſque entièrement tirée de la juriſprudence eccléſiaſtique. On en peut juger par le procès criminel des templiers, qui, à la honte de la patrie, de la raiſon et de l'équité, ne fut inſtruit que par des prêtres nommés par un pape.

Les hommes ayant été ſi long-temps gouvernés, en bêtes farouches par des bêtes farouches, excepté peut-être quelques années ſous *St Louis*, ſous *Louis XII* et ſous *Henri IV*, plus les eſprits ſe ſont civiliſés, et plus ils ont frémi de la barbarie, dont il ſubſiſte encore tant de reſtes. La torture, qu'aucun citoyen ni de la Gréce ni de Rome ne ſubit jamais, a paru aux juriſconſultes compatiſſans et ſenſés un ſupplice pire que la mort, qui ne doit être réſervé que pour les *Châtels* et les *Ravaillacs*, dont tout un royaume eſt intéreſſé à découvrir les complices. Elle a été abolie en Angleterre et dans une partie de l'Allemagne; elle eſt depuis peu proſcrite dans un empire de deux mille lieues : et s'il n'y a pas de plus grands crimes dans ces pays que parmi nous, c'eſt une preuve que la torture eſt auſſi condamnable que les délits qu'on croit prévenir par elle, et qu'on ne prévient pas. (18)

(18) On employait en France la torture, 1°. pour tirer de l'accuſé l'aveu de ſon crime; 2°. pour forcer un criminel condamné à mort à révéler ſes complices. La première eſpèce de torture a été abolie en 1780, mais on a conſervé la ſeconde, qui n'eſt cependant ni moins inutile ni moins barbare. Le crime d'un homme en devient-il plus grand, mérite-t-il une peine plus cruelle, parce qu'on imagine qu'il a pu avoir des complices? Si l'on connaît d'avance ceux qu'il nomme, ſon témoignage peut également ſervir à tromper comme à éclairer le juge ſur la nature des

On s'eſt élevé auſſi contre la confiſcation. On a vu qu'il n'eſt pas juſte de punir les enfans des fautes de leurs pères. C'eſt une maxime reçue au barreau, *qui confiſque le corps confiſque les biens;* maxime en vigueur dans les pays où la coutume tient lieu de loi. Ainſi, par exemple, on y fait mourir de faim les enfans de ceux qui ont terminé volontairement leurs jours, comme les enfans des meurtriers. Ainſi une famille entière eſt punie, dans tous les cas, pour la faute d'un ſeul homme.

Ainſi, lorſqu'un père de famille aura été condamné aux galères perpétuelles par une ſentence arbitraire, (*bb*) ſoit pour avoir donné retraite chez ſoi à un prédicant, ſoit pour avoir écouté ſon ſermon dans quelques cavernes ou dans quelque déſert, la famille et les enfans ſont réduits à mendier leur pain.

Cette juriſprudence, qui conſiſte à ravir la nourriture aux orphelins, et à donner à un homme le bien d'autrui, fut inconnue dans tout le temps de la république romaine. *Sylla* l'introduiſit dans ſes proſcriptions. Il faut avouer qu'une rapine inventée par *Sylla* n'était pas un exemple à ſuivre. Auſſi cette loi, qui ſemblait n'être dictée que par l'inhumanité

recherches qui lui reſtent à faire. S'il nomme de nouveaux complices, on s'expoſe a compromettre des innocens ſur la parole d'un homme a qui, et ſa vie précédente et les moyens qu'on emploie pour l'obliger a parler, ne permettent pas d'accorder la moindre creance. Mais en voila trop ſur cet article; jamais un homme qui aura quelques reſtes de bon ſens ou d'humanité ne comptera la torture parmi les moyens de decouvrir la vérité.

(*bb*) Voyez l'edit de 1724, 14 mai, publié à la ſollicitation du cardinal de *Fleuri*, et revu par lui.

et l'avarice, ne fut ſuivie ni de *Céſar*, ni par le bon empereur *Trajan*, ni par les *Antonins*, dont toutes les nations prononcent encore le nom avec reſpect et avec amour. Enfin, ſous *Juſtinien*, la confiſcation n'eut lieu que pour le crime de lèſe-majeſté.

Il ſemble que dans les temps de l'anarchie féodale, les princes et les ſeigneurs des terres, étant très-peu riches, cherchaſſent à augmenter leur tréſor par les condamnations de leurs ſujets, et qu'on voulût leur faire un revenu du crime. Les lois chez eux étant arbitraires, et la juriſprudence romaine ignorée, les coutumes ou bizarres ou cruelles prévalurent. Mais aujourd'hui, que la puiſſance des ſouverains eſt fondée ſur des richeſſes immenſes et aſſurées, leur tréſor n'a pas beſoin de s'enfler des faibles débris d'une famille malheureuſe. Ils ſont abandonnés pour l'ordinaire au premier qui les demande. Mais eſt-ce à un citoyen à s'engraiſſer des reſtes du ſang d'un autre citoyen ?

La confiſcation n'eſt point admiſe dans les pays où le droit romain eſt établi, excepté le reſſort du parlement de Toulouſe. Elle ne l'eſt point dans quelques pays coutumiers, comme le Bourbonnais, le Berri, le Maine, le Poitou, la Bretagne, où du moins elle reſpecte les immeubles. Elle était établie autrefois à Calais, et les Anglais l'abolirent lorſqu'ils en furent les maîtres. Il eſt étrange que les habitans de la capitale vivent ſous une loi plus rigoureuſe que ceux des petites villes : tant il eſt vrai que la juriſprudence a été ſouvent établie au haſard, ſans régularité, ſans uniformité, comme on bâtit des chaumières dans un village.

Qui croirait que l'an 1673, dans le plus beau ſiècle de la France, l'avocat-général, *Omer Talon*, ait parlé ainſi en plein parlement, au ſujet d'une demoiſelle de *Canillac* ? (*cc*)

Au chap. 13 du Deutéronome, DIEU dit : » Si » tu te rencontres dans une ville et dans un lieu » où règne l'idolâtrie, mets tout au fil de l'épée, » ſans exception d'âge, de ſexe ni de condition. » Raſſemble dans les places publiques toutes les » dépouilles de la ville, brûle-la toute entière avec » ſes dépouilles, et qu'il ne reſte qu'un monceau » de cendres de ce lieu d'abomination. En un mot, » fais-en un ſacrifice au Seigneur, et qu'il ne demeure » rien en tes mains des biens de cet anathême.

» Ainſi, dans le crime de lèſe-majeſté, le roi était » maître des biens, et les enfans en étaient privés. » Le procès ayant été fait à *Naboth*, *quia maledixerat* » *regi*, le roi *Achab* ſe mit en poſſeſſion de ſon héri- » tage. *David* étant averti que *Miphibozeth* s'était » engagé dans la rebellion, donna tous ſes biens à » *Siba* qui lui en apporta la nouvelle : *tua ſint omnia* » *quæ fuerunt Miphibozeth*.

Il s'agit de ſavoir qui héritera des biens de Mlle de *Canillac*, biens autrefois confiſqués ſur ſon père, abandonnés par le roi à un garde du tréſor royal, et donnés enſuite par le garde du tréſor royal à la teſtatrice. Et c'eſt ſur ce procès d'une fille d'Auvergne, qu'un avocat général s'en rapporte à *Achab*, roi d'une partie de la Paleſtine, qui confiſqua la vigne de *Naboth*, après avoir aſſaſſiné le propriétaire par le poignard de la juſtice ; action abominable

(*cc*) Journal du Palais, tom. I, pag. 444.

qui eſt paſſée en proverbe, pour inſpirer aux hommes l'horreur de l'uſurpation. Aſſurément la vigne de *Naboth* n'avait aucun rapport avec l'héritage de mademoiſelle de *Canillac*. Le meurtre et la confiſcation des biens de *Miphibozeth*, petit-fils du roitelet juif, *Saül*, et fils de *Jonathas*, ami et protecteur de *David*, n'ont pas une plus grande affinité avec le teſtament de cette demoiſelle.

C'eſt avec cette pédanterie, avec cette démence de citations étrangères au ſujet, avec cette ignorance des principes de la nature humaine, avec ces préjugés mal conçus et mal appliqués, que la juriſprudence a été traitée par des hommes qui ont eu de la réputation dans leur ſphère. On laiſſe aux lecteurs à ſe dire ce qu'il eſt ſuperflu qu'on leur diſe.

Si un jour les lois humaines adouciſſaient en France quelques uſages trop rigoureux, ſans pourtant donner des facilités au crime, il eſt à croire qu'on réformera auſſi la procédure dans les articles où les rédacteurs ont paru ſe livrer à un zèle trop ſévère. L'ordonnance criminelle ne devrait-elle pas être auſſi favorable à l'innocent que terrible au coupable? En Angleterre, un ſimple empriſonnement fait mal à propos eſt réparé par le miniſtre qui l'a ordonné: mais en France, l'innocent qui a été plongé dans les cachots, qui a été appliqué à la torture, n'a nulle conſolation à eſpérer, nul dommage à répéter contre perſonne, quand c'eſt le miniſtère public qui l'a pourſuivi; il reſte flétri pour jamais dans la ſociété. L'innocent flétri! et pourquoi? parce que ſes os ont été briſés! il ne devrait exciter que la pitié et le reſpect. La recherche des crimes exige des rigueurs: c'eſt une

guerre que la juſtice humaine fait à la méchanceté ; mais il y a de la généroſité et de la compaſſion juſque dans la guerre. Le brave eſt compatiſſant ; faudrait-il que l'homme de loi fût barbare ?

Comparons ſeulement ici, en quelques points, la procédure criminelle des Romains avec la françaiſe.

Chez les Romains, les témoins étaient entendus publiquement en préſence de l'accuſé, qui pouvait leur répondre, les interroger lui-même, ou leur mettre en tête un avocat. Cette procédure était noble et franche ; elle reſpirait la magnanimité romaine.

Loi fondée ſur un ſolécisme.

Chez nous tout ſe fait ſecrètement. Un ſeul juge, avec ſon greffier, entend chaque témoin l'un après l'autre. Cette pratique, établie par *François I*, fut autoriſée par les commiſſaires qui rédigèrent l'ordonnance de *Louis XIV*, en 1670. Une mépriſe ſeule en fut la cauſe.

On s'était imaginé, en liſant le code *de Teſtibus*, que ces mots, (*dd*) *teſtes intrare judicii ſecretum*, ſignifiaient que les témoins étaient interrogés en ſecret. Mais *ſecretum* ſignifie ici le cabinet du juge. *Intrare ſecretum*, pour dire parler ſecrètement, ne ſerait pas latin. Ce fut un ſolécisme qui fit cette partie de notre juriſprudence. Quelques juriſconſultes, à la vérité, ont aſſuré que le contumax ne devait pas être condamné ſi le crime n'était pas clairement prouvé ; mais d'autres juriſconſultes, moins éclairés et peut-être plus ſuivis, ont eu une opinion contraire ; ils ont oſé dire que la fuite de l'accuſé était une preuve du crime ; que le mépris

(*dd*) Voyez *Bornier*, titre VI, article XI, *des informations*.

qu'il marquait pour la juſtice, en refuſant de comparaître, méritait le même châtiment que s'il était convaincu. Ainſi, ſuivant la ſecte des juriſconſultes que le juge aura embraſſée, l'innocent ſera abſous ou condamné.

Il y a bien plus, un juge ſubalterne ſait ſouvent dire ce qu'il veut à un homme de campagne; il le fait dépoſer ſuivant les idées qu'il a lui-même conçues; il lui dicte ſes réponſes ſans s'en apercevoir. J'en ai vu plus d'un exemple. Si à la confrontation le témoin ſe dédit, il eſt puni, et il eſt forcé d'être calomniateur, de peur d'être traité comme parjure. Et on a vu des innocens condamnés, parce que des témoins imbécilles et timides n'avaient pas ſu d'abord s'expliquer, et enſuite n'avaient pas oſé ſe rétracter. La juriſprudence criminelle de France tend des piéges continuels aux accuſés. Il ſemble que *Puſſort* et le chancelier *Boucherat* aient été les ennemis des hommes.

C'eſt d'ailleurs un grand abus dans la juriſprudence françaiſe, que l'on prenne ſouvent pour loi les rêveries et les erreurs, quelquefois cruelles, d'écrivains ſans miſſion, qui ont donné leurs ſentimens pour des lois.

Jugemens barbares.

La vie des hommes ſemble trop abandonnée au caprice. Quand de trente juges il y en a dix dont la voix n'eſt point pour la mort, faudra-t-il que les vingt autres l'emportent? Il eſt clair que le crime n'eſt point avéré ou qu'il ne mérite pas le dernier ſupplice, ſi un tiers d'hommes ſenſés réclame contre cette ſévérité. Quelques voix de plus ne doivent point ſuffire pour faire mourir cruellement un

citoyen. En général, il faut avouer qu'on a tué trop souvent nos compatriotes avec le glaive de la justice. Quand elle condamne un innocent, c'est un assassinat juridique et le plus horrible de tous. Quand elle punit de mort une faute qui n'attire chez d'autres nations que des châtimens plus légers, elle est cruelle et n'est pas politique. Un bon gouvernement doit rendre les supplices utiles. Il est sage de faire travailler les criminels au bien public, leur mort ne produit aucun avantage qu'aux bourreaux.

Sous le règne de *Louis XIV*, on a fait deux ordonnances, qui sont uniformes dans tout le royaume. Dans la première, qui a pour objet la procédure civile, il est défendu aux juges de condamner en matière civile, sur défaut, quand la demande n'est pas prouvée; mais dans la seconde, qui règle la procédure criminelle, il n'est point dit que faute de preuves, l'accusé sera renvoyé. Chose étrange! La loi dit qu'un homme à qui on demande quelque argent, ne sera condamné par défaut qu'au cas que la dette soit avérée; mais s'il est question de la vie, c'est une controverse au barreau pour savoir si l'accusé sera condamné sans avoir été convaincu. On prononce presque toujours son arrêt; on regarde son absence comme un crime. On saisit ses biens; on le flétrit.

Loi qui préfère l'argent à la vie.

La loi semble avoir plus fait de cas de l'argent que de la vie : elle permet qu'un concussionnaire, un banqueroutier frauduleux, ait recours au ministère d'un avocat, et très-souvent un homme d'honneur est privé de ce secours! S'il peut se trouver une seule occasion où un innocent serait justifié par le

miniſtère d'un avocat, n'eſt-il pas clair que la loi qui l'en prive eſt injuſte?

Le premier préſident de *Lamoignon* diſait contre cette loi que » l'avocat ou conſeil qu'on avait accou-» tumé de donner aux accuſés n'eſt point un privilége » accordé par les ordonnances ni par les lois; c'eſt » une liberté acquiſe par le droit naturel, qui eſt » plus ancien que toutes les lois humaines. La nature » enſeigne à tout homme qu'il doit avoir recours » aux lumières des autres quand il n'en a pas » aſſez pour ſe conduire, et emprunter du ſecours » quand il ne ſe ſent pas aſſez fort pour ſe défendre. » Nos ordonnances ont retranché aux accuſés tant » d'avantages, qu'il eſt bien juſte de leur conſerver » ce qui leur reſte, et principalement l'avocat qui » en fait la partie la plus eſſentielle. Que ſi l'on veut » comparer notre procédure à celle des Romains » et des autres nations, on trouvera qu'il n'y en a » point de ſi rigoureuſe que celle qu'on obſerve en » France, particulièrement depuis l'ordonnance de » 1539.» (*ee*)

Cette procédure eſt bien plus rigoureuſe depuis l'ordonnance de 1670. Elle eût été plus douce, ſi le plus grand nombre des commiſſaires eût penſé comme M. de *Lamoignon*.

Plus on fut autrefois ignorant et abſurde, plus on devint intolérant et barbare. L'abſurdité a fait condamner aux flammes la maréchale d'*Ancre;* elle a dicté cent arrêts pareils. C'eſt l'abſurdité qui a été la première cauſe de la Saint-Barthelemi. Quand la raiſon eſt pervertie, l'homme devient néceſſairement

(*ee*) *Procès-verbal de l'Ordonnance*, page 163.

brute; la ſociété n'eſt plus qu'un mélange de bêtes qui ſe dévorent tour à tour, et de ſinges qui jugent des loups et des renards. Voulez-vous changer ces bêtes en hommes, commencez par ſouffrir qu'ils ſoient raiſonnables.

L'anarchie féodale ne ſubſiſte plus, et pluſieurs de ſes lois ſubſiſtent encore; ce qui met dans la légiſlation françaiſe une confuſion intolérable.

Jugera-t-on toujours différemment la même cauſe en province et dans la capitale? Faut-il que le même homme ait raiſon en Bretagne et tort en Languedoc? Que dis-je? il y a autant de juriſprudences que de villes. Et dans le même parlement, la maxime d'une chambre n'eſt pas celle de la chambre voiſine. (*ff*)

On s'attache aux lois romaines dans les pays de droit écrit, et dans les provinces régies par la coutume, lorſque cette coutume n'a rien décidé. Mais ces lois romaines ſont au nombre de quarante mille, et ſur ces quarante mille lois, il y a mille gros commentaires qui ſe contrediſent.

Outre ces quarante mille lois, dont on cite toujours quelqu'une au haſard, nous avons cinq cents quarante coutumes différentes, en comptant les petites villes et même quelques bourgs, qui dérogent aux uſages de la juriſdiction principale; de ſorte qu'un homme qui court la poſte en France, change de lois plus ſouvent qu'il ne change de chevaux, comme on l'a déjà dit; et qu'un avocat qui ſera très-ſavant dans ſa ville ne ſera qu'un ignorant dans la ville voiſine.

(*ff*) Voyez ſur cela le préſident *Boukier*.

Quelle prodigieuſe contrariété entre les lois du même royaume ! A Paris, un homme qui a été domicilié dans la ville pendant un an et un jour, eſt réputé bourgeois. En Franche-Comté, un homme libre qui a demeuré un an et un jour dans une maiſon main-mortable, devient eſclave ; ſes collatéraux n'hériteraient pas de ce qu'il aurait acquis ailleurs ; et ſes propres enfans ſont réduits à la mendicité, s'ils ont paſſé un an loin de la maiſon où le père eſt mort. La province eſt nommée franche ; mais quelle franchiſe ! Contrariétés ridicules dans les lois.

Ce qui eſt plus déplorable, c'eſt qu'en Franche-Comté, en Bourgogne, dans le Nivernais, dans l'Auvergne, et dans quelques autres provinces, les chanoines, les moines ont des main-mortables, des eſclaves. On a vu cent fois des officiers décorés de l'ordre militaire de Saint-Louis, et chargés de bleſſures, mourir ſerfs main-mortables d'un moine auſſi inſolent qu'inutile au monde. Ce mot de main-mortable vient, dit-on, de ce qu'autrefois, lorſqu'un de ces ſerfs décédait ſans laiſſer d'effets mobiliers que ſon ſeigneur pût s'approprier, on apportait au ſeigneur la main droite du mort, digne origine de cette domination. Il y eut plus d'un édit pour abolir cette coutume qui déshonore l'humanité ; mais les magiſtrats qui poſſédaient des terres avec cette prérogative, éludèrent des lois qui n'étaient faites que pour l'utilité publique ; et l'Egliſe, qui a des ſerfs, s'oppoſa encore plus que la magiſtrature à ces lois ſages. Les états-généraux de 1615 prièrent vainement *Louis XIII* de renouveler les édits éludés de ſes prédéceſſeurs, et de les faire exécuter. Le préſident Main-morte.

de *Lamoignon* dreſſa un projet pour détruire cet uſage, et pour dédommager les ſeigneurs; ce projet fut négligé. (19)

De nos jours, le roi de Sardaigne a détruit cette

(19) Quelle que ſoit la première origine de la ſervitude de la glèbe, on ne peut la regarder dans l'état actuel que comme une condition ſous laquelle la propriété d'une habitation, d'une terre, a été cédée au ſerf. Cette propriété a pu ſans doute être uſurpée par le ſeigneur; mais la preſcription a couvert preſque par-tout le vice du premier titre de propriété. C'eſt donc ſous ce point de vue qu'il faut conſidérer la ſervitude. Toute convention dont l'exécution embraſſe un temps indéterminé, rentre néceſſairement dans la dépendance du légiſlateur; il peut la rompre ou la modifier en conſervant les droits primitifs de chacun. Ce droit du légiſlateur dérive de la nature même des choſes qui changent continuellement. Le conſentement du légiſlateur ne peut même lui enlever ce droit, parce qu'il eſt également contre la nature qu'il puiſſe prendre un engagement éternel. Il n'eſt obligé alors que de ſe conformer aux droits primitifs des hommes, antérieurs aux lois civiles et indépendans de ces lois. Dans le cas particulier que nous examinons, tout ce qu'on doit au ſeigneur eſt un dédommagement d'une valeur égale à ce qu'il perd par la ſuppreſſion de la ſervitude, et, autant qu'il eſt poſſible, d'une nature ſemblable. Ainſi le légiſlateur doit ſubſtituer aux corvées, aux droits éventuels, un revenu égal levé ſur la terre et évalué en denrées, et non un rembourſement ou une rente en monnaie. Sans doute le légiſlateur a également le droit de rendre toute rente foncière rembourſable à un taux fixé par la loi, mais il n'eſt ici queſtion que de l'abolition de la ſervitude; celle des rentes féodales eſt un objet plus étendu, mais beaucoup moins preſſant, parce qu'il n'en réſulte qu'une perte pour l'Etat, et non une injuſtice.

Quant aux ſervitudes qui tombent ſur ceux qui ne tiennent aucune terre du ſeigneur, elles doivent être abolies ſans accorder aucun dédommagement, puiſqu'elles ſont une violation du droit naturel contre lequel aucun uſage, aucune loi ne peut preſcrire.

Le dédommagement dont nous avons parlé ne peut au reſte regarder que les ſeigneurs laïques; les biens eccléſiaſtiques appartiennent à la nation, et le légiſlateur, qui a le droit abſolu d'en diſpoſer, peut faire pour leurs ſerfs tout ce qu'il peut faire pour ceux du domaine direct de l'Etat.

Obſervons enfin que jamais le dédommagement ne peut aller au-delà du revenu net de la terre qui a été abandonnée par le ſeigneur, et doit être fixé un peu au-deſſous. Quant aux opérations néceſſaires pour former toutes les évaluations avec une juſtice rigoureuſe, elles dépendent des principes connus de l'arithmétique politique.

ſervitude en Savoie ; elle reſte établie en France, parce que les maux des provinces ne ſont pas ſentis dans la capitale. Tout ce qui eſt loin de nos yeux ne nous touche jamais aſſez.

Quand on veut poſer les limites entre l'autorité civile et les uſages eccléſiaſtiques, quelles diſputes interminables ! où ſont ces limites ? qui conciliera les éternelles contradictions du fiſc et de la juriſprudence ? Enfin pourquoi, dans les cauſes criminelles, les arrêts ne ſont-ils jamais motivés ? y a-t-il quelque honte à rendre raiſon de ſon jugement ? Pourquoi ceux qui jugent au nom du ſouverain ne préſentent-ils pas au ſouverain leurs arrêts de mort avant qu'on les exécute ?

De quelque côté qu'on jette les yeux, on trouve la contrariété, la dureté, l'incertitude, l'arbitraire. Enfin la vénalité de la magiſtrature eſt un opprobre dont la France ſeule, dans l'univers entier, eſt couverte, et dont elle a toujours ſouhaité d'être lavée. On a toujours regretté, depuis *François I*, les temps où le ſimple juriſconſulte blanchi par l'étude des lois parvenait, par ſon ſeul mérite, à rendre la juſtice qu'il avait défendue par ſes veilles, par ſes lois et par ſon crédit. *Cicéron*, *Hortenſius* et le premier *Marc-Antoine* n'achetèrent point une charge de ſénateur. En vain l'abbé de *Bourzeys*, dans ſon livre d'erreurs, intitulé *Teſtament politique du cardinal de Richelieu*, a-t-il prétendu juſtifier la vente des dignités de la robe ; en vain d'autres auteurs, plus courtiſans que citoyens, et plus inſpirés par l'intérêt perſonnel que par l'amour de la patrie, ont-ils ſuivi les traces de l'abbé de *Bourzeys* ; une preuve que cette vente eſt un

Vénalité.

abus, c'eſt qu'elle ne fut produite que par un autre abus, par la diſſipation des finances de l'Etat. C'eſt une ſimonie beaucoup plus funeſte que la vente des bénéfices de l'Egliſe : car ſi un eccléſiaſtique iſolé achète un bénéfice ſimple, il n'en réſulte ni bien ni mal pour la patrie, dans laquelle il n'a nulle juridiction; il n'eſt comptable à perſonne : mais la magiſtrature a l'honneur, la fortune et la vie des hommes entre ſes mains. Nous cherchons dans ce ſiècle à tout perfectionner, cherchons donc à perfectionner les lois.

CHAPITRE XLIII.

Des progrès de l'eſprit humain dans le ſiècle de Louis XV.

Un ordre entier aboli par la puiſſance ſéculière, la diſcipline de quelques autres ordres réformée par cette puiſſance, les diviſions même entre toute la magiſtrature et l'autorité épiſcopale, ont fait voir combien de préjugés ſe ſont diſſipés, combien la ſcience du gouvernement s'eſt étendue, et à quel point les eſprits ſe ſont éclairés. Les ſemences de cette ſcience utile furent jetées dans le dernier ſiècle; elles ont germé de tous côtés dans celui-ci, juſqu'au fond des provinces, avec la véritable éloquence qu'on ne connaiſſait guère qu'à Paris, et qui tout d'un coup a fleuri dans pluſieurs villes; témoin les diſcours ſortis ou du parquet ou de l'aſſemblée des chambres de quelques parlemens, diſcours qui ſont des chefs-d'œuvre de l'art de penſer et de s'exprimer, du moins

à beaucoup d'égards. Du temps des d'*Agueſſeau*, les ſeuls modeles étaient dans la capitale, et encore très-rares. Une raiſon ſupérieure s'eſt fait entendre dans nos derniers jours, du pied des Pyrénées au nord de la France. La philoſophie, en rendant l'eſprit plus juſte, et en banniſſant le ridicule d'une parure recherchée, a rendu plus d'une province l'émule de la capitale.

En général le barreau a quelquefois mieux connu cette juriſprudence universelle, puiſée dans la nature, qui s'élève au-deſſus de toutes les lois de convention, ou de ſimple autorité, lois ſouvent dictées pas les caprices ou par des beſoins d'argent; reſſources dangereuſes plus que lois utiles, qui ſe combattent ſans ceſſe, et qui forment plutôt un chaos qu'un corps de légiſlation, ainſi que nous l'avons dit.

Les académies ont rendu ſervice en accoutumant les jeunes gens à la lecture, et en excitant par des prix leur génie avec leur émulation. La ſaine phyſique a éclairé les arts néceſſaires; et ces arts ont commencé déjà à fermer les plaies de l'Etat, cauſées par deux guerres funeſtes. Les étoffes ſe ſont manufacturées à moins de frais par les ſoins d'un des plus célèbres mécaniciens. (*gg*) Un académicien encore plus utile (*hh*) par les objets qu'il embraſſe, a perfectionné beaucoup l'agriculture, et un miniſtre éclairé a rendu enfin les blés exportables, commerce néceſſaire défendu trop long-temps, et qui doit être contenu peut-être autant qu'encouragé.

(*gg*) M. *Vaucanſon.* (*hh*) M. *Duhamel.*

Un autre académicien (*ii*) a donné le moyen le plus avantageux de fournir à toutes les maiſons de Paris l'eau qui leur manque, projet qui ne peut être rejeté que par la pauvreté, ou par la négligence, ou par l'avarice.

Un médecin (*kk*) a trouvé enfin le ſecret long-temps cherché de rendre l'eau de la mer potable : il ne s'agit plus que de rendre cette expérience aſſez facile pour qu'on en puiſſe profiter en tout temps ſans trop de frais.

Si quelque invention peut ſuppléer à la connaiſſance qui nous eſt refuſée des longitudes ſur la mer, c'eſt celle du plus habile horloger de France (*ll*) qui diſpute cette invention à l'Angleterre. Mais il faut attendre que le temps mette ſon ſceau à toutes ces découvertes. Il n'en eſt pas d'une invention qui peut avoir ſon utilité et ſes inconvéniens, d'une découverte qui peut être conteſtée, d'une opinion qui peut être combattue, comme de ces grands monumens des beaux arts en poëſie, en éloquence, en muſique, en architecture, en ſculpture, en peinture, qui forcent tout d'un coup le ſuffrage de toutes les nations, et qui s'aſſurent ceux de la poſtérité par un éclat que rien ne peut obſcurcir.

Nous avons déjà parlé du célèbre dépôt des connaiſſances humaines, qui a paru ſous le titre de *Dictionnaire encyclopédique*. C'eſt une gloire éternelle pour la nation, que des officiers de guerre ſur terre et ſur mer, d'anciens magiſtrats, des médecins qui connaiſſent la nature, de vrais doctes quoique

(*ii*) M. de *Parcieux*.
(*kk*) M. *Poiſſonnier*.
(*ll*) M. *le Roi*.

docteurs,

docteurs, des hommes de lettres, dont le goût a raffiné les connaiſſances, des géomètres, des phyſiciens aient tous concouru à ce travail auſſi utile que pénible, ſans aucune vue d'intérêt, ſans même rechercher la gloire, puiſque pluſieurs cachaient leurs noms; enfin ſans être enſemble d'intelligence, et par conſéquent exempts de l'eſprit de parti.

Mais ce qui eſt encore plus honorable pour la patrie, c'eſt que dans ce recueil immenſe, le bon l'emporte ſur le mauvais; ce qui n'était pas encore arrivé. Les perſécutions qu'il a eſſuyées ne ſont pas ſi honorables pour la France. Ce même malheureux eſprit de formes, mêlé d'orgueil, d'envie et d'ignorance, qui fit proſcrire l'imprimerie du temps de *Louis XI*, les ſpectacles ſous le grand *Henri IV*, les commencemens de la ſaine philoſophie ſous *Louis XIII*, enfin l'émétique et l'inoculation; ce même eſprit, dis-je, ennemi de tout ce qui inſtruit, et de tout ce qui s'élève, porta des coups preſque mortels à cette mémorable entrepriſe; il eſt parvenu même à la rendre moins bonne qu'elle n'aurait été, en lui mettant des entraves, dont il ne faut jamais enchaîner la raiſon; car on ne doit réprimer que la témérité et non la ſage hardieſſe, ſans laquelle l'eſprit humain ne peut faire aucun progrès. Il eſt certain que la connaiſſance de la nature, l'eſprit de doute ſur les fables anciennes honorées du nom d'hiſtoires, la ſaine métaphyſique dégagée des impertinences de l'école, ſont les fruits de ce ſiècle, et que la raiſon s'eſt perfectionnée. (20)

(20) Qu'il nous ſoit permis d'ajouter ici quelques traits au tableau tracé par M. de *Voltaire*. C'eſt dans ce ſiècle que l'aberration des

Il eſt vrai que toutes les tentatives n'ont pas été heureuſes. Des voyages au bout du monde, pour

étoiles fixes a été découverte par *Bradley*; que les géomètres ſont parvenus à calculer les perturbations des comètes, et à prédire le retour de ces aſtres; que les mouvemens des planètes ont été ſoumis à des calculs ſinon rigoureux, du moins certains, et d'une exactitude égale à celle qu'on peut attendre des obſervations. Les principes généraux du mouvement des corps ſolides et des fluides ont été découverts par M. d'*Alembert*. Le problème de la préceſſion des équinoxes, dont *Newton* n'avait pu donner qu'une ſolution incomplète, a été réſolu par le même géomètre; et on lui doit encore la découverte d'nn nouveau calcul néceſſaire dans la théorie du mouvement des fluides et des corps flexibles. Les lois de la gradation de la lumière, trouvées par *Bouguer*; la découverte des lunettes acromatiques, dont la première idée eſt due à M. *Euler*; la méthode d'appliquer le priſme aux lunettes, de décompoſer par ce moyen la lumière des étoiles, de meſurer avec plus d'exactitude les lois de la réfraction et de la diffraction, que l'on doit à M. l'abbé *Rochon*, avec de nouvelles méthodes de meſurer les angles et les diſtances, et des obſervations importantes ſur la théorie de la viſion; tous ces travaux ſont autant de monumens du génie des ſavans qui ont illuſtré ce ſiècle.

Quels progrès n'avons-nous point faits dans la chimie, devenne une des branches les plus utiles et les plus étendues de nos connaiſſances? Nous avons ſu découvrir, analyſer, ſoumettre aux expériences ces fluides élaſtiques connus ſous le nom d'airs, et dont le ſiècle dernier ſoupçonnait à peine l'exiſtence; les phénomènes électriques ont encore été une ſource féconde de découvertes; la nature de la foudre a été connue, grâce à M. *Franklin*, et il nous a inſtruits à nous préſerver de ſes ravages. L'hiſtoire naturelle eſt devenue une ſcience nouvelle par les travaux des *Linneus*, des *Rouelle*, des d'*Aubenton* et de leurs diſciples, tandis que l'éloquent hiſtorien de la nature en répandait le goût parmi les hommes de tous les états et de tous les pays. Les mathématiques ont fait par le génie des *Bernouilli*, des *Euler*, des d'*Alembert*, et des *la Grange*, d'immenſes progrès dont *Newton* et *Leibnitz* ſeraient eux-mêmes étonnés. Le calcul des probabilités, qni ne ſervait preſque dans le ſiècle dernier qn'à calculer les chances des jeux de haſard, a été appliqué à des queſtions utiles au bonheur des hommes.

Les principes généraux de la légiſlation, de l'adminiſtration des Etats ont été découverts, analyſés et développés dans un grand nombre d'excellens ouvrages.

L'art tragique enfin perfectionné par M. de *Voltaire* eſt devenu un art vraiment moral; il a fait du théâtre une école d'humanité et de philoſophie.

conſtater une vérité que *Newton* avait démontrée dans ſon cabinet, ont laiſſé des doutes ſur l'exactitude des meſures. L'entrepriſe du fer brut forgé, ou converti en acier, celle de faire éclore des animaux à la manière de l'Egypte dans des climats trop différens de l'Egypte, beaucoup d'autres efforts pareils, ont pu faire perdre un temps précieux, et ruiner même quelques familles. Mais nous avons dû à ces mêmes entrepriſes des lumières utiles ſur la nature du fer et ſur le développement des germes contenus dans les œufs. Des ſyſtêmes trop haſardés ont défiguré des travaux qui auraient été très-utiles. On s'eſt fondé ſur des expériences trompeuſes, pour faire revivre cette ancienne erreur, que des animaux pouvaient naître ſans germe. De-là ſont ſorties des imaginations plus chimériques que ces animaux. Les uns ont pouſſé l'abus de la découverte de *Newton* ſur l'attraction, juſqu'a dire que les enfans ſe forment par attraction dans le ventre de leurs mères. Les autres ont inventé des molécules organiques. On s'eſt emporté dans ſes vaines idées juſqu'à prétendre que les montagnes ont été formées par la mer; ce qui eſt auſſi vrai que de dire que la mer a été formée par les montagnes.

Si nous examinous enſuite les progrès des arts, nous compterons au nombre des avantages du même ſiècle la perfection de l'art de conſtruire les vaiſſeaux, la méthode de les doubler de cuivre, l'art d'inſtruire les muets, et de les rendre en quelque ſorte à la ſociété, les ſecours établis pour les hommes frappés d'une mort apparente; l'art militaire enfin, dont le géuie de *Frédéric* a fait en quelque ſorte une ſcience nouvelle.

Enfin nous avons vu tous les arts mécaniques, toutes les manufactures, toutes les branches de l'agriculture ſe perfectionner, s'enrichir de méthodes nouvelles, ſe diriger par des principes plus sûrs et plus ſimples, fruits d'une application heureuſe des ſciences à tous les objets de l'induſtrie humaine.

Qui croirait que des géomètres ont été assez extravagans pour imaginer qu'en exaltant son ame, on pouvait voir l'avenir comme le présent? Plus d'un philosophe, comme on l'a déjà dit ailleurs, a voulu, à l'exemple de *Descartes*, se mettre à la place de DIEU, et créer, comme lui, un monde avec la parole : mais bientôt toutes ces folies de la philosophie sont réprouvées des sages; et même ces édifices fantastiques, détruits par la raison, laissent dans leurs ruines des matériaux dont la raison même fait usage.

Une extravagance pareille a infecté la morale. Il s'est trouvé des esprits assez aveugles pour saper tous les fondemens de la société, en croyant la réformer. On a été assez fou, pour soutenir que le *tien* et *le mien* sont des crimes, et qu'on ne doit point jouir de son travail; que non-seulement tous les hommes sont égaux, mais qu'ils ont perverti l'ordre de la nature en se rassemblant; que l'homme est né pour être isolé comme une bête farouche; que les castors, les abeilles et les fourmis dérangent les lois éternelles, en vivant en république.

Ces impertinences, dignes de l'hôpital des fous, ont été quelque temps à la mode, comme les singes qu'on fait danser dans des foires.

Elles ont été poussées jusqu'à ce point incroyable de démence, qu'un je ne sais quel charlatan sauvage a osé dire dans un projet d'éducation, (*mm*) *qu'un roi ne doit pas balancer à donner en mariage à son fils la*

(*mm*) Ces propres paroles se trouvent dans le livre intitulé *Emile*, tome IV, page 178.

fille du bourreau, ſi les goûts, les humeurs et les caractères ſe conviennent.

La théologie n'a pas été à couvert de ces excès : des ouvrages dont la nature eſt d'être édifians, ſont devenus des libelles diffamatoires, qui ont même éprouvé la ſévérité des parlemens, et qui devaient auſſi être condamnés par toutes les académies; tant ils ſont mal écrits.

Plus d'un abus ſemblable a infecté la littérature ; une foule d'écrivains s'eſt égarée dans un ſtyle recherché, violent, inintelligible, ou dans la négligence totale de la grammaire. On eſt parvenu juſqu'à rendre *Tacite* ridicule. On a beaucoup écrit dans ce ſiècle ; on avait du génie dans l'autre. La langue fut portée, ſous *Louis XIV*, au plus haut point de perfection, dans tous les genres, non pas en employant des termes nouveaux, inutiles, mais en ſe ſervant avec art de tous les mots néceſſaires qui étaient en uſage. Il eſt à craindre aujourd'hui que cette belle langue ne dégénère par cette malheureuſe facilité d'écrire que le ſiècle paſſé a donnée aux ſiècles ſuivans ; car les modèles produiſent une foule d'imitateurs, et ces imitateurs cherchent toujours à mettre en parole ce qui leur manque en génie. Ils défigurent le langage, ne pouvant l'embellir. La France ſur-tout s'était diſtinguée dans le beau ſiècle de *Louis XIV*, par la perfection ſingulière à laquelle *Racine* éleva le théâtre, et par le charme de la parole qu'il porta à un degré d'élégance et de pureté inconnu juſqu'à lui. Cependant on applaudit après lui à des pièces écrites auſſi barbarement que ridiculement conſtruites.

C'eſt contre cette décadence que l'académie françaiſe lutte continuellement ; elle préſerve le bon goût d'une ruine totale, en n'accordant au moins des prix qu'à ce qui eſt écrit avec quelque pureté, et en réprouvant ce qui péche par le ſtyle. Il eſt vrai que les beaux arts, qui donnèrent tant de ſupériorité à la France ſur les autres nations, ſont bien dégénérés, et la France ſerait aujourd'hui ſans gloire dans ce genre, ſans un petit nombre d'ouvrages de génie, tels que le poëme des *Quatre ſaiſons* et le quinzième chapitre de *Bélisaire*, s'il eſt permis de mettre la proſe à côté de la plus élégante poëſie. Mais enfin la littérature, quoique ſouvent corrompue, occupe preſque toute la jeuneſſe bien élevée : elle ſe répand dans les conditions qui l'ignoraient. C'eſt à elle qu'on doit l'éloignement des débauches groſſières, et la conſervation d'un reſte de la politeſſe introduite dans la nation par *Louis XIV* et par ſa mère. Cette littérature, utile dans toutes les conditions de la vie, conſole même des calamités publiques, en arrêtant ſur des objets agréables l'eſprit qui ſerait trop accablé de la contemplation des misères humaines.

Fin du Précis du Siècle de Louis XV.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAPITRE I. *Tableau de l'Europe après la mort de Louis XIV.* page 1

CHAP. II. *Suite du tableau de l'Europe. Régence du duc d'Orléans. Syſtême de Law ou Laſs.* 12

CHAP. III. *De l'abbé du Bois, archevêque de Cambrai, cardinal, premier miniſtre. Mort du duc d'Orléans.* 24

CHAP. IV. *Staniſlas Leczinski, deux fois roi de Pologne et deux fois dépoſſédé. Guerre de 1734. La Lorraine réunie à la France.* 44

CHAP. V. *Mort de l'empereur Charles VI. La ſucceſſion de la maiſon d'Autriche diſputée par quatre puiſſances. La reine de Hongrie reconnue dans tous les Etats de ſon père. La Siléſie priſe par le roi de Pruſſe.* 53

CHAP. VI. *Le roi de France s'unit aux rois de Pruſſe et de Pologne pour faire élire empereur l'électeur de Bavière, Charles-Albert. Ce prince eſt déclaré lieutenant général du roi de France. Son élection, ſes ſuccès et ſes pertes rapides.* 59

CHAP. VII. *Déſaſtres rapides qui ſuivent les ſuccès*

de l'empereur Charles-Albert de Bavière. 68

CHAP. VIII. *Conduite de l'Angleterre. Ce que fit le prince de Conti en Italie.* 72

CHAP. IX. *Le prince de Conti force les passages des Alpes. Situation des affaires en Italie.* 83

CHAP. X. *Nouvelles disgrâces de l'empereur Charles VII. Bataille de Dettingue.* 87

CHAP. XI. *Première campagne de Louis XV en Flandre ; ses succès. Il quitte la Flandre pour aller au secours de l'Alsace menacée, pendant que le prince de Conti continue à s'ouvrir le passage des Alpes. Nouvelles ligues. Le roi de Prusse prend encore les armes.* 93

CHAP. XII. *Le roi de France est à l'extrémité. Dès qu'il est guéri il marche en Allemagne ; Il va assiéger Fribourg, tandis que l'armée autrichienne, qui avait pénétré en Alsace, va délivrer la Bohême, et que le prince de Conti gagne une bataille en Italie.* 103

CHAP. XIII. *Bataille de Coni. Conduite du roi de France. Le roi de Naples surpris près de Rome.* 107

CHAP. XIV. *Prise du maréchal de Belle-Isle. L'empereur Charles VII meurt ; mais la guerre n'en est que plus vive.* 114

CHAP. XV. *Siége de Tournai. Bataille de Fontenoi.* 120

CHAP. XVI. *Suite de la journée de Fontenoi.* 138

CHAP. XVII. *Affaires d'Allemagne. François de Lorraine, grand duc de Toſcane, élu empereur. Armées autrichienne et ſaxonne battues par Frédéric III roi de Pruſſe. Priſe de Dreſde.* 144

CHAP. XVIII. *Suite de la conquête des Pays-Bas autrichiens. Bataille de Liége ou de Rocoux.* 150

CHAP. XIX. *Succès de l'infant dom Philippe et du maréchal de Maillebois, ſuivis des plus grands déſaſtres.* 156

CHAP. XX. *Les Autrichiens et les Piémontais entrent en Provence. Les Anglais en Bretagne.* 169

CHAP. XXI. *Révolution de Gènes.* 171

CHAP. XXII. *Combat d'Exilles funeſte aux Français.* 180

CHAP. XXIII. *Le roi de France, maître de la Flandre et victorieux, propoſe en vain la paix. Priſe du Brabant hollandais. Les conjonctures font un ſtathouder.* 183

CHAP. XXIV. *Entrepriſe, victoire, défaite, malheurs déplorables du prince Charles-Edouard Stuart.* 188

CHAP. XXV. *Suite des aventures du prince Charles-Edouard. Sa défaite, ſes malheurs et ceux de ſon parti.* 203

CHAP. XXVI. *Le roi de France n'ayant pu parvenir à la paix qu'il propoſe, gagne la bataille de Lawfelt. On prend d'aſſaut*

Berg-op-zoom. Les Ruſſes marchent enfin au ſecours des alliés. 223

CHAP. XXVII. *Voyage de l'amiral Anſon autour du globe.* 232

CHAP. XXVIII. *Louisbourg. Combat de mer : priſes immenſes que font les Anglais.* 244

CHAP. XXIX. *De l'Inde, de Madraſs, de Pondichéri. Expédition de la Bourdonnais. Conduite de Dupleix, &c.* 250

CHAP. XXX. *Paix d'Aix-la-chapelle.* 261

CHAP. XXXI. *Etat de l'Europe en* 1756. *Lisbonne détruite. Conſpirations et ſupplices en Suède. Guerres funeſtes pour quelques territoires vers le Canada. Priſe de Port-Mahon par le maréchal de Richelieu.* 264

CHAP. XXXII. *Guerre en Allemagne. Un électeur de Brandebourg réſiſte à la maiſon d'Autriche, à l'empire allemand, à celui de Ruſſie, à la France. Evénemens mémorables.* 272

CHAP. XXXIII. *Suite des événemens mémorables. L'armée anglaiſe obligée de capituler. Journée de Rosbach. Révolutions.* 281

CHAP. XXXIV. *Les François malheureux dans les quatre parties du monde. Déſaſtres du gouverneur Dupleix. Supplice du général Lalli.* 292

CHAP. XXXV. *Pertes des Français.* 309

CHAP. XXXVI. *Gouvernement intérieur de la France. Querelles et aventures, depuis* 1750 *juſqu'à* 1762. 321

CHAP. XXXVII. *attentat contre la perſonne du roi.* 339
CH. XXXVIII. *Aſſaſſinat du roi de Portugal. Jéſuites chaſſés du Portugal et enſuite de France.* 347
CHAP. XXXIX. *De la bulle du pape Rezzonico, Clément XIII, et de ſes ſuites.* 355
CHAP. XL. *De la Corſe.* 363
CHAP. XLI. *De l'exil du parlement, &c., et de la mort de Louis XV.* 381
CHAP. XLII. *Des lois.* 383
CHAP. XLIII. *Des progrès de l'eſprit humain dans le ſiècle de Louis XV.* 398

Fin de la table des chapitres.

TABLE GENERALE

OU

LISTE ALPHABETIQUE

De tous les noms des perſonnes dont il eſt fait mention dans les Siècles de Louis XIV et de Louis XV.

Cet ouvrage commençant par un catalogue raiſonné des hommes célèbres, cette liſte ne comprend que les noms depuis la page 189 du tome I.

Le chiffre romain indique le tome, et le chiffre arabe la page où ſe trouve le nom que l'on cherche; l'on a déſigné par tome III le Siècle de Louis XV, *qui eſt une ſuite du* Siècle de Louis XIV.

A.

ABRAHAM, tome II, page 403.
Abrantes, I. 460.
Achab, III. 388.
Aché, (d') III. 129.
Achilles Gaillard, jéſuite, II. 348.
Achmet III, III. 3.
Adélaïde de Savoie, II. 157.
Addiſſon, I. 505. II. 282.
Adorno, III. 167.
Agénois, (d') III. 167.
Agreda, (Marie d') II. 385. 386.
Agueſſeau, (d') II. 372. 397. III. 10.
Agnan, (Saint) II. 111.
Aiguillon, (d') II. 188. III. 312.
Albergotti, II. 12-13.
Albermale, II. 60. 61. III. 126. 135. 315.
Albéroni, cardinal, III. 5-9. 14.
Albuquerque, I. 226.
Aldée, III. 294.
Alexandre le grand, I. 189. 221. 291. 381. II. 269. 317.
Alexandre VI, pape, 291.
Alexandre VII, I. 298. 320. II. 108. 352. 357. III. 358.

Alexandre VIII, II. 306.
Alexandre, jéſuite, III. 348.
Ali, viſir, III. 3. 4.
Allati, II. 111.
Alfonſe, roi d'Aragon, III. 364.
Alfonſe, roi de Portugal, (Dom) I. 320.
Amboiſe, cardinal, (d') III. 34.
Amère, (d') III. 154.
Amiot, II. 251.
Ammi de Conventiglio, III. 370.
Anaverdikan, III. 253. 294.
Ancre, (d') I. 217. 251. 342. III. 384. 393.
André II, roi de Hongrie, III. 56.
Angeli, (l') II. 107.
Anhalt, III. 147.
Annat, jéſuite, II. 354. 355.
Anne d'Autriche, I. 218. 219. 227. 228. 238. 247. 287. 456. II. 83. 100.
Anne, impératrice de Ruſſie, III. 46. 287.
Anne, reine d'Angleterre, I. 402. 471. 508. II. 25. 51. 52. 58. 59. 63. 65. 66. 68. 70. 76. III. 191. 194.
Anſon, III. 232-234. 236. 239. 248. 249.
Anteroche, III. 127.
Antin, (d') II. 160. 182.
Apelles, I. 189.
Aquin, (d') II. 147.
Aremberg, III. 93.
Arembure, III. 162.
Argencourt, (d') II. 82.
Argenſon, (d') II. 197. III. 97. 105. 122. 215.
Argille, (d') III. 192.
Arioſte, (l') II. 267. 279.
Ariſtarque, I. 434.
Ariſtote, I. 189.
Arius, II. 310.
Arnaud, (d') III. 181.
Arnauld, II. 266. 249. 351. 353. 357-359. 361-363. 378.
Aſfeld, I. 420.
Aſſas, (d') III. 290.
Ataïde d'Antougnia, III. 348. 349.
Athol, III. 192.
Athlone, I. 490.
Attila, II. 82. 86. III. 412.
Avaux, (d') I. 399. 401. 406. II. 134. 329. 364. III. 347.
Aubenton jéſuite, (d') III. 9-12.
Aubeterre, III. 126. 128. 134. 151. 226.
Aubignac, (d') II. 262.
Aubigné, (d') II. 145. 149. 153. Voyez *Maintenon*.
Aubrai, (d') II. 129. 353.
Audifret, (d') III. 182.
Auguſte Céſar, I. 189. 191. II. 82. 181. 219. 263. 269. 275. III. 87.
Auguſte II de Saxe, I. 446. III. 40. 53. 117.
Auguſte III, III. 54. 110. 273. 275. 277.
Auguſtin, (St) II. 251. 348. 350. 351. 353. 364.
Aurengzeb, III. 253. 309.
Auteuil, (d') III. 294.
Autichamp, (d') III. 226.
Auvergne, (d') II. 397.
Ayen, (d') III. 91.
Azincour, III. 141.

B.

Bacon, II. 243. 283.
Bade, (de) I. 507.
Balin, II. 229.
Balleroi, (de) III. 156.
Balmerino, III. 218. 219.
Balthazar, prince, I. 286.
Balzac, II. 112. 252.
Barbançon, II. 356.
Barberin, cardinal, I. 207. 240.
Barberouſſe, I. 436.
Barbeſieux, I. 432. 494. II. 180.
Barillon, I. 402.
Barnet, III. 257.
Barnevelt, I. 489. II. 352.
Baron, II. 157.
Barrière, II. 355.
Bart, III. 257.
Barth, I. 436.
Bath, III. 74.
Bathiani, III. 225.
Bavière, (de) III. 226.
Bâville, (de) II. 331. 342.
Bay, II. 46. 344. 346. 357.
Bayle, II. 260. 272. 402.
Bazzoli, I. 482.
Beaufort, I. 239. 241. 244. 245. 254. 260. 304. 322. II. 207.
Beaumelle, (*la*) I. 181. 340. 351. 480. II. 5. 42. 122. 180. III. 2.
Beaumont, (de) II. 83. 85.
Beauprau, III. 421.
Beauvais, (de) II. 82.
Beauveau, I. 357. III. 60. 97.
Beauvilliers, I. 442. 462. 465. II. 36. 40. 382. 383. 388.
Beck, I. 223. 225.
Bedmar, II. 175.
Beliſaire, III. 406.
Bellando, III. 12.
Belle-Isle, III. 60. 61. 67-69. 71. 87. 114. 115. 143. 151. 169. 179-182. 314.
Bellièvre, II. 188.
Belloc, II. 102.
Benoit XIV, pape, III. 334. 335.
Benſerade, II. 104. 107. 113.
Benthem, I. 332.
Bentivoglio, cardinal, II. 316.
Beringhen, II. 30.
Bernard, II. 233.
Bernaville, (de) II. 90.
Bernini, II. 199-200. 279.
Bernis, cardinal, III. 275. 362.
Bernouilli, II. 249. 286.
Berwick, II. 18. 20. 29. III. 495.
Bétiſi, (de) III. 289.
Betti, III. 214.
Beuning, (van) I. 318. 328. 329.
Beuvron, III. 92.
Bèze, II. 320.
Bianchini, II. 287.
Bianco, III. 364.
Bignon, II. 201.
Bing, III. 270.

Biron, III. 92. 126. 128. 134. 136.
Biſſi, (cardinal de) II. 370.
Bitaut, I. 253.
Black, I. 266. 273.
Blancménil, I. 232.
Blécour, I. 462.
Blois, (de) II. 141.
Blot, I. 252. II. 356.
Boerhaave, II. 278. 287.
Boileau, I. 433. II. 112. 113. 181. 200. 266. 269. 284. 353. 403. 404.
Bois, (cardinal du) II. 141. 314. III. 6. 8. 24-25.
Boisguilbert, II. 220.
Bois-Jourdain, I. 364.
Bois-Robert, II. 252.
Boiſſieux, III. 370. 372.
Bolève, II. 84.
Bolingbroke, I. 466. 467. II. 55. 65. 77. 78. 149.
Bonac, (de) III. 226.
Bonard, II. 133.
Boniface, II. 299.
Boniface VIII, II. 279.
Bonneval, III. 3.
Bontems, II. 143.
Borgia, (Céſar) I. 311.
Bos, (du) II. 270.
Boſcaven, III. 260.
Boſſuet, II. 254-257. 260. 265. 329. 355. 384-388. III. 22.
Botta, III. 167. 173. 174.
Boucherat, III. 391.
Boudin, II. 160.
Boufflers, I. 418. 427. 433. 434. 435. 490. 498. II. 28. 39. 41. 42. III. 92. 93. 98. 153. 177. 178.
Bouillon, I. 239. 248. 358. II. 94. 131. 132. 315. 316 319..
Bouillon, (cardinal de) II. 388. 390. 394-396.
Boulainvilliers, II. 131.
Bourbon, (de) I. 426-430. 470. II. 141. 160. III. 18. 22. 26.
Bourdaloue, II. 254. 255. 256. 260-265.
Bourdonnais, (Mahé de la) III. 250. 259-260.
Bourg, (du) I. 503. II. 44
Bourgogne, (duc de) I. 486 490. 495. II. 26. 28-29 36. 267. 389.
Bourignon, II. 363.
Bourlie, (la) II. 337.
Bournonville, I. 355.
Bourzeys, abbé, III. 397.
Bouteville, I. 267.
Boyer, III. 324. 330.
Boyle, II. 283.
Bradley, II. 284.
Bramante, (le) II. 279.
Brancas, III. 134.
Breûner, III. 4.
Brigode, II. 362.
Brienne, III. 181.
Brinvilliers, II. 129. 217. 267.
Brionne, III. 134.
Brocard, (du) III. 131.
Broglie, III. 66. 289.
Broun, III. 279.
Brouſſel, I. 232. 233. 245.
Brouſſon, II. 336. 337.

Brown, III. 167.
Brulart, III. 153.
Brun, (le) II. 168. 229. 248. 267. 275.
Brunſwick, (de) III. 274. 287. 291.
Bruyère, (la) II. 259.
Buckingham, I. 291. II. 281.
Burnet, I. 317. 400. II. 282.
Buſſi, (de) II. 115. 254. III. 260. 280. 294.
Buys, II. 35.
Buzenval, II. 357.

C.

Cabanac, II. 149.
Cailus, II. 149.
Callières, I. 443.
Calmet, (dom) II. 248.
Calvin, II. 344.
Cambel, III. 126.
Camerons, III. 190.
Cam-hi, II. 401. 406. 409. III. 251.
Campo-Santo, III. 84. 85.
Camus, II. 322.
Canillac, II. 161. 162. III. 2. 388. 389.
Caprara, I. 355.
Cara Muſtapha, I. 388.
Cardillac, II. 144.
Carloman, II. 299.
Carlos, (dom) III. 13. 48. 49. 53. 76. 78. 164. 262. 314. 317.
Carte, (de la) III. 85-86.
Carteret, III. 74.
Caſimir, I. 321. III. 39.
Caſſini, II. 245-246. 287.
Caſtel dos Rios, I. 462.
Caſtries, (de) III. 289. 290.
Caſtro, (Guilain de) II. 262
Catherine, III. 287.
Catherine I czarine, II. 144. III. 287.
Catherine, II (Anhalt) impératrice, III. 287.
Catherine de Médicis, II. 228.
Catinat, I. 418. 422-424. 431. 438-439. 478-481. 493.
Caulet, II. 300. 357.
Caumartin, II. 97. 186. 215.
Caunitz, III. 150-151. 279.
Cavalier, II. 339-341.
Cellamare, (de) III. 7.
Cerle, II. 302.
Céſar, (Jules) I. 189. II. 83. III. 6. 149. 387.
Chabanne, III. 126.
Chabrillant, III. 134.
Chaila, (du) II. 337. III. 108. 139-141.
Chaiſe, jéſuite, (la) I. 429. II. 143. 362. 365. 387-389.
Chamier, II. 272. 324.
Chamillart, I. 474. 475. 489. 497. II. 8. 14. 32. 36. 40. 91. 173. 233. 234.
Chamilli, I. 334.

Chanclos, III. 143. 151.
Chandazaeb, III. 293-294. 296-297. 304.
Chanut, I. 279.
Chapelain, II. 112.
Charles-Albert de Bavière, III. 53. 59. 67. 68. Voyez *Charles VII* empereur.
Charles I roi d'Angleterre, I. 202. 270. 415. II. 53. 103. 256.
Charles II roi d'Angleterre, I. 269. 270. 271. 272. 288. 289. 294. 300. 305. 324. 325. 327. 342. 391. 398. II. 53. 78. 89. 101. 125. 208. 245. 281. 282. III. 210. 271.
Charles archidue, I. 454-455. 462. 471. 472. 487. 508. II. 3. 15. 18. 30. 47. 56. 71. 75. 365. Voy. *Charles VI* empereur.
Charlemagne, I. 192. 295. 381-383. II. 15. 61. 311. III. 49. 364. 366.
Charles-Edouard, I. 415. III. 96. 161. 168. 188. 189. 194-197. 199. 203. 206-207. 209 214. 217. 119-223. 227. 298.
Charles-Emmanuel, I. 476. II. 252. III. 39. 43. 47. 80. Voyez *Savoie*.
Charles IV empereur, II. 241.
Charles VI empereur, II. 56. 67. 70. 73. 75. 79. III. 3. 7. 10. 12. 44. 48-50. 53. 54. 64. 76. 147. 152. 367.
Charles VII empereur, III. 67. 69. 87. 95. 106. 114. 117. 144. 146. 157.
Charles II roi d'Eſpagne, I. 286. 306. 307. 346. 450-454. 457-460. II. 73. 135. III. 164.
Charles VI roi de France, I. 253. III. 365-367.
Charles VII roi de France, I. 236. III. 365.
Charles VIII roi de France, III. 177. 332. 365.
Charles IX roi de France, tome I. 251. II. 145.
Charles-Guſtave roi de Suède, I. 281.
Charles Hai, III. 126.
Charles de Lorraine, III. 66. 68. 96. 99. 101. 105. 109. 116. 150. 151. 153. 279.
Charles IV duc de Lorraine, I. 226. 257. 287. 300. 355. 391.
Charles V duc de Lorraine, I. 371. 378. 420. 464.
Charles-Louis électeur palatin, I. 357.
Charles-Quint, I. 194. 196. 200. 206. 211. 296. 306. 378. 381. 473. II. 23. 47. 51. III. 54. 116. 274. 356. 361.
Charles XI. roi de Suède, I. 440.
Charles XII roi de Suède, I. 447. 448. II. 23. 79. III. 5. 7. 146. 149. 176. 275.
Charnacé, I. 212.
Charot, (de) II. 383.
Charpentier, II. 162.

Charton, I. 232. 233.
Châteauneuf, (de) II. 145.
Châtel, II. 355. III. 344.
Châtelet-Lomont, (du) I. 435. III. 280.
Chaulnes, III. 134.
Chauvelin, II. 180. III. 51. 107.
Chefterfield, III. 74.
Chevert, III. 66. 84. 86.
Chevreuſe, II. 142. 382. 383. 388.
Chevrier, III. 130.
Chefelden, II. 278.
Chiabrera, II. 287.
Chigi, (dom Mario) I. 298.
Chigi cardinal, I. 299. II. 108.
Chilpéric, III. 364.
Choin, II. 159.
Choiſeul, I. 427. 439. III. 108. 317. 378.
Choiſi, I. 384. 434. II. 92. 143. 150. 188. 191.
Chomel, II. 324.
Chriſtine prophéteſſe, II. 335.
Chriſtine reine de Suède, I. 265. 269. 270. 278-281. 321. II. 325. III. 39.
Chryſoſtome, (St Jean) II. 351.
Churchil, III. 126.
Cicéron, I. 189 *II.* 261. III. 355. 397.
Clairambault, I. 504.
Clamouze, III. 154.
Claude évêque, II. 311.
Claude miniſtre, II. 358.
Clément VIII pape, II. 347.
Clément IX, I. 318. II. 357. 358. 360.
Clément XI, II. 30-31. 360-363. 365. 404.
Clément XII, III. 97.
Clément XIII, III. 352. 356. 358.
Clément XIV, III. 362.
Clermont, III. 91. 97. 109. 150. 153.
Cliſſon, III. 127.
Clive, III. 297.
Clotilde, II. 122.
Clovis, I. 399. III. 384.
Coatquen, II 127.
Coëhorn, III. 227.
Cohorn, II. 10
Coigni, III. 48. 99.
Colbert, I. 300. 304. 308. 350. 387. 391. 413, 436. 437. 442. 474. II. 91. 93-96. 99. 111. 112. 185. 188-190. 192. 193. 198. 211. 212. 220-228. 232. 234-238. 245. 263. 275-276. 319-321. III. 15-16.
Coligni, I. 252. 267 301. 342. II. 313.
Colineri, III. 6.
Colini, I. 357-358.
Colonne, II. 82. 101.
Combe, (la) II. 381-382.
Comminges, I. 233.
Comte jéſuite, (le) II. 403.
Condé, I. 218. 220-226. 229. 232. 238. 241. 244. 251. 253-264. 267-268. 270. 272. 278-279. 288. 289. 301. 312-315. 330. 332. 334. 336. 346. 352-356. 359-361. 366-367. 381. 422. 427 469. II. 21. 102. 105. 107. 109. 140. 142. 145. 160. 263.

313. 358. III. 18. 22. 26. 27. 97. 105. 280. 291.
Condottieri, I. 220.
Confucius, I. 399. II. 400-402.
Conſtance, (Phalk) I 393-394.
Conſtantin, I. 400. II. 199. 310.
Conti, I. 224. 239. 242. 244. 246. 264. 278. 283 427-428. 430-431. 445-447. 462. 477. II. 118. 143. III 44. 83. 84. 86. 106-108 119. 145. 152. 158.
Coot, III, 304.
Cope, III. 195. 197.
Corneille, I. 381. II. 83. 85. 89. 101. 180. 261-266.
Coſtar, II. 112.
Cotin, II. 112.
Cotterus, II. 335.
Courten, III. 107. 126. 127. 134.
Craon, III. 131.
Créci, I. 443.
Crémille, III. 230.
Créqui, I. 274. 298. 309. 384. 386. 392. II. 185.
Crillon, III. 140.
Croiſſi, I. 392. III. 134.
Croix, (Sainte-) II. 130.
Cromaty, III. 218.
Cromſtrom, (de) III. 229.
Cromwell, (Olivier) I. 203. 269-278. 281. 288. II. 243-244. 279. 283.
Cromwell, (Richard) I. 277. 278.
Cumberland, III. 88. 93. 94. 120. 121. 124. 125. 137. 207-209. 211. 218 222. 225. 231. 278. 280. 281. 284.
Cyran, (Saint-) II. 249. 253.

D.

Damfreville, I. 390.
Damiens, (Robert-François) III. 339. 342-345.
Damnitz, III. 109.
Dangeau, I. 464. 469. 474. 504. II. 101. 136.
Dante, II. 281.
Dargens, III. 197.
Daudé, II. 348.
Daun, III. 279.
Dauphin, III. 341-342.
David, III. 388. 389.
Démoſthènes, I. 189.
Desbroſſes, II. 274.
Deſcartes, I. 279. II. 244. 260. III. 404.
Deſmarêts, II. 33. 36. 234. III. 16.
Déſpréaux, voyez *Boileau*.
Devenwater, III. 220.
Dhona, (de) I. 317.
Diesbach, III. 283.
Dillon, III. 131. 226.
Donge, III. 181.
Doria, III. 174. 365. 366.
Dorſet, I. 261.
Doſſeri, I. 334.
Drabitius, II. 335.
Dragut, I. 436.
Dramanthe, II. 262.
Dromond, III. 204.
Dryden, II. 281.

Dubois, (cardinal) II. 141. 314. III. 6. 8. 24-25.
Duché, II. 157.
Duperron (cardinal) II. 295. 296.
Dupin, (la) II. 133.
Dupleix, gouverneur, II I. 252. 256 - 260. 293-298.
Duras. I. 418.
Durazzo, I. 392.
Duren, (van) II. 29.

E.

Edouard, I. 405.
Edouard III. II. 77.
Eginhard, *III*. 364.
Elbeuf, (d') I. 260.
Eliſabeth czarine, III. 146. 225. 273. 286. 287.
Eliſabeth de Parme, III. 13. 47.
Eliſabeth, reine d'Agleterre. I. 399. III. 268.
Elmoluk, (Niſan) III. 253,
Enghin, I. 312. II. 102.
Entragues, I. 482.
Enville, (d') III. 247.
Epernon, II. 142 204.
Epine d'Anican, (l') II. 78.
Erlach, (d') I. 243. III. 226.
Eſcobar, III. 353.
Eſtanduère, (de l') III. 249.
Eſtrades, (d') I. 212. 297. 398, 419. II. 208. III. 94.
Etienne pape, III. 364.
Etrées, (d') I. 291. 350. 426. 433. II. 209. III. 129. 134. 280 281.
Etrées, (cardinal d') I. 416. II. 388.
Eu, (d') III. 91. 92. 134.
Eugène, I. 424. 447. 476. 479. 481. 482. 483. 486. 496-498. 502. 505. II. 5. 11-13. 22. 27 28. 30. 37-39. 41. 45. 46. 49. 57-62. 66-68. 82. 131. 132. 397. 398. III. 3. 4. 113.
Evremond, (Saint-) II. 98. 99. 273.
Euripide, II. 262.
Exili, II. 129. 130.

F.

Fagel, I. 489.
Falcombridge, I. 274.
Fare, (la) I. 477. II. 145. 151. III. 153. 157. 158.
Farjaux, I. 350.
Farnèſe (Odoard) duc de Parme, III. 357.
Fatio de Duillier, II. 342.
Fautras, II. 154.
Fayette, (la) I. 403. II. 126.

Félix, II. 154. 155.
Fénélon, II. 26. 257. 360. 367. 383-395. III. 155.
Fénélon, (marquis de) II. 393. III. 155.
Ferdinand I, III. 54.
Ferdinand, (dom) III. 355. 356.
Ferdinand de Baviere, I. 396.
Ferdinand II empereur, I. 198.
Ferdinand III empereur, I. 219. 245. 302. 470.
Ferdinand IV, roi d'Eſpagne, III. 164. 314.
Ferdinand V le catholique, roi d'Eſpagne, I. 456.
Ferté (la) I. 268. 272.
Feuillade, (la) I. 301. 323. 368. 475. II. 8-13. 55. 91. 151. 183.
Feuquieres, I. 359. 334. 489. 495. 500-502. II. 6.
Fèvre d'Orval, (le) II. 61.
Filiacaia, II. 287.
Fillon, (la) III. 6.
Fitz-James, I. 204. III. 207.
Fléchier, II. 112. 252.
Fleuri abbé, III. 37.
Fleuri, (cardinal de) II. 146. 210. 238. 305. 376. 390. III. 31. 33. 35. 45. 49. 50-52. 60. 61. 65. 69-71. 77. 249. 370. 372. 373.
Fleuri, (marquis de) III. 92.
Florus, II. 83.
Fontaine, (la) II. 266. 267. 271.
Fontange, II. 138. 139.
Forbin-Janſon. II. 24-25.
Force, (la) III. 107.
Fornari, III. 175.
Fouquet, I. 263. 290. II. 91. 92. 99. 121. 188. 261. 321. III. 60.
Fourbin, II. 143.
Fourilles, I. 331.
François de Lorraine, II. 160. III. 49. 51. 55. 96. Voyez *François I* empereur.
François I, empereur, III. 145. 148. 149.
François I roi de France, I. 190. 194. 222. 301. 315. II. 110. 199. 222. 236. 312. 313. III. 165. 274. 365. 384. 390. 397.
François II roi de France, I. 215. II. 214. 320.
François-Marie de Bavière, II. 35.
Fraſer, III. 190.
Frédéric-Guillaume I roi de Pruſſe, III. 54.
Frédéric-Guillaume II roi de Pruſſe, III. 54.
Frédéric III roi de Pruſſe, III. 55. 60. 146-149. 266. 273-279. 282. 285.
Frédéric III roi de Danemarck, I. 209.
Frédéric IV roi de Danemarck, I. 209.
Fremont, (Saint-) I. 479. II. 12.
Frénoi, (du) II. 118.
Frontenac, II. 139.
Froulai, III. 226.
Fuenſaldagne, I. 225.
Fuentes, (de) I. 222. 297.
Furſtemberg, I. 377. 396. II. 67.

G.

Gages, (de) III, 158. 160.
Galas, II. 54.
Galen, I. 304. 327. 352.
Galilée, I. 190. II. 243. 244. 279. 387.
Galiſſonière, III. 269-270.
Gallerande, III. 150.
Galles, (prince de) III. 202. 205.
Gallovai, II. 18. 19. 20.
Gamarre, (dom Eſtevan de) I. 243.
Ganganelli pape, III. 354. 354. 362, 363.
Garibaldi, I. 393.
Gaſſion, I. 221. II. 7.
Gaſton d'Orléans, I. 219. 229. 244. 245. 251. 253. 258. 261. 262.
Gauffredi, II. 248.
Gavres, (de) III. 153.
Gautier, II. 54.
Genêt, II. 157.
George I roi d'Angleterre, II. 78. III. 8.
George II roi d'Angleterre, III. 83. 115. 144. 194. 198-200. 202. 219. 224. 268.
George, (Saint-) III. 129.
Gerberon, II. 362.
Gertrude, II. 355.
Giafferi, III. 368. 373.
Giannone, I. 443. II. 292.
Giori, II. 395.
Girardau, III. 94.
Giſors, (comte de) III. 288.
Givri, III. 84. 85.
Glaſer, II. 129.
Glen, I. 224.
Goas, III, 181.
Gobelin II, 148, 195.
Godet, II. 384. 390.
Godet Deſmarêts, II. 152.
Godolphin, I. 488. II. 51. 53.
Gondrin, II. 160.
Gonſalve de Cordoue, I. 363.
Gontaud III. 92.
Gourville, I. 248. 259 263. 338. II. 91. 95. 98. 328.
Gramont, I. 223. 225. 282. II. 107. 182. 204. 329. III. 90. 124. 127.
Graſſin, III. 125. 140.
Graville, III. 141.
Graziani, II. 111.
Grégoire VII, II. 279. III. 355. 364
Grille III. 134. 181.
Grimaldi, III. 175.
Guébriant, (de) I. 210. 222.
Guenegaud, II. 91. 98.
Guerchi, III. 131.
Gueſclin, (du) I. 362. II. 50. III. 130.
Gueſle, III. 198.
Gué-Trouin, (du) I. 436. II. 56. III. 257.
Guiche, (de) I. 276. 355. II. 115.
Guignard, II. 355.

Guillaume III, I. 327. 332. 384. 403. 407-411. 424. 425. 427. 429. 431. 433. 435. 437. 441. 442. 452-453. 463-471. 488. II. 34. 37. 54. 333. III. 153. 186. 187. 199. Voyez *Orange*. (d')
Guimené, I. 237.
Gui Patin, II. 99.
Guiscard, I. 435. II. 338.
Guise, I. 226. II. 94. 102. 145. 313.
Guiton, II. 317.
Gustave-Adolphe, I. 199. 210. 221. 223. 265. III. 68. 279. 287.
Gustave Vasa, I. 399.
Guyon, II. 367. 380. 386. 389. 393.

H.

Habert, II. 349.
Haddik, III. 281.
Hainault, II. 95. 99.
Halley, II. 284. III. 235.
Hamilton, I. 504.
Harcourt, (d') I. 210. 126. 456. 457. 461. II. 32. 60. 175. 383. III. 92. 101. 132. 142.
Harlai, I. 443. II. 306. 338.
Harlai de Chanvalon, II. 143. 382. 384.
Haro, (dom Louis de) I. 269. 270. 285. 288. 289. 291.
Harrach, I. 457, 460.
Haurane, (du Verger de) II. 77. 348.
Hawkes, III. 249.
Hazon, II. 192.
Heinsius, I. 489. II. 37. 38. 57.
Hénault, I. 358. 364.
Henri V, roi d'Angleterre, II. 77.
Henri VIII roi d'Angleterre, I. 320. II. 282.
Henriette d'Angleterre, II. 89. 126. 135. 137 158. Voyez *Madame*.
Henriette de France, I. 272.
Henri II roi de France, I. 290. II. 313. III. 366.
Henri III roi de France, I. 206. 236. II. 313.
Henri IV le grand roi de France, I. 193. 202. 206. 216. 219. 222. 226. 229. 231. 238. 241. 253. 261. 271. 274. 287. 291-295. 306. 315. 381. 427. 429. 484. 485. II. 118. 121. 144. 167. 168. 184. 193. 203. 218. 228. 238. 241. 248. 270. 295. 296. 299. 313. 315. 355. III. 25. 59. 356-357. 384. 385.
Héricourt, I. 261.
Herman, II. 358.
Hérouville. III. 143.
Heervard, II. 329. 333.
Hésiode, II. 280.
Hesse, (de) II. 1. 34.

Heſſe Philipſtadt, (prince de) III. 229.
Hevelius, II. 285-286.
Hilaire, (Saint) I. 362.
Hildbourghauſen, III. 182.
Hocquincourt, (d') I. 243. 251. 255. 256. 267.
Hode, (la) II. 28. 102. 161. 233. Voyez *Martinière* (la) & *Motte* jéſuite. (la)
Holſtein. II. 34.
Homberg, II. 161.
Homère. I. 381. II. 263. 281.
Honoré, (l') III. 22.
Horace, I. 189. II. 181. III. 221.
Hortenſius, III. 397.
Hoſpital, (de l') I. 221. II. 251. III. 113.
Houſſaie, (la) III. 22.
Huet, II. 393.
Humières, I. 310. 368. 372. 438. 441.
Hus, (Jean) II. 311.
Huyghens, II. 111. 245.
Hyde, I. 471. II. 282.

J.

Jacques I roi d'Angleterre, II. 296. III. 216.
Jacques II, roi d'Angleterre, I. 395. 398-405. 407-415. 437. 442. 465-468. 470-471. 474. II. 24-25. 53. 76. 122. 144. 302. III. 97. 190. 298.
Jacques III roi d'Angleterre, I. 466. 467. II. 78. III. 7. 193. 202. 219.
Jacques I roi d'Ecoſſe, I. 270. 414.
Jacques II roi d'Ecoſſe, I. 414.
Jacques III roi d'Ecoſſe, I. 414.
Jacques IV roi d'Ecoſſe, I. 415.
Janſenius, II. 348-354. 357. 360.
Janſon, (cardinal de) I. 459.
Jarſai (de) I. 244.
Ibrahim, I. 209.
Jean de Bragance roi de Portugal, I. 200. 320. 451.
Jenkins, III. 74.
Jérôme, II. 251.
Jérôme de Prague, II. 312.
Ingolsbi, III. 125.
Innès jéſuite, I. 405.
Innocent X pape, II. 301. 350. 352.
Innocent XI, I. 394. 398. II. 301. 306. 325. III. 358.
Innocent XII, I. 439. 458. II. 306. 388. 391.
Joinville, II. 251.
Joli, I. 245.
Jonathas, III. 389.
Jonchère, (la) III. 22.
Jonquière, (la) III. 249.
Joſeph capucin, II. 318.
Joſeph empereur, I. 452. 507. II. 16. 29. 31. 46. 47. 55. III. 54. 275.
Joſeph Navarro, (dom) III. 81.
Joſeph roi de Portugal, III. 347.

Iſabelle de France, I. 287.
Ivan, (prince) III. 287.
Juan d'Autriche, (dom) I. 272. 274. 390.
Jules II, I. 320. III. 361.
Jumillac, III. 134.
Jurieu, II. 335.
Juſtinien, II. 80. III. 387.
Juſtus Velſius, II. 335.

K.

Kelli, III. 192.
Kéroual de Portſmouth, II. 125.
Kevenhuller, III. 62.
Kilmarnock III. 218. 219.
Kiuperli Kouprogli, I. 202. 322. 343.
Kœnigseck, III. 69. 70. 121.
Kœnigsmarck, I. 265.

L.

Lalli, III. 204. 298-308. 311.
Lambertini pape, ou *Benoît XIV*, III. 334.
Lamoignon, II. 169. 201. 211. III. 384. 393. 396.
Langay, III. 127.
Lanoy, III. 150.
Laſſay, III. 18.
Laval, III. 140. 156. 280.
Lavaur jéſuite, III. 306.
Lavardin, I. 395. 396.
Launai, III. 154.
Lauſun, II. 116. 119-128.
Law ou *Laſs*, III. 14. 21-23.
Lazare, II. 307.
Leibnitz, II. 286.
Lemos, II. 347.
Lenet, I. 248.
Leon X pape, II. 86. 269. Voyez *Medicis* (les).
Léopold empereur, I. 225. 242. 282. 284. 306. 307. 317. 344. 346. 349. 358. 387. 390. 402. 420. 448. 450. 452. 455. 457 468. 506. 508. II. 15. III. 54. 152.
Léopold duc de Lorraine, I. 444.
Leſcaro, I. 392.
Leſdiguières, II. 103. 316.
Leſſius, III. 353.
Leyrit, III. 299. 300. 303.
Liancourt, I. 477. II. 351.
Lichtenſtein, III. 162. 370.
Licurgue, II. 80.
Ligerie, (la) II. 151.
Ligne, (de) III. 151.
Ligonier, III. 226.
Limiers, I. 456.
Lingendes, (de) II. 252.
Lionne, I. 282. 284. 318. 399. II. 88. 111.

Lippe-Schombourg, (la) III. 314.
Liria, (de) III. 8.
Liſtenai, II. 160.
Lobkovitz, III. 109. 112. 113.
Locke, II. 284.
Lockart, I. 275. 288.
Lockil, III. 190.
Lomelini, III. 175.
Lomelino, I. 392.
Longaunai, III. 129.
Longueville, I. 239. 243. 245. 247. 336. II. 127. 358.
Lorges, I. 364. 368. 431.
Lorraine, (de) II. 126. 127. III. 279. Voyez *Charles & François de Lorraine.*
Los-rios, III. 150.
Lovat lord, III. 220. 221.
Lowendhal, II. 134. 139. 142. III. 227-229. 231.
Louis, (dom) III. 10. 11. 164.
Louis I le débonnaire, II. 295.
Louis XI, I. 193. III. 367. 401.
Louis XII, I. 328. II. 104. III. 50. 155. 292. 365. 385.
Louis XIII, I. 192. 202. 206. 209-212. 215. 218. 219. 222. 226. 228-229. 231. 237. 238. 251. 287. 295. 305. 365. 450. 486. II. 71. 84. 87. 165. 167. 184. 219. 238. 243. 248. 274. 275. 277. 295. 307. 316. 318. 324. III. 2. 14. 54. 105. 216. 395. 401.
Louis XIV, I. 189. II. 2. 3. 17. 19. 20. 22-25. III. 1. 2. 4. 5. 8. 13. 14. 24. 25. 35. 37. 54. 105. 120. 144. 165. 167. 178. 184. 186. 255. 263. 267. 272. 280. 292. 359. 362. 381. 383. 390. 392. 405. 406.
Louis XV, II. 159-201. 236. III. 2. 8. 29. 31.
Louis XVI, III. 382. 383.
Louis, (Saint) III. 358. 385.
Louvois, I. 308. 311. 313. 314. 325. 330. 332. 340. 346. 351-352. 354. 357. 362. 366. 367. 369. 370. 383. 387. 392. 405. 418. 419. 421. 429. 432. 474. 476. 491. II. 37. 89. 92. 118. 133-135. 147. 150. 151. 156. 180. 211. 215. 258. 320. 322. 327. 329. III. 139.
Lubert, (de) III. 2.
Lucrèce, poëte, I. 189. II. 95.
Lugeac, III. 156. 229.
Luines, I. 234. II. 316.
Lulli, II. 113. 265. 273. 293.
Luther, II. 311. 344.
Luttaux, III. 127. 128.
Luxembourg, I. 313. 314. 330. 332. 334. 347. 366. 369. 371. 372. 380. 422. 424. 428. 429-430. 432. 469. II. 43. 132. 133. III. 92. 153.

M.

Machiavel, I. 453.
Madame belle-sœur de *Louis XIV*, I. 325. 397. II. 101. 102. 124. 125. 256. 265. Voyez *Henriette d'Angleterre.*
Mademoiselle, I. 277. II. 116. 119. 121. 122. 124. 135.
Maffei, II. 287.
Magdeleine, II. 307.
Mahomet prophète, II. 282.
Mahomet II, I. 190. 209. 322.
Mahomet-Sha, III. 253.
Maigrot, II. 402. 405.
Maillebois, III. 62. 119. 145. 158. 160-162. 165. 168. 270. 372. 378.
Mailly, II. 373.
Maine, (du) II. 122. 141. 142. 146. 147. 157.
Maintenon, (de) I. 382. 384. 399. 400. 422. 442. 453. 462. 466. 468. 474 475. 477. 489. 506. II. 10. 23. 28. 29. 33. 39. 42. 62. 65. 84. 122. 123. 139. 140. 142-159. 162. 165. 166. 177. 186. 321. 365. 369. 382-384. 387.-390. III. 2. 25.
Maire (le) jésuite III. 321.
Maisonfort, (la) II. 153. 382. 389.
Maisons, (de) I. 500. III. 2.
Maître (le) II. 358.
Makdonall, III. 190. 192. 212-214.
Malagrida jésuite, III. 348. 350.
Malesieux, II. 259. 390.
Malherbe, II. 251. 261.
Mancini, I. 274. 283. II. 82. 84.
Manfredi, II. 287.
Mansard, II. 199. 200.
Marbœuf, III. 378.
Marc-Antoine, III. 397.
Marche-Conti, (prince de la) III. 280.
Maréchal, II. 42.
Marie-Anne d'Autriche, I. 305.
Marie-Anne de Bavière-Neubourg, I. 451.
Marie de Médicis, I. 219. 239. II. 274.
Marie de Modène, I. 466.
Marie, (la grande) II. 340.
Marie-Louise d'Orléans, I. 460. II. 135. 160.
Marie reine d'Angleterre, I. 403. 414.
Marie Stuart, I. 415.
Marie-Thérèse d'Autriche, I. 287. 305. 397. 456. III. 53. 56. 62. 63. 66. 68. 96. 110. 118. 148. 150. 164. 173-175. 179-180. 286. 333. 380.
Marigni, I. 252. II. 356.
Marillac, III. 384.
Mark, (la) III. 132.
Marlborough, I. 402. 488. 490. 511. 518. 519. 522. 523. 526. 527. II. 6. 7.

18. 25. 26-29. 35. 37. 42. 45. 51-58. 62. 76. 392. III. 64. 75. 88. 126. 146.
Marot, II. 251. 268. 320.
Mars, (Saint) II. 90.
Marſan, II. 127.
Marsham, II. 282
Marſin, I. 518. 520-523. II. 12-14.
Martel, I. 370.
Martin amiral, III. 79.
Martinet, I. 351 355.
Martinière, (la) II. 28. 32. 69. 102. 129. 233. Voyez *Hode* (la) & *Motte* jéſuite. (la)
Masham, II. 52. 76.
Maſſillon. II. 254.
Mathilde, III. 356.
Mathos jéſuite, III. 348.
Matignon, II. 24-25.
Mattheus amiral, III. 82. 84.
Maurice de Saxe, voyez *Saxe*.
Maurice prince, I. 352. Voyez *Orange*, (d')
Maximilien de Bavière, I. 347. 348. 470.
Maximilien empereur, I. 348. 470. III. 54.
Maximilien-Joſeph, III. 118.
Mayenne, II. 168.
Mazarin cardinal, I. 212. 227-231. 238. 242. 258. 262-264. 268. 272. 274-276. 282-286. 288-294. 322-304. 476. II. 82. 84-89. 93. 96-97. 131. 141. 204. 207. 220. 289. 300. 304. 319. 350. 356. III. 27. 36.
Mazarin, (duc) II. 273.
Mazel, I. 337.
Médavi - Grancei, II. 14-15.
Médicis, (les) I. 190-191. 207. II. 184. 200. 244. III. 49. Voyez *Léon X*, *Catherine* & *Marie de Médicis*.
Medley, III. 177.
Méhémet Rizabeg, II. 203.
Mélac, I. 492.
Melos, (de) I. 220.
Mentzel, III. 88. 96.
Mercator, II. 286.
Merci, I. 224. II. 44.
Mercœur, I. 283.
Mérovée, II. 299.
Meſme, (de) II. 372. III. 2.
Metaſtaſio, II. 287.
Méthuin, II. 13.
Meuze, III. 128.
Mezière, III. 129.
Michel-Ange, I. 190. II. 276. 279.
Milton, II. 280. 281.
Mina, (la) III. 83. 85. 166. 168. 170. 180.
Miphibozeth, III. 388. 389.
Miremont, II. 99.
Modène, (de) III. 86.
Moine, (le) II. 267. 275.
Moïſe, II. 403.
Moiſſac, I. 370.
Molière. II. 93. 106. 264. 265. 355.
Molina, II. 346-347. 352.
Molinos, II. 388.
Monaco, III. 130. 156.
Monaldeſchi, I. 280-281.
Monſeigneur, I. 417. 418. 431. II. 30. 49. 135. 142. 185.

Monſieur frère de *Louis XIV*, I. 276. 325. 372. 373. 397. 437. II. 89. 135.
Montagne, II. 251.
Montaigu, III. 125. II. 216.
Montal, III. 100.
Montalembert, III. 141.
Montauſier, (de) II. 40.
Montbarey, III. 87.
Montbazon, I. 244.
Montcalm, III. 311.
Montchevreuil, II. 143.
Montécuculi, I. 302. 344. 352. 361. 363. 366. 367.
Montemar, III. 48. 78. 79. 84.
Monterey, I. 344. 347. 368. 458.
Monteſpan, II. 117-118. 120-125. 138. 143. 146. 149. 156. 186.
Monteſquiou, II. 61.
Monteſſon, III. 133.
Montmorenci, I. 430. II. 122.
Montpenſier, III. 10.
Montpéſat, II. 301.
Montrevel, I. 315. II. 339.
Moracin, III. 300.
Moreri, II. 193.
Moret, (de) I. 275.
Morillon, II. 346.
Morin, II. 131.
Moroſini, III. 3.
Mortagne, III. 100.
Mortemar, I. 392. II. 55.
Motte-Houdancourt, (la) III. 92.
Motte-Houdart, (la) II. 268. III. 8.
Motte jéſuite, (la) II. 28. 32. 161. Voyez *Hode* (la) & *Martinière*. (la)
Motteville, (de) I. 238. 283. 294. II. 85.
Mouza-Ferzingue, III. 95. 96.
Muley Iſmaël, I. 487.
Munik, (de) III. 46.
Murrai, III. 193 196. 219.
Muſtapha, I. 209.

N.

Naboth, III. 388. 389.
Nadaſti, III. 99.
Nangis, I. 476.
Nantes, (de) II. 140. 141. 442.
Naſſau, I. 375. II. 41. 61. III. 186. Voyez *Orange* (d')
Navailles, I. 373. II. 116. 145.
Nemond, I. 406.
Nemours, I. 241. 255. 261. 320.
Neucaſtle, (de) III. 216.
Neuhof, (Théodore de) III. 368. 369. 371. 372.
Neuillant, II. 145.
Neuperg, III. 58.
Newton, II. 246. 279. 283. 286. III. 235 280. 403.
Nicole, II. 358. 378.
Nina, II. 136.
Ninon Lenclos, II. 145.
Noailles, (cardinal de) II. 150.

169. 360-362. 364-367. 369-372. 374-376. 384. 393. III. 11.
Noailles, (comte ou duc de) I. 422. 431. II. 149. III. 89. 91. 93. 95. 101. 105. 124.
Noailles évêque, III. 307.
Nogent, I. 336.
Nonvilles, (des) I. 504.
Noſtre, (le) II. 92. 141.
Novati, III. 113.

O.

O. (d') II. 29.
Obdam, I. 498.
Ogilvi, III. 66. 106.
Olbreuſe, (d') II. 273.
Olivarès, (d') I. 210. II. 71.
Olon, (Saint-) I. 391.
Onel, III. 211. 214.
Orange, (d') I. 202. 210. 226. 334. 339. 341. 347. 351-353. 359-361. 368. 372. 379. 380. 384. 398. 399. 433. II. 4. 330. III. 185. 186. Voyez *Guillaume III* & *Naſſau*.
Orbay, (d') II. 200.
Orléans, (duc d') I. 426. 429. 492. II. 11. 12. 13. 21. 48. 49. 131. 137. 141. 153. 156. 157. 161. 165. 190. 221. 366. 372. 374. 375. 392. III. 2-4. 6-7. 10. 11. 13 16-17. 22. 24. 25. 26. 28. 32. 78. 91.
Ormond, (d') II. 58. 78.
Ornano, (d') III. 366.
Oropeza, I. 451.
Orri, III. 9.
Orticone, III. 368.
Oſman, I. 209.
Oſſembroeck, I. 336.
Ovide, I. 189. II. 113. 181. 251. 280.
Ouvrier, (d') II. 103.
Oxenſtiern, I. 210.
Oxford, (d') II. 55. 77.

P.

Pagan, II. 216.
Painter, III. 221.
Palladio, I. 190.
Paoli, (Hyacinthe) III. 368. 374.
Paoli, (Paſcal) III. 374-377.
Pareieux, III. 400.
Parennin, II. 409.
Pâris diacre, II. 377. 378.
Paris, (frères) III. 21.
Particelli Emeri, I. 229. 230.
Pas, (du) I. 351.
Paſcal, II. 266. 351. 353-355. 378. III. 363. 364.
Paſſart, II. 356.

Paſſionei, III. 335. 362.
Patru, II. 353.
Pavillon, II. 300. 357.
Paul, (Saint) II. 335.
Paul III pape, III. 356. 361.
Paul V, II. 347.
Paulet, I. 231.
Pédre, (dom) I. 320.
Péliſſon, I. 314. 331. 335. 358. 363. II. 91. 93. 95. 261. 322 323.
Pelletier, (le) II. 40. 228.
Penautier, II. 130.
Penthièvre, III. 91. 134.
Pepin, II. 299. III. 364.
Peppe, III. 306.
Péquigni, III. 92-133. Voyez *Chaulnes*.
Perdreau, II. 356.
Pérès, II. 296.
Périclès, I. 189.
Périgni, II. 104.
Périgord, III. 140.
Perlipz, I. 455.
Pernits, II. 136.
Perrault, II. 88. 185 200.
Perrier, II. 354. 355.
Perth, III. 193. 196. 204.
Péterboroug, II. 3. 4. 5. 20.
Peters jéſuite, I. 401.
Petit-Jean, I. 378.
Peyre, (de) III. 127.
Phelippeaux, II. 393.
Phidias, I. 189.
Philippe II Auguſte roi de France, I. 193.
Philippe, (dom) III. 76-78. 80. 82. 83. 85. 107. 144. 157. 158. 161. 163. 164. 169. 179. 262.
Philippe II roi d'Eſpagne, I. 200. 201. II. 103. III. 50. 54. 164. 238. 255. 268. 314. 358.
Philippe III roi d'Eſpagne, I. 200. 448.
Philippe IV roi d'Eſpagne, I. 200. 219. 269. 274. 284. 286. 287. 297. 305. 306. 346. 448. II. 71. III. 164.
Philippe V roi d'Eſpagne, I. 463. 486. 508. II. 2-3. 18. 19. 20. 24. 27. 46-50. 64. 70. 72-75. 78-79. 173. 176. 363. III. 3. 5. 8-13. 39. 47. 50. 53. 54. 76. 163. 165. 280.
Philippe de Macédoine, I. 189.
Philippe Proſper, (dom) I. 284.
Picolomini, I. 210.
Pie V, I. 389. II. 345.
Pierre le Grand czar, I. 381. 447. III. 5. 30. 37. 45. 47. 225.
Pierre III, III. 286.
Pierre roi de Portugal, I. 451. 507.
Pierre (Saint) II. 30. 351.
Pierre, (de Saint-) II. 136. 171. 192. 198. 201. 204. 237-329.
Pizarro, (dom Joſeph) III. 237.
Platon, I. 189. II. 261. 285. 390.
Plélo, III. 45.
Pleſſis-Bellièvre, (du) II. 99.
Pleſſis-Praſlin, (du) I. 243. 276. 299.
Plutarque, II. 80.

Pocok, III. 315.
Pogge, (le) II. 267.
Pointis, I. 436.
Poiſſonnier, III. 399.
Polignac, (cardinal de) I. 446. II. 45. III. 6.
Pompone, II. 172. 173.
Pons, (de) I. 242.
Pontchartrain, I. 413. 461. II. 36. 231.
Pope, II. 281.
Popoli, (de) II. 4.
Porte, (la) I. 228. II. 82.
Portland Benting, I. 452.
Porto-Carrero cardinal, I. 458. 479. II. 175. III. 6. 7.
Poſomby, III. 135.
Potier, évêque, I. 227. 228.
Pouget, II. 267.
Pouſſin, II. 267 275.
Praſlin, I. 482. 483 III. 317. 381.
Praxiteles, I. 189.
Préaux, II. 215.
Préobaſinski, (de) III. 286.
Prie, (de) III. 28-31.
Procope, II. 80.
Puiſégur, III. 91. 129.
Puiſieux, III. 183.
Pultney, voyez *Bath*.
Puſſort, II. 201. III. 384. 391.

Q.

Quatre-ſous, I. 259.
Queensburi, III. 192.
Quêne, (du) I. 374. 375. 385. 386. 391. II. 330. III. 257.
Queſnel, II. 362. 365. 367.
Queue, (de la) II. 186.
Quichotte, (dom) II. 386.
Quinault, II. 89. 112-113. 181. 263. 266. 267
Quinte-Curce, II. 253.
Quirini cardinal, III. 35.

R

Rabelais, I. 190. II. 282.
Racine, I. 433. II. 98. 102. 112. 113. 141. 150. 153. 155. 156. 263. 264. 268. 353. III. 415.
Ragotski, I. 498. II. 47.
Ramſay, I. 357. II. 393-394.
Ramucci, I. 395.
Raphaël, II. 200. 272. 276. 279. 287.
Ravaillac, III. 344.
Réal, (de Saint-) II. 261.
Reboulet, I. 364. 456. 506. 508. II. 3. 16. 25. 131. 161.
Régnier, II. 251.
Rémi, II. 248.
Rémiancourt, III. 93.
Renaud, I. 385. 386. 406.
Renaudot, II. 362.

Retz, (cardinal de) I. 233. 234. 245. 256. 258. 262. 292. II. 80. 252.
Rével, I. 482.
Reventlau, II. 5.
Reynie, (la) II. 132.
Rezzonico pape, III. 354. 362. 375.
Ricci jéſuite, II. 399. 400.
Rich, III. 141.
Richelieu, (cardinal de) I. 191. 193. 210-214. 217-218. 226. 235. 238. 239. 290. 291. 292. 303. II. 85. 86. 88. 90. 111. 140. 154. 181. 225. 262. 264. 274. 276. 300. 304. 316-318. III. 27. 31. 36. 59. 275.
Richelieu, (maréchal de) II. 90. III. 92. 133. 135. 179. 204. 269. 270. 271. 281-284.
Riencourt, I. 219.
Rieux, I. 260.
Ripperda, III. 13.
Rivalora, III. 368.
Rivière, (la) I. 246.
Robert, I. 352.
Roberti, II. 391.
Robinet jéſuite, III. 9.
Rochechouart, III. 92. 359.
Rochefort, I. 365.
Rochefoucauld, (la) I. 243. 248. 258. 259. 464. II. 81. 168. 253. 266. III. 247. 381.
Rocheguion, I. 477.
Rochefter, II. 281. III. 183.
Rochon, III. 402.
Roger, II. 105.
Rohan, II. 215. 315-317. 319.
Rohan-Rochefort, III. 289.
Roi, (le) III. 400.
Roſni, voyez *Sulli*.
Ronſard, II. 112.
Roqueſante, II. 98.
Roſe, II. 168.
Roſtaing, III. 92.
Roualle, III. 402.
Rouillé, II. 35. 36. 39.
Roupli, II. 202.
Rouſſeau, II. 149. 268.
Ruſſel, I. 412.
Ruvigni, I. 429.
Ruyter, I. 303. 342 - 344. 350. 374. 375.

S

Sa, (Pantaléon) I. 269.
Sabran, III. 92.
Sacheverel, (Henri) II. 54.
Saci, II. 358.
Sage, (le) II. 130 - 134. 404.
Sale, II. 282.
Salis, III. 85.
Salluſte, II. 261.
Salm, I. 430.
Salvago, I. 392.
Sanchez, III. 353.
Sandras de Courtilz, I. 357.
Sandwich, III. 183.
Santerre, II. 275.
Saül, III. 389.

Sault, (de) II. 103.
Saumeri, III. 130.
Savoie, (cardinal de) I. 211.
Savoie, (duc de) I. 423. 424. 438. 439. 464. 473. 480. 481. 486. 487. II. 5. 10-11. 13. 15. 17. 19. 22. 46. 64. 68. 312. 330. III. 5. 10. 76. 80. Voyez *Adélaïde de Savoie*, *Charles-Emmanuel*, *Eugène* et *Victor-Amédée*.
Sauveur, (Saint) III. 129. 141.
Saxe, (Maurice maréchal de) III. 65. 66. 98. 101. 111. 121-124. 129-132. 134-137. 142. 144. 146. 150. 151. 153. 155. 225. 226. 228. 230. 231. 261. 295.
Scaglia, III. 175.
Scaron, II. 145-147. 150. 154.
Schmettau, III. 102.
Schomberg, I. 302. 368. 373. II. 336.
Schullembourg, III. 60. 176.
Scipion, II. 57. 262. III. 363.
Scudery, II. 97. 262.
Sebaſtien, (de Saint-) II. 144.
Seckendorff, III. 99.
Seford, III. 208.
Ségrais, II. 120.
Séguier, I. 233. II. 96. 97. 201. 351.
Ségur, III. 156. 226.
Séjan, I. 291.
Seignelai, I. 391. 392. 407. 413. II. 141. 151.
Sélim, I. 209. 322.
Senneterre, III. 107.
Séron, II. 151.
Serre, (de) II. 335.
Séverin, (de Saint) III. 262.
Sévigné, I. 403. II. 95. 264.
Sfondrate, II. 365.
Sforzes, (les) III. 50.
Sha-Nadir, III. 253. 292.
Shaſta, III. 252.
Shelkirſt, III. 235.
Sheridan, III. 192. 209.
Siba, III. 388.
Sinclair, III. 193.
Sivières, I. 504.
Sixte-Quint, II. 345. III. 257.
Soanen, II. 376.
Sobieski, I. 389. 415. 445. II. 158.
Socrate, II. 285.
Soiſſons, (de) II. 82. 115. 131. 132.
Solémi, III. 86.
Solenci, III. 131.
Soliman, I. 209. 322.
Sophocle, II. 263.
Soubiſe, II. 316. III. 109. 134. 282. 284.
Sourdiac, II. 89.
Sourdis, (cardinal de) I. 211. III. 97.
Souvré, III. 141. 142.
Spinola, III. 142.
Stair, II. 46. 69. 78. 164. III. 88. 89. 92-94.
Stanhope, II. 50.
Staniſlas roi, III. 44-46. 50. 100.
Staremberg, II. 46. 50. 79.
Strafford, I. 262. II. 57.

Strikland, III. 192.
Stuard prévôt, III. 194.
Stuart, II. 52. 53. III. 191. 212.
Styrum, I. 494.
Sueur, (le) II. 267. 275.
Sulli, (Roſni de) I. 216. 234. II. 193. 221. 228. 314.
Sullivan, III. 192. 209.
Sunderland, II. 51. 53.
Swift, II. 282.
Suzi, III. 130.
Sylla, III. 386.

T

Tacite, II, 70. III. 405.
Talbot, III. 242. 243.
Tallard, I. 452. 495. 499-504. II. 54.
Tallerand, III. 141.
Talon, I. 233. 259. II. 201. 306. III. 388.
Tamerlan, II. 82.
Tannucci, III. 360.
Taſſe, (le) I. 381. II. 279. 287.
Tavora, III. 348.
Tellier jéſuite, (le) II. 150. 163. 167. 228. 365. 372. 379. III. 353.
Tellier, (François le) II. 228. 300. 320. 322. 328. 329.
Temple, I. 277. 316-317. II. 284.
Tencin, (cardinal de) III. 189.
Teſſe, I. 438. II. 2. 5. 21.
Texier, III. 29. 30.
Théodore roi, III. 371. 372.
Théodoſe, II. 310.
Thérèſe, (Sainte) II. 381.
Théſée, II. 80.
Thiange, II. 122. 142.
Thoyras, I. 506. II. 272. 273.
Thomas, (Saint) III. 351.
Thomas d'Aquin, III. 352.
Thou, (de) I. 216. II. 251. III. 384.
Thurlo, I. 276.
Tilli, II. 41.
Tite-Live, 189. II. 261.
Torci, I. 306. 441. 442. 450. 452. 456. 460. 461. II. 36-38. 40. 54. 55. 65. 69.
Toris, II. 51-53. 76.
Torricelli, II. 243. 244.
Torſtenſon, I. 221. 226.
Touche, (la) III. 295.
Toulouſe, (comte de) II. 2. 5. 17.
Tounley, III. 217.
Tour, (de la) III. 138.
Tour-du-Pin, (la) III. 289.
Tournefort, II. 246.
Tournon, (Maillard de) II. 404. 406.
Tourville, I. 406. 413. II. 210.
Trajan empereur, III. 387.
Trimouille, (la) II. 160. 177. 314.
Trimouille, (cardinal de la) II. 398.

Trivulce cardinal, I. 211.
Tromp, I. 266.
Tronſon, II. 384.
Truaumont, (la) II. 215. 216.
Tullibardine, III. 192.
Turenne, I. 223-224. 226. 243. 254-257. 266-268. 272-275. 302. 308. 310. 313. 325. 330. 332. 334. 337. 345. 347. 352-359. 361-364. 367. 372. 419. 428. 490. II. 127. 252. 266. 394.
Turgot, II. 75.

V.

Valbelle, I. 378.
Valdeck, I. 421. 424. III. 120. 121. 151. 225.
Valence, (de) III. 289.
Valentinois, III. 130.
Valette, (cardinal de la) I. 211. III. 97. 351.
Valker, I. 407.
Vallière, (la) II. 93. 98. 102. 105. 115. 118. 143.
Vallière, (de) III. 90. 91.
Valſtein, I. 210.
Vanderduin, III. 150.
Vanderduſſen, II. 35.
Vanhoëy, III. 215.
Vanlo, II. 267. 276.
Vardes, (de) II. 115. 116.
Varin, II. 277.
Varron, I. 189.
Vaſſenaer, III. 183.
Vatteville, I. 297. 314.
Vau, (Louis le) II. 200.
Vauban, I. 311. 330. 332. 350. 352. 354. 368-370. 383. 418. 433. 443. 495. II. 9. 10. 19. 206. III. 120.
Vaubecour, III. 156.
Vaubonne, II. 66.
Vaubrun, I. 364.
Vaucanſon, III. 399.
Vauchon, III. 29.
Vaudemont, II. 75.
Vaudreuil, III. 129.
Vaugan, III. 244.
Vaugelas, II. 253.
Vaux, (de) II. 98. III. 378.
Védam, III. 251. 252.
Veimar, (de) I. 210. 220. 243.
Vendôme, (de) I. 357. 427. 428. 439. 446. 484-487. 497. II. 5. 6. 8. 11. 26. 29. 49. 50. 60. 181.
Vermandois, II. 118. III. 28. 29.
Verneuil, (de) II. 289.
Vernon, III. 75. 76. 233. 237.
Vert, (Jean de) I. 210.
Vexin, II. 147.
Victor-Amédée, I. 443. 458. II. 106. 144. III. 16. 39.
Vieux, (des) II. 255.
Vigoureux, (la) II. 130-134.
Villars, I. 357. 480. 491-495. 497. 498. 501. 506. 507. II. 6. 21. 22. 39.

41. 56-59. 61-63. 66. 68. 92. 339-341. III. 2. 48. 158. 370.
Villars Orondate, I. 260.
Ville, (abbé de la) III. 138. 185.
Villemur, III. 85.
Villeneuve, (de) III. 52.
Villeroi, I. 429. 434. 439. 479-484. 498-500. 508. II. 6. 8. 11. 39. 84. 127. III. 32. 35.
Villette, (de) II. 149.
Villiers, II. 181. 182. 215.
Vilmot, III. 183.
Virgile, I. 189. 325. II. 181. 184. 251. III. 355.
Virtemberg, III. 368.
Viſcontis, (les) III. 50.
Vith, (de) I. 318. 324. 327. 329. 333. 340-341. 489.
Vitruve, I. 189. II. 275.
Vittorio Siri, I. 316.
Viviani, II. 111. 112. 184. 287.
Vivonne, I. 319. 374. 375. II. 123. 149.
Voiſin, (la) II. 130-133. 135. 217. 267.
Voiſin chancelier, II. 32. 372.
Voiture, II. 112. 252.
Voſſius, II. 111.
Vrangel, I. 265.
Vrillière, (la) II. 160. III. 27.
Urbain II pape, III. 364.
Urbain VIII, I. 207. 212.
Urbain Grandier, I. 217.
Urſins, II. 48. 177. III. 9.
Uſtaris, (dom) II. 214.
Uxelles, I. 420. II. 45.

W.

Waller, II. 281.
Walpole, III. 37. 74. 371.
Walsh, III. 189.
Waren, III. 245. 248. 249.
Whigs, II. 51. 53. 54. 65. III. 199.
Windham III. 74.

X.

Ximenès cardinal, I. 291. III. 34.

Y.

Yenne, I. 314.
Yontching, II. 406. 407. 409.
Yorck, (duc d') I. 272. 349. 404. Voyez *Jacques II.*

Z.

Zampieri, II. 113.
Zanotti, II. 289.
Zapata, II. 136.
Zappi, II. 287.
Zinzindorf, II. 45.
Zoïle, I. 434.
Zoroastre, II. 282.
Zuingle, II. 311.

Fin de la Table générale.
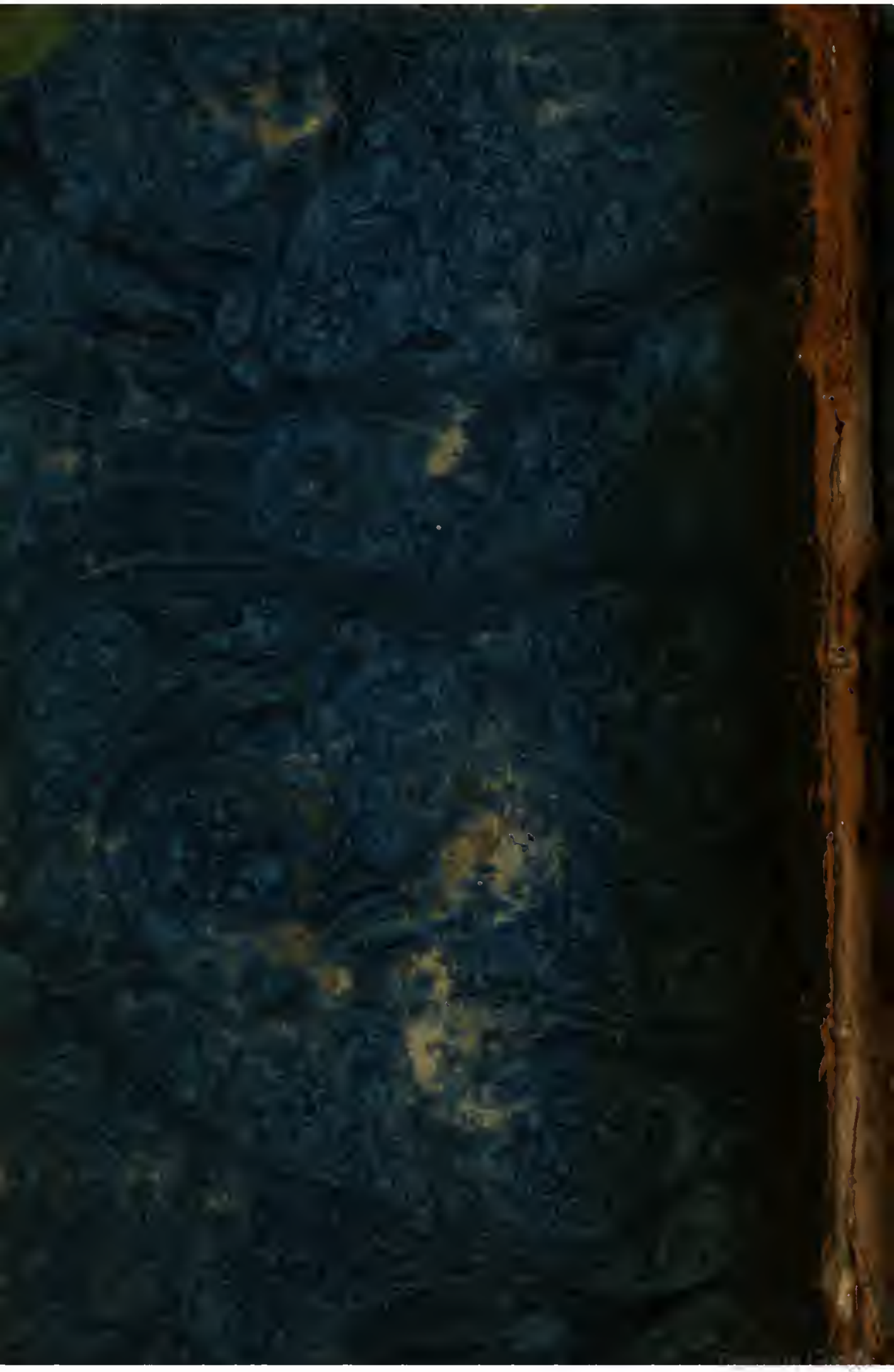
BS978772